



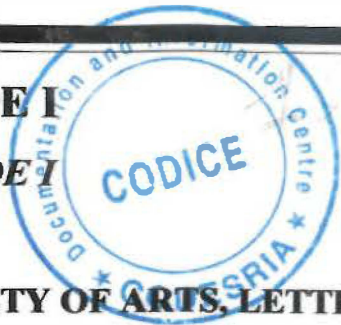
Mémoire
Présenté par :
Jacob TATSITSA

UNIVERSITE DE YAOUNDE 1
FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT D'IDSTOIRE

**PRESSION DEMOGRAPHIQUE ET REVOLUTION
EN PAYS BAMILEKE (MBOUDA) CAMEROUN,
1950-65**

Annee Academique: 2004/2005

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I



**FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES**



**FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES**

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

HISTORY DEPARTMENT

**PRESSION DEMOGRAPHIQUE ET REVOLUTION
EN PAYS BAMILEKE (MBOUDA) CAMEROUN,
1950-65**

THESE

PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT D'HISTOIRE

Par

Jacob TATSITSA
(D.E.A en Histoire)

Sous la direction du :

Pr. Daniel ABWA et du Dr Jean KOUFAN MENKENE

Année Académique 2004-2005.

SOMMAIRE

DEDICACE	iv
REMERCIEMENTS	v
INTRODUCTION GENERALE	1

Chapitre I : LA ZONE DES BAMBOUTOS : UN CADRE PROPICE A

L'INSURRECTION	9
A - LA SPOLIATION DES TERRES	9
a - Les concessions de la compagnie pastorale	10
b - Les propriétés de la Société Industrielle et Commerciale de l'Ouest Africain (S.I.N.C.O.A.) et des Plantations Darmagnac	10
c - Les fermes européennes de Bagam	11
d - La revendication des terres et la récupération politique	12
B - LA CRISE DE SUCCESSION A BATCHAM	15
a - L'impasse successorale	15
b - L'impact de la pénétration allemande	17
c - L'exploitation de l'impasse successorale	17
d - La libération de Djuatio	19

Chapitre II : LA PROVOCATION SUPRÊME ET LA PREPARATION DE

L'INSURRECTION	20
A - LA CONTRAINTE A LA CLANDESTINITE	20
a - Les destructions de Mai et Juin 1955	20
b - L'humiliation des patriotes	21
c - Les réunions clandestines de l'U.P.C.	22
d - La création du S.D.N.K. et la Fédération de l'Ouest Cameroun	25
B - LA NATURE DES ACTIONS NATIONALISTES	26
a - Les missions de destruction	26
b - La préparation du harcèlement	27
c - Les actions particulières de la guérilla	28

C - L'ORGANISATION DU COUP DE MAIN ET DES EMBUSCADES	28
a - La préparation de la partie théorique du coup de main	29
b - La phase pratique du coup de main	30
c - La préparation de l'embuscade	31
D - L'ELEMENT SOCIO - CULTUREL DE LA REVOLUTION : LES PRATIQUES MAGICO-RELIGIEUSES	32
a -La croyance en l'invulnérabilité	32
b -La voyance et la reconnaissance	34
 Chapitre III : LE DEROULEMENT DE LA GUERILLA	36
A- LA DEMOLITION DU PALAIS DE DJUATIO ET LE CHATIMENT DES COUPABLES PRESUMES	36
a - La destruction du palais et les assassinats	36
b - La punition des coupables présumés	36
c - La colère d'Ahmadou Ahidjo	38
d - La mission de réorganisation du S.D.N.K. de Sépo Jean.	39
B - LES ACTIONS PARTICULIERES DANS LA SUBDIVISION	40
a - Le cantonnement de l'Etat-Major de l'A.L.N.K. à Balatchi	40
b - Le coup de main contre la Gendarmerie de Mbouda	42
c - La deuxième attaque de la chefferie de Djuatio	43
d - L'«indépendance nominale» et le sabotage généralisé	44
C - L'OPPOSITION ENTRE SINGAP ET MOMO ET SES CONSEQUENCES..	48
a - Les origines de la dissidence	48
b - Les manifestations violentes de la dissidence	49
c - L'impact de la réconciliation sur l'évolution de la guerre	51
 Chapitre IV: LA PREMIERE PHASE DE LA LUTTE ANTI - GUERILLA	55
A - LA LUTTE ANTI - GUERILLA AVANT L'INDEPENDANCE	55
a - L'envoi d'un corps expéditionnaire	55
b - L'action du commissariat spécial de Dschang et l'Etat d'urgence	56
c - La recommandation du recensement de la population et la cruauté des militaires..	57

B- LA COLLUSION FRANCO-BRITANNIQUE.....	58
C- LA CONTRE GUERILLA APRES L'INDEPENDANCE.....	61
a- Le constat de la défaite des troupes françaises.....	61
b- Les méthodes de contre-guerilla et du Ministre Djoumessi	62
c- L'«opération Alpha 5 » : la tactique de la terre brûlée.....	64
d- L'implantation des commandos de la garde civique.....	65
CHAPITRE V : L'INTENSIFICATION DE LA CONTRE-REVOLUTION...	68
A- L'ANEANTISSEMENT DE LA CENTRALE DE BAMENDJO ET L'ASSAUT SUR LES MONTS MANGWA	68
a- L'assaut contre la centrale de Bamendjo.....	68
b- La disgrâce et l'assassinat de Paul Momo.....	70
c- L'assassinat de Ndélééné.....	72
d- Le ratissage des Monts Mangwa.....	74
B- LA GUERRE SUBVERSIVE ET LA CONTRE-GUERRE SUBVERSIVE ..	76
a- La guerre subversive.....	76
b- L'éducation des masses.....	77
c- Les confessions publiques.....	78
C- BILAN DE LA REVOLUTION	79
a- Les pertes économiques et démographiques	79
b- Les conséquences psychologiques et politiques.....	80
CONCLUSION GENERALE	83
ANNEXES.....	86
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	149
SOURCES ORALES	149
SOURCES D'ARCHIVES.....	150
1- Archives Nationales à Yaoundé (A.N.Y).....	150
2- Archives Provinciales de l'Ouest à Bafoussam (A.P.O.).....	158
SOURCES IMPRIMEES	159
1- Ouvrages	161
2- Thèses et mémoires	164
ARTICLES ET JOURNAUX.....	166

DEDICACE

A ma mère Christine DJOU et mon frère Abbé Etienne DJUATIO,
arrachés à la vie avant mon inscription à l'Université en 1989.

CODESRIA - LIBRARY

REMERCIEMENTS

Nous voudrions ici exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui ont de près ou de loin contribué à la réalisation de ce modeste travail. Nous ne pouvons les citer tous ; toutefois nous nous permettons de distinguer quelques uns dont les contributions ont été déterminantes.

Nous tenons de prime abord à nous acquitter particulièrement d'une dette de reconnaissance envers nos directeurs, MM Daniel ABWA et Jean KOUFAN MENKENE qui ont bien voulu suivre ce travail malgré leurs multiples préoccupations. Nous remercions le CODESRIA qui a financé une partie de la recherche. Nous remercions également tous les professeurs d'Histoire et de Géographie de l'Université de Yaoundé I. Nous pensons notamment à MM. Fabien KANGE EWANE, Thierno MOUCTAR BAH, BONGFEN CHEM – LANGHÈÈ, Albert-Pascal TEMGOUA, Albert François DIKOUME.

Notre gratitude va à MM. Jean KOUEDA KOUNG, Paul KENNE, Joseph WAGOUM TATSITSA, Marcus CHIFOR.

Enfin à nos informateurs.

INTRODUCTION GENERALE

CODESRIA - LIBRARY

Tout au long de sa vie, – selon Alain Lancelot dans l'*Encyclopaedi universalis*, l'être humain prêle à certains objets ou à certaines situations une valeur proportionnelle à leur aptitude à satisfaire ses besoins. Il ajoute qu'une famille acquiert pour ses membres une valeur positive dans la mesure où elle satisfait leur besoin de nourriture, de protection et d'affection. De cette valorisation, il résulte chez l'individu, une tendance à manifester un certain comportement chaque fois que cet objet ou cette situation sont en cause.

Que la famille soit menacée, par exemple, et l'individu abandonne ses occupations pour se porter à son secours ; qu'un événement heureux survienne en son sein, et l'individu participe à la fête. Des conduites de même nature se produisent dans n'importe quelles situations et à tout moment. Elles traduisent une prédisposition générale et durable à servir le groupe familial. Écrit-il.

A notre humble avis, le double crime que constituent : la spoliation de meilleures terres des Algériens au profit des colons et l'exploitation de leur misère par les Français, déterminent leur insurrection en 1954. Les cadres de cette révolution sollicitent l'appui des populations humiliées, prêtes à tout pour sortir de leur misère et de leur indignité¹.

Parallèlement, la situation est similaire au Cameroun, notamment en région bamiléké. « Peu développée sur le plan économique, déjà surpeuplée, par rapport à ses ressources, ayant servi pendant longtemps, et en particulier de 1940 à 1945, de réservoir d'homme », cette localité se soulève contre l'administration française. D'autres ferments tels que la réglementation de la culture du café, les problèmes fonciers, les brimades et les crises de succession exaltent les insurgés bamiléqués.²

¹ G. Donnat, Afin que nul n'oublie l'itinéraire d'un anti-colonialiste. Algérie – Cameroun – Afrique (Paris : l'Harmattan, 1986), pp. 278-326.

² Archives Nationales Yaoundé, désormais (ANY) 1 AC91 (2), lettre Maurice Delauney au Haut Commissaire, Pierre Messmer, le 16 février 1958, pp 2-3.

Cette aptitude spéciale des stratèges de la guerre révolutionnaire à exploiter et à canaliser les mécontentements s'avère être un atout important pour la révolution. Ce qui fait dire à Jonas Savimbi, que : « Seule la souffrance crée un sentiment réel qu'il faut canaliser » et de soutenir que sans la souffrance, l'organisation de la guerre révolutionnaire qui recourt à la guérilla est impossible.¹

A partir de ce schéma des mouvements révolutionnaires qui ont la vocation de capter les aspirations des masses et de les traduire en slogan politique, l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C) était-il un mouvement révolutionnaire ? Les avis sont partagés. Contentons-nous toutefois de ne prendre en compte ici que le travail de Richard Joseph dont la scientificité ne souffre d'aucun parti pris. Le parti était révolutionnaire parce qu'il désirait un changement radical de la structure économique du pays. Celle-ci lui paraissait agir au profit des forces coloniales. La critique que le parti faisait se nourrissait de l'analyse marxiste et notamment léniniste². Cette analyse a fortement influencé le choix de notre thème, à savoir, « **Pression démographique et révolution en pays Bamiléké (Mbouda) Cameroun, 1950-65.** »

La pression démographique est la croissance disproportionnée d'une population donnée par rapport à ses ressources et à ses infrastructures d'accueil. La colonisation intensifie cette pression et accroît le mécontentement. Les nationalistes exploitant la situation en canalisant les frustrés dans l'insurrection.

L'U.P.C est le premier parti nationaliste camerounais créé en 1948 qui encadre le soulèvement. La guerre révolutionnaire quant à elle est une doctrine visant à exploiter les contradictions internes existant chez un adversaire afin de s'assurer le contrôle de sa population.

Chronologiquement, notre travail couvre une période allant de 1950 à 1965. L'année 1950 marque la création de la subdivision de Mbouda, actuel département des Bamoutos. Elle est aussi celle de la sortie de prison du très controversé chef de groupement de Batcham, Etienne Robert Djuatio

¹ R.-G. Roux et Y. Loiseau, Portrait d'un révolutionnaire d'un anti-colonialiste. Algérie – Cameroun – Afrique (Paris : l'Harmattan, 1986), pp. 278-326.

² R. Joseph, Le mouvement nationaliste au Cameroun, traduction D. M. Chich (Paris : Karthala, 1986), p. 227.

un anti-upéciste forcené. Selon nos informateurs, ce chef est libéré avec pour mission secrète de casser le mouvement nationaliste auquel les populations adhèrent en masse. Son anti-upécisme dresse tous les groupements de la subdivision contre lui. La crise sociale incite les populations à se mobiliser pour la guerre d'indépendance dès 1956, pendant que Djuatio aide l'Administration à monter une opération de contre-guérilla. A cet effet, il a la charge du plus grand camp de regroupement créé par les troupes françaises pour brider la ferveur révolutionnaire du pays Bamiléké. La situation s'enlise jusqu'en 1962 quand l'Administration décide d'attiser les contradictions internes de la Subdivision de Mbouda pour contrôler la population. Bien que peu concluant, le test de Balatchi du 22 Novembre 1962 marque un tournant décisif du conflit : la guerre psychologique et la contre-guerre subversive font leur apparition entre 1964 et 1965.

Le choix de la dimension révolutionnaire de la lutte de ce mouvement au Cameroun et particulièrement dans la Subdivision de Mbouda est guidé par plusieurs motivations. Premièrement, les travaux ayant trait au caractère révolutionnaire de la lutte d'indépendance menée par ce parti sont rares. Mais certains méritent d'être signalés comme des repères ainsi que nous le verrons plus loin. Par contre, d'autres n'évoquent le combat de l'U.P.C. que pour le condamner. Richard Joseph en fait le constat lorsqu'il note qu' : << A la différence du Kenya où le mouvement Mau Mau fait partie de l'héritage national et est glorifié comme tel, au Cameroun, ceux qui combattirent et donnèrent leur vie pour l'indépendance ne sont mentionnés que pour être condamnés>>. ¹ L'histoire du mouvement nationaliste en pays Bamiléké exige des travaux spécifiques parce qu'il faut restituer à chacune des circonscriptions administratives faisant partie de cet ensemble, ses caractéristiques propres. Cette démarche nous permettra de mieux éclairer les circonstances qui, dans leur dynamique, incitent les populations à s'engager dans la guerre de libération du Cameroun.

Deuxièmement, les revendications d'une société démocratique au Cameroun et dans les Bamboutos en particulier qui font problème aujourd'hui ont été longtemps exprimées. Nous ne pouvons rien comprendre des événements actuels sans remonter à l'histoire . Aussi avons-nous voulu pénétrer notre passé pour comprendre ce qui s'était

¹ Joseph, Le mouvement nationaliste ..., pp.22-3.

passé, car, <<celui qui ignore son passé flotte sur les événements comme un bouchon de liège sur l'eau, livré sans défense aux caprices des courants qui peuvent l'emporter vers n'importe quelle destination>>.¹

Troisièmement, nous sommes issus d'une famille et d'une localité qui ont payé d'un prix élevé la trahison du mouvement insurrectionnel camerounais. Pourtant, ces événements restent mal connus et méconnus. Le voile de métal jeté sur cet épisode tragique de notre histoire par le pouvoir néo-colonial pour cacher ses crimes a produit des effets dévastateurs. L'évolution politique et la mobilisation pour la guerre révolutionnaire dans les Bamboutos échappent aux jeunes générations. C'est pourquoi il importe de retracer l'histoire de l'exploitation des tensions sociales par l'U.P.C. et la canalisation des mécontentements dans le mouvement insurrectionnel qu'il dirige. Quels sont les différents acteurs, les moyens utilisés et les résultats obtenus ?

Nous avons pu mettre la main sur quelques travaux traitant de l'U.P.C., de tensions sociales et de guerres révolutionnaires. Quelques uns méritent d'être signalés comme des <<repères>>. Quatre mémoires d'Histoire ont retenus notre attention. Il s'agit de ceux de Tadée Wafo², Esaïe Wagoué³, Simon Pierre Kenné Fouédong⁴ et Martin Tatioudjo⁵. Le dernier nommé consacre une partie de son étude au bilan de la guerre d'indépendance dans la localité de Batcham. Mais la grande faiblesse de ce mémoire réside dans le prétendu apolitisme de son auteur qui évacue la dimension politique de l'engagement de Moïse Lontsi dans l'U.P.C. et dans la guerre patriotique. Cependant, il a le mérite de présenter les conséquences de la guerre entre le groupement Batcham et la chefferie Bangang en 1946, comme cause de la crise de succession à Batcham. T. Wafo se penche quant à lui sur l'implantation du parti nationaliste dans la Région Bamiléké en général. Il retrace les manœuvres de l'Administration française pour museler le nationalisme

¹ A. Eyenga, *Introduction à la politique camerounaise* (Paris : L'Harmattan, 1984) ,p. 8.

² T. Wafo, <<La rébellion en Région Bamiléké : du nationalisme au terrorisme>>, Mémoire de DIPLEG d'Histoire (Yaoundé : ENS., 1991).

³ E. Wagoué, <<L'impact du mouvement nationaliste U.P.C. à Bayangam (Ouest-Cameroun) 1955-1965>> Mémoire de DIPLEG d'Histoire (Yaoundé: E.N.S., 1993).

⁴ S.P. Kenné Fouédong <<Tradition historique de la Chefferie Batcham (Bamboutos) des origines à 1903>> Mémoire de Maîtrise d'Histoire (Yaoundé: Université de Yaoundé, 1991).

⁵ Tatioudjo, << Les conflits armés dans la chefferie Batcham de 1903 à 1959>> Mémoire de Maîtrise d'Histoire (Yaoundé : Université de Yaoundé I, 1994).

Mangwa, comprise entre le groupement Bangang, Balatchi et Babadjou. Le secteur de Bamendjin est une immense plaine limoneuse, les altitudes n'y dépassent pas 1200 mètres¹. Le climat de la localité est un climat humide, favorable à l'élevage et surtout à l'agriculture. Il conditionne une végétation abondante, riche et variée dans la partie occidentale.² En 1950, la population de la subdivision était estimée à 75.000 habitants. Les densités humaines étaient tributaires de cet aspect physique³. Comme nous le verrons plus loin, le déterminisme des conditions physiques influence l'implantation des colons européens. Elle est à l'origine de la crise sociale et elle justifie l'âpreté et la durée de la guérilla nationaliste dans la région.

Pour mener à bien notre travail, nous avons choisi de consulter entre autres les sources d'archives, des ouvrages, des thèses, des documents iconographiques et les témoins.

Aux Archives Nationales de Yaoundé, les rapports annuels et mensuels des chefs de Région et chefs de Subdivision ont fourni bon nombre d'informations capitales. Les rapports de police ont été une mine précieuse d'informations concernant les acteurs des faits analysés.

Aux Archives Provinciales de l'Ouest à Bafoussam, les rapports des commissaires, inspecteurs de la garde civique et les rapports du Comité de Coordination et d'Organisation (C.C.O.) ainsi qu'une partie des rapports du Groupement Tactique Nord (G.T.N) nous ont permis de reconstituer les séquences de la guerre révolutionnaire. Ceci après le recoupement des faits rapportés par le biais d'un questionnaire soumis aux acteurs et témoins encore vivants.

Quatre acteurs se sont montrés particulièrement disponibles au cours de nos enquêtes. Il s'agit de Pierre Meli, ancien chef d'unité et de section de guérilla de l'Armée de Libération Nationale du Kamerun (A.L.N.K.), Moïse Lontsi, ancien chef intérimaire

¹ J.L. Dongmo, Le dynamisme Bamiléké (Cameroun) Volume 1 - La maîtrise de l'espace agraire (Yaoundé : C.E.P.E.R., 1991), pp.38-42.

² A.N.Y., 3AC 3288. Mbouda.

³ Ibid.

de Batcham qui vient de rendre l'âme en exil à Dschang, Grégoire Momo, ancien collaborateur de Djoumessi, Ministre résident à Dschang et Tanefongang, ancien commando de la garde civique. Cependant, la majorité des témoins était très réservée. Cette réticence est liée au traumatisme psychologique, au climat politique actuel et au soupçon d'une mission de reconnaissance.

Par souci d'équilibre, notre travail est divisé en cinq chapitres. Le premier explore le cadre général de l'insurrection. Nous y insistons sur la spoliation des terres par les colons européens. Nous analysons les revendications des populations, la récupération politique de celles-ci par l'U.P.C., la crise de succession à Batcham et le rôle de l'Administration dans la genèse de l'impasse successorale ainsi que l'exploitation de cet impasse.

Le deuxième chapitre présente les intimidations, la provocation suprême, la réorganisation du mouvement dans la clandestinité après 1955. Nous analysons la guérilla camerounaise ; une place de choix est réservée aux croyances, aux pratiques magico-religieuses, voyances et blindages dans la conduite de la lutte armée.

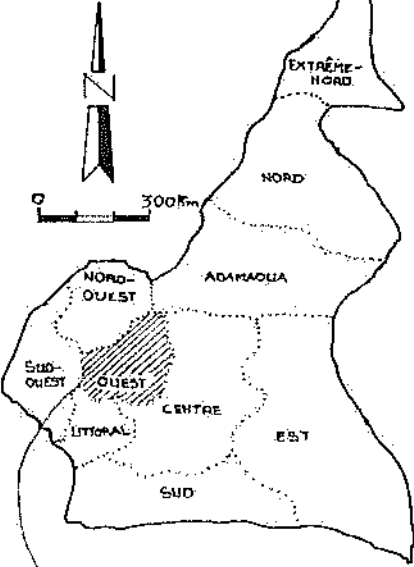
Le troisième chapitre analyse la dynamique interne et les vicissitudes de la lutte armée.

Le quatrième chapitre examine la contre-guérilla classique avant l'indépendance. Mention spéciale est faite à la collusion franco-britannique contre le mouvement révolutionnaire et aux manoeuvres diverses destinées à brider la ferveur nationaliste.

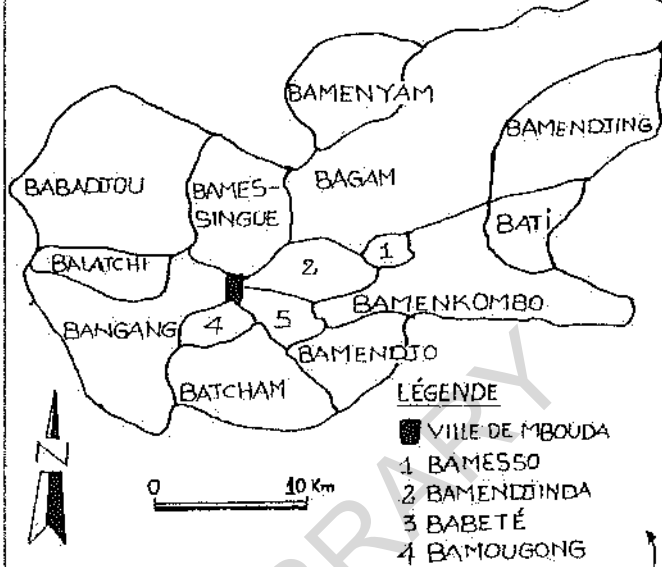
Le cinquième chapitre est consacré à la reconquête de la subdivision par le pouvoir néo-colonial. C'est une phase décisive du conflit, marquée par l'application méthodique des techniques répressives expérimentées avec succès en Algérie et l'assassinat des leaders de la Révolution.

CARTES DE LOCALISATION

CAMEROUN



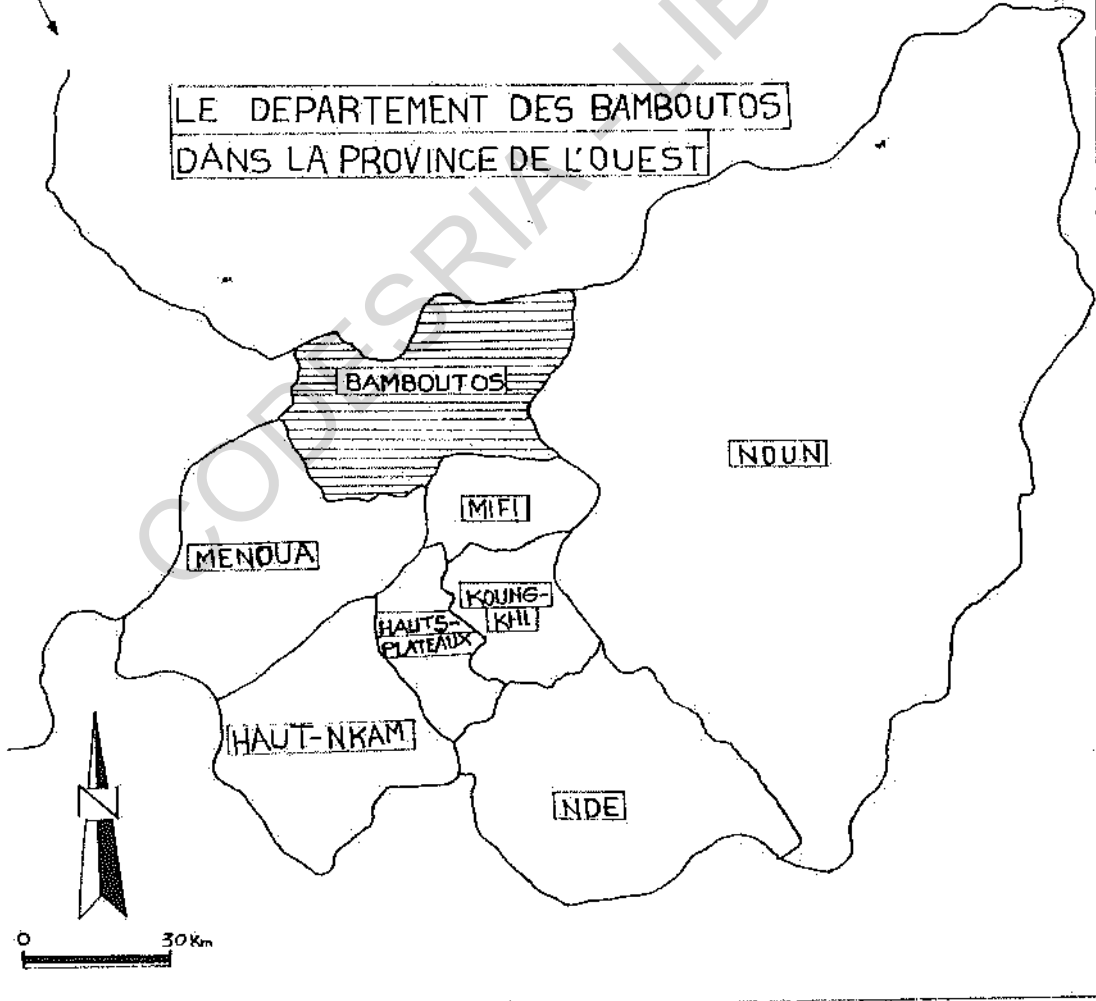
DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS



LÉGENDE

- VILLE DE MBOUDA
- 1 BAMESO
- 2 BAMENDINDA
- 3 BABETÉ
- 4 BAMOUGONG

LE DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS
DANS LA PROVINCE DE L'OUEST



Source : Mémoires d'histoire E. KUEPI. Révisé par J. TATSITSA

CHAPITRE I:

LA ZONE DES BAMBOUTOS: UN CADRE PROPICE A L'INSURRECTION

L'insurrection est un soulèvement armé contre un pouvoir établi. En d'autres termes, c'est un changement brusque et violent dans la structure sociale ou politique d'un Etat souvent d'origine populaire à l'instar de la Révolution algérienne ou de la « Révolution Nationale Kamerunaise ».

Ce mouvement, part des données concrètes, socio-économiques d'où résulte la prise de conscience politique. On ne prend pas conscience politiquement, sans examiner la base économique qui crée le mode de vie social.¹

Cette analyse d'inspiration marxiste, mérite d'être prise en considération dans l'examen de la Révolution Kamerunaise. Le Secrétaire Général de l'U.P.C., Ruben Um Nyobè associait une critique socio-économique de la domination coloniale française à l'objectif global d'indépendance. Cette critique rassemble une variété de groupes sociaux au sein du mouvement nationaliste, avant que celui-ci ne soit réprimé et déclaré hors-la-loi par l'Administration française².

A cette période, la localité de Mbouda est confrontée à plusieurs problèmes notamment la crise de succession à Batcham, la spoliation des terres fertiles au profit des colons français, les velléités expansionnistes du groupement Bangang sur la sous-chefferie de Balatchi ainsi que la provocation et l'intimidation policière contre les militants du mouvement nationaliste. Comment cette conjoncture influence-t-elle l'implantation du mouvement de libération et l'adhésion à la guerre dans la subdivision de Mbouda?

A - LA SPOLIATION DES TERRES

Tout soulèvement armé est lié à un ressentiment, à une frustration. Celui de la localité de Mbouda ne fait pas exception. Les leaders du mouvement surent exploiter et canaliser le mécontentement populaire, ils surent lui donner un sens et une perspective politique plus

¹ Roux et Lolseau, Portrait ..., p. 142.

² Joseph, Le mouvement nationaliste ..., pp. 51-2.

vaste c'est-à-dire nationale et révolutionnaire. Il est important de faire l'analyse du substrat socio-politique qui fonde les discours nationalistes du Kumzse et de l'U.P.C.

a) Les concessions de la Compagnie Pastorale.

Les intérêts économiques ont été à l'origine des conquêtes coloniales en Afrique. Les Européens venaient chercher des matières premières dont une bonne partie était d'origine agricole. Les populations de la circonscription administrative de Mbouda sont durement affectées par l'invasion des colons français, car elles avaient défriché depuis leurs migrations du XVI^e siècle les hautes terres très fertiles à l'est des Monts Mangwa. En effet, les pentes Sud des Monts, situées entre 1600 et 1700 m de hauteur sont riches en humus (15 à 20%) et en base, caractéristiques qui font d'elles d'excellentes terres pour les cultures maraîchères. Outre cela, elles possèdent aussi d'immenses prairies verdoyantes. Ces atouts attirent l'Administration coloniale qui classe ces terres fertiles dans le domaine public¹ favorisant de ce fait la ruée des colons européens.

Ainsi, la réserve commune (2 000 ha)² des groupements Bangang, Babadjou et Balatchi est concédée à la Compagnie Pastorale Africaine (C.P.A), créée en 1920 par Bonhomme et Faure, pour l'élevage destiné au ravitaillement en viande des Chantiers du Congo - Océan³.

Cette attribution est le commencement d'une spoliation de grande envergure au profit d'autres colons attirés par les potentialités agricoles de la région.

b) Les propriétés de la Société Industrielle et Commerciale pour l'Ouest Africain (S.I.N.C.O.A.) et les Plantations Darmagnac

Le colon français, Léon Marius Darmagnac, est le plus nanti des colons qui se ruent sur les terres fertiles de Babadjou. La <<générosité>> de ce dernier envers le chef Touyem II lui avait valu un accueil chaleureux à son arrivée. Le 26 octobre 1930, l'Administration lui attribue en concession 200 hectares. Malgré le soutien de Touyem II, les populations s'opposent énergiquement à cette spoliation. Le Conseil d'Administration du territoire déboute

¹ E. Tiokang, <<La diplomatie traditionnelle dans les Bamiboutos : 1946-1977>> (Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Yaoundé, 1990), p. 67.

² Dongmo, *Le dynamisme bamiliéke* ..., p. 97.

³ J. Philippe Guiffo, *Nkongsamba : mon beau village* (Yaoundé: C.I.A.G., 1992), p. 105.

les plaignants, prescrit des mesures d'indemnisation et fixe la durée du fermage à 25 ans, renouvelables sur simple demande. Enfin il précise que les mines de natron qu'on trouve dans ce terrain constituent un patrimoine public¹.

La durée du contrat, 25 ans renouvelable sur simple demande et la violation de ses termes traduisent une spoliation. Les dispositions indemnitaires sont des mesures illusoire.

Darmagnac viole allègrement les engagements, fait déguerpir *manu militari* les paysans réfractaires. Comme si cela ne suffisait pas, il sollicite et obtient en janvier 1934, à titre provisoire une concession rurale de 170 hectares².

Par ailleurs, le 5 janvier 1935, un autre terrain de 70 hectares accroît son patrimoine³. D'autres colons s'inspirent de cet exemple pour solliciter des concessions dans la même zone.

La S.I.N.C.O.A s'implante à Babadjou, sur un terrain de 250 hectares et trois ans plus tard l'Administration lui attribue un autre terrain de 450 hectares. Dans le même sillage, Mas et Blaise deux autres colons français reçoivent 180 hectares pour un bail de 25 ans qui n'atteindra malheureusement pas son terme. Car, en 1937, à la suite d'une banqueroute leur société est vendue à la S.I.N.C.O.A⁴.

Nous constatons que la zone du piémont exerce une attraction extraordinaire sur les colons. Quelle sera leur attitude vis-à-vis du secteur basique et limoneux de Bagam, Bamendjin et Bamesso?

c) Les fermes européennes de Bagam

Après un bref séjour chez Darmagnac, le colon Fillot entre en contact avec les populations de Bagam où il obtient une concession rurale de 488 hectares. Au cours de la même période, un certain Dosogne débarque au Cameroun pour une mission agronomique. Il ne tarde pas à suivre l'exemple de ses compatriotes. Ainsi^u obtient de l'Administration une concession rurale de 82 hectares. Les acquisitions se multiplient, d'autres compagnies

¹ Entretien avec Bernard Lakmago Tagnidap, entretiens Babadjou 29/09/1995.

² A.N.Y., 3 AC. 3288. Mbouda.

³ Archives Provinciales de l'Ouest à Bafoussam (désormais abrégé A.P.O.), 1AC 203/0, Mbouda, domaines, 1956.

⁴ Ibid.

françaises s'implantent parmi lesquels la société Ghanas et la Compagnie d'Elevage et de Culture qui obtiennent respectivement 97 hectares et 100 hectares¹.

En dépit du soutien de l'Administration et des chefs corrompus, les populations ne cessent de revendiquer leurs terres.

d) La revendication des terres et la récupération politique

Le 16 juin 1945, M. Tremoulet, Directeur des Plantations Mas-Babadjou est désagréablement surpris, de constater qu'une partie des terres de sa société est occupée par les paysans. En fait, bien avant, en fin juin 1944 et en début 1945, il avait mis en garde à plusieurs reprises le notable Tiola, du quartier Totchi de ne rien planter sur son terrain. Les populations passent outre ces avertissements et des plantations y sont créées².

Toutefois, la spoliation n'est pas l'unique source de mécontentements. Car, les troupeaux européens, très nombreux pour les espaces disponibles, accélèrent la dégradation des pâturages, causent d'importants dégâts aux cultures des autochtones, les rixes³ entre les deux communautés sont fréquentes. De temps en temps les populations se soulèvent contre les planteurs européens, dans le but de récupérer leurs terres et de limiter les destructions causées par les boeufs sur les cultures⁴.

En 1952 les travailleurs des plantations Darmagnac trouvent l'occasion d'exprimer leur colère. En effet, le refus de leur patron de conduire leur collègue malade à l'hôpital de Dschang provoque une grève de courte durée⁵. Mais il convient de noter que cette grève coïncide avec la période d'implantation active de l'U.P.C. dans la Région Bamiléké. Le parti tire-il des ficelles de cet arrêt de travail. Quelle est sa position sur le problème des terres?

En février 1955, les habitants de Totchi (Babadjou) intensifient leurs revendications pour rentrer en possession de leurs terres. Cette agitation était liée à l'approche de la fin de la concession des plantations Darmagnac. C'est pourquoi, un mouvement d'intimidation soutenu

¹ Archives Provinciales de l'Ouest à Bafoussam (désormais abrégé A.P.O.), 1AC 203/0, Mbouda, domaines, 1956.

² A.N.Y., 3 AC. 3288, Mbouda.

³ Dongmo, *Le dynamisme bamiléké* ..., p. 97.

⁴ Tokang, «La diplomatie traditionnelle ...», p. 67.

⁵ A.N.Y., 2 AC 8953, Mbouda Cameroun. Population. Mentalité, 1955.

par l'U.P.C s'amplifie dans la zone. Les heurts entre les agriculteurs babadjou et les planteurs français se multiplient; les populations ne laissent plus passer aucune occasion pouvant leur permettre de récupérer leurs terres. Un terrain de pacage attribué à la S.I.N.C.O.A. est entièrement défriché par les femmes de Totchi¹.

Ainsi, les collectivités autochtones de Babadjou présentent à l'instigation du mouvement nationaliste des revendications qualifiées d'extravagantes (4.800 millions de franc à une seule plantation), des collectes sont organisées pour suivre des plaintes en justice².

En dehors du soutien de l'U.P.C., le Kumzse galvanise les populations. Sa propagande développe une critique du droit foncier français en ces termes:

Quand une personne a le droit foncier français sur un terrain, celui-ci lui donne le pouvoir de disposer librement de ce terrain, de le vendre à un étranger ou à un européen, or la coutume (hamilèké) interdit de vendre la moindre parcelle de terrain³.

Les populations Babadjou se fondent sur ces arguments pour réclamer à l'Administration la reconnaissance du droit coutumier, en lieu et place du droit foncier européen. Cependant, elles sont confrontées à l'inertie de l'Administration et de la justice, aux manoeuvres souterraines des colons, notamment Darmagnac qui corrompt sans vergogne les élites traditionnelles⁴.

En dépit de cette agitation, l'Administration abuse une fois de plus de la confiance de la population. Car elle interprète la loi en faveur de Darmagnac peu avant l'expiration de sa première concession. Ce parti-pris ne va pas sans arrière pensée; les déclarations du chef de la subdivision de Mbouda sur cette affaire en témoignent :

Le problème des concessions européennes de Babadjou doit retenir dans les mois à venir notre attention. Un faux pas dans ce domaine risque d'avoir de graves conséquences. Sans pousser jusqu'au bout la comparaison, il faut reconnaître que cette question présente une certaine analogie avec le problème Mau Mau. Tout comme les Kikuyus, les Bamilèkés sont des agriculteurs fortement attachés à la terre (existence d'un droit coutumier précis) et très prolifiques (pourcentage de naissance et taux annuel d'accroissement supérieurs même à ceux constatés chez les Kikuyus). Autant de caractères pouvant, comme cela s'est passé au Kenya, justifier éventuellement une prise de position nettement hostile aux colons. N'oublions pas ainsi que l'a souligné M. Pierre GOUROU dans << Les Cahiers d'Outre-

¹ A.N.Y., 2 AC 8953, Mbouda Cameroun. Population. Mentalité, 1955.

² ibid

³ A.P.O., 2AC 246, Cameroun (Terr.) U.P.C., Activités. 1952-1959, p. 20.

⁴ Entre autre acte de corruption, Darmagnac gratifie le chef de Babadjou d'un pick-up, A.N.Y 2 AC 8953, Rapport mensuel, Février 1955, p.1

mer>> que le thème favori de la première organisation politique kikuyu a été le recouvrement des terres <<volées par les Blancs>>¹

Au regard de ce qui précède, il convient de faire un bref rappel du problème Mau Mau. Au Kenya, les terres en apparence inoccupées sont concédées aux Européens, sans toutefois leur octroyer un titre de propriété. Ceux-ci font pression et obtiennent des titres de propriété libre et en 1899, le Gouvernement britannique admet que les terres abandonnées ou occupées occasionnellement par des <<tribus sauvages>> passent sous le contrôle de la Couronne; une provision limitée à 166 acres pouvait donc être concédée aux colons, sans restriction aucune, pour un bail de 99 ans. Le Commissaire britannique, M. Eliot interprète les lois au profit des colons et élargi cette provision de terre à 640 acres².

Nous ne sommes pas très loin des implications du décret de l'Administration coloniale française du 11 avril et du 5 juillet 1921, qui stipulait que <<les terres vacantes et sans maître appartiennent au territoire>> Le décret 423 du 26 octobre 1930 accordant un terrain à bail à M. Darmagnac est interprété en 1955, à son profit³. Toutes ces manoeuvres des colons français ne sont pas très différentes. Les Kikuyus et les Babadjou (Bamiléké) réagissent presque à la même période. Entre 1920 et 1930, la colère des Kikuyus en réaction à l'attitude de mépris des colons pousse la Couronne britannique à prescrire des enquêtes sur les problèmes fonciers⁴.

Cette similitude peut être aussi constatée au niveau de l'activité associative des deux communautés. Car, nos informateurs nous assurent que le Kumzse et l'U.P.C. qui regroupaient des milliers d'adhérents réclamaient la rétrocession des terres aux populations de la localité. D'ailleurs il faut reconnaître que Um Nyobè prend résolument position contre la spoliation des terres par les colons: <<Les Blancs n'ont pas de droit foncier au Kamerun>> déclarait-il à Bissonga (subdivision de Bambibi) après un service religieux⁵. A l'instar des Colons britanniques qui interdisent la <<Young Kikuyu Association>> en 1940, sous prétexte que celle-ci a des contacts avec les Italiens⁶, les Français, dans leur lutte contre le

¹ A.N.Y. 2AC 8953, Rapport mensuel, février 1955, P. 2.

² M. Van den Berghe, *Le Kenya* (Paris : L'Harmattan, 1991), P. 108.

³ A.P.O. 11 AC 104, rapport du chef de la subdivision de Dechang, 1938.

⁴ Van den Berghe, *Le Kenya*, P.109.

⁵ J-A. Mbembe, *Ruben Um Nyobè : Le problème National Kamerunais* (Paris : L'Harmattan, 1991), P. 108.

⁶ Van den Berghe, *Le Kenya* ..., P. 118.

<<Communisme International>>, interdisent l'U.P.C. le 13 juillet 1955. Comme nous le verrons plus loin les méthodes de lutte pour l'indépendance auront aussi des ressemblances.

En définitive, nous pouvons dire que la spoliation des terres fertiles dans la subdivision de Mbouda avait suscité le mécontentement des populations Babadjou, Bagam, Bamesso et Bangang. Cette spoliation était, comme chez les Kikuyus du Kenya, l'un des motifs de l'adhésion au mouvement nationaliste camerounais. La crise de succession à la chefferie Batcham en constituait un autre.

B - LA CRISE DE SUCCESSION A BATCHAM

Au lendemain du conflit qui oppose le groupement Bangang au groupement Batcham en juin 1946, le chef du groupement Batcham est incarcéré. A partir de l'année 1947, la vacance du trône plonge brusquement le groupement dans une crise de succession. Les controverses ayant entouré la légitimité du pouvoir depuis 1923, incitent le régent Mbog Pehou et son fils Moïse Lontsi à implanter le mouvement nationaliste à Batcham. Pourquoi et comment cette implantation a-t-elle débouché sur la mobilisation en faveur de la guerre d'indépendance? Il importe de revenir à la genèse de la crise et d'analyser ses conséquences.

a) L'impasse successorale

Le 11 juin 1946, Etienne Robert Djuatio, chef du groupement Batcham, lève son armée contre le groupement Bangang. Après trois jours d'affrontements, d'incendies, de pillage et de destruction, l'Administrateur Jean Laruelle et ses gardes régionaux réussissent à faire cesser les hostilités¹. L'Administration appelée à sévir, instruit un long procès qui a lieu du 5 août au 22 novembre 1947 et à l'issue duquel Djuatio est condamné à purger une peine de 5 ans d'emprisonnement plus 10 ans d'interdiction de séjour dans sa propre chefferie².

A première vue, cette sanction semble méritée, mais tel n'est pas le cas. Elle était préméditée, car les rapports secrets des administrateurs sollicitaient la mise à l'écart de Djuatio, sous prétexte qu'il manquait d'autorité. Voici ce que déclarait peu avant sa condamnation un agent des Renseignements généraux :

¹ M. Tatioudjo, <<Les conflits armés ...>>, P. 64.

² Ibid. ; A.P.O., 1 AC 276 (2). Bamiléké (Légion), Chefferie, 1937-1960.

Jeune chef indiscipliné, porté à l'alcoolisme, sans autorité, n'a réussi à se faire obéir par certains notables que dans le déclenchement d'une affaire de terrain soulevée contre le groupement de Bangang, affaire pour laquelle il avait été condamné à l'emprisonnement, et qui lui a valu de comparaître à nouveau en justice sous l'inculpation de rébellion et de complicité d'incendie volontaire - à écarter définitivement du commandement¹.

Au vue de ce qui précède, on comprend aisément pourquoi, en plus des cinq ans d'emprisonnement, Djuatio est frappé d'une interdiction de séjour de dix ans dans sa chefferie. Il y a une volonté manifeste de l'écarter du trône. Le conflit Batcham - Bangang n'était qu'une heureuse circonstance pour l'Administration. Djuatio purge sa peine d'emprisonnement à Bangangté où l'accompagnent certains de ses serviteurs, particulièrement nos informateurs Charles Mouafo et Mantro Yemdji².

Dans le but d'assurer la collecte de l'impôt, l'Administration propose au notable Ndia Tanfopa de le remplacer. Mais la sagesse lui recommande de rejeter la proposition, arguant qu'il ne peut, dans ce cas précis, violer la tradition Batcham en <<succédant à une personne vivante>>³. La vacance du trône devient gênante.

Alors, l'Administration tenant à ses intérêts propose Foualeng (Johnny Baleng), sous-chef dus groupement Bafou. Les Batcham réagissent négativement à ce projet. C'est alors qu'un groupe de notables révèle l'existence d'un <<vrai chef>>, le nommé Mbog Péhou⁴.

Ironie de l'histoire, qui a cependant sa logique, ce sont ceux-là même qui avaient falsifié le testament de Fomekong, chef Batcham au cours de la pénétration allemande, en 1903, - c'est-à-dire Ndé Tama, Ndé Mekem Ncheuza, Fouoti, Ndé Nza-Yemtsa et Tafouekeng - qui sont également les principaux artisans du retour et de l'installation de Mbog Péhou au trône de Batcham⁵. Cette révélation très largement diffusée a comme conséquence, une division du groupement. Les uns se réclament désormais de Djuatio et les autres de Mbog Péhou. Pour bien comprendre la ténacité des partisans de Mbog Péhou, il convient de se remettre en mémoire la gestion de la succession de Fomekong par les notables Batcham.

¹ A.P.O., 1AC 276 (2) Bamiléké (Région), chefferie, 1937-1960.

² Charles Mouafo, Batcham, 3/10/1995

³ Témoignages concordants, Martin Nogning, et Charles Mouafo, Batcham, 31/10/1995.

⁴ Moïse Lontsi Foréké, Dschang, 21/9/1995.

⁵ Ibid, entretien Charles Mouafo 3/10/1995.

b) L'impact de la pénétration Allemande

En 1903, les Allemands entreprennent la conquête de Batcham, le chef Fomekong échappe à deux complots ourdis respectivement par son adjoint Kue Fonang puis ses fils. Il fait exécuter quelques comploteurs et maudit ses fils¹. Toutefois, appeler sur les princes, <<la colère divine>> n'était pas une punition assez grave. Raison pour laquelle il garde le silence complet au sujet de sa succession jusqu'au jour où son ami Njoya, le Roi des Bamoun réussit à le convaincre de lui communiquer son testament. Dans ce testament, il désigne les petits princes, Mbog Péhou et Nona comme héritiers. Avant sa mort, il présente ces héritiers au Kamveu, assemblée chargée d'introniser le chef en leur faisant prêter serment².

En 1917, Fomekong meurt, l'Assemblée est plongée dans un dilemme ; falsifier le testament après la mort du chef, ce qui était contraire à la tradition et au serment, ou placer un petit prince au trône, ce qui était toujours en violation de la tradition patrilinéaire de Batcham. C'est pourquoi l'assemblée choisit, sur les conseils du notable Ndé Tama, de couper le poire en deux. Fopa, l'un des princes comploteurs est intronisé tandis que l'un des héritiers désigné Mbog Péhou est nommé adjoint. Cette assemblée entretient et garde le secret de cette manipulation jusqu'à la vacance du trône en 1947³. La régence est donc confiée à Mbog Péhou. La chefferie Batcham entre dans une crise de succession sans précédent.

c) L'exploitation de l'impasse successorale

Mbog Péhou est intronisé en 1947 ; peu après, il se lie d'amitié avec Mathias Djoumessi, chef de Foréké-Dschang qui vient de se rendre célèbre pour avoir osé citer l'Administration coloniale en justice et obtenu l'autorisation de cultiver le café. Le dirigeant du Kumzse, Djoumessi réussit à convaincre Mbog Péhou d'implanter le Kumzse, en lui promettant son soutien dans la reconquête totale du trône de Batcham⁴. Sentant sa mort

¹ Kenné Fouédong, <<Traditions historiques ...>>, pp. 73-76.

² Elvis Tangwa Sa'a, <<Après la mort de Nde Mekem Nchelonyo y a-t-il un problème de légitimité à Batcham ?>> in <<Le Messenger>>, n° 208 (Yaoundé, SOPECAM, 14 décembre 1980), pp. 11-12.

³ Témoignages concordants Yemdji Mantré Batcham, 8/9/1995, Moïse Lonisi Foréké Dschang, 11/9/1995 et Taia Miba Batcham, 7/8/1995.

⁴ A.P.O., 1AC 276 (2). Bamiléké (Région) chefferie 1937-1960.

prochaine, Mbog Péhou s'en remet à Djuatissi, en lui demandant de soutenir son successeur en cas de problème¹.

Le 18 avril 1949, Mbog Péhou meurt. Jean Faure, administrateur, chef de subdivision de la Dschang se rend à Batcham, consulte le Kamveu, qui lui confirme le choix de Lontsi. Mais Faure prédit que la succession va dégénérer en bagarre sous prétexte que le Kamveu qui intronisait Lontsi n'était pas celui qui avait intronisé Djuatio².

En dépit du risque d'effervescence sociale et malgré l'inquiétude de l'Administration coloniale, celle-ci opte pour le maintien de Lontsi au trône. Son activité ne menace pas les intérêts de la Communauté française. Face à l'insistance des partisans de Djuatio qui réclament son retour, le chef de subdivision fait une mise au point dans laquelle il réaffirme sa position vis-à-vis du retour de Djuatio :

Djuatio, lorsqu'il sortira de prison en 1951 sera sous le coup d'une peine de dix ans d'interdiction de séjour. Sur quarante notables, il aurait conservé neuf fidèles qui se réunissent assez fréquemment chez Sop Mapa du quartier Tsimbab. On a estimé à tort ou à raison en 1947 que Kuembo (Mbog Péhou) devait succéder à Djuatio. Il n'y a actuellement à Batcham, d'éléments nouveaux pour changer de décision. Le chef qui vient de mourir approuvé par le Kamveu a désigné Lontsi comme son successeur.

Les <<éléments nouveaux>> dont parle l'Administration ne tardent pas à surgir. Momo, notre informateur, précise que l'installation de Lontsi <<coïncide>> avec une implantation active du Kumzse dans la subdivision. Ce dernier favorise et encourage l'implantation des sections du Kumzse dans le groupement Batcham, notamment au quartier Batio chez Fomekong, au quartier Meleu chez Takanouo, au quartier Bameka II chez Tafouosso, au quartier Balépa chez Tanégwana, au quartier Balétsi chez Sirpa Tatang et au quartier Fiala⁴.

Les partisans de Djuatio ne restent pas indifférents. Ils s'inquiètent de l'issue de la crise de succession si leur mentor n'adhère pas aussi au mouvement nationaliste. Djuatio ordonne à son serviteur Charles Mouafo, notre informateur, de négocier son adhésion à l'U.P.C.. Celle-ci devient effective après la tournée de Um Nyobé à Bangangté. Mais, peu après avoir reçu sa

¹ Entretien avec Lontsi, Foréké-Dschang, 21/9/1995

² A.P.O., 1AC 242. Chefferie Batcham, Subdivision de Dschang.

³ A.P.O., 1AC 242. Contrôle des chefs, Subdivision de Dschang, 1923-1946, p. 88.

⁴ Témoignages concordants Samuel Fomekong, Félix Djatsa et Moïse Lontsi.

carte d'adhérent, Djuatio devient hésitant. Sa conduite pour la moins ambiguë s'explique par le fait que, maître Battu, l'avocat français qui l'avait défendu en 1947 lui avait fait miroiter la possibilité d'une libération et d'une promotion¹. La situation de Lontsi devient précaire, car il venait de s'engager fermement dans le camp de ceux qui clouaient au pilori l'exploitation coloniale. L'Administration cherchait déjà un prétexte pour le punir.

d) La libération de Djuatio

Vers la fin de l'année 1949, l'implantation des sections du Kumzse s'intensifie, les revendications pour l'indépendance s'accroissent, l'Administration décide de noyauter le Kumzse. Nos informateurs affirment que tous les chefs traditionnels sont invités à s'engager par écrit dans l'Union Bamiléké dont l'Administration venait de favoriser la création, pour mieux combattre le Kumzse. Le chef Lontsi et ses notables refusent de s'engager, parce que par leur engagement, ils renieraient leur <<protecteur>>, Djoumessi, le président de l'U.P.C. et du Kumzse. C'est pourquoi les <<valets>> du colonialisme notamment les délégués Fouletier, Chedjou, Kanga et les parlementaires Kemadjou, Paul Monthe appuient la revendication des partisans de Djuatio. Le 20 juillet 1950, Djuatio est libéré après la <<révision>> de son procès². Le retour de ce dernier accentue la fracture interne du groupement Batcham. La guerre civile fratricide est imminente, les partisans de Lontsi se rangent du côté des nationalistes et ceux de Djuatio du côté de l'Administration coloniale³.

En dernière analyse, nous pouvons au regard des faits précédents, affirmer que la spoliation des terres, la rivalité dans l'impasse successorale et l'intimidation des populations incitent ces dernières à adhérer au nationalisme. L'interdiction de ce mouvement de libération attise les tensions sociales qui débouchent sur la préparation et la mobilisation pour la guerre d'indépendance.

¹ Témoignages concordants Yemdji Mantro Batcham, 8/9/1995 et Charles Manfouo Batcham, 03/9/1995; Djuatio est <<élu>> député en Décembre 1956.

² A.N.Y 3288 Mbouda, p. 9.

³ Tatiodjo, <<Les conflits armés ...>>, p. 76.

CHAPITRE II:

LA PROVOCATION SUPREME ET LA PREPARATION DE L'INSURRECTION

Au lendemain de l'interdiction de l'U.P.C. en 1955, les cadres du parti traqués et pourchassés entrent dans une réflexion profonde sur la réorganisation du mouvement et la préparation de la révolte armée. Cette évolution structurelle nous amène à examiner d'une part la réorganisation du parti et d'autre part la mobilisation pour la guerre.

A - LA CONTRAINTE A LA CLANDESTINITE

Outre les ressentiments des partisans de Lontsi qui sont canalisés par le Kumzse et l'U.P.C., les mesures d'intimidation de L'Administration sont aussi exploitées par les nationalistes dans la subdivision.

a) Les destructions de Mai et Juin 1955

Après les élections législatives du 17 juin 1951, le Kumzse et l'U.P.C. constituent de nouvelles sections et comités. Ces partis gagnent à leur cause un nombre important de nouveaux adhérents. Ainsi, le Chef de la Région, M. Borne et le Chef de la Subdivision, Michel Legrand effectuent des tournées dans les villages de la localité pour torturer en public les nationalistes dans le souci de les décourager et redonner confiance aux <<suppôts du colonialisme>>¹. Mais ces agissements ne découragent pas les populations ; à preuve, en 1954, l'U.P.C. réussit à implanter 450 Comités de base et de Quartiers dans le pays². Le Gouvernement français est en mauvaise posture en Algérie. C'est pourquoi il se décide d'affecter au Cameroun un spécialiste du sabotage, Roland Pré. Celui-ci débarque au Cameroun le 29 décembre 1954 avec pour mission d' <<écraser les activités communistes pour défendre la civilisation>>. A cet effet, il a à sa disposition un plan de sabotage concocté en France³.

Nos informateurs affirment que dans la Subdivision de Mbouda, l'implantation de l'U.P.C. s'établissait comme suit : deux comités à Batcham, un comité à Bagam, et un comité

¹ A.N.Y., 3288 Mbouda, p. 7.

² A. Eyenga, *L'U.P.C. une Révolution manquée?* (Paris: Edition Tchaka)

³ Ibid.

à Bamété, placés respectivement sous l'autorité de Prosper Djeter, Simon Tinking et Ahmed Nzoko. Ces comités qui comptaient au moins cent adhérents chacun étaient coordonnés par la section régionale du Moungo¹. Confronté à cette gangrène du nationalisme, Pré ne tarde pas à mettre en exécution le plan de sabotage.

En avril 1955, il convoque une réunion des chefs traditionnels de la Région Bamiléké afin de prendre des mesures pour éradiquer le nationalisme². Les résolutions de la réunion prescrivent aux chefs les punitions coutumières³ contre les militants et les sympathisants de l'U.P.C. C'est ainsi que, le 30 mai 1955, Etienne Djuafio, chef du groupement Batcham, et sa milice privée, le Kuifo, passent à l'offensive. Armés de fusils, de massues, de haches, de coupe-coupe et de lances, ils pillent, détruisent et ravagent les biens des membres du Kumzse et de l'U.P.C. Leur <<exploit>> est renouvelé le 31 mai. Les sinistrés en errance entrent dans la clandestinité⁴.

A Bamendjo, l'agent provocateur est Gilbert Fofou, un sbire de l'Administration. Fofou, aidé par la Garde camerounaise, pille et détruit les biens et les habitations des membres de l'U.P.C. On compte parmi ses victimes Joseph Mouafo, Elie Ndé, Tougrass Stéphane, Vincent Kuete et Jérémie Ndélééné. Ainsi, les militants de l'U.P.C. qui circulaient librement sont contraints à la clandestinité. Ils se réfugient dans un sous-bois sous la conduite de Ndélééné. Dans la clandestinité, les nationalistes intensifient leur propagande pour l'indépendance. L'Administration réplique en intensifiant les rafles⁵.

b) L'humiliation des patriotes

L'armée de l'Union Française envahit les marchés périodiques. Les commerçants sont dépouillés de leurs biens, les femmes et les filles sont violées en plein marché. Au marché de

¹ Témoignages concordants Grégoire Momo Foréké-Dschang, 22/9/1995, Félix Djatsa Batcham, 9/9/1995, Moïse Lontsi Foréké-Dschang, 21/9/1995.

² Wafo, <<La rébellion>>

³ Les parias sont dépouillés de leurs biens, couverts de cendres et chassés du village. Le Wele, branche d'une plante <<maléfique>> est fixé à l'encoche d'un bambou et plantée sur une parcelle de terrain ou concession interdisant l'accès à toute personne. Il est planté par le Muaja Tumbum, un membre de la société secrète Kuifo, la police de la chefferie, Van de Belt et Den udén, *Essays in rural sociology* (Wageningen, 1991), p.239.

⁴ A.P.O., 1AA7(2). Députés: curriculum 1960.

⁵ Témoignages concordants Tala Miba, Batcham, 7/8/1995, Charles Mouafo, Batcham, 3/10/1995, Christine Difo, Batcham, 28/9/1995, Grégoire Momo, Foréké-Dschang, 3/10/1995 et Joseph Tanemo, Bamendjo, 26/9/1995.

Bamendjinda et de Balessing, tous les hommes soupçonnés de militer dans le Kumzse ou dans l'U.P.C sont dévêtus et, déchéance suprême, copieusement fouettés par une femme agent de l'Administration. Parfois les titulaires d'une carte de l'U.P.C ou du Kumzse ont leurs orteils et phalanges broyés; beaucoup sont contraints d'avaler leur carte du parti. Le martyrologue de ces hommes courageux qui n'abusent point leur conviction anti-colonialiste leur attire beaucoup de sympathies. L'U.P.C. dénonce et commande avec succès la désobéissance civile¹.

Mais le chef de Région, M. Borne jubile et pense que la question U.P.C-Kumzse est réglée dans la Région. C'est pourquoi il déclare :

Les comités de base de l'U.P.C. ont été décapités par l'action énergique des chefs traditionnels et la majorité de la population. Dans l'ensemble les grands << patrons >> de l'U.P.C. ont disparu².

Le chef de région en exprimant sa confiance n'était pas au courant de la réorganisation clandestine du mouvement nationaliste.

c) Les réunions clandestines de l'U.P.C

Courant 1956, une série de réunions clandestines tenues au Cameroun britannique permet l'élaboration de nouvelles structures du parti. Leur mise en place se fait à partir de décembre 1956³. Avant d'y arriver, il convient de présenter sommairement les décisions des réunions clandestines.

Les cadres et les militants upécistes, condamnés à des peines de prison inférieures à un an après les événements du mois de mai 1955 sont libérés entre février et mars 1956. Cet élargissement injecte dans le mouvement 400 nationalistes endurcis, déterminés et formés par quelques mois de détention⁴. Dès lors, l'activité révolutionnaire reprend avec plus de vitalité sous diverses formes : réunions clandestines, endoctrinement et campagne d'incitation à l'incivisme fiscal. Le 28 juillet 1956 à Mamfé, Um Nyobè renouvelle les consignes relatives à la grève de l'impôt :

¹ Grégoire Momo, entretien Foréké-Dschang, 22/9/1995 et Martin Tchoffo, entretien Babadjou, 23/9/1995.

² A.P.O., 2AC 246. Cameroun (Terr.) U.P.C. Activité.

³ A.P.O 1AC 180(2). Ouest (Cameroun). Police. Activité 1957-1958.

⁴ A.N.Y., 1 AC 91 (2). Rapport annuel 1958.

l'impôt colonial doit être remplacé, ainsi qu'il a été décidé lors des conférences éducatives de l'U.P.C. par les <<souscriptions nationales>>¹ déclare-t-il.

Les populations adhèrent spontanément à ce mot d'ordre. Les Babadjou, les Batcham² et les Bamessingué préfèrent les <<souscriptions nationales>> à l'impôt colonialiste. L'Administration décide de sévir. En 1956, six pelotons de la Garde Camerounaise envahissent les groupements Babadjou et Bamessingué le jour du marché périodique. Dans un déchaînement de violence inouï, révoltant, des notables sont battus à mort. Le palais du chef Nkonlack est violé et le chef lui-même est molesté. Les épouses du militant de l'U.P.C., Mekenfo sont violentées au point que celle qui, était enceinte avorte. Sa concession est pillée. la machine à écrire du <<Comité de base supérieur>> de l'U.P.C. de Bamessingue est emporté. Toujours dans le même groupement, une femme poursuivie par les gardes tombent dans un cours d'eau, le bébé qu'elle portait se noie³.

Cette répression musclée entame à peine la détermination des nationalistes qui convoquent des réunions clandestines afin de préparer l'insurrection. Du 30 novembre au 3 décembre 1956, le deuxième congrès de la Jeunesse Démocratique Camerounaise a lieu à Kumba. 88 délégués représentant les 115 sections de base de l'U.P.C. sont présents. la subdivision de Mbouda est représentée par Ambroise Tchoum Tchouana, Mathieu Fongang et Michel Kameni. A l'issue du congrès, Martin Singap est chargé d'organiser la Région Bamiléké en s'inspirant du <<programme de 1956, en 6 points et de la résolution du 17 Mai 1955>>. Il doit rendre compte au Bureau du Comité Directeur de l'U.P.C. en vertu de l'article 16 des statuts organiques du mouvement⁴.

Par ailleurs, Singap est chargé de la bonne marche de l'U.P.C. et de la formation des <<équipes de football>> par le comité exécutif de la J.D.C.. Ainsi, il engage une double mission : l'organisation politique et la création de la branche militaire du parti⁵. Une autre réunion est convoquée le 29 janvier 1957 au cours de laquelle les délégations sont constituées en vue d'intensifier la réorganisation de l'U.P.C. en Région Bamiléké. Elles sont placées sous

¹ Voir intervention Um Nyobé au congrès de Mamfé in A.P.O., 1AC 180 (2) Ouest (Cameroun). Police. Activité, 1957-1959.

² Au cours de l'année 1956, sur trente million environ d'impôts, un million et demi restait à recouvrir, dont un million deux cents mille pour le groupement Batcham où les membres de l'U.P.C. refusaient formellement de payer l'impôt in A.P.O., 1AC 180 (2).

³ Voir le rapport de Joseph Fotso au congrès de l'U.P.C. de Mamfé in A.P.O. 1AC 180 (2).

⁴ A.N.Y., 2AC (8) 346.U.P.C. Comité National d'Organisation 1957

⁵ A.P.O., 1AC 180 (2). Ouest (Cameroun). Police.

l'autorité de Jonas Wafo qui a pour adjoint Singap. La subdivision de Mbouda est confiée à Grégoire Tegne, Tedjong Belong et 6 <<messagers>>¹.

Ces délégations ont des missions précises : le recouvrement des contributions diverses (adhésions et souscriptions), le recensement de tous les militants, la réorganisations des différents organes du parti, le remplacement des militants détenus dans leurs fonctions. En outre, une mission secrète leur est confiée : attentat contre les biens ou les chefs anti-U.P.C., de la Région Bamiléké, les sous-officiers de la gendarmerie, les démissionnaires et les <<valets du colonialisme>>².

L'exécution de ce projet est ralentie par la perspicacité des services de renseignement français qui dévoilent les détails de l'opération. Le poste de commandement (P.C.) situé au quartier Bamboum dans le groupement Bamendjou³ (subdivision de Bafoussam) est identifié.

Malgré le sabotage du plan de travail, les premières délégations créées le 29 janvier 1957 arrivent en février de la même année en Région Bamiléké⁴. Cette arrivée coïncide avec la condamnation d'un membre influent de l'U.P.C., Kamdem Ninyim.

En juillet 1957, un événement imprévisible vient redonner courage à l'U.P.C. : la Cour d'Appel de Yaoundé casse le jugement rendu contre Ninyim, le chef du groupement Baham par le tribunal de Dschang (deux ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour dans sa propre chefferie) ^{et} le remet en liberté. Les membres du mouvement nationaliste crient victoire, de grandes manifestations sont prévues pour saluer le retour triomphal d'une victime du colonialisme. Cette libération provoque la fuite des partisans de son frère Jean Marie Tegua. Le Président de la République Française décide d'envoyer au Cameroun une mission du Conseil Supérieur de la Magistrature⁵.

Grâce à l'action conjuguée du Premier Ministre Mbida (suivi entièrement par son Conseil de Ministre) et M. le Procureur général San Marcelli, Ninyim est à nouveau

¹ A.N.Y., 1AC 91 (2) Ouest (Cameroun).

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

⁵ Ibid.



Commandant D'ARME du
S.D.N.K., torturé à mort
au cours de son interrogatoire



Pierre Simeon, Capitaine -
Général du S.D.N.K.,
attendant son exécution

incarcéré. Mais la mise en liberté provisoire de quinze jours avait plongé le groupement Baham dans l'effervescence sociale¹, les partisans du régent Tegua s'opposaient à ceux de Ninyim et lançaient des raids punitifs contre les notables fidèles à ce régent².

Les mesures énergiques d'intimidation prises par L'Administration contraignent les membres du parti et les partisans de Ninyim à rentrer dans la clandestinité. Cette situation est favorable à la création, l'implantation et l'entraînement des maquis³. Singap, le stratège de l'U.P.C, pouvait-il laisser échapper cette occasion ?

d) La création du S.D.N.K. et de la Fédération de l'Ouest Cameroun

Le 10 octobre 1957, Singap convoque une importante réunion de l'U.P.C. à Baham, une centaine de personnes s'y rendent parmi lesquelles Paul Momo, Gaston Kamga, Bernard Fongem et Pierre Simo. Singap en sa qualité de secrétaire de la Jeunesse Démocratique Camerounaise crée le Sinistre de la Défense Nationale Kamerunaise (S.D.N.K.), branche militaire de l'U.P.C.. La composition du bureau était la suivante :

Capitaine - Général:	Pierre Simo
Vice - Capitaine:	Paul Fonguem
Secrétaire:	Paul Momo
Commandant d'Armes:	Emmanuel Fotso
Adjudant - Chef:	Joseph Kamdem Wouaffo
Sûreté :	Pierre-Marie Tchouembou
Agent de liaison:	Daniel Membou
Chef de détachement:	Joseph Noubi
Trésorier	Tallon-Mayou ⁴ .

Cette structure est coiffée par l'Organisation politique de la J.D.C. que Singap érige en Fédération de l'Ouest Cameroun. Son bureau est élu séance tenante : à sa tête se trouve Samuel Tagne, basé à Bamunkon (Bamendjou). Ce dernier est chargé du recrutement des

¹ A.N.Y., 1AC 91 (2) Ouest (Cameroun)..

² Keutchu, *Un pays...*, p.46.

³ *Ibid.*

⁴ Composition obtenue d'après l'Interrogatoire d'Edouard Pentap par la Gendarmerie de Dschang et Pierre Simo par le Commissariat spécial de Nkongsamba, A.P.O. 1AC 180 (2).

guérilleros du S.D.N.K. ; la liaison entre le <<Sinistre>> et la Fédération de l'Ouest Cameroun étant assurée par Philippe Fekou Fekoua, vice-président de la Fédération qui est en outre chargé du recrutement des combattants. Par ailleurs, le secrétariat est confié à Michel Tchinda¹.

Singap divise le S.D.N.K. en cinq compagnies commandées respectivement par André Sop, Kouam, Edouard Penlap, Joseph Noubi et Pierre Simo. Ce dernier - cité avait autorité sur tous les hommes en tant que Capitaine-Général. Le même jour, 375 hommes sont sous le contrôle du mouvement. A la clôture de la réunion, Singap arrête la liste des <<valets>> à abattre, décide l'attaque des chefferies ennemies de l'U.P.C. et prescrit aux responsables l'intensification des collectes et des souscriptions nationales².

La révolution pouvait commencer à tout moment. Dans les Bamboutos, la cible principale n'est autre que Djuatio et sa chefferie qui sont attaqués par surprise, le 30 octobre 1957. Le succès que connaît ce raid nous amène à étudier la nature des actions de guérilla camerounaise avant les opérations de guérilla et de contre-guérilla de 1957 à 1965.

B - LA NATURE DES ACTIONS NATIONALISTES

La conduite d'un soulèvement armé contre un pouvoir est subordonnée à certains préalables auxquels ont souscrit le S.D.N.K. ou l'Armée de Libération Nationale du Kamerun (A.L.N.K.). Enseigner aux combattants l'art de la guérilla était une condition *sine qua none* du succès. Cependant, l'enseignement des techniques de harcèlement et d'embuscades n'était pas suffisant. Il fallait doter la guérilla d'une base psychologique afin d'accroître l'efficacité des missions de destruction.

a) Les missions de destruction

La destruction est l'action de détruire, d'anéantir un objectif. Les raids menés par les combattants du S.D.N.K. visaient la destruction de divers objectifs: postes militaires, voies de communication (routes, ponts, véhicules de toutes sortes), moyens de liaisons (installations

¹ A.P.O., 1AC 180 (2). Rapport Escadron de Gendarmerie de Dschang.

² *ibid.*

téléphoniques, radiocommunication), fermes et centres de colonisation, casernement, camps de regroupement, bureaux administratifs¹.

Les moyens de destruction étaient variés : l'eau, le feu, les armes à feu, les armes blanches, les mains et les explosifs. Les destructions avaient pour effet d'immobiliser l'ennemi et de lui faire perdre l'initiative des opérations. C'est pourquoi en 1959, tous les ponts et ponceaux sont détruits aux sorties de la subdivision de Mbouda, sur un rayon de quatre kilomètres, après la découverte de la <<piste Ho-Chi Minh>> par la mission franco-anglaise dans les Monts Bamboutos².

Cette tactique avait pour but de prévenir, voire de rendre impossible toute attaque surprise de l'Armée de la Communauté française. En plus de celle-ci, le harcèlement était également utilisé à cette fin.

b) La préparation du harcèlement

Les nationalistes devaient agir partout et diversifier constamment les formes de leur action. Ainsi, ils harcelaient ou mieux soumettaient l'ennemi à des attaques répétées partout et dans toutes les conditions, de manière à le maintenir dans un état d'insécurité permanent et de tension continue. C'est cette insécurité créée dans ces circonstances qui limitait l'action des troupes coloniales, les contraignant à la défensive. Nos informateurs qui combattaient dans les rangs de l'A.L.N.K. en 1959 et en 1960 précisent que le harcèlement leur avait permis de fixer l'Armée de la communauté sur le terrain. Il a permis aussi de lui enlever toute possibilité de calcul. L'Armée coloniale était presque désarmée, il lui était presque impossible de monter une opération. A preuve, plusieurs de ses prévisions se révélèrent fausses³. Enock Kwayeb, abonde dans le même sens quand il déclare qu'en 1960, la rébellion avait la main mise presque totale sur certaines régions⁴. Jean Keutcha le soutient en affirmant que l'Administration ne pouvait plus <<se faire respecter dans un rayon de 4 Km>>⁵.

¹ Témoignages concordants Pierre Meli Mbouda 27/9/1995, Elie Foudjo, Batcham, 27/9/1995 et Thomas Nze, Babadjou, 24/9/1995.

² Keutcha, *Un pays ...*, p. 59.

³ Témoignages concordants Pierre Meli, Mbouda 27/9/1995, Zachée Zebong, Bamendjo, 26/9/1995 Elie Foudjo, Batcham, 27/9/1995 et Thomas Nze, Babadjou, 24/9/1995.

⁴ A.N.Y., 1AA 348: Ouest (Cameroun), rébellion, 1963.

⁵ Keutcha, *Un pays ...*, p. 59.

Nous constatons que cette tactique limitait l'action des forces coloniales et laissait l'initiative aux combattants de l'A.L.N.K. Elle avait été choisie à cause des moyens limités de l'A.L.N.K. et du rapport des forces en présence. Les nationalistes privilégiaient aussi les actions particulières pour pallier cette insuffisance de moyens.

c) Les actions particulières de la guérilla

Elie Foudjo, notre informateur, définit les actions particulières comme toute autre action différente du harcèlement et de la destruction. Nos informateurs soutiennent qu'elles permettaient de soutenir les missions de destruction et de harcèlement. Ils citent à titre d'exemples l'organisation du peuple, les liaisons, le renseignement, la propagande et l'information. Ils insistent beaucoup sur le ravitaillement, l'achat des armes, des munitions, les services sanitaires (la Croix Rouge Kamerunaise par exemple), l'instruction militaire et politique et les contacts avec les pays qui soutenaient le nationalisme camerounais.

Les premières missions portaient des noms qui étaient fonction de leurs préparations et de la durée d'exécution¹. Les actions les plus fréquentes en 1960 étaient les coups de main, les combattants leur donnaient le nom de <<délégations>>². Cependant, les embuscades soutenaient aussi les coups de main. La réussite de ces coups de mains dépendait de leur organisation.

C - L'ORGANISATION DES COUPS DE MAIN ET DES EMBUSCADES

Le coup de main est une action entreprise dans le but de faire des prisonniers, de saisir des documents et de démolir un objectif. Notre informateur Tanefogang cite à titre d'exemples l'attaque de la chefferie de Djuatio en 1957, la prise en otage du député Daniel Lontsi à Bamété en 1960 et le raid contre le camp commando d'Atto-ville. Le coup de main comporte deux phases : la partie pratique et la partie théorique.

¹ Témoignages concordants, Elie Foudjo, Batcham, 27/9/1995, Pierre Meil, Mbouda 27/9/1995, et Thomas Nze, Babadjou, 24/9/1995.

² A.N.Y., Interrogatoire d'Edouard Pentap in 1AC 91 (2).

a) La préparation de la partie théorique du coup de main

Pour exécuter un coup de main, plusieurs conditions étaient nécessaires, notamment la collecte du renseignement. Elle se faisait par tous les moyens dont disposaient les nationalistes. Le coup de main sur le camp commando d'Atto-ville avait réussi grâce aux renseignements précieux obtenus au maquis Ghana-ville par une combattante de ce maquis, qui avait réussi à séduire le chef du camp. Elle s'y était infiltrée pour enfin conduire une attaque sanglante contre ledit camp¹. Quelle était la nature de ces renseignements ?

Les renseignements concernaient entre autres : la situation géographique, les voies d'accès, la nature du terrain (accidents géographiques, végétations), la position de l'objectif par rapport à la base de départ de la <<délégation>> du S.D.N.K. ou de L.A.L.N.K.. Les moyens de l'ennemi étaient pris en compte : le nombre d'hommes, leurs rôles respectifs, la quantité et la nature du matériel, l'emploi du temps². Meli, l'un de nos informateurs précise qu'il ne faisait confiance à aucun rapport, il préférait vérifier lui-même l'exactitude des renseignements recueillis au moins quatre fois. Le degré d'assurance orientait le choix des moyens en hommes et en matériels utilisables pour l'exécution du coup de main. Notre informateur ajoute que la réussite de toute opération dépendait de trois principes : la confidentialité, la surprise, la brièveté.

Le secret devait être absolu. Les hommes choisis par le chef pour participer à une opération ne devaient être informés que quelques heures avant l'exécution. Seuls les dirigeants du Sinistre connaissaient l'objectif, le lieu, l'heure et la composition de la délégation³. Le capitaine général du S.D.N.K., Pierre Simo, avisait par <<messenger>> chaque capitaine de groupe d'avoir à mettre à sa disposition, à une date et à une heure donnée, un nombre déterminé de combattants⁴. Ce secret entretenu assurait la surprise ; si celui-ci était bien gardé, la surprise était totale. L'action se déroulait théoriquement en quelques secondes, au

¹ Témoignages concordants Tanefogang, Babadjou, 23/9/1995 et Pierre Meli, Mbouda, 27/9/1995.

² Témoignages concordants, Pierre Meli, Mbouda, 27/9/1995, Zachée Zeboing, Bamendjo, 26/9/1995 et Elie Foudjo, Batcham, 27/9/1995.

³ Voir interrogatoire Penfap In A.N.Y., 1 AC.91 (2).

⁴ Ibid.

delà, c'était l'accrochage et les troupes coloniales avaient le temps de réagir¹. La maîtrise de cette phase théorique permettait de passer à la phase pratique.

b) La phase pratique du coup de main

L'exécution du coup de main comptait cinq parties : la sentinelle, la couverture, l'investigation, la démolition, le repli².

Quelques temps avant l'heure de l'attaque, le chef de l'opération ou le chef du coup de main emmenait ses hommes à quelques kilomètres de l'objectif. Jean-Pierre Namekong, notre informateur, certifie que lors de la deuxième attaque de la chefferie de Djuatio et de sa milice d'autodéfense en 1959, les combattants de l'A.L.N.K., basés dans les Monts Bamboutos avaient préparé l'attaque dans une cabane au quartier KounKéa, à trois kilomètres environs de l'objectif. A ce stade, trois combattants se rendaient le plus près possible du but, pour vérifier si la situation n'avait pas changé et pour relever les ultimes renseignements. Après cette vérification, le chef de la délégation consignait sur place un combattant chargé de la surveillance de l'objectif, puis rentraient à la base de préparation³.

Les anciens soldats de Jérémie Ndélééné et les combattants du <<maquis Ghana-ville>> révèlent que ce n'est qu'après cette étape de préparation, que le chef de la délégation dévoilait à ses hommes les détails de l'opération. Le scénario était immuable. Quelques très agiles neutralisaient les sentinelles qui gardaient l'objectif ; puis le chef de la délégation mettait en place la partie couverture. Elle consistait à isoler l'objectif en coupant toutes les relations avec l'extérieur ; ensuite, intervenait la partie investigation. Elle consistait en un ratissage des lieux, à la récupération du matériel et des documents et à l'orientation des prisonniers. Cette phase achevée, le champ libre était laissé au groupe de démolition pour anéantir l'objectif. Aussitôt la démolition terminée, le repli s'opérait dans l'ordre inverse de l'entrée en action. Plus tard, la contre-guérilla décidera les nationalistes à ne plus rejoindre un lieu de repli fixé d'avance, mais à regagner par petits groupes la base de départ. Il était capital

¹ Témoignages concordants, Pierre Meli, Mbouda, 27/9/1995, Zachée Zebong, Bamendjo, 26/9/1995, Elie Foudjo, Batcham, 27/9/1995 et Jean Tassa, Bamendjo, 26/9/1995.

² Elie Foudjo, entretien, Batcham, 27/9/1995.

³ Informations concordantes, Jean Pierre Namekong Bamougong, 12/9/1995 et Pierre Meli, Mbouda, 27/9/1995.

pour le groupe de ne laisser aucune trace, aucun indice susceptibles de guider les poursuivants éventuels¹.

Talla Miba, notre informateur, espion au maquis Ndélééné (Centrale de Bamendjo) et au camp de regroupement de Batcham affirme qu'en saison sèche des feuilles de palmier ou de raphia étaient traînées par les soldats qui fermaient la queue de la délégation, dans le but d'effacer les traces de chaussures au sol. Meli ajoute qu'en saison de pluie, les combattants inversaient le sens des semelles de leurs chaussures pour désorienter les troupes coloniales. Outre cette ruse, les combattants des Monts Bamboutos pataugeaient dans les ruisseaux des monts pour retrouver leur refuge creusé sur les flancs accidentés des collines².

L'organisation et l'exécution du coup de main semblent être plus délicat que celle de l'embuscade dont la réalisation faisait parfois appel à des pratiques magico-religieuses.

c) La préparation de l'embuscade

L'embuscade est une attaque déclenchée brutalement. Foudjo, ancien combattant de l'A.L.N.K. définit cette attaque comme étant une opération de force dont le but est de détruire l'ennemi, de récupérer ses armes et ses documents, au cours d'un cheminement.

Notre informateur précise que l'A.N.L.K. tendait plusieurs types d'embuscade. A titre d'exemples, il cite l'embuscade sur la route, sur un pont et sur un cours d'eau. Les officiers de l'A.L.N.K. préparaient minutieusement les principales parties de l'embuscade : les renseignements, l'étude du terrain, le point d'attaque, l'itinéraire de repli, le nombre d'hommes, le temps et le lieu de l'objectif. Ainsi, l'efficacité de l'embuscade dépendait de la mise en place du dispositif d'attaque, une heure avant le moment fixé pour l'embuscade. Les consignes étaient strictes : ne pas bouger, ne pas parler, ne pas fumer, bref ne rien faire qui puisse alerter l'ennemi³. Ces méthodes de lutte sont très influencées par les techniques de guérilla Indochinoise ou Algérienne.

¹ Témoignages concordants, Pierre Meli, Mbouda, 27/9/1995, Zachée Zebong, Bamendjo, 28/9/1995, et Jean Tatsa, Bamendjo, 26/9/1995.

² Témoignages concordants, Pierre Meli, Mbouda, 27/9/1995, Tala Miba, Batcham, 7/8/1995, Zachée Zebong, Bamendjo, 26/9/1995.

³ Informations concordantes, Pierre Meli, Mbouda, 27/9/1995 et Elle Foudjo, Batcham, 27/9/1995.

Cependant, les mouvements nationalistes d'Afrique noire avaient cette particularité qui consistait à exécuter des pratiques magico-religieuses en situation de guerre.

D - L'ELEMENT SOCIO-CULTUREL DE LA REVOLUTION : LES PRATIQUES MAGICO-RELIGIEUSES

Les enseignements des techniques de guérilla et leur maîtrise ne suffisent pas pour convaincre les combattants. Ainsi Jacob Ngoumawa et Ndéléne se servent des croyances populaires, d'invulnérabilité et de voyance pour appuyer la guérilla.

a) La croyance à l'invulnérabilité

La conduite des opérations de guérilla en Afrique noire repose sur une base métaphysique, la croyance en la magie, la faculté de se blinder contre les armes à feu. Les masses paysannes en sont persuadées. Il ne reste plus qu'à convaincre l'ennemi que les combattants sont invulnérables, qu'on ne peut venir à bout des guérilleros parce qu'ils sont dotés des pouvoirs magiques¹. Nos informateurs affirment que le lancement des premières opérations de guérilla dans la subdivision est précédé d'une propagande allant dans ce sens. En effet, J. Ngoumawa et Marcus Tchoffo, tous deux membres influents de l'U.P.C. font croire aux populations du groupement Bamougong que les combattants du S.D.N.K. sont invulnérables, qu'ils peuvent se métamorphoser en vent, grâce aux talismans ou aux <<blindages>>².

La population de Bamougong est édifiée par des opérations d'éclat dont le but est d'impressionner les hésitants. C'est dans ce registre qu'il convient de mentionner l'assassinat dans les conditions mystérieuses des collaborateurs notoires. L'exécution des sieurs Tasonджиowa et Tankala Manfi, hommes de main de l'informateur de police, Elias Nguengang rentre dans ce cadre. Les combattants enlèvent et exécutent les ennemis de l'U.P.C. sans être inquiétés. Les adhésions se font en masse, mais il ne faut pas perdre de vue que l'adhésion était suivie d'un rituel destiné à dissuader les traîtres. Les futurs combattants sont scarifiés en différentes parties du corps, dans le but de les persuader qu'ils sont immunisés contre les balles de l'ennemi. Ils prêtent serment devant la tortue et un couteau en cuivre³ chez Fouo

¹ Roux et Loiseau. *Portrait* ..., p. 254.

² Témoignages concordants, Moïse Lontei, Foréké-Dechang, 21/9/1995 et Pierre Mell, Mbouda, 27/9/1995.

³ La tortue symbolisait la vérité et le couteau de cuivre la peine de mort réservée aux traîtres.

Kessang, dans les bois des Monts Mangwa. Au cours de cette prestation de serment, ils promettent de garder le mutisme complet face aux ennemis du S.D.N.K.¹.

Ces séances impressionnent fortement les combattants. L'héroïsme presque suicidaire du chef de groupe du S.D.N.K., Edouard Penlap, face à ses tortionnaires de la gendarmerie ne peut s'expliquer autrement². Le recours aux pratiques magiques dans les opérations de guérilla est d'autant plus réel et efficace que les officiers français chargés de la répression signalent à leur hiérarchie les atouts qu'elles représentent pour la révolution. A ce titre, le colonel Lambertson, parlant des difficultés et des atouts du mouvement en pays Bamiléké écrit:

Les seuls freins que rencontrent les instigateurs de violence sont le manque d'arme, la pusillanimité et surtout l'appréhension que les Noirs éprouvent à enfreindre les tabous : s'attaquer à l'autorité, tuer sans motif personnel, constituer des attentats maléfiqes ; il est nécessaire qu'un sorcier de réputation confère une immunité magique, un "blindage" aux volontaires peu nombreux qui se vouent au terrorisme ; cependant les mêmes sorciers sont capables d'envoûter une assemblée par des incantations qui déclenchent l'hystérie des assistants, et les poussent à des excès redoutables. Tout ce que nous avons pu lire dans le récit émouvant de R. Ruark : "Le carnaval des dieux" à propos des Mau Mau peut être transposé sans retouche dans le monde noir en général, et révèle assurément un aspect actuel avec moins de frénésie pourtant, de la révolte Bamiléké.³

Voilà un curieux constat fait par un colon pour qui les opprimés camerounais n'ont aucune motivation pour prendre les armes contre leur persécuteur, le colonialisme français qui les a spoliés, qui s'est immiscé de façon intolérable, dans la pratique successorale des chefferies de la subdivision de Mbouda. L'Administration coloniale ne saisit pas le sens du recours aux rites ancestraux pour convaincre les populations à adhérer à la libération nationale.

Le problème du faible effectif des guérilleros dont le colonel Lambertson fait allusion, n'est en réalité qu'un faux problème au début de la Révolution ; parce que Jonas Savimbi, le leader du mouvement nationaliste angolais précise que la priorité en guérilla est politique ; l'Armée doit être au sein de la population qui lui est acquise⁴. Toutefois, le colonel a le mérite de reconnaître l'impact des croyances africaines sur l'esprit des nationalistes.

¹ Jean Pierre Namekong, entretien, Bamougong, 12/9/1995.

² A.N.Y., 1AC 91 (2). Rapport Commissariat spécial de Dechang.

³ Patrice Dedi Penda, <<Un vieux contentieux qui perdure : la France contre les Bamilékes>> In <<Galaxie>>, n°55, Août 1993, p.3.

⁴ Roux et Loiseau, Portrait ..., p. 141.

Le courage des combattants est lié à l'influence des pratiques magico-religieuses africaines à l'instar de la voyance et de la reconnaissance.

b) La voyance et la reconnaissance

La plupart des combattants portent un sac de plage ou une sacoche contenant une corne hermétiquement fermée à son extrémité par un morceau de peau. Cet objet appelé en langue Bamiléké Tchagan est composé d'une corne d'antilope et coiffé par une peau de civette ou parfois de singe. Cette corne contient soit de petits cailloux, soit des perles particulières. Les combattants se servent de cet objet pour chercher d'où vient le danger ou pour connaître dans quelle direction ils pourront se déplacer en toute quiétude¹.

Ce Tchagan peut être utilisé de plusieurs façons dont les principales sont : étant agité de la main droite, les cailloux se trouvant à l'intérieur émettent un son qui, suivant son intensité peut être interprété pour affirmation ou négation à une question posée ; piqué au sol, il s'incline parfois dans une direction qui peut être bonne ou mauvaise suivant les vœux émis². Nos informateurs qui certifient l'usage de cet objet affirment qu'en 1959, un combattant de l'A.L.N.K., capturé après le raid contre la chefferie de Djuatio avait déclaré que les prévisions de son Tchagan l'avait induit en erreur. Toutefois, ceux de nos informateurs qui ont participé à ce deuxième raid précise que ce combattant avait oublié les consignes de repli données par le chef du coup de main. Le fait qu'il ait été capturé seul sur un itinéraire qui n'était pas celui emprunté par les autres combattants milite en faveur de cette thèse. Il est à noter que la révélation des détails d'une attaque aux combattants, quelques heures avant l'opération en assurait certes le secret et la surprise, mais elle avait un inconvénient majeur. Elle limitait la marge d'orientation des combattants qui, par négligence se faisaient capturer ; l'« exploitation » du prisonnier par les forces de répression mettait l'unité de guérilla en danger. Les informations extorquées au prisonnier de l'A.L.N.K. au cours du deuxième raid contre la chefferie de Djuatio en 1959, permettent à sa milice d'appliquer le principe de la responsabilité collective contre le groupement Bamougong, qui est victime de l'incendie de son palais, parce que l'offensive y est préparée³.

¹ Témoignages concordants, Magnon Meïta, Batchaim, 17/8/1995, Pierre Meï, Mbouda, 27/9/1995 et Thomas Nze, Babadjou, 24/9/1995.

² Ibid.

³ Entretien avec Jean Pierre Namekong, Bamougong, 12/9/1995; Tatiodjio, « Les conflits armés ... », pp. 81-82.

En définitive, nous pouvons au regard de la précédente présentation, dire que le cadre insurrectionnel du nationalisme camerounais était assuré. Ce qui laissait déjà entrevoir des actions qui s'inscriraient dans la logique nationaliste. Mais il va d'abord falloir examiner avec précaution chaque acte avant de le classer dans les manifestations du nationalisme. Ce travail nous amène à nous pencher sur les attaques à main armée qui ont lieu dans la zone de Mbouda de 1957 à 1965. Il convient de commencer par l'attaque de la chefferie de Djuatio qui est une opération de guérilla du S.D.N.K.

CODESRIA - LIBRARY

CHAPITRE III

LE DEROULEMENT DE LA GUERILLA

La subdivision de Mbouda est le théâtre des opérations de guérilla du S.D.N.K. ; le groupement Batcham est l'objet de la première attaque. D'autres groupements subissent les assauts de cette organisation. L'Indépendance du 1er janvier 1960 est suivie de l'embrassement général de la zone. La guérilla s'intensifie malgré les dissensions internes de la Révolution. L'étude de ces événements sera notre principale préoccupation.

A - LA DEMOLITION DU PALAIS DE DJUATIO ET LE CHATIMENT DES COUPABLES PRESUMES

Les opérations de guérilla sont multiples, mais la principale semble être le coup de main qui est une action destinée à faire des prisonniers, à saisir des documents ou à démolir un objectif. La destruction du palais de Djuatio en 1957 s'inscrit dans cette logique.

a) La destruction du palais et les assassinats

Le 30 octobre 1957, une vingtaine de personnes armées de couteaux, de fusils de chasse et de gourdins font irruption au palais de Djuatio à Batcham, le pillent systématiquement et y mettent le feu. Sarah Zohiem, l'épouse du chef, est mutilée; Charles Mouafo, l'un de nos informateurs, est grièvement blessé. Dans la même nuit, Samuel Tchoffo est atrocement assassiné et ses cases incendiées¹. Au carrefour Balessing, Zachée Kamsu, ami intime de Djuatio, est abattu dans son domicile et ses deux fusils de chasse sont emportés. Djuatio échappe à l'attentat, en impute la responsabilité à son rival Lontsi et ses proches. La vengeance qu'il planifie dès ce moment sera sans pitié.

b) La punition des coupables présumés

L'instant de panique passé, Djuatio, meurtri par la mort de sa femme et de son ami Zachée Kamsu engage la contre-offensive avec l'aide de ses sicaires. Certains proches de Lontsi qui avaient échappé aux destructions de 1955 sont torturés et enterrés vivants dans le bois sacré de la chefferie. Djuatio abat de sa propre main Lucas Djiadjeu, le secrétaire du

¹ A.N.Y., Rapport n°238/4, Escadron de Gendarmerie de Dschang, 1 AC 91 (2).

Kumzse de Mbouda, sur l'axe routier Batcham - Dschang. Bien plus, il dépêche un commando à Bamougoum, qui enlève et assassine le prince Etienne Fopa. Le bilan de ce raid sanglant fait état de dix-sept assassinats par Djuatio et sa milice¹.

La culpabilité des partisans de Lontsi reste un sujet de controverse. Nombre de nos informateurs proches de Djuatio, continuent à croire à cette thèse. Toutefois, les proches de Lontsi pointent un doigt accusateur sur le prince Etienne Fopa. Pourtant l'interrogatoire du Capitaine Général de cette organisation du 8 octobre 1958 révèle que cette attaque est l'oeuvre d'une unité de la guérilla, placée sous le commandement de Pierre Simo. Par ailleurs, il précise que Sarah Zohiem est assassinée par l'un de ses combattants nommé Alphonse Noutchegue², qui blesse aussi Charles Mouafo qui tentait de l'appréhender au cours du repli³.

En outre, il précise que l'exécution de Kamsu est confiée le même jour à une autre unité commandée par Edouard Penlap, Kamguia et Joseph Mouafo⁴. D'autres arguments militent en faveur de cette thèse notamment les déclarations d'Edouard Penlap, arrêté à la fin de l'année 1957. Penlap précise que la liste des chefferies à attaquer est dictée par Martin Singap le 10 octobre 1957, après la création du S.D.N.K.⁵.

Cependant aucun combattant du S.D.N.K. ne donne les mobiles de cette attaque. Toutefois, nos informateurs proches de Djuatio, nous affirment que l'attaque est menée dans l'intention de tuer Djuatio afin de le remplacer par Lontsi. Les informateurs proches de ce dernier rejettent en bloc ces accusations et désignent Fopa comme l'auteur du coup, mais déclare qu'il voulait tuer Djuatio d'abord et ensuite se rendre à Dschang pour éliminer Lontsi, avant de s'emparer du pouvoir. Cette hypothèse est vraisemblable, car une délégation de plusieurs combattants en provenance de Bamougoum séjourne au <<maquis>> de Nka (Baham), sous le commandement de Penlap, avant la série d'attaques des chefferies du mois

¹ Les personnes suivantes furent enterrées vivantes ou assassinées par Djuatio et sa milice : - Djladjeu Tchinda - Lucas Djaiadjeu - Moise Twa - Tcheza Koffi - Mekem Nofa - Nde Tegou - Martin Ngoufo - Tadifo - Dia Fuzona - Michel Tatlo - Tedongeu Koubani - Johannes Fopa - Labou Poutiaman - tedongap - Tanefogou Tam - Tasselowa; A.P.O., 1AA7(2) curriculum des députés, 1960

² A.P.O., Interrogatoire Pierre Simo au Commissariat Spécial de Nkongsamba, 1AC 52, Ouest (Cameroun), Police. Activité 1957-1959.

³ Entretien avec Charles Mouafo, Batcham, 19/9/1995.

⁴ A.P.O., Interrogatoire Pierre Simo in 1 AC 52.

⁵ A.N.Y., Interrogatoire Edouard penlap au Commissariat Spécial de Dschang in 1AC 91 (2).

d'octobre 1957¹. Il n'est pas exclu que Fopa, s'étant exilé à Bamougoum, ait participé à l'attaque comme éclaireur. Ceci n'est qu'une vue de l'esprit.

De ce qui précède, force est d'attribuer cette attaque au S.D.N.K., dont l'une des missions consistait à châtier les chefs qui collaboraient avec l'Administration coloniale. Djuatio, député oppresseur des militants de l'U.P.C. et du Kumzse, était une cible de choix. L'attaque de la chefferie d'un député pouvait-elle laisser le Vice-Premier Ministre Ahmadou Ahidjo indifférent?

c) *La colère d'Ahmadou Ahidjo*

Après le coup du S.D.N.K. à Batcham, Ahmadou Ahidjo s'y rend en compagnie d'une forte délégation. Aux populations venues l'écouter, il déclare:

*Toutes les mesures seront prises pour que de tels crimes ne se répètent pas... Pour que tout soit fait contre ces bandits et contre ceux qui guident leurs bras... Que la population garde confiance, le Gouvernement et l'Administration sont là pour vous protéger. Elle a vu à l'occasion de ces attentats qu'il y avait des forces de l'ordre; ces forces resteront dans la région; leurs effectifs seront au besoin augmentés pour protéger la population et nous ferons tout pour découvrir les responsables. Lorsqu'ils seront découverts, ils auront le châtiment qu'ils méritent.*²

Comme le fait remarquer le Vice-Premier Ministre, les activités des troupes coloniales contre les combattants du S.D.N.K. sont multiples. Nous avons: des ratissages, des arrestations et des interrogatoires musclés qui se font en série³. Entre temps, le capitaine - général du S.D.N.K, Simo, se replie à Tombel (Cameroun britannique).

Les forces colonialistes réussissent à capturer Edouard Penlap et Emmanuel Fotso, deux membres influents de l'organisation secrète. Ces interrogatoires permettent à l'Armée de localiser le Q.G. et les bases du S.D.N.K. Ceux-ci subiront un pilonnage intensif de l'aviation qui utilise du napalm⁴. Voilà l'une des mesures que Ahmadou Ahidjo annonçait dans son discours. Mais cette mesure n'empêche pas les stratèges de l'U.P.C de réorganiser le mouvement.

¹ Interrogatoire Edouard penlap au Commissariat Spécial de Dschang In A.N.Y., 1AC 91 (2).

² A.N.Y, *La Presse du Cameroun*, n°2295, décembre 1957.

³ Edouard penlap meurt après son interrogatoire de sévices à l'hôpital de Dschang, A.N.Y 1 AC91(2).

⁴ Napalm : essence gélifiée par le palmiate de sodium ou d'aluminium, utilisée pour le chargement des projectiles incendiaires.

Les photographies des combattants calcinés au napalm sont entreposées dans un caisson aux Archives Provinciales de l'Ouest. Leur état de dégradation est telle qu'une action de sauvegarde doit être entreprise si nous voulons en conserver la mémoire.

d) La mission de réorganisation du S.D.N.K. de Jean Sépo.

Le 09 décembre 1957, Jean Sépo, venant de Douala arrive en Région Bamiléké. En tant que responsable de la constitution du <<Groupe d'Intensification du Mouvement>> (G.I.M.) dans la région, il visite les comités de base de l'U.P.C. et réaffirme l'autorité des dirigeants à tous les échelons. Il convoque une importante réunion qui se tient du 24 au 29 décembre. Une cinquantaine de personnes assistent aux débats. La subdivision est représentée par les dirigeants du comité de base de l'U.P.C. de Batcham. Au cours de la réunion, Sépo fait plusieurs propositions, notamment l'observation d'une pause dans l'exécution des opérations de guérillas. Cette tactique ne reçoit pas l'approbation unanime des assistants; les contestataires estiment que les populations doivent être tenues en haleine dans la crainte des représailles de la part du mouvement, pour que celui-ci continue d'avoir l'initiative des opérations. Sépo revient à la charge et précise que la pause est une nécessité. Il évoque les ratissages de l'Armée coloniale qui mettent en insécurité les combattants, ainsi que la fatigue qui d'après lui les exposait à l'anéantissement¹. Nos informateurs qui ont combattu dans les unités de Ndéléne confirment l'observation de cette pause et précisent que les assassinats sont abandonnés au cours de cette période au profit des incendies de cases qui constituent un avertissement jugé suffisant pour les <<traîtres>>. Zachée Zebong, l'un de nos informateurs, confirme la présence effective des combattants venant de la Sanaga-Maritime dans son unité. Il convient de signaler que l'observation de la pause avait aussi pour but la préparation d'une <<action d'envergure>>².

Cependant nous nous demandons si ce n'était pas aussi dans le but de préparer le sabotage généralisé que les actions particulières de guérillas seront lancées dans la circonscription de Mbouda, après cette mission de réorganisation.

¹ A.N.Y., Information d'un agent de renseignement du Commissariat Spécial de Dschang in 1AC 91 (2).

² L'<<action d'envergure>> était l'intensification des opérations de guérilla.

B - LES ACTIONS PARTICULIERES DANS LA SUBDIVISION

En guérilla classique, tout ce qui n'est pas destruction ou harcèlement constitue ce qu'on appelle actions particulières. Parmi les actions particulières, nous pouvons citer à titre d'exemples l'organisation du peuple, les liaisons, les renseignements, la propagande et l'information, le ravitaillement, l'achat des armes et des munitions, l'instruction politique, militaire et technique.

a) Le cantonnement de l'Etat Major de l'A.L.N.K. à Balatchi.

Le lancement d'une opération de guérilla d'envergure exige une installation temporaire des unités de guérilla dans les lieux habités. En d'autres termes, la création des bases d'appui est nécessaire, car la base d'appui est fondamentale; sans elle la réussite est impossible. Cependant le choix de ces bases dépend de la topographie locale; les guérilleros doivent choisir les zones d'accès difficiles, sans routes carrossables et cerclées de montagnes. Ils doivent également choisir un endroit où la population est susceptible de se rallier très vite à leur cause. En somme, la localisation idoine et une population sympathisante sont les clés du succès de la guérilla¹. Ces conditions sont-elles réunies à Balatchi au mois de décembre 1957, quand le stratège Jean Sépo engage sa mission de réorganisation de l'U.P.C. et du S.D.N.K. dans la Région Bamiléké?

Objectivement oui car les contradictions entre les groupements Bangang et Balatchi ont atteint leur paroxysme. Quel est le fondement de cette fracture? En 1953, la sous-chefferie Balatchi n'est pas représentée dans les candidatures que la chefferie Bangang présente aux élections municipales qui ont lieu cette année là. C'est l'occasion pour sa population de réitérer la revendication de son autonomie vis-à-vis de la chefferie Bangang. La partialité avec laquelle ce dossier est traité par l'Administration décide la population Balatchi à rompre les liens de vassalité avec Bangang; le refus de payer l'impôt et de se faire recenser à Bangang². L'Administration coloniale et le chef Bangang ne digèrent pas cet affront.

¹ Témoignages concordants, Pierre Melli, Mbouda, 27/9/1995, Zachéa Zebong, Bamendjo, 26/9/1995 Félix Djatsa, Batcham, 9/9/1995.

² Jeannette Socpa et Joseph Fokou, <<Essai historique sur le village Balatchi : des origines à 1970>> in << Nghle palatsue>>, n°9, pp. 37-38.

Le 30 décembre 1956, le chef de subdivision, Jean Sablayrolle, conduit le chef Balatchi, Fouo Yemelong II contre son gré au palais de Bangang. Nos informateurs précisent que le châtement de Fouo Yemelong II incite ses sujets à ignorer les devoirs de la vassalité, en intronisant Samuel Tanga comme chef Balatchi le 16 janvier 1957. Au bout d'un an, la rupture est consommée ; Tanga est accusé auprès de l'Administration d'« incitation à la révolte » par le chef Bangang. L'accusé est destitué et remplacé par Maurice Bagning, un proche du chef Bangang. Outre cela, les notables partisans de Tanga sont emprisonnés, pendant que lui-même est transféré de sa résidence surveillée à la prison tristement célèbre de Bangou. L'internement du chef déchu dans cette prison le 10 octobre 1958 provoque le courroux de ses sujets¹. Cet énervement coïncide avec la mission de Sépo en Région Bamiléké².

En effet, les propagandistes de la mission de réorganisation de l'U.P.C. et du S.D.N.K. sillonnent discrètement la zone et promettent aux mécontents une solution favorable à leur problème après la conquête de l'indépendance du Cameroun. Nos informateurs affirment que les mécontents de Balatchi se laissent séduire, adhèrent discrètement à la cause de l'U.P.C. Toutefois, Jeannette Socpa et Joseph Fokou³ affirment que c'est l'incendie et le pillage que le chef Bangang commande à Balatchi, au moment où les Pouolah (fils Balatchi) se mobilisent pour aller régler leur compte avec leurs ennemis que les éléments du S.D.N.K. s'y infiltrent et les orientent vers les camps d'entraînement de l'organisation à Wouzang (province du Nord-Ouest actuelle)⁴. Nous pouvons penser à un stratagème monté par les cadres du S.D.N.K. pour anticiper l'adhésion en masse des populations de Balatchi. Mais aucune information à notre connaissance ne fait état d'un plan semblable. Les stratèges du S.D.N.K. ne manquent pas d'ingéniosité, car ils installent leur Quartier-Général à Tomeni, un quartier situé au cœur de Balatchi. Ils donnent la dénomination de « maquis Kongo-Brazzaville » à cette base d'appui ; de cette base, les commissaires politiques implantent les comités du parti dans tous les quartiers du groupement. Chaque comité a pour mission la mobilisation des combattants et la collecte des souscriptions nationales⁵.

¹ Jeannette Socpa et Joseph Fokou, « Essai historique sur le village Balatchi : des origines à 1970 » in « Nghie palatsue », n°9, p. 38.

² A.N.Y., information d'un agent des Renseignements généraux in IAC 91 (2).

³ J. Socpa et J. Fokou, « Essai ... », p. 38.

⁴ Ibid.

⁵ Témoignages concordants, Thomas Zintia, Bamougong, 17/9/1995, et Pierre meli, Mbouda, 27/9/1995.

La sympathie de la population de cette localité n'est pas le seul atout qui dicte l'implantation des bases d'appui, la topographie de Balatchi est propice au cantonnement d'une base de guérilla, puisque la majeure partie de cette localité couvre les gorges et les crêtes difficilement accessibles des Monts Bamboutos. Ainsi, on retrouve dans cette zone en 1960 environ sept¹ importantes unités de l'A.L.N.K. placées sous le commandement d'André Nzoti².

En somme, le courroux incite la population Balatchi à adhérer à la Révolution, la topographie de cette sous-chefferie favorise l'implantation des bases d'appui pour les guérilleros. Ceux-ci ont besoin d'armes pour lancer des raids, ils se les procurent de plusieurs manières; ils les fabriquent quand ils n'attaquent pas la gendarmerie pour en récupérer de plus perfectionnées.

b) Le coup de main contre la gendarmerie de Mbouda

Au cours de la pause que recommandait Sépo, la répression du mouvement nationaliste oblige les dirigeants réfugiés à Conakry à confier la refonte de la structure du S.D.N.K. à Singap. Cette nouvelle organisation militaire, l'A.L.N.K. et son commandement ne sont pas reconnus par Paul Momo, secrétaire et chef de section du S.D.N.K. Momo et ses lieutenants, notamment Ndélééné, naturopathe, ancien évadé de prison et sinistré des événements de mai 1955, implantent leur poste de commandement à Bamété et renforcent l'unité de guérilla créée à Bakadjou (Bamendjo) par Ndélééné. L'insuffisance d'armes les incitent à attaquer la gendarmerie de Mbouda pour s'en procurer³. Jean Keutcha, collaborateur indigène de l'Administration coloniale, confirme ce point de vue⁴. C'est ainsi qu'en novembre 1959, le <<commando n°1>> attaque la gendarmerie de Mbouda, les tirs nourris du fusil mitrailleur du garde perché sur le mirador abattent et blessent quelques combattants, les autres décrochent vers leurs bases de repli. Keutcha explique l'échec des guérilleros par les arguments peu convaincants⁵.

¹ Pierre Mell et Jean pierre Namekong précisent qu'au Nord-Ouest de Balatchi, étaient implantés les maquis suivants : Bafoussam, Yaoundé, Bangou, Fouban, Mbouda, Déchang et Kongo Brazzaville. Ces noms symbolisaient les villes libérées du colonialisme.

² Entretien avec Pierre Mell, Mbouda, 27/9/1995.

³ témoignages concordants Zachée Zebong et Jean Tatesa, Bamendjo, 28/9/1995.

⁴ Keutcha, *Un pays ...*, p. 59.

⁵ Keutcha, *Un pays ...*, p. 59.

A notre avis, l'échec serait dû à la non observation ou à une application partielle des principes d'exécution du coup de main, à savoir dans un premier temps la reconnaissance de l'objectif, la vérification des renseignements, les choix des moyens, et dans un deuxième temps l'exécution ordonnée des cinq parties du coup de main, notamment la sentinelle, la couverture, l'investigation, la démolition et le repli. La preuve est que la sentinelle perchée au mirador n'avait pas été neutralisée. Nos informateurs de Bamendjo qui ont participé à cette attaque confirment cette imprudence. Ils s'étaient trop fiés aux renseignements livrés par un garde régional corrompu en service dans ce poste de gendarmerie¹. Nous pouvons cependant préciser que les combattants préfèrent replier pour éviter un accrochage qui aurait tourné en leur défaveur. Cette conclusion ne nous empêche pas d'attribuer en définitive la responsabilité de l'échec de l'attaque à l'aventurisme de Momo qui, à cause de sa dissidence se détournait du guide de guérilla de l'A.L.N.K.². Il se pourrait que ce guide ait permis à cette organisation de lancer la deuxième attaque contre la chefferie de Djuatio.

c) La deuxième attaque de la chefferie de Djuatio

En décembre 1959, un important détachement de l'A.L.N.K. fait irruption au quartier King Place de Batcham où il sème la désolation et la mort. On relève quatre corps de miliciens affreusement mutilés (David Wagoun, Dia Talong Fopa, Temzem Tchou, Kengmané), des barres de fer destinées à la reconstruction du palais sont emportées, une niveleuse de marque Caterpillar est incendiée³; un combattant de l'A.L.N.K. égaré est capturé⁴. Mais pourquoi et comment cette deuxième attaque du palais de Djuatio est-elle lancée ?

Les témoins produisent des versions contradictoires au sujet de l'origine de ce coup de main. Pour certains, il s'agit d'un second coup monté par les partisans de Lontsi, son rival. Pour d'autres, l'attaque est l'oeuvre d'une unité du S.D.N.K. composée des ressortissants Bamougoum (subdivision de Bafoussam), conduite par Momo, commandant d'arme de cette organisation militaire⁵. En réalité, le soutien que Djuatio apporte à l'Armée de la communauté et à l'Administration cause de sérieux ennuis aux nationalistes de la subdivision.

¹ Keutchi, *Un pays* p. 59.

² Ibid.

³ Tatioujo, <<Les conflits...>>, p. 82.

⁴ Témoignages concordants, Charles Mouafo, Batcham, 3/10/1995, et Yemdji Mantro, Batcham, 8/9/1995.

⁵ Tatioujo, <<Les conflits ... >>, p. 82.

Son groupement et surtout les quartiers voisins de son palais constituent un important îlot de résistance à l'engagement contre l'Administration coloniale. C'est pourquoi l'A.L.N.K. prépare et lance une attaque contre son groupement¹. Pour bon nombre de nos informateurs, le bilan et la précision de l'attaque sont facilités par la possession d'informations précieuses sur les objectifs à attaquer.

En effet, l'agent de renseignement de l'A.L.N.K. bénéficiait de la complicité d'un membre de la milice qui s'était éclipsé peu avant le déclenchement de l'assaut sous prétexte d'aller se mettre à l'aise². Comme il fallait s'y attendre, Djuatio et ses proches entreprennent des représailles contre le groupement Bamougong qu'ils pillent et incendient.

Ce groupement payait ainsi le prix de sa complicité avec le mouvement nationaliste³. Les destructions de la milice de Djuatio ne sont pas les seules que les groupements qui soutenaient la Révolution subissent. Le sabotage généralisé que les nationalistes mènent en réaction à l'«Indépendance nominale» du 1er janvier 1960 expose ces derniers à une répression atroce.

d) L'«indépendance nominale» et le sabotage généralisé

L'attitude de l'U.P.C. vis-à-vis de l'Indépendance du Cameroun prévu le 1er janvier n'était pas favorable à l'arrêt des opérations de guérilla⁴. En effet, dès 1959, le parti avait pris une position claire et nette. Voici l'extrait d'un communiqué qu'il adresse à ses militants le 29 décembre 1959 :

Notre position est claire et nette : l'Indépendance actuelle ne répond nullement aux objectifs poursuivis par l'U.P.C. dès sa naissance. A partir du 1er janvier 1960, le Kamerun jouira d'une indépendance nominale. Loin d'être un instrument indispensable au plein épanouissement du peuple, elle sera au contraire le carcan au moyen duquel les agents du colonialisme et de l'impérialisme continueront à le tenir prisonnier dans son propre pays... Avant garde consciente du nationalisme kamerunais, l'U.P.C. faillirait à sa mission si elle devait renoncer à la lutte en ce moment, sous prétexte que, comme le disent d'aucuns, les colonialistes français étant partis, le reste ira de soi. Tout d'abord, les colonialistes français ne partiront par la porte qu'après avoir pris toutes les dispositions pour rentrer par la fenêtre. Par conséquent, la Révolution continue sur des thèmes précis :

¹ Témoignages concordants, grégoire Momo, Foréké-Dschang, 22/9/1995, Pierre Meli, Mbouda, 27/9/1995 et Tanefongang, Babadjou, 23/9/1995.

² Nos informateurs qui ont préféré garder l'anonymat déclarent qu'un certain Ymtsa Moussa, agent de renseignement de l'A.L.N.K. voulait régler ses comptes à David Wagoum et Ndiétanfopa. Cet agent leur reprochait le détournement de l'argent destiné à corrompre Djuatio qui le pourchassait pour le coup de 1957.

³ Entretien privé Jean Pierre Namekong, Bamougong, 12/9/1995.

⁴ A.P.O. la création d'un école de sabotage 1AC 180 (2).

- 1 *Indépendance réelle*
- 2 *Restauration et respect des libertés démocratiques*
- 3 *Terre à ceux qui la cultivent*
- 4 *Bien-être des travailleurs*¹.

De ce qui précède, le Comité Directeur de l'U.P.C. appelle tous les militants à redoubler d'ardeur, à se mobiliser pour poursuivre inlassablement la lutte. Il exhorte les combattants de l'A.L.N.K. à porter des coups toujours plus durs aux <<mercenaires du colonialisme>> et aux <<valets des impérialistes français>> au Cameroun. Bien plus, il invite aussi les patriotes sincères à resserrer les rangs contre l'ennemi et à multiplier les formes de résistances².

Ainsi, dans la nuit du 03 janvier 1960, les nationalistes attaquent le quartier Bagouang (Batcham), le pont sur l'axe routier Dschang - Mbouda est détruit, treize cases sont incendiées, cinq <<traîtres>> sont grièvement blessés. L'insécurité règne partout. Le 17 janvier vers 23 heures, l'Armée communautaire stationnée à Mbouda initie une opération de dégagement de la route Batcham - Mbouda obstruée, une centaine de combattants de l'A.L.N.K. l'attaque par surprise. La colonne fait appel aux renforts ; les troupes stationnées à Dschang et l'aviation interviennent, les combattants de l'A.L.N.K. décrochent vers Bamougong, leur lieu de repli privilégié³. la situation devient progressivement incontrôlable par l'Armée Communautaire. Les embuscades se multiplient contre l'Armée et les valets du colonialisme⁴. Marcus Tchoffo et Jacob Ngoumawa, chefs d'unité de l'A.L.N.K, persuadent les populations de détruire les ponts, d'obstruer les routes avec les abattis. Ils font croire aux combattants que ces actes empêcheraient l'Armée de se déplacer aisément, ce qui faciliterait la capture et l'assassinat des fantassins⁵.

Ainsi, le 18 janvier 1960, l'Armée est obligé de dégager l'axe routier Batcham - Bamété - Babadjou, obstruée sur une distance de trois kilomètres par les abattis. Elle tombe dans une embuscade tendue par les nationalistes. Grâce à l'intervention de l'aviation en alerte, l'Armée est sauvée du désastre. Cependant, les combattants ne lâchent pas. Le 02 février

¹ *La Voix du Cameroun*, mai 1964, n°15, p. 3 in A.N.Y. 1AA 454 (2). publication de la Voix du Cameroun, 1964.

² *Ibid.*

³ A.N.Y, Bilan des activités terroristes in V11/14. Terrorisme 1959-1960.

⁴ Témoignages concordants, Thomas Zinfia, Bamougong, 7/9/1995, et Jean Pierre Namékong, Bamougong, 12/9/1995.

⁵ A.N.Y., V11/14. Terrorisme, Entretien avec Jean Pierre Namékong, Bamougong, 12/9/1995..

1960, la mission catholique de Bamété est pillée et incendiée. L'Armée intervient, tuant dix personnes¹.

C'est l'occasion pour Momo d'y créer un repère fortifié, abritant 400 combattants armés. La situation ne cesse de basculer en faveur de la Révolution. En effet, le groupement de Batcham dont certains quartiers voisins du groupement de Bamendjo sont tombés sous le contrôle de l'unité de guérilla de Ndéléne, se décourage; son chef, Djuatio se réfugie à Mbouda, puis à Dschang. Sa milice d'auto-défense, déclare-t-il a perdu son <<dynamisme>>².

Nous pouvons affirmer qu'avec la fuite de Djuatio de sa chefferie, la subdivision de Mbouda passe sous le contrôle de la Révolution. Un seul groupement sur quinze reste dans la <<légalité>>, soit environ 15 000 habitants pour une population globale de 90 000 habitants. Partout ailleurs, commentait le sous-préfet Millo <<l'emprise terroriste est totale et entière>>. Cette situation avait selon lui le mérite de fournir au Commandement militaire l'occasion de <<pouvoir agir en force sans erreur possible>>³.

Nos informateurs confirment ce contrôle de la subdivision par la guérilla. Dans tous les groupements, l'U.P.C. installe des comités placés sous l'autorité de ses anciens chefs et des notables et accélère la perception des souscriptions nationales en faveur de la Révolution. L'Administration humiliée ne peut accepter ce nouvel état de choses. Le sous-préfet demande une mission de reconquête⁴. Djuatio qui s'était réfugié hors de sa chefferie reçoit trois cent cartouches de chasse. Ahmadou Ahidjo qui visite la région au début du mois de février 1960 menace :

Tous les moyens seront mis à la disposition des responsables pour forcer les bandes rebelles dans leurs repères, pour les anéantir si elles résistent⁵ déclare-t-il.

En outre, il fustige la duplicité de la population, dénonce le double jeu qui consiste à faire semblant de soutenir son gouvernement tout en gardant le contact avec le mouvement. Il fait aussi savoir à la population qu'elle perdra, car son gouvernement n'entend pas négocier

¹ A.N.Y., VI1/14, Terrorisme, 1959-1960.

² A.P.O., Rapport du Comité de Coordination et d'Organisation (C.C.O.) du 25 janvier 1960 in 1AA 7 (2), Terrorisme. Eradication 1960.

³ A.P.O., 1AA7, Rapport du C.C.O du 25 Janvier 1960.

⁴ A.P.O., 1AA7(2), Rapport du C.C.O du 25 Janvier 1960.

⁵ A.N.Y., La Presse du Cameroun, février 1960.

avec les nationalistes en pays Bamiléké¹. La détermination d'Ahmadou Ahidjo n'est pas sans motivation personnelle.

En effet, il veut respecter dans un premier temps les échéances électorales du mois de mars et d'avril 1960 ; ce sont ces échéances qui le confirmeront à la présidence du Cameroun, dans un deuxième temps, nos informateurs déclarent qu'il redoutait l'activité de la Révolution au cours du mois de juin et de juillet, période particulièrement pluvieuse dans les Hauts Plateaux de l'Ouest Cameroun. Cette pluviosité supposait d'énormes difficultés d'accès aux bases d'appui des unités de l'A.L.N.K. par les forces de répression. Ainsi, les unités de guérillas cantonnées dans la vallée de la Metchuè, les forêts de Bakadjou (Bamendjo) et les versants abruptes des Monts Bamboutos étaient des objectifs prioritaires ; parce qu'il fallait éviter qu'ils aient l'occasion d'avoir l'initiative sur le terrain².

Ainsi, en fin février 1960, la mission Saint François Xavier de Bamété qui abritait le poste de commandement de Momo est détruite par les tirs de roquettes de l'aviation française, et le poste saccagé³ ; les 24, 25 et 26 mars 1960, la vallée de la Metchuè subit d'intenses bombardements dont la presse officielle se fait largement l'écho. Elle annonce la destruction de plusieurs postes de guet, la mort de soixante <<maquisards>>, la capture de trente autres et le saccage d'un important stock de vivres dans les maisons des <<rebelles>>⁴.

Nous ne pouvons pas nous fier à ce communiqué triomphaliste, parce que nos informateurs affirment que l'aviation bombardait et incendiait les maisons sans discrimination. Elle ne faisait aucune différence entre les combattants et les civils, sous prétexte que ces derniers refusaient de rejoindre les camps de regroupement pour isoler les bases d'appui de guérilla⁵. Nous constatons de ce fait qu'effectivement tous les moyens dont parlait Ahidjo étaient utilisés. C'est de toute évidence dans le même dessein que

¹ A.N.Y, La Presse du Cameroun, mars 1960.

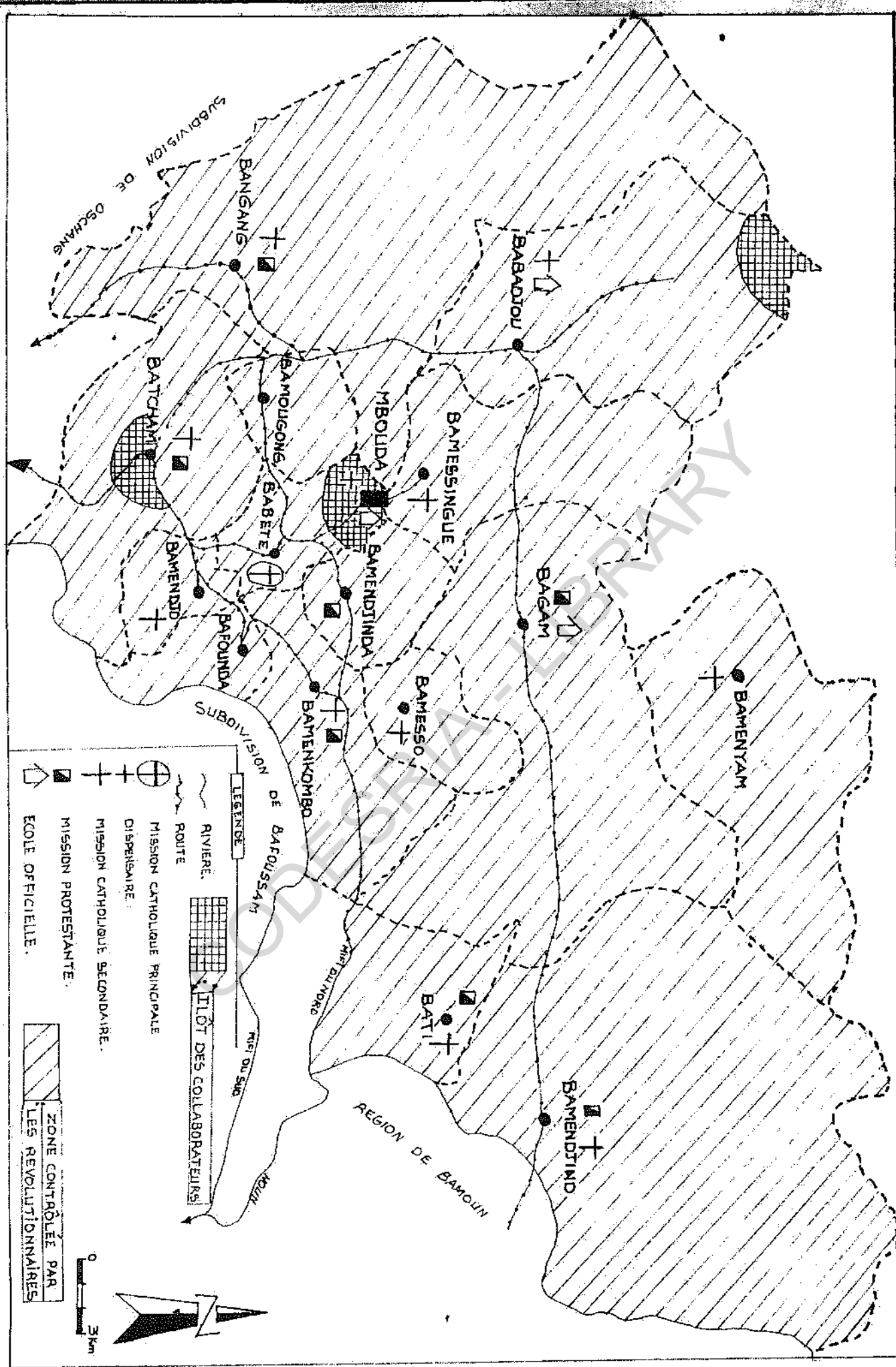
² Entretien Grégoire Momo, Foréké-Dschang, 22/9/1995 et Thomas Nze, Babadjou, 24/9/1995.

³ A.N.Y, La Presse du Cameroun, février 1960.

⁴ A.N.Y, La Presse du Cameroun, mars 1960.

⁵ Témoignages Grégoire Momo, Foréké-Dschang, 22/9/1995, Tanefongang, Babadjou, 23/9/1995 et Zachée

SITUATION DE LA GUERRILLA EN 1960



SOURCE : REAUSÉ PAR TATIBITSA ZACOR A MAYAIA DE LA CARTE DU DOSSIER ANV SAC 5388 CARTE II

L'Administration décide d'attiser la rivalité qui oppose deux chefs guérilleros: Momo et Singap. Elle découvre cette opposition dans les tracts signés Momo¹.

Qu'est-ce qui opposait donc ces deux leaders de l'insurrection? Cette dissidence n'allait-elle pas influencer l'évolution de la Révolution dans la subdivision ?

C - L'OPPOSITION ENTRE SINGAP ET MOMO ET SES CONSEQUENCES

Les dissensions internes ont toujours affaibli les mouvements de libération. Elles influencent toujours négativement le cours de la guerre, mais les réconciliations peuvent temporiser cette influence négative. L'opposition entre Momo et Singap illustre ce phénomène au cours de la Révolution Nationale Kamerunaise.

a) Les origines de la dissidence

Après la vague d'offensives de la guérilla en pays Bamiléké en 1957, les leaders du S.D.N.K. sont traqués, ils fuient les ratissages et les contrôles. Pierre Simo se réfugie dans la région de Tombel, où il reconstitue le mouvement désorganisé. Il continue les opérations avec une section d'environ 100 hommes. Sous son autorité, Momo et Singap qui sont basés à Bapa (subdivision de Bafoussam), coordonnent les opérations en pays Bamiléké. Mais les ennemis du mouvement sont toujours à l'affût. Conséquence, des taupes² infiltrées dans le mouvement par la sûreté permettent la capture en 1958 des principaux cadres de l'insurrection, notamment Simo le Capitaine-Général, Lucien Ngoupayou, Pierre Tchoulafi, Joseph Kakap et Christophe Sowe Talatsing³. La direction du S.D.N.K. est décapitée. La gestion d'une pareille situation n'était pas prévue dans l'organisation du mouvement. C'est dans ce contexte que le superviseur du mouvement, Singap, prend la direction de l'organisation, au grand dam de Momo et Samuel Tagne, responsable de l'organisation politique de la Fédération de l'Ouest qui méconnaissent l'autorité du nouveau commandant. Pour mieux manifester son désaccord, Momo recrute ses propres lieutenants dans la localité de Mbouda. Il s'offre les services de Thomas Ndewang, Thomas Nze, Jérémie Ndélééné et Samuel Tagne, ouvre un front autonome et mène des opérations de guérilla sans rendre compte. Après quelques mois d'activités, son

¹ Entretien avec Grégoire Momo, Foréké-Dschang, 22/9/1995.

² - Voir en annexe assassinat d'un informateur de police.

³ A.P.O., 1AC52, Interrogatoire Pierre Simo.

organisation contrôle des quartiers du groupement de Bamessingué-Babadjou ; avec l'aide de Ndewang et Nze. Il contrôle complètement le groupement de Bamendjo - Bamesso - Bamendjida - Bafounda et des quartiers de Batcham voisins de Bamendjo et Bamété où il se replie souvent.¹ En dépit de ce contrôle, le B.C.D. de l'U.P.C. en exil crée l'A.L.N.K. et charge Singap, nommé Chef d'Etat Major, de l'organiser et de l'implanter. Une fois de plus, Momo et ses lieutenants ignorent complètement cette directive. Il maintient sa propre organisation. Qu'est-ce qui pousse Momo à faire cavalier seul?

Notre informateur Nzé affirme que les divergences naissent en 1959, à propos de la lutte modérée que rejettent le trio Ouandié, Kingué et Mourié. De l'extérieur, ils prônent la lutte à outrance jusqu'à la proclamation de l'«Indépendance réelle et totale du Kamerun». Momo, soutenu par Mozard Toum allié de Ndeh Tumazah, préconise sur le terrain la négociation et la lutte modérée. Ils espèrent à travers la modération et le rapprochement faire passer le programme de l'U.P.C à l'Assemblée² Nationale. Ces espoirs sont vains, car la dissidence débouche sur les affrontements fratricides et des ralliements plus ou moins favorables à la Révolution.

b) Les manifestations violentes de la dissidence.

Au second semestre de l'année 1959, les attaques de l'A.L.N.K. et l'insécurité que cette organisation créée, oblige le plus grand fermier de la subdivision, Darmagnac, à abandonner sa plantation et son troupeau. Des rumeurs folles que nos informateurs jugent non fondées faisaient état du projet de confiscation des biens de ce fermier par l'A.L.N.K. après la «victoire finale». Ces rumeurs parviennent à la section militaire de Kombou commandée par Ndewang, allié de Momo qui profite de cette situation pour demander un duel à l'A.L.N.K.

Le duel a lieu à Babadjou près des Plantations sus-nommées. Les morts se comptent par centaines ainsi que les blessés, la menace d'un suicide collectif amène les frères ennemis à cesser les affrontements³. Nous pourrions affirmer que la Révolution venait au cours de ces

¹ Témoignages concordants Marius Kémbou, Nze Thomas, Babadjou, 29/09/1995, Zachée Zebong et Jean Tatsa, Bamendjo, 26/09/1995.

² A.P.O., Collection des lettres et tracts de Paul Momo in IAC 342, Momo (Paul). Terrorisme. 1960.

³ Témoignages de Pierre Méli, Mbouda, 27/9/1995, Marius Kémbou, Thomas Nzé et Marguerite Mato, 24/09/1995.

combats de dilapider les énergies et les moyens logistiques qui pouvaient être utilisés dans la guérilla. Mais ce n'était que partie remise, car les expéditions punitives de l'A.L.N.K. continuent contre la Section de Kombou et la centrale de Bamendjo¹. Toutefois Momo tient bon.

Le 25 janvier 1960, il organise et donne un règlement intérieur à ses unités de guérilla. Bien plus, il maintient l'appellation Fédération de l'Ouest Kamerun, au cours d'une réunion qui regroupe 500 délégués. Il recommande l'application <<du statut-programme de 1956>> de l'U.P.C., décide de continuer la lutte, condamne la discrimination <<raciale>>, mais ordonne <<l'application de la loi du talion>>, il était incité par ses combattants de Babouantou, Bana et Badounga qui lui demandaient de <<capturer>> Singap et ses combattants².

Dans le but d'isoler Singap qui s'était solidement implanté dans le groupement Bangang, Momo tient à Jean Norbert Momo, chef de ce groupement des propos qui frisent la calomnie à l'égard de Singap:

Je lui ai [sic] invité maintes fois pour lui conseiller de ne plus continuer son acte qui est vraiment contre le mouvement national kamerunais, malgré mes appels, notre gamin n'a pas voulu me suivre et par ailleurs se permet de tuer les camarades, les bébés, les vieillards, les femmes enceintes pour ne l'avoir pas suivi ni lui donner de l'argent... d'autre part, il a signé un traité avec Ahidjo pour dissoudre le maquis et gouverner le Kamerun pendant sept ans. Cher chef ceci n'est plus la Révolution pure. Nous voyons que ce groupe est déjà introduit dans votre groupement; donc c'est à nous de délivrer votre population de cette façon traîtresse et de la virer dans la Section de Bamendjo, chez Jérémie³ [sic].

Ces accusations erronées trahissent la peur de Momo face à l'occupation du terrain par l'A.L.N.K. Il voulait tout simplement à travers la calomnie dérouter le groupement Bangang, en incitant son chef à détester l'A.L.N.K. . A propos des tueries, nos informateurs affirment que les unités de Momo méprisaient le règlement intérieur de l'A.L.N.K. et assassinaient sans discrimination au point que la population les désignait par terme <<tuer-tuer>>. Les injonctions de Momo au chef du groupement de Bangang n'ont apparemment aucune réaction favorable⁴. Le dissident hausse le ton de ses accusations et promet le déluge aux groupements qui soutiennent Singap. Il déclare:

Les ennemis de la paix veulent exterminer notre population... Nous leur avons prié, alors ils ont répondu par "nous ne voulons pas l'indépendance", mais toujours la guerre. Qui est de

¹ Témoignages de Pierre Méll, Mbouda, 27/9/1995, Nzé Thomas, 24/9/1995.

² A.P.O., 1AC342. Collection de Paul Momo.

³ A.P.O., 1AC342. Collection des lettres de Paul Momo.

⁴ Témoignages concordants, Thomas Nzé, Marua Kombou, 24/9/1995, Zachés Zebong, 26/9/1995.

ce groupe n'a qu'à renoncer immédiatement, car puisqu'ils veulent que la guerre, le Régiment n°1 de la Région Bamiléké qui groupe les maquisards dignes de ce nom s'est décidé à montrer à ce groupe de pillards ce que la guerre; chacun le verra de ses yeux cependant nous sommes sans pitié... Ces groupes peuvent nous attendre¹. [sic]

Moumié et Kingué signifient la médiatisation des rivalités par la presse et les journaux anglais à Momo et Singap, tirent les conséquences et invitent avec un ton de conciliation les deux à s'entendre pour conduire la lutte armée. Les leaders du Parti essayent en pesant soigneusement les mots d'expliquer aux belligérants les raisons de la réconciliation:

Pour l'honneur de la Nation, pour l'amour de celles et ceux qui sont tombés et continuent de tomber, pour que le peuple camerounais puisse avoir la latitude d'exercer sa souveraineté, nous vous demandons, camarades, en ce début d'année d'enterrer les querelles... Camarades faites un geste, un petit geste aujourd'hui, mais qui aura demain une résonance historique: tendez-vous la main et fermez le point contre l'ennemi, la victoire comme le disait Henri Martin n'en sera que plus belle².

Le ton de cette lettre suscite un engouement pour la réconciliation parmi les chefs <<maquisards>> de la Subdivision de Mbouda notamment Ndélééné, Nze et Singap pour ne citer que ceux-ci.

c) L'impact de la réconciliation sur l'évolution de la guerre

Au cours du mois de mars 1960 les réunions de réconciliation se succèdent. Le 25 mars de la même année, encouragé et soutenu par Ndélééné, Singap préside un congrès à Babadjou, les participants délibèrent sur des questions stratégiques de la Révolution kamerounaise dans la subdivision: le premier sujet de débat concernait l'enrôlement des femmes. Ce sujet introduit par la branche Singap était une pomme de discorde entre les différents groupes guérilleros. Celle-ci soutenait que tout comme les hommes, les femmes devaient aussi gouverner après la <<victoire finale³>>. Le deuxième sujet de débat jetait la lumière sur les manoeuvres de déstabilisation de l'A.L.N.K ourdies par les officiers français. Dans ce registre, le Capitaine David Karre révélait les sollicitations dont il était l'objet de la part des services secrets français, fustigeait ceux qui avaient ébruité à l'extérieur les dissensions internes de la Révolution. Il exhortait enfin les congressistes à oublier le passé et à mettre fin à la <<lutte familiale>> [sic]. Troisième point, le Capitaine Guinarou exige que toutes les forces soient canalisées contre les Français. Thomas Nze, notre informateur, soutient cette idée, mais rejette la responsabilité des affrontements sur les Capitaines qui

¹ A.P.O., Collection des lettres de Momo in 1AC 342.

² A.P.O., Lettre du Bureau du Comité Directeur de l'U.P.C. à Momo Paul et Singap in 1AC 342.

³ Les chefs de la centrale de Bamendjo et la section de Kombou reprochaient l'enrôlement des femmes à la branche Singap.

n'avaient pas empêché les luttes fratricides. Quatrième point, les débats deviennent houleux sur la participation aux élections législatives et présidentielles auxquelles Karre, l'un des Capitaines souhaitait la participation de la subdivision, il attendait avec confiance la victoire de son parti et surtout des nationalistes. Deux faits lui suscitaient cet espoir: Daniel Lontsi avait prêté serment de fidélité à la Révolution, deux <<maquisards>> étaient dans la course¹.

Cependant Singap désapprouve fermement cette participation aux élections exigeant la présence de Moumié et Kingué au pays comme préalable à la participation du parti aux élections. Bien plus, il déclare qu'il ne pouvait parler aux Français qu'avec les armes. C'est pourquoi, il rappelle aux congressistes l'application stricte du <<Statut programme 56, en 6 points>>, qui recommandait l'assassinat de tous ceux qui entravaient la <<bonne marche du Kamerun>>, et exige le versement des souscriptions nationales, pour financer la Révolution. Singap promet de guerroyer à nouveau contre tous ceux qui ne respecteraient pas le statut-programme du parti². L'absence de consensus sur cette participation aux élections met fin aux délibérations. Mais un autre congrès est convoqué à Bamendjo à la mi-avril 1960.

A ce congrès, plus de 400 combattants de la subdivision reconnaissent l'A.L.N.K. comme le <<seul mouvement de libération nationale du Kamerun>>³. Il convient toutefois de signaler que Momo était absent de cette réunion de réconciliation, à laquelle assistaient pourtant ses lieutenants Nze et Ndewang.

En réaction à ce lâchage, Momo engage un chantage contre la Centrale de Bamendjo: multiplie des accusations contre son ex-compagnon Tagne qu'il qualifie de traître et de corrompu, il lui attribue même l'échec d'une opération de destruction du pont sur la Mifi. Enfin, il diffuse par tract sa détermination à ne pas suivre l'A.L.N.K.⁴.

Qu'est - ce qui agite donc Paul Momo en 1960? Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. On peut y voir premièrement la main de l'Administration décidée d'affaiblir la lutte armée par tous les moyens. Deuxièmement on ne doit pas perdre de vue que l'alignement de

¹ A.N.Y., Rapport d'une réunion de réconciliation des deux tendances de la réconciliation de Mbouda récupéré lors de l'«Opération Alpha5» in V11/14 et entretien avec Thomas Nzé, Babadjou, 24/09/1995, voir en annexe le procès verbal de la réunion de réconciliation.

² A.N.Y., V11/14, procès verbal de la réunion de réconciliation.

³ Entretien avec Nzé Thomas et Marius Kembou, Babadjou, 24/09/1995.

⁴ A.P.O., Collection des lettres de Paul Momo in 1AC 342.

ses principaux lieutenants de la subdivision de Mbouda sur les positions de l'A.L.N.K menaçait sa volonté de puissance¹. Toujours est-il que l'isolement de Momo précipite son ralliement à l'Administration.

En effet, en mars 1960 celle-ci engage des contacts secrets avec Momo, dans le but de faire la trêve. Ainsi, notre informateur Grégoire Momo alors Commissaire Inspecteur de la garde civique, admet qu'en compagnie de l'administrateur Ter Sakirskoff et Mathias Djoumessi, le Ministre résident à Dschang, ils rencontrèrent discrètement Paul Momo sur la place du marché de Bamedjinda pour négocier la trêve et le ralliement de Momo. L'Administration lui aurait promis en compensation d'incorporer ses combattants dans la jeune armée camerounaise avec leur grade de maquis et leurs armes².

Mais la rencontre se serait terminée en queue de poisson à cause de la réaction inattendue d'un combattant qui avait pris à parti Le Ministre Djoumessi, rendu responsable des bombardements aveugles de l'aviation. La panique que provoque ce geste met fin à la rencontre. Mais L'Administration annonce à grand renfort de publicité la signature de la trêve et le ralliement de Momo³. Les conséquences seront lourdes comme nous le verrons plus loin.

Seulement, Momo parle un double langage à ses combattants et aux dirigeants du parti. Dans un courrier qu'il adresse à la direction de l'U.P.C, il justifie son attitude conciliatrice par la nécessité de tromper la vigilance des services de sécurité pour réussir le putsch qu'il projette et qui doit permettre au parti de prendre le pouvoir. A l'en croire, un commando était à pied d'oeuvre pour réaliser cet objectif dans un délai d'un mois. Peu après Momo abandonne son idée, arguant que ses études laisse entrevoir l'échec de toute tentative de putsch.⁴

Conséquence, le dissident demande à son capitaine chef-adjoint de garder le calme dans l'attente d'une nouvelle stratégie pour réaliser le programme de l'U.P.C. dont il avait juré que seul la mort l'en empêcherait. C'est dans ce sens qu'il reprend contact en octobre 1960

¹ A.P.O., Collection des lettres de Paul Momo in 1AC 342.

² Entretien privé avec Grégoire Momo, Foréké-Dschang, 29/09/1995.

³ A.P.O., Collection des lettres et tracts de Paul Momo in 1AC 342. Grégoire Momo précise que radio Cameroun annonce la signature de cette trêve le même soir.

⁴ A.P.O., Collection des lettres de Momo in 1AC 342.

avec des anciens chefs d'unité de guérilla de la subdivision de Mbouda ; notamment ceux du groupement Babadjou - Bangang - Bamété - Bafounda et Bamessingué, dans l'intention de réorganiser des maquis en vue d'une épreuve de force après le départ des troupes françaises. Il contacte également d'anciens détenus politiques¹. Il venait ainsi de signer son arrêt de mort comme nous le verrons dans la suite du travail.

Les premiers raids du S.D.N.K sont couronnés de succès. La riposte énergique des autorités permet de venir à bout du stratège du S.D.N.K. Pierre Simo. La vacance de son poste crée une périlleuse rivalité entre Singap et Momo. L'Administration attise la dissidence de Momo pour appuyer la contre guérilla.

CODESRIA - LIBRARY

¹ A.P.O., Présentation situation générale. Gendarmerie de Mbouda du 08 au 21 octobre 1960 in 1AC 35. Bamiléké (Région) Gendarmerie. Activités. 1959.

CHAPITRE IV

LA PREMIERE PHASE DE LA LUTTE ANTI-GUERILLA

La lutte anti-guérilla est menée par l'Armée française en collaboration avec les britanniques. Cette armée a recours à la contre guérilla classique. Mais, après sa défaite au premier trimestre de l'année 1960, le capitaine Durot et le ministre résident à Dschang, Djounessi, suggèrent de nouvelles méthodes de répression. C'est ainsi que la <<tactique de la terre brûlée>> est utilisée à Balatchi et à Bamendjo. Par ailleurs, cette armée transpose les méthodes répressives d'Algérie au Cameroun : les populations sont regroupées, les commandos de la garde civique sont créés. L'usage des techniques de la guerre psychologique et de lutte anti-subversion se généralisent. Nous tentons dans ce chapitre de passer en revue les éléments de cette opération de reconquête de la subdivision de Mbouda.

A - LA LUTTE ANTI- GUERILLA AVANT L'INDEPENDANCE

Avant l'Indépendance, l'Armée de la Communauté française fait une mission de reconnaissance pendant que les autorités coloniales françaises et britanniques s'entendent pour réprimer le mouvement nationaliste. Les pleins pouvoirs sont <<octroyés>> au Premier Ministre Ahmadou Ahidjo dans le même but. En quoi consistait la mission de recherche de renseignement sur le parti nationaliste ?

a) L'envoi d'un corps expéditionnaire

Dès le mois de juin 1955, Roland Pré, Haut Commissaire de la République française qui suppute la réaction de l'U.P.C après son interdiction qu'il mijote dans l'ombre pose les bases de la répression dans la Région Bamiléké. C'est dans ce dessein qu'il adresse la correspondance suivante au chef de région, M. Borne:

Au cours du récent passage du Général DIO, Génér Super d'A.E.F.-Cameroun, il a été décidé que la compagnie de Bouar restera en manoeuvre dans le pays Bamiléké jusqu'au 15 juillet. Pendant son séjour, les officiers de cette compagnie s'efforceront d'établir des fiches de renseignements sur les divers points sensibles que vous devrez leur indiquer. Nous entendons par ce terme de points sensibles les divers lieux : villages, quartiers d'une agglomération, routes, ponts, carrefours où les forces de maintien de l'ordre pourraient être amenées à intervenir. La fiche devra comporter tous les renseignements permettant à ces forces de bâtir une opération d'intervention avant de se trouver sur les lieux. Elle devra en particulier indiquer les cases ou les quartiers amis ou suspects, les zones facilement accessibles ou non pour l'approche d'une troupe. Je vous confirme également les directives qui vous ont été données oralement par mon directeur de cabinet en ce qui concerne les

conditions de séjour des éléments de cette compagnie sur le territoire de votre région, condition que je vous laisse toute la latitude d'adapter pour le mieux¹.

Cette lettre datée du 16 Juin 1955 démontre clairement et sans équivoque qu'un complot était ourdi contre les nationalistes dont Pré n'ignorait pas l'engagement. A preuve, la date du bannissement de l'U.P.C. est choisie bien avant la fin des manoeuvres prévues le 15 juillet 1955. La mission confiée au chef de Région est accomplie. La preuve en est que tous les quartiers de la Région Bamiléké figuraient sur les cartes avec les renseignements demandés, à l'instar du quartier Bakadjou (Bamendjo) qui, sur la carte portait la côte LF 183.324².

b) L'action du commissariat spécial de Dschang et l'Etat d'urgence

Le chef de Région ne s'arrête pas en si bon chemin. En 1956, il demande et obtient la création du commissariat spécial de Dschang, grâce auquel il sabote les principaux comités de l'U.P.C. qui se formaient dans la clandestinité. 400 personnes sont incarcérées. Les peines varient de six mois à un an de prison³. Ces emprisonnements endurcissent les nationalistes qui en 1956 forment les principaux cadres du S.D.N.K. . Après la vague d'attentats déclenchés par cette organisation à la fin d'année 1957, la répression est atroce. Le chef de Région, Maurice Delauney témoigne:

En deux semaines, grâce à l'action énergique des forces de police régionale auxquelles étaient venues se joindre les deux compagnies de Koutaba, de nombreuses arrestations furent opérées, des exemples furent faits : un couvre feu fut établi, des mesures sévères de contrôle prises sur toutes les routes avec la participation nombreuse et efficace de la population⁴.

Selon nos informateurs, les maquis sont localisés puis calcinés au napalm. A Batcham, Bamendjida, Balessing, les suspects subissent des tortures inqualifiables⁵. Il y a une légère accalmie qui fait croire à M. Delauney qu'il a mis fin par l'intimidation et l'assassinat au dessein du mouvement nationaliste.

¹ A.P.O., 1AA7 (2), Lettre du Haut Commissaire de la République Française au Cameroun, Roland Pré à M. Borma, Chef de la région Bamiléké, du 16 juin 1955.

² A.P.O., 1AC 35, Indication des points névralgiques sur les cartes de l'Armée.

³ A.N.Y., 1AC 91 (2), Rapport annuel, M. Delauney, Chef de la Région Bamiléké, p. 2.

⁴ Ibid.

⁵ Les upécistes étaient humiliés et torturés en public les jours de marché périodique de Bamendjida et Balessing.

Il doit cependant se désillusionner car au début de l'année 1958, le S.D.N.K. réorganisé, entre en activité obligeant les responsables militaires à dépêcher deux sections de l'Armée de Koutaba (Région Bamoun) en renfort à Bamessingué et Bamenkounbo¹. Outre la mission de surveillance dont ils sont investis, ces militaires sont aussi chargés d'aider et de protéger les <<honnêtes gens>>, de donner la chasse aux <<bandits>> et de détruire leurs bandes. L'Etat d'urgence est proclamé, les contrôles d'identité sont systématisés, l'ordre est donné de tirer sur tous ceux qui tenteraient de se soustraire après avoir été interpellés, aussi bien le jour comme la nuit. Par ailleurs, il est prescrit aux chefs de village et de quartier de pourvoir aussi bien au cantonnement des militaires qu'à leur ravitaillement. La tenue d'un registre de contrôle d'étrangers à présenter régulièrement au poste militaire le plus proche de leur domicile leur est recommandée².

L'Administration s'était rendue compte que les guérilleros du S.D.N.K. qui, vus de Yaoundé comme de vulgaires bandits, étaient en réalité des combattants aguerris et fondus dans une population complice. Ces mesures préconisées pour les étouffer donnent peu de résultat.

d) La recommandation du recensement de la population et la cruauté des militaires

Les souscriptions pour la guerre continuent, l'effectif des patriotes qui rejoignent le maquis croît de jour en jour. La complicité de la population est plus que active dans les actions de guérilla. L'Administration est embarrassée, c'est pourquoi en Janvier 1959, elle ordonne le recensement des populations dans la Région Bamiléké, pour connaître non seulement le nombre des combattants au maquis, mais aussi déceler par leur réticence les individus qui soutiennent la Révolution³. La réticence signifiait-elle toujours que l'individu en question soutenait la Révolution? Nous ne le pensons pas, parce que certains individus pouvaient être réticents par ignorance de la technique de recensement. Ainsi, prendre tous les réticents pour des complices de la révolution et les traiter comme tels était une mesure arbitraire.

¹ A.P.O., 1AA 342, Rapport du Lieutenant Labonne et du Lieutenant Colonel Gribelin du Groupement Tactique Nord, Témoignages Grégoire Momo, Foréké-Dschang, 22/9/1995, Zachée Zebong, Bamendjo, 26/9/1995.

² A.P.O., 1AA 7 (2), Envol des troupes.

³ A.P.O., 1AC 180 (2), Rapport de la Surêté, 1962.

L'Etat d'urgence est aggravé en juin 1959¹. Les militaires en profitent pour se livrer à tous les excès possibles : des suspects sont précipités dans le fleuve Mifi, lestés d'un gros cailloux, d'autres plus chanceux sont obligés d'ingurgiter les déjections de leur bourreaux². Une telle orgie de violence crée la panique dans le camp des nationalistes. Beaucoup se réfugient en zone britannique pour échapper à la répression. Pure illusion, car les britanniques collaborent avec les Français dans la répression.

B - LA COLLUSION FRANCO - BRITANNIQUE

Le 14 février 1959, les autorités françaises et britanniques se réunissent à Mbouda où ils préméditent la capture de Paul Momo et Martin Singap. Ils s'entendent pour leur tendre un guet-apens dans la zone frontalière située entre Baligam et Balikumbat. L'opération est dirigée par un officier de police de Bamenda, M. Jones et un français, le lieutenant Escoffet. Ils sont assistés de huit indicateurs de police britannique et deux informateurs français. La couverture est assurée par une équipe de l'U.N.I.C.E.F., chargée de la vaccination dans le secteur sud de la route Bamenda - Kumbo³.

Les populations de la zone ayant adoptées les habitudes vestimentaires britanniques, aucun originaire du Cameroun français ne pouvait passer inaperçu, d'où la précision des renseignements de la police anglaise sur le passage des nationalistes dans la zone du guet-apens, ainsi que sur les upécistes réfugiés à Bamenda⁴. Le stratagème imaginé consiste à convoquer dans une chefferie tous les individus pour une séance de vaccination ; exercer un contrôle discret de tous les individus originaires du Cameroun français ; envoyer dans les villages environnants avec un véhicule frappé du sigle de l'U.N.I.C.E.F. des informateurs camouflés en infirmiers avec pour mission de détecter, si possible identifier les individus suspects ; prendre contact avec des informateurs originaires du Cameroun français⁵.

C'est ainsi que, le 17 février 1959, l'opération se déroule avec le maximum de discrétion et permet aux français de glaner les informations suivantes : le secteur offre des

¹ Eyenga, *Introduction* ..., p. 16.

² Entretien avec Martin Tchoffo, Babadjou, 29/09/1995.

³ A.P.O. 1 AA7 (2) *Terrorisme Eradication*, 1960

⁴ Les originaires du groupement de Batcham se sont installés dans cette zone avant et après la colonisation européenne.

⁵ A.P.O. 1 AA7 (2) *Terrorisme Eradication*, 1960

garanties de sécurité pendant la saison de pluie où l'accès par route est rendu très difficile. Les leaders du mouvement nationaliste peuvent trouver un abri parmi les originaires du Cameroun français déjà en place. La frontière Bamenyam du côté français est très perméable et peu surveillée. La présence de Singap dans cette zone est incontestable¹.

En juillet 1959, l'Administration française obtient grâce aux britanniques l'identité et les lieux de résidence des réfugiés politiques se trouvant au Cameroun britannique et originaires de la subdivision de Mbouda : Dempa Deta et Thomas Ndewang du groupement Babadjou, David Dikko, Samuel Mouafo et Djou Talong du groupement Batcham réfugiés à Balikumbat².

En dehors du renseignement, les britanniques dressent leurs administrés contre les nationalistes. Ils incitent les Bamewouok à attaquer les unités de l'A.L.N.K qui tentent de créer les bases dans leurs forêts³. Cette disponibilité des Britanniques incitent les Français à solliciter davantage leur appui.

Les deux Administrations se réunissent de nouveau à Mbouda en octobre 1959. Ils conviennent d'effectuer une mission de reconnaissance au Quartier-Général de l'A.L.N.K. dans les Monts Bamboutos.

Les détails que le policier anglais Finlay révèle à ses homologues français sur les bases de la guérilla dans les Monts Bamboutos sont d'une inestimable valeur⁴. C'est grâce à ces renseignements que le capitaine Haulin, commandant de la Légion de gendarmerie de Dschang peut organiser la mission de reconnaissance évoquée plus haut. Les exécutants Jean Keutcha et un gendarme camerounais agissent conformément à un plan et à un stratagème conçus par le commissaire Finlay⁵.

¹ A.P.O., 1AA 7 (2) (Terrorisme).

² Ibid.

³ témoignages concordants Thomas Zintia et Pierre Momo, Mbouda 27/09/1995.

⁴ Keutcha, un pays ..., p. 58.

⁵ le commissaire Finlay leur prescrit le mutisme pour cacher leur accent francophone et les conseille de laisser leur guide anglophone répondre aux questions. Ils devaient se masquer avec les tenues vestimentaires de la localité, faire semblant de procéder à des levés topographiques évoquer la phase préparatoire du tracé de la route destinée à désenclaver la zone pour saluer l'avènement de l'indépendance et de réunification.

Les opérations se déroulent comme prévue jusqu'au poste de guet . Mais, s'apercevant peu après qu'un détachement de l'A.L.N.K. armé évolue vers Babadjou, ils rebroussement chemin sans laisser apparaître leur peur au guetteur. Après cette étape, ils s'échappent à vive allure en direction de Santa, où ils sont <<ovationnés>> par leurs coéquipiers et la foule¹. Ces ovations n'étaient que de la ruse, car les populations² de la localité sympathisaient avec les nationalistes. La preuve en est que le lendemain, les nationalistes prennent le contrôle de la subdivision de Mbouda en détruisant tous les ponts et ponceaux de Santa jusqu'à Bamedou. Ils détruisent aussi la plus importante plantation de café de la Région Bamiléké appartenant à Darmagnac qui se réfugie à Galim. Ainsi, l'<<Administration ne pouvait plus se faire respecter qu'à cinq kilomètres à la ronde>>³ la subdivision étant conquise par les révolutionnaires.

C'est au cours de la reconquête par la contre-guérilla en octobre 1960 que les Britanniques manifestent encore leur hostilité à la Révolution Kamerunaise en expulsant 150 upécistes qui s'y étaient réfugiés. Ces personnes refoulées sont récupérées et interrogées par la gendarmerie française. L'interrogatoire musclé révèle entre autres que les raids de l'A.L.N.K. dans le secteur de Mbouda sont préparés depuis le Cameroun britannique⁴. Ces informations laissent entrevoir une concentration de la répression sur cette zone.

En fin 1959 le courage avec lequel les nationalistes relancent la guerre décide le Gouvernement d'Ahmadou Ahidjo à faire un violent discours pour les dissuader :

Nous n'avons pas à faire à des égarés, nous ne nous trouvons pas en présence des gens animés d'un idéal politique, nous sommes aux prises avec des professionnels du crime et du pillage ...

L'heure est venue de châtier sans pitié ceux qui s'obstinent à perpétrer des crimes contre leurs compatriotes et contre la nation...

Une série de projets de loi a été déposée sur le bureau de l'ALCAM, destinée à nous procurer les moyens de lutter contre la subversion, orchestrée parfois de l'extérieur par des émigrés camerounais⁵.

¹ le commissaire Finlay leur prescrit le mutisme pour cacher leur accent francophone et les conseille de laisser leur guide anglophone répondre aux questions. Ils devaient se masquer avec les tenues vestimentaires de la localité, faire semblant de procéder à des levés topographiques évoquer la phase préparatoire du tracé de la route destinée à désenclaver la zone pour saluer l'avènement de l'indépendance et de réunification, p. 59.

² Les populations de Santa et celles de Babadjou ont des liens de parenté. Voir T. Keutchoua, Les peuples de l'Ouest Cameroun en diaspora depuis 3 000 ans (Yaoundé : C.E.P.E.R., 1987).

³ Informations concordantes Pierre meli ,Mbouda 27/9/1995 et Keutchoua, Un pays ..., p. 59.

⁴ A.N.Y. La Presse du Cameroun, Octobre 1960.

⁵ A.P.O. 1AC180(2) Rapport de la sûreté de Mbouda. Décembre 1959.

Ces projets de loi sont adoptés et prévoient l'Etat d'alerte dont la proclamation donne au chef de circonscription des pouvoirs exorbitants sur les populations. Ceux-ci sont : la récupération d'armes à feu et de munitions, l'éloignement des repris de justice et des individus qui n'avaient pas leur résidence habituelle dans les lieux soumis à l'Etat d'alerte¹.

Quelques mois après, en octobre 1959, le chef du Gouvernement demande les <<pleins pouvoirs>> à l'Assemblée ; mais, c'était sans compter sur la réaction de certains députés, notamment Kemadjou qui le dénonce quelques jours après dans un discours prononcé le 29 octobre en séance plénière :

Les pleins pouvoirs ... permettront au gouvernement de concentrer entre les mains d'une seule personne tous les pouvoirs, législatifs, judiciaires et exécutifs ; c'est-à-dire d'instaurer une dictature ... un régime de caprices personnels, un Etat policier, des camps de concentration, de déportation, d'arrestations et d'emprisonnement arbitraires, d'exécutions sommaires, de pendaisons, de comportements arbitraires et abusifs des fonctionnaires, de persécutions d'étudiants dans les lycées et collèges, de chômage, de désespoir, d'injustice sans nombre Le pays est déjà en agonie et aujourd'hui Monsieur Ahidjo vient demander les pleins pouvoirs pour lui donner le coup de grâce. Non et encore non, mieux vaut mourir dignement que de vivre dans l'esclavage et le déshonneur².

Voilà une prophétie d'un collaborateur du chef du Gouvernement qui venait de retourner la veste comme nous le verrons tout au long de la contre-guérilla après l'indépendance.

C - LA CONTRE GUERILLA APRES L'INDEPENDANCE

Après l'indépendance, les opérations de guérilla s'intensifient. Le Capitaine Durot dicte de nouvelles méthodes de répression. Le ministre Djoumessi suggère l'utilisation de <<tous les moyens pour décourager>> les nationalistes et le transfert des méthodes de répression employées en Algérie au Cameroun. C'est le moment d'expérimenter la <<tactique de la terre brûlée>>, le regroupement des populations civiles et la création des camps de commandos de la garde civique. Quelles sont en réalité ces nouvelles méthodes?

a) **Le constat de la défaite des troupes françaises**

Le 25 janvier 1960, le sous-préfet de Mbouda, M. Millo, présente la situation exacte de son unité administrative au Comité de Coordination et d'Organisation (C.C.O.)³. Il exige

¹ A.P.O. 1AC180(2) Rapport de la sûreté de Mbouda. Décembre 1959.

² Guiffo, *Nkongsamba* ..., p.166.

³ A.P.O., 1AA 7 (2). Terrorisme.

que l'action soit portée sur la mission de Bamété où Momo avait implanté un repère fortifié avec des combattants bien armés. Ainsi, il méprise l'efficacité des deux compagnies de sa Subdivision et demande une mission feu de l'aviation avec l'utilisation des roquettes¹ sur Bamété, Bakadjou (Bamendjo) et sur la reprise en main de Batcham où deux sections stationnées de l'Armée française ne permettaient à Djuatio que de conserver les quartiers voisins de son palais².

Cette préoccupation du sous-préfet ne laissait plus planer le doute sur la défaite de l'infanterie française et la chute effective de la Subdivision de Mbouda où M. Millo affirmait sans hésitation que la main mise de l'U.P.C. était quasi-totale³. Ainsi, l'Armée française renforce ses hommes et son matériel à Batcham. Elle espère que partant de la chefferie de Djuatio, les chefs du groupement Bangang - Balessing qui sont en contact permanent avec Djuatio reprendront en main leur groupement respectif, surtout le groupement Bangang où une section de l'A.L.N.K. composée de 100 hommes en uniforme contrôlaient le terrain. Bien plus, les forces de répression voulaient consolider Batcham en y installant une compagnie qui tout en soutenant Mbouda et éventuellement Dschang, pouvait progresser vers Bangang, Balessing, Balatchi, Bamété et Bamendjo⁴. En dépit de toutes ces mesures, l'initiative sur le terrain revenait à l'A.L.N.K., d'où la préoccupation du Ministre Djoumessi.

b) Les méthodes de contre-guérilla du capitaine Durot et du Ministre Djoumessi

En effet, le Ministre constate le mutisme des populations et réagit:

La plupart des citoyens connaissent des renseignements qui peuvent être utiles, il est nécessaire de donner des instructions au poste de gendarmerie pour que régulièrement des gens suspectés soient interrogés, je pense qu'on arrivera ainsi à faire dénoncer par certains des faits qu'ils connaissent et qu'ils ont peur de mettre à nue, par crainte de l'éventualité d'une victoire du maquis. Ceci peut avoir un effet de peur aux hésitants et de les amener à faire cause commune avec l'Administration⁵.

Nos informateurs précisent que ces suggestions sont prises en compte et permettent d'incarcérer pêle-mêle militants de l'U.P.C. et innocents, dénoncés à tort et surtout à cause des querelles personnelles. Cependant, le ministre ne tarit pas de suggestions, car il informe le

¹ A.P.O. 1AA 7 (2), Rapport de la réunion du C.C.O. du 25 janvier 1960.

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ A.P.O. 1AA 7 (2), Rapport de la réunion du C.C.O. de février 1960.

⁵ A.P.O., 1AC 35, Bamiléka (Région).

préfet du département Bamiléké que d'importants stocks de lampes torches et de leurs piles, ainsi que les produits pharmaceutiques étaient utilisés pour les besoins de la Révolution. Il propose à cet effet au préfet d'interdire la vente de ces marchandises en gros. En outre, il suggère que des consignes soient données à ceux qui avaient la confiance de l'Administration, pour que tout acheteur d'une quantité importante de médicaments soit arrêté¹. En 1960, les besoins en antiseptiques, en vermifuges et en antibiotiques sont grands à la Centrale de Bamendjo².

La reconquête de la Subdivision piétine. Le capitaine Durot innove en proposant que les guérilleros soient combattus sur leur propre terrain avec les mêmes méthodes. Il exige qu'à chaque tract des nationalistes, l'Administration réponde par un tract analogue, il demande le montage des halles d'information dans chaque groupement. En plus de cela, il recommande le matraquage médiatique pour flétrir les succès de la Révolution, pour insister sur les représentations diplomatiques du Cameroun à l'extérieur. Pour mieux affaiblir le mouvement nationaliste, le capitaine Durot prescrit l'exploitation et la diffusion des dissidences au sein du mouvement et des divergences qui minent les chefs de sections de l'A.L.N.K.³.

Mais le Ministre Djoumessi trouve ces méthodes très modérées. Il est partisan d'une ligne dure :

Il faut déclarer-t-il, démoraliser le maquis par tous les moyens et l'exemple d'Alger ne fait que nous inspirer des solutions, nous sommes d'abord d'ailleurs modérés, ne devant incarcérer personne⁴.

Les méthodes en vigueur en Algérie inspirent désormais la conduite de ce que le régime néo-colonial désigne pudiquement du terme pacification.

La tactique de la terre brûlée, le regroupement des populations et l'implantation des commandos de la garde civique deviennent la panacée.

¹ A.P.O., 1AC 52, Ouest (Région).

² Zachée Zebong, entretien, Bamendjo, 26/9/1995.

³ A.P.O., 1AC 35, Bamiléké (Région).

⁴ A.P.O., 1AC 52, Proposition des mesures énergiques pour décapiter le terrorisme.

c) L'«opération alpha 5»: la tactique de la terre brûlée

La première utilisation de la tactique de la terre brûlée pendant la guerre d'Indépendance en pays Bamiléké a lieu à Balatchi. En avril 1960, deux problèmes irritaient les forces de répression dans la Subdivision de Mbouda. D'abord la réconciliation des deux tendances de la Révolution qui s'affrontaient, ensuite le refus de la population Balatchi de se désolidariser de l'A.L.N.K. qui avait de surcroît implanté son Quartier Général, le maquis Kongo dans cette localité¹. Malgré la libération du sous-chef Balatchi le 4 avril 1960, sa population complice de l'A.L.N.K. exigeait toujours l'autonomie de sa localité vis-à-vis du groupement Bangang. C'est l'occasion pour les forces françaises de leur appliquer le principe de la responsabilité collective, en leur faisant subir la tactique de la «terre brûlée»².

En avril 1960, l'«Opération Alpha 5» est lancée, elle dure quatre jours et se déroule en quatre étapes. Premièrement, les villageois sont réveillés par les vrombissements d'avions, l'explosion des bombes, et les tirs de canons. Deuxièmement, les maisons en paille sont systématiquement incendiées au lance-flammes, pendant que les maquis localisés sont bombardés au napalm. Troisièmement, les fantassins ratissent, abattent les hommes valides et capturent les enfants, les femmes et les vieillards qui sont regroupés *manu militari* à la mission protestante de Tialong (Balatchi). Quatrièmement, les fantassins mettent le feu à la brousse pour débusquer les fuyitifs; ils abattent le petit bétail et tous les oiseaux de la basse-cour³. La destruction du maquis Kongo met fin temporairement à la suprématie de la guérilla.

Tout laisse croire que les autorités militaires venaient ainsi de tenter l'expérience d'Algérie où la consigne donnée aux militaires était de matraquer à outrance les bases d'appui des guérilleros après avoir évacué et cantonné les civils⁴.

¹ Thomas Zintia, entretien, Bamougong, 7/9/1995

² Socpa et Fokou « Essai Historique ... », p.39

³ Les combattants s'étaient repliés dans les bois des Monts Mangwa, pendant que les civils rescapés s'échappaient vers les villages voisins du Cameroun britannique. Toutefois, Pierre Mell et Jean Pierre Namekong, nos informateurs affirment que les guérilleros ne perdirent pas l'initiative des opérations. Le lendemain du regroupement de Tialong, ils reviennent à la charge, attaquent le camp placé sous la protection des soldats, faisant huit victimes. Les rescapés se réfugient à Mbouda.

⁴ Courrière, *La guerre ...*, Tome II, p. 285.

Contrairement à l'Algérie, cette méthode échoue parce que les populations réussissent, compte tenue de leur connaissance du terrain, à échapper vers le Cameroun britannique par des raccourcis discrets qu'elles maîtrisent. Les aléas naturels du terrain défavorisent l'Armée Française qui, en dépit de la mission de reconnaissance de juin 1955 dans la Région Bamiléké, ne se retrouve pas. Une fois de plus, elle fait appel aux pratiques ayant fait leurs preuves en Algérie, à l'instar de la création des commandos de la garde civique.

d) L'implantation des commandos de la garde civique

Après le transfert du Quartier Général de l' A.L.N.K. dans les Monts Mangwa, les guérilleros plus aguerris et plus mobiles organisent des raids sporadiques contre des objectifs économiques vitaux (les Plantations Darmagnac, la Compagnie Pastorale), pour se ravitailler en viande ou détruire les biens. Après chaque raid, ils se replient dans les massifs difficilement accessibles, pour se terrer dans les bambous de chine ou dans les bois des gorges des Monts Mangwa¹.

Ainsi, il faut vivre comme eux, connaître le terrain, les villages, les quartiers et avoir la confiance de la population, pour avoir une petite chance d'entamer un combat qui les anéantirait. Dans les bois de Bakadjou et la vallée de Metchué, ils usent de la même stratégie. Aussi, l'Armée française subit-elle des pertes gardées secrètes.

En réaction, la hiérarchie militaire décide d'appliquer la méthode préconisée par le Général Spilmann dans les Aurès algériens en février 1955, à savoir le contrôle des populations par certains de ses éléments.

Tenir un massif montagneux large de cent kilomètres, long de quatre-vingt n'est pas chose facile, à moins de disposer d'effectifs extrêmement nombreux, ce qui n'est pas le cas. Il faut donc - partout, où cela est possible - faire exercer la surveillance par les populations elles-mêmes, préalablement organisées, encadrées et appuyées par quelques éléments des forces très mobiles² écrit-il alors.

C'est de cette expérience que les commandos de la garde civique camerounaise sont créés le 6 Mai 1960³. Ce sont des unités composées d'anciens guérilleros de l'A.L.N.K. de

¹ Entretien Pierre Meli, Mbouda, 27/9/1995.

² Courière, *La guerre ...*, Tome II, p. 285.

³ A.P.O. 1AC 52, Ouest (Région).

repris de justice, de renégats et <<de chasseurs de primes>>¹. Ils suivent une formation de trois mois à Dschang où les officiers français leur enseignent le maniement des armes, les techniques de ratissage, d'attaque, d'embuscade et de guerre psychologique. Ils sont aussi instruits des rudiments des techniques agricoles et sanitaires, ainsi que des techniques d'<<éducation civique>>. Après cette formation, ils participent aux opérations au cours desquelles ils guident l'Armée sur le terrain.

Ils libèrent ainsi les unités opérationnelles de la garde permanente des villes, leur donnent la possibilité d'opérer tout en mettant les campagnes en insécurité pour les nationalistes. Pour ce faire, leurs camps sont implantés progressivement, jusqu'aux environs des bases d'appui les plus importantes de l'A.L.N.K. Momo, notre informateur qualifie cette implantation d'<<évolution en tâche d'huile>>². Mais quels sont les moyens d'attaque et de défense que possédait un camp?

Une unité de commando de la garde civique avait un effectif théorique de 29 personnes disposant des moyens actifs : armement individuel, 2 pistolets mitrailleurs (P.M Mat 49), 200 cartouches 9m/m par P.M., 23 fusils de chasse calibre 12. Outre ces moyens, elle possédait des moyens de défense accessoires : un fossé de 2,50 mètres sur 3 mètres barbelés, un emplacement de combats. Un poste radio de brigade AS-10 servait pour les missions de liaison³. Nos informateurs ayant servi dans ces unités ajoutent à cet arsenal les fusées éclairantes d'alarme et les grenades.

En dépit de cet arsenal impressionnant et de l'opération de charme que les gardes civiques mènent auprès des populations et des combattants, pour les inciter à abandonner la Révolution, les populations ne collaborent pas. La loi du silence est de rigueur, les civils circulent partout, les guérilleros continuent à exécuter les <<traîtres>> et à incendier les cases, tout le monde semble s'entendre à la perfection⁴. Excédée, l'Armée entreprend de contraindre les populations à se regrouper dans les camps protégés par les commandos de la garde civique. Les cases isolées sont incendiées dans les campagnes, les vivres détruits, tout civil

¹ Témoignages concordants Tanefogang, Babadjou, 23/9/1995, Jean Baptiste Tatsitsa, Batcham, 14/8/1995 et Pierre Mell, Mbouda, 27/9/1995.

² Entretien avec Grégoire Momo, Foréké-Dschang, 22/9/1995.

³ A.P.O., 1AC 35, Bamikélé (Région).

⁴ Ibid.

rencontré dans la brousse est capturé et ramené dans le camp. Les résistants et les guérilleros sont sommairement exécutés¹.

Pour impressionner et contraindre les hésitants à rejoindre les camps, l'Armée n'hésite pas à mutiler et à violer les femmes. Elle ne se limite pas seulement à ces atrocités, car les morts sont décapités, les captifs sont obligés de porter les têtes sanguinolentes de la brousse au camp où ils sont exposés; pendant que les combattants capturés au cours des accrochages sont contraints de porter sous forme de collier les membres amputés de leurs compagnons morts².

Ainsi, à la fin du mois d'octobre 1960, particulièrement marqué par la violence, certaines populations amorcent un mouvement vers les camps de regroupement sur les principaux axes routiers et autour des camps commandos. De véritables camps de concentration sont construits dans les groupements Batcham- Bangang- Bamekoumbo- Bamendjinda et même à Mbouda où résidaient plus de 4 000 personnes. En revanche, certains bastions de l'A.L.N.K. tiennent tête. La preuve, les populations des groupements Bamété - Babadjou- Bamendjin- Bamougong refusent de quitter la brousse. L'Administration conclut que ce refus est lié au fait que l'Armée, n'y est pas encore <<intervenue>> et que les cases restées intactes en brousse permettent aux villageois d'aider les << rebelles>> sans inquiétude surtout à Bamougong, où 400 villageois sur les 4 000 vivent à cette période dans la <<légalité>>, permettant aux combattants d'y venir passer la nuit³.

Cette résistance oblige l'Armée à envisager des opérations plus musclées en vue de liquider les leaders de la Révolution dans les principales bases d'appui de l'A.L.N.K., notamment la Centrale de Bamendjo et le maquis << Ghana- ville>> dans les Monts Mangwa.

¹ Entretien avec Grégoire Momo, Foréké-Dschang, 22/9/1995.

² Témoignages concordants, Pierre Mell, Mbouda, 27/9/1995 et Tanefongang, Babadjou, 23/9/1995.

³ A.P.O., IAC 35, Bamiléké (région).



L'auto-défense de Lamondjori

CHAPITRE V

L'INTENSIFICATION DE LA CONTRE REVOLUTION

L'intensification de la contre révolution se fait par le biais d'assauts répétés contre la Centrale de Bamendjo, l'assassinat des leaders du mouvement, le ratissage des Monts Mangwa, le recours à la contre-guerre subversive et les pratiques magico-religieuses.

A - L'ANEANTISSEMENT DE LA CENTRALE DE BAMENDJO ET L'ASSAUT SUR LES MONTS MANGWA

La résistance de la Centrale de Bamendjo et la détermination de Ndélééné incitent les troupes coloniales à concentrer leur action sur cette localité avant d'attaquer le front ouest, les Monts Mangwa.

a) L'assaut contre la Centrale de Bamendjo.

La fin de l'année 1960 est particulièrement éprouvante pour l'A.L.N.K et pour l'Armée française dans le secteur de Bamendjo¹. Les opérations de ratissage se multiplient en octobre et en novembre 1960 contre les bases d'appui de l'A.L.N.K dans ce secteur. Pour les combattants, il faut trouver un moyen d'attirer et de tromper cette Armée française afin de lui donner la réplique. Ainsi, des marionnettes masquées en soldats armés sont placées aux environs de la place du marché de Bamendjo, des enfants embusqués dans des feuillages loin des marionnettes les manipulent ; les forces françaises ne savent pas qu'ils ont repéré un leurre. Conséquence une opération militaire est envisagée, les marionnettes sont d'abord mitraillées par l'aviation, ensuite les fantassins qui sont envoyés pour le ratissage tombent dans une embuscade tendue non loin de là par les combattants de Ndélééné. L'officier européen qui dirigeait les opérations reçoit en pleine poitrine une décharge de chevrotine. Enfin, les fantassins vident leurs chargeurs en repliant pendant qu'un hélicoptère atterrit pour transporter d'urgence l'officier blessé².

¹ Voir en annexe, Rapport de l'A.L.N.K., District militaire de Mbouda.

² Témoignages concordants Zachée Zebong, Jean Tatsa et Joseph Tanemio, Bamendjo, 25/9/1995.

Baron, département



Baron, département 2-Juin 1970

Les bilans que donnent les belligérants sont contradictoires. D'une part la presse officielle du Cameroun rapporte :

Au cours d'une opération dans le secteur de Bamendjo, un sergent-chef européen a été blessé par des chevrotines. Le bilan de l'opération du secteur de Bamendjo se résume à 14 rebelles en uniformes tués, 3 blessés, 4 fusils de traites récupérés¹.

D'autre part, du côté de l'A.L.N.K., le rapport du District militaire de Mbouda est donné ainsi qu'il suit:

11/10/60 : attaque colonialiste à Bamendjo "les opérations se prolongent jusqu'au 12. La perte ennemi est importante, surtout au point de vue hommes de valeurs parmi les troupes anglaises [française], nous avons perdu plus de 15 personnes y compris les femmes [et les enfants]².

Le nombre de victimes est presque semblable, mais les qualificatifs que les belligérants donnent, sont diamétralement opposés. Mais on se demande comment une armée si bien équipée pouvait abattre quatorze rebelles et ne récupérer que quatre fusils de traite. Cette interrogation nous amène à comprendre que ce terme rebelle désignait toute personne rencontrée en brousse après l'opération de charme lancée pour attirer les populations civiles dans les camps de regroupement. A preuve, nos informateurs affirment que quelques jours avant ces attaques, un hélicoptère avait largué des tracts demandant aux populations de Bamendjo de se rallier.

Tout laisse croire que c'est pour punir les populations qui ignorent cette sollicitation que les attaques sont intensifiées. Bien plus, l'Armée voulait par là, les contraindre à se rallier pour isoler les Combattants de Bamendjo. La presse officielle du Cameroun rend complaisamment compte de ces attaques : le lundi 17 octobre 1960, elle annonce qu'au cours d'autres accrochages dans le même secteur, une douzaine d'autres «<hors-la-loi>> ont été abattus, des armes ont été récupérées, les forces armées ont détruit six cases de «<rebelles>>, un poste de commandement situé dans des palmiers d'eau, avec lits et matelas, un dépôt de vivre, un camp de cinq baraques contenant trois machines à coudre, une forge et onze kilos de poudre³.

¹ A.N.Y. La Presse du Cameroun, octobre 1960.

² A.P.O., 1 AA 7 (2), Rapport du District militaire de Mbouda, 1960.

³ A.N.Y. La Presse du Cameroun, octobre 1960.



*Commando de la Garde-civique
Archives privées, G. Plome*

Il ne faut pas perdre de vue que le terme hors-la-loi désignait aussi les réfractaires aux camps de regroupement, qualifiés par les nationalistes de Camp Fingon c'est à dire camp des traîtres à la patrie.

Les nationalistes sont très touchés par le nombre des victimes civiles, ainsi qu'en témoigne une lettre de Malam, officier supérieur de l'A.L.N.K., à Jérémie Ndélééné.

Il y ordonne le ralliement des femmes, des vieillards et des enfants, dans le but de les mettre à l'abri des bombardements aveugles et l'aviation¹. Toutefois, Malam déconseille le ralliement des guérilleros et des militants de l'U.P.C., contre qui des mandats d'arrêt sont délivrés. Prescrit des conditions d'affectation de certains guérilleros à des missions de reconnaissance hors maquis. Pour conclure, Malam attire l'attention du Commandant sur le ralliement de certains alliés de Momo à savoir Thomas Ndewang et Thomas Nze². Il semble qu'en rédigeant cette lettre, Malam n'était pas au courant de la disgrâce de Momo.

b) La disgrâce et l'assassinat de Momo

Après son ralliement en mars 1960, Momo bénéficie des <<faveurs>> de l'Administration. L'accord tacite de M. Calisti, administrateur colonial, lui permet de hisser le drapeau rouge de l'U.P.C. chez lui³. Mieux encore, il circule en toute liberté, critique sans cesse le programme du parti élaboré en 1956. Ainsi, en juillet 1960, il somme les leaders du parti de mettre fin à la guerre. C'est pourquoi il demande aux dirigeants en exil de rentrer au Cameroun pour <<unifier>> l'organisation avant les prochaines élections présidentielles⁴.

Malheureusement pour lui, cette démarche coïncide avec la tenue du Bureau du Comité Directeur (B.C.D.) de l'U.P.C. à Accra du 7 au 15 juillet 1960. Ses résolutions conformes aux statuts et aux règlements intérieurs du parti confirment Singap à la tête de l'Etat Major Général de l'A.L.N.K., d'une part et d'autre part, rappellent l'importance de la discipline et prescrivent la traduction de tous contrevenants devant les <<tribunaux

¹ Destruction systématique des cases, des vivres et des maquis.

² A.P.O., 1AA 7 (2), lettre de Malam, Adjoint du Chef d'Etat Major de l'A.L.N.K. à Jérémie Ndélééné, en octobre 1960.

³ Keutcha, *Un pays* ..., p. 65.

⁴ A.P.O., lettre de Paul Momo du 13 juillet 1960 aux dirigeants de l'U.P.C. in 1AA 342.

compétents qui devront les châtier sévèrement»¹. En outre, le B.C.D. proscrit formellement la lutte d'influence ainsi que l'aventurisme militaire².

En somme, il se dégage une réelle volonté des dirigeants de contraindre Momo à se conformer à la discipline du parti. La sommation suivante traduit ce dessein :

*Toute organisation militaire ou paramilitaire, constituée avant cette décision se réclamant de l'U.P.C. et qui ne serait pas conforme aux présentes dispositions devra se dissoudre et fusionner aux unités régulières de l'A.L.N.K.. Toute infraction aux présentes prescriptions sera considérée comme une trahison de la patrie.*³

Momo reste indifférent à ces mises en garde. En octobre de la même année, il prend contact secrètement avec certains de ses anciens chefs d'unité, son intention est de réorganiser le maquis, d'engager une épreuve de force après le départ des troupes françaises. Le destin de Momo est scellé dès lors.

Dans la nuit du 27 au 28 octobre 1960, les forces armées font irruption chez Momo, ouvrent le feu sans sommation, abattent dix-huit personnes et emportent toutes ses archives. Momo y échappe sain et sauf; il le témoigne dans une lettre adressée au Président Ahmadou Ahidjo :

*... Ma maison fut encerclée à trois heures de nuit ; nous étions sept à l'intérieur avec trois femmes et trois élèves venus le même soir pour demander la voiture afin de se rendre à Dschang pour la rentrée des classes (sic). Les militaires ouvrirent le feu juste à 4H 45' du matin; nous nous réveillions aux coups de rafles [de rafales] et fusils mitrailleurs sur toutes les portes et fenêtres de l'extérieur et de suite les six amis sont venus me rejoindre dans ma chambre et puis j'ai dit aux femmes de rester tranquilles sur leur lit avec les bébés Monsieur le Président, il n'y avait pas moyen de sortir sans recevoir dans le corps [des balles] j'ai fait une pratique et nous nous sommes vus dans une brousse à 1 Km de la maison sans savoir par quelle fenêtre ni porte nous sommes sortis Monsieur le Président si je n'étais pas d'une puissance qu'on peut qualifier naturelle, vous n'alliez plus compter sur votre brave MOMO Paul GENIE dans notre jeune Nation (sic).*⁴

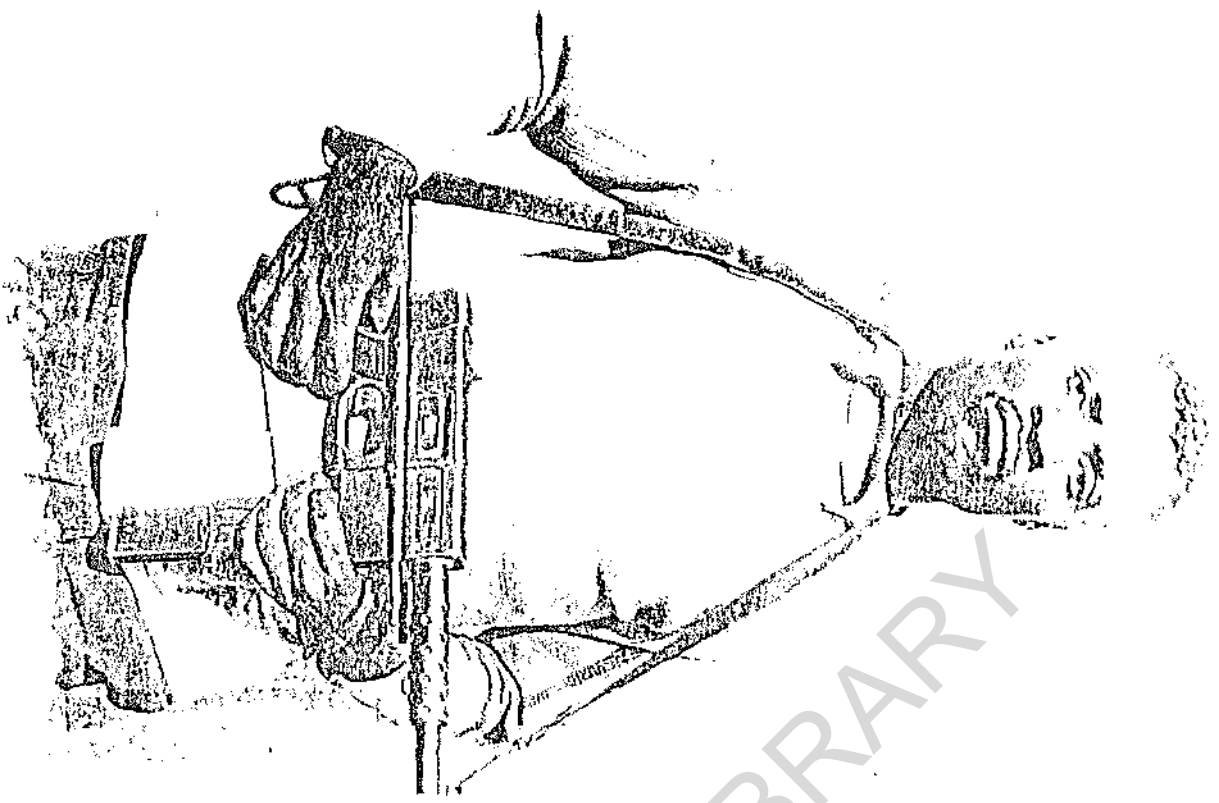
Momo oeuvrait-il réellement à la réorganisation d'un nouveau groupe ? Rien n'est moins sûr. Toujours est-il qu'après cet attentat, l'ancien chef rebelle rentre dans la clandestinité. Seule la trahison d'un initié dans les pratiques dont il fait allusion dans sa lettre,

¹ Jean Tatzimo affirme que les <<traîtres>> étaient ligottés et introduits dans un trou infecté appelé <<Tcha Tcha>>, servant de cellule. Les traîtres étaient toujours exécutés en présence de tous les combattants des Monts Mangwa.

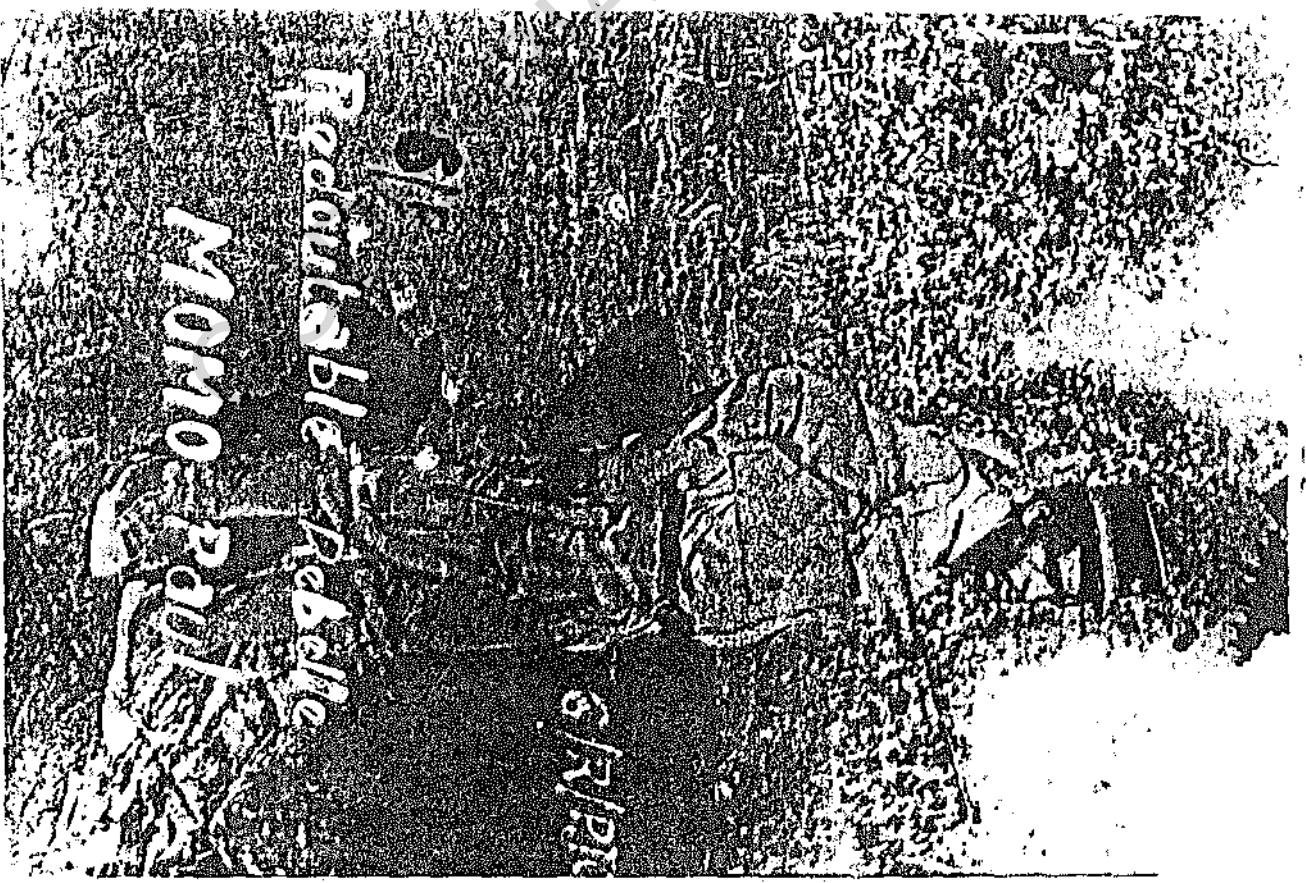
² A.P.O., Règlement intérieur de l'A.L.N.K. in 1AA 7 (2).

³ Ibid.

⁴ A.P.O., Collection des lettres de Paul Momo in 1AA 342.



Combatant de l'ALN



Redoutable Rebelle

MOMO PAUL

5/1/1978

Le Capitaine Horno pour Gauré du SPNK

en l'occurrence le chef du groupement Bahouan, Frédéric Nenkam permettra à l'Armée coloniale d'en venir à bout¹. L'étau se resserre progressivement autour de la Centrale de Bamendjo après la mort de Momo le fils adoptif de la localité. Comme cela ne suffisait pas Ndélééné sera aussi abattu.

c) *L'assassinat de Ndélééné.*

Le 24 Novembre 1960, le Commandant d'Armes Ndélééné est abattu à Bakadjou (Bamendjo), les circonstances de son assassinat restent un sujet à controverses, les témoignages divergent, selon Gilles Dikko, rescapé des bombardements aveugles de Bamougong, le Commandant d'Armes serait mort parce qu'il résistait et ne voulait pas être emmené captif dans le camp des traîtres, Ndélééné aurait déclaré qu'il n'est pas né pour être esclave mais pour vivre libre. C'est devant cette obstination à se rendre qu'il est tué, puis décapité. Les militaires qui avaient survécus à ses expéditions lui mettent une cigarette allumée entre les lèvres en ironisant <<si tu es immortel², lève-toi et fume cette cigarette>>³.

D'autres, à l'instar de son secrétaire, Samuel Tagne, affirme qu'il fut trahi par Lendji, un voyant de son maquis qui aida les forces armées à lui tendre une embuscade⁴. Quoi qu'il en soit, le Commandant est assassiné à cause de la trahison d'un de ses combattants.

Les archives administratives permettent de démêler le mystère qui plane sur cet assassinat. Elles rapportent que le 24 novembre 1960, une opération menée par deux sections permet de localiser Ndélééné et son unité dans le quartier de Bakadjou, en bordure des marécages. Une embuscade lui est tendue au cours de laquelle ce dernier trouve la mort en héros car, grièvement blessé, il a le temps de laisser approcher les militaires et de tirer à bout portant sur un Caporal qu'il <<a heureusement manqué>>⁵.

L'Administration évite de faire apparaître le nom de celui qui avait vendu la mèche. Mais après la lecture du rapport de l'Administration, la thèse de la trahison n'est pas à écarter.

¹ Voir document annexe assassinat de Paul Momo.

² Les rumeurs couraient que la puissance mystique de Ndélééné pouvait lui permettre de reprendre vie. Voir G. Dikko, *Bamboos, héros ou victime?* (Yaoundé, I.M.A., 1995).

³ Ibid.

⁴ A.P.O, 1AA.7 (2); Terrorisme.

⁵ Voir annexe la mort du rebelle Ndélééné.

Nos informateurs corroborent cette thèse et précisent que Lendji est le principal accusé, étant le voyant le plus proche de Ndélééné.

Sa mort est accueillie avec consternation dans les bastions de la Révolution. Le mouvement nationaliste venait ainsi de subir un grand coup. Cet assassinat ne marque pas la fin de la répression, car l'Armée lance une vaste opération de ratissage à Bamenkombou et à Bamendjinda. Dans ces deux localités, l'activité de l'A.L.N.K en mars 1961 est certaine quoique plus discrète. Des patrouilles de nuit permettent de déceler des indices d'activités révolutionnaires: réunions clandestines, reçus des souscriptions nationales. Les populations sont toujours << neutres >>, continuent à observer le mutisme le plus absolu sur le déplacement et l'implantation des bases d'appui de la guérilla¹.

Conséquence, le préfet du département Bamiléké convoque une réunion des responsables² de la répression à Mbouda. Lors de cette réunion, de nouvelles méthodes de luttes anti-guérilla sont prescrites : attribution d'un certificat dans le camp aux ralliés, interdiction des sorties de véhicules privés après 18 heures, implantation d'un camp commando à Bamesso et sur la route Batcham- Balessing, renforcement du camp commando de Bangang, surveillance soutenue du groupement Babadjou- Bamendjinda ainsi que la frontière. En outre, les participants à la réunion exigent le regroupement rapide des populations des groupements Babadjou- Bamenjinda- Bamendjo et Bamesso. Ils demandent aussi au Sous - Préfet de Mbouda, Josué Tenkué, la tenue des registres de contrôle. Avec l'application de ces directives, une accalmie s'observe sur le front de Bamendjo³.

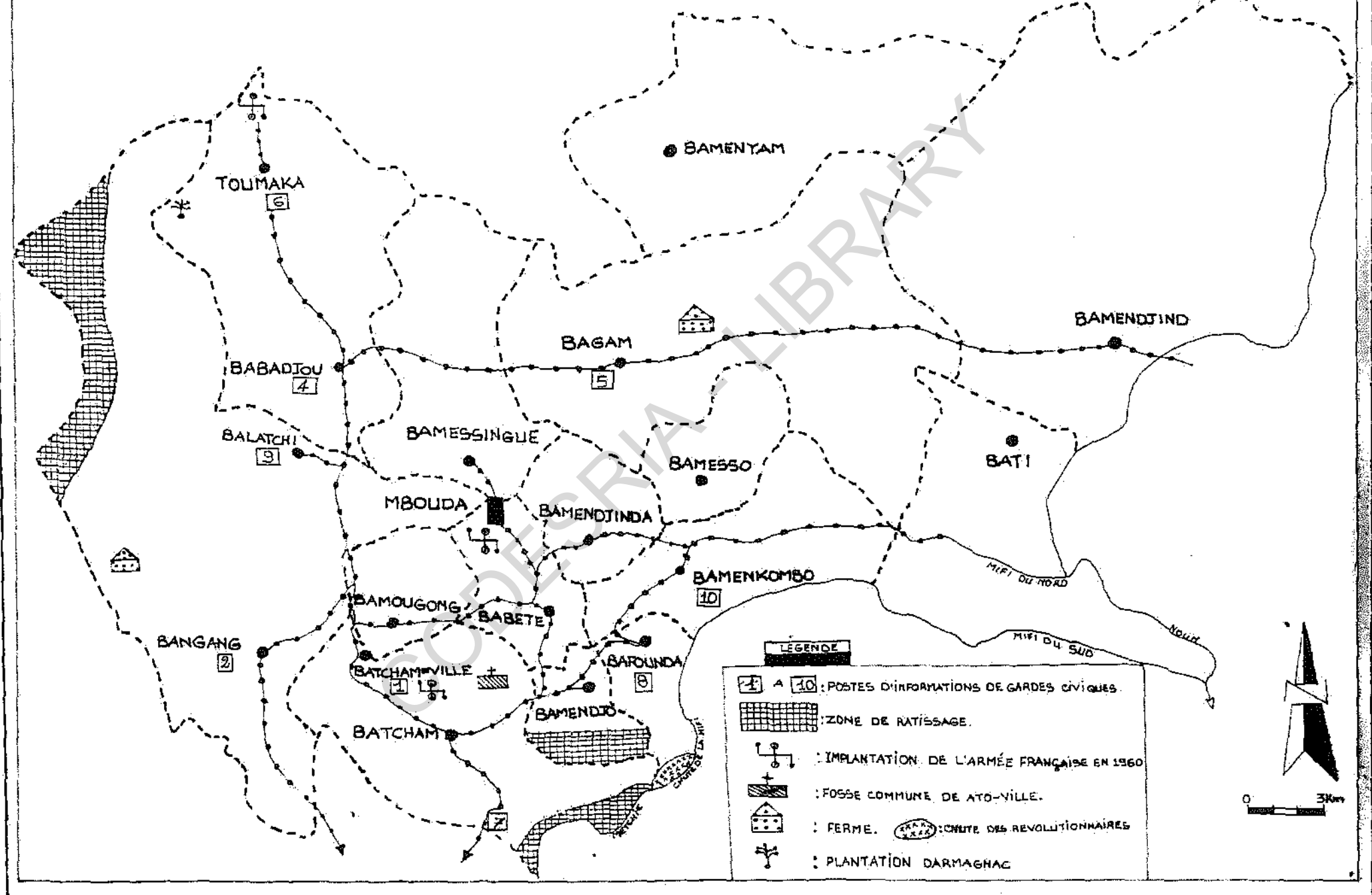
Cette cessation momentanée d'activité de l'A.L.N.K dans cette zone critique semble avoir permis à l'Armée d'engager une vaste campagne de ratissage dans les Monts Bamboutos.

¹ A.P.O., 1AC 35, rapport de la situation générale du mois de mars 1961.

² Assis à cette réunion : le Préfet de la région Bamiléké, le Lieutenant Guarandi, le Lieutenant Gerion, le Sous-Préfet de Mbouda, Josué Tenkué, le Commandant de Brigade Molue Seldou, le Commissaire Inspecteur de la garde civique, Grégoire Momo in A.P.O., 1AC 35.

³ A.P.O., 1AC35 Rapport situation générale 1961

SITUATION DE LA CONTRE GUERILLA EN 1961



LEGENDE

- 4 A 10 : POSTES D'INFORMATIONS DE GARDES CIVIQUES.
- : ZONE DE RATISSAGE.
- : IMPLANTATION DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN 1960
- : FOSSE COMMUNE DE ATO-VILLE.
- : FERME. : CHUTE DES REVOLUTIONNAIRES
- : PLANTATION D'ARMAGHAC



SOURCE: INFORMATIONS APO 4447 (2) TERRORISME, ERADICATION 1960.

d) **Le ratissage des Monts Mangwa.**

Les Monts Mangwa abritent la plus importante base d'appui de la guérilla de la localité. C'est en plus le Quartier-Général de l'Etat-Major de la Révolution, ainsi que la base logistique.

C'est pour quoi l'attention des forces armées est focalisée sur les Monts Mangwa où au cours de la première quinzaine du mois de février 1961, elles y détruisent quatre bases d'appui de l'A.L.N.K au Nord-Ouest de Balatchi. Six hommes, quarante-deux femmes et quinze enfants sont capturés et contraints de rejoindre les camps de regroupement¹. Les informations que les forces armées arrachent aux captifs sont déterminantes pour la suite de la contre-guérilla. Cette opération leur permet en outre de localiser un maquis de 100 hommes environ qui se replie en ordre vers le Cameroun britannique. Grisé par ces succès incontestables, l'Administration exige des résultats:

... Associer la population à la lutte contre le terrorisme dans certains coins du pays Bamiléké reste un problème sérieux qui demanderait une solution urgente. Attendu que celles-ci contraintes par les hors-la-loi de ne pas les dénoncer sous peine de représailles obéit aux ordres terroristes selon lesquelles les forces légales doivent elles-mêmes s'efforcer de travailler ...²

Compte tenu de ce qui précède, les prisonniers seront désormais contraints de conduire les forces de répression sur le terrain. A preuve, la mission dite << opération de 6 jours >> est menée dans les Monts Mangwa en 1961.

Au cours du deuxième semestre de l'année 1961, une unité des commandos de la garde civique conduite par un prisonnier rebelle reçoit pour mission de prendre en tenailles les bases d'appui de l'A.L.N.K. Il s'agit pour elle de contourner Bangang pour remonter faire la jonction sur la chaîne de montagne, en passant par le terrain de la Pastorale de Djutitsa et de neutraliser tous les combattants qui fuient les bombardements.

Tanfongang, notre informateur, affirme que le prisonnier est si coopératif qu'il indique avec précision le lieu où sont enterrés les archives, le dépôt d'armes et de munitions, et le siège de la << Croix Rouge Kamerounaise >>³, sanctuaire et P.C du chef d'état Major de

¹ A.P.O., 1AC35, Bamiléké (Région) Région Gendarmerie. Activité, 1959.

² A.P.O., 1AC 180 (2), Ouest (Cameroun).

³ La << Croix Rouge Kamerounaise >> était une grotte des Monts Magoua servant de dispensaire pour les maquis de la région.

maquis << Ghana ville >> Nanti de ce précieux renseignement, l'officier français qui commande la compagnie projette d'investir la base. Le plan prévoit une intervention massive de la compagnie appuyée par des renforts venus de Mbouda. Seulement, l'officier, conscient de tenir là une chance de promotion inespérée, précipite l'attaque sans attendre l'arrivée des renforts¹.

L'opération improvisée et bâclée se solde par un échec. Le détachement est vite repéré par les guetteurs; le guide est fauché par un coup de feu. L'alerte est donnée dans le camp. En quelques minutes le camp se vide. Les guérilleros se dispersent dans la nature. Ils ont l'avantage de la connaissance des accidents du terrain. Les assaillants surgissent dans un camp désert; la moisson se limite à la saisie d'importantes quantités de viande séchée, de miel et de manioc cru séché, ainsi que des boeufs paralysés qui attendaient l'abattage².

L'arrivée des renforts leur permet d'effectuer une fouille systématique des environs du camp; 18 personnes sont abattues, plusieurs sont blessées dont notre informateur Pierre Meli, 19 autres sont faites prisonnières. Un lot de matériel est saisi à savoir 33 fusils, 2 cartouchières, 83 cartouches de multiples calibres et 2 litres de poudre. Pour mettre un terme à ces opérations, les forces armées saccagent neuf maquis³.

L'interrogatoire des captifs et l'exploitation des archives de l'A.L.N.K permettent de découvrir plusieurs choses: Premièrement les combattants puisent plus leurs forces dans certains comités politiques dont ceux de la J.D.C et du <<One Kamerun Party>>. Deuxièmement les liaisons des combattants s'effectuent grâce à la complicité des transporteurs et l'usage des fausses pièces d'identité surtout sur les axes routiers Babadjou-Bawouzang- sasso-Kumba Balatchi- Bamok- Bambéké- Banembo- Bawounzang⁴. Troisièmement, le refuge du commandant en chef est localisé dans une galerie creusée au bord d'un ruisseau. On ne pouvait y accéder qu'en pataugeant dans l'eau afin de ne pas laisser de trace; une issue de secours creusée dans la roche lui permettait de s'échapper par le sommet de la colline⁵. Un tournant crucial de la guerre s'achève dès lors. L'assassinat du Chef d'Etat

¹ Entretien avec Tanefogang, Babadjou, 23/9/1995

² Entretien avec Pierre Meli, Mbouda, 27/9/1995.

³ A.P.O., 1AA 7 (2), Terrorisme.

⁴ A.P.O., 1AA 7 (2), Terrorisme. Ce renseignement le plus précieux est celui donné par les épouses du Chef d'Etat Major,

André Ndzoti qui sont capturées au cours de l'opération.

⁵ Entretien avec Tanefogang, Babadjou, 23/9/1995 et Pierre Meli, Mbouda, 27/9/1995.

Major Ndzoti provoque un découragement général qui se traduit bientôt par des ralliements des cadres et combattants. Le dernier carré des irréductibles est constitué par les combattants de Balatchi.

Il ne faut pas perdre de vue que les cadres de l'A.L.N.K. qui soutiennent désormais la guérilla par la guerre subversive, leur laissent toujours entrevoir l'autonomie après l'«*indépendance réelle et totale*»¹.

B - LA GUERRE SUBVERSIVE ET LA CONTRE GUERRE SUBVERSIVE

Après la proclamation formelle de l'indépendance, les rapports entre les pouvoirs publics et les révolutionnaires se raidissent davantage. Les leaders de la Révolution innovent en recourant à la guerre subversive et les pouvoirs publics réagissent par la contre guerre subversive.

a) La guerre subversive.

La guerre subversive est une action concertée, dirigée contre les pouvoirs publics d'un Etat afin de paralyser leur fonctionnement. Le levier de cette action est la guerre psychologique. Elle se veut être la mise en oeuvre systématique des moyens de propagande de tous ordres destinés à influencer l'attitude de la population ou de l'adversaire; l'objectif visé étant de briser sa volonté de résistance. Nos informateurs, anciens gardes civiques, insistent sur le fait que les guérilleros après l'indépendance abandonnent progressivement la violence physique pour une action sur les esprits (guerre psychologique). Les principaux vecteurs de la guerre psychologique sont les slogans mensongers, les commentaires «*tendancieux*», les fausses nouvelles et de la propagande².

Ainsi, les slogans utilisés par la Révolution évoluent suivant les époques. Sous la colonisation les mots d'ordre d'indépendance et de réunification, suffisent pour mobiliser les masses. Avec l'intensification de la guerre psychologique après le 1er janvier 1960, de nouveaux slogans fleurissent à l'instar des concepts de «*néocolonialisme*», «*valet du*

¹ Entretien avec Pierre Mell, Mbouda, 27/9/1995.

² Entretien avec Grégoire Momo, Foréké-Dschang, 22/9/1995, Jean Baptiste Tatsitsa, entretien, Batcham, 14/9/1995.

colonialisme>>, <<traître>>, <<vendeurs du pays >>, <<Gouvernement fantoche>>, <<retrait des troupes étrangères>> et << indépendance réelle >>. Les propagandistes upécistes exploitent aussi la mévente ou la baisse du prix des produits de rentes, le chômage¹ et les exactions de la garde civique dont les agissements confortent les natifs de Balatchi dans leur répugnance à trahir les guérilleros. Cette propagande insidieuse vise non seulement à discréditer le régime en place mais aussi à saper l'économie du régime². Cette propagande trouve audience auprès d'une population politisée à l'extrême et auprès d'une opinion internationale galvanisée par les luttes de libération nationale³. Il ne faut pas oublier que l'insécurité rampante créée par les raids de la guérilla décourage les investisseurs.

Effectivement, en 1962, la Compagnie Pastorale envisage un dépôt de son bilan ; ses activités sont en recul⁴. Rien d'étonnant à cela puisque la ferme était la cible préférée des raids de l'A.L.N.K.⁵

Comme on peut le constater les leaders de la Révolution ne visaient pas seulement des objectifs militaires mais entendaient provoquer une révolution totale qui amènerait un changement de régime. Comment le régime en place réagit-il?

b) Education des masses.

Pour faire face au défi de la guerre psychologique qui est un corollaire de la guerre subversive, l'Administration fait appel à l'« Information objective » qui consiste à lutter contre les slogans révolutionnaires. La garde civique est l'instrument de ce programme. Formée au méthode de la guérilla, elle est aussi chargée de l'éducation civique, de l'encadrement socio-politique et de l'information de la population⁶.

Dans le domaine social, la garde civique gère l'école officielle d'Atto-ville, actuel Batcham ville. Elle assure aussi deux fois par semaine le service dans un dispensaire qui lui est confié. Des réalisations de ce type se multiplient dans tous les groupements de Mbouda⁷.

¹ A.N.Y., 1AA 348 Ouest (Cameroun). Rébellion 1963.

² A.P.O., 1AC 35 Bamiléké (Région).

³ A.N.Y., 1AA 348. Ouest (Cameroun).

⁴ Guiffo, *Nkproesamba : mon beau village* p105

⁵ Entretien avec Pierre Mell, Mbouda, 27/09/1995.

⁶ Entretien avec Grégoire Momo, Foréké-Dechang, 22/09/1995.

⁷ A.P.O., 1AA 7 (2), Terrorisme. Rapport général sur la situation à Mbouda, 1961 p. 12.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que cette sollicitude intéressée est une arme destinée à battre la guérilla sur son propre terrain, celui de l'endoctrinement.

Pour la crédibilité de ses missions d'encadrement des masses rurales et la sécurisation des populations, la garde civique doit être un modèle de rectitude et prêcher par l'exemple. Il est exigé de ses hommes d'éviter tout acte ou comportement susceptible d'augmenter la misère d'une population durement éprouvée par la guerre¹.

Cependant, ces méthodes de lutte anti-guerre subversive ne donnent qu'un piètre résultat dans la localité de Mbouda. Aussi l'Administration décide-t-elle d'exploiter à son tour les contradictions internes des Bamboutos pour saper les bases de l'engagement révolutionnaire des populations. L'arrêté du 22 Novembre 1962 érigeant la sous-chefferie de Balatchi en Chefferie autonome² visait à détacher ce groupement du train de la Révolution³. Mais l'arrêté n'affecte pas totalement le moral des combattants et qui attaque par surprise le camp commando de Kombou en décembre 1962⁴. Comment l'Administration allait-elle sortir de ce bourbier ?

c) Les confessions publiques

Une fois de plus, l'Administration s'inspire des techniques de la guerre révolutionnaire en développant la lutte selon les caractéristiques culturelles et matérielles⁵ de la Région Bamiléké. En effet, de 1964 à 1965, Julienne Keutcha, première femme parlementaire de la Région Bamiléké, met au service de l'Administration un stratagème (l'épreuve du cadi-chien noir) qui lui est révélé par son père Millat Polycarpe, chef traditionnel de Santchou. L'épreuve du cadi-chien noir consistait pour tout un chacun à prêter serment en public en touchant à un chien noir avec un bout de bois, ceci à tour de rôle dans tous les groupements. Les populations étaient persuadées qu'au moment où le ventre du chien éclaterait, toute personne coupable de parjure périrait irrémédiablement les jours suivants⁶.

¹ Entretien avec Grégoire Momo, Foréké-Dschang, 22/09/1995.

² *Nghie palatine*, n°9, 1994, p. 39.

³ Témoignes concordants Grégoire Momo, Foréké-Dschang, 22/9/1995 et Charles Moufo, Batcham, 3/10/1995.

⁴ Entretien avec Pierre Mell, Mbouda, 27/9/1995

⁵ Roux et Laiseau, *Portrait* ..., p. 141.

⁶ Keutcha, *Un pays* ..., p. 81.



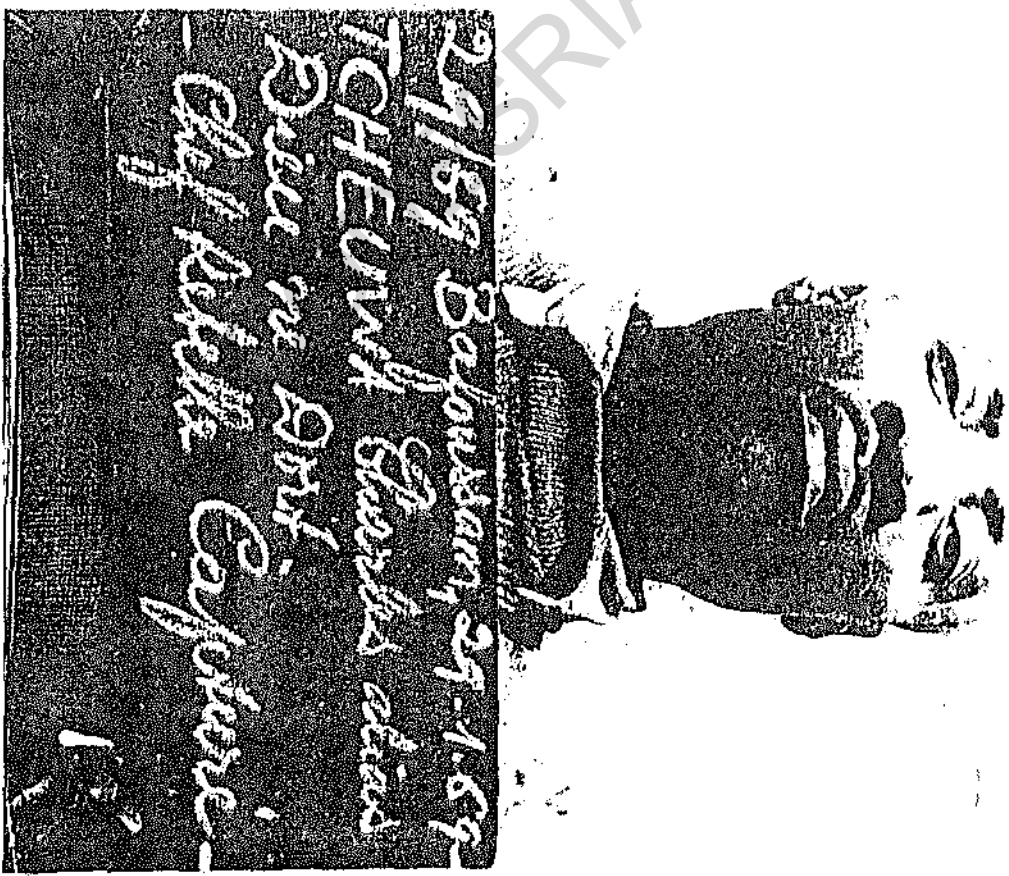
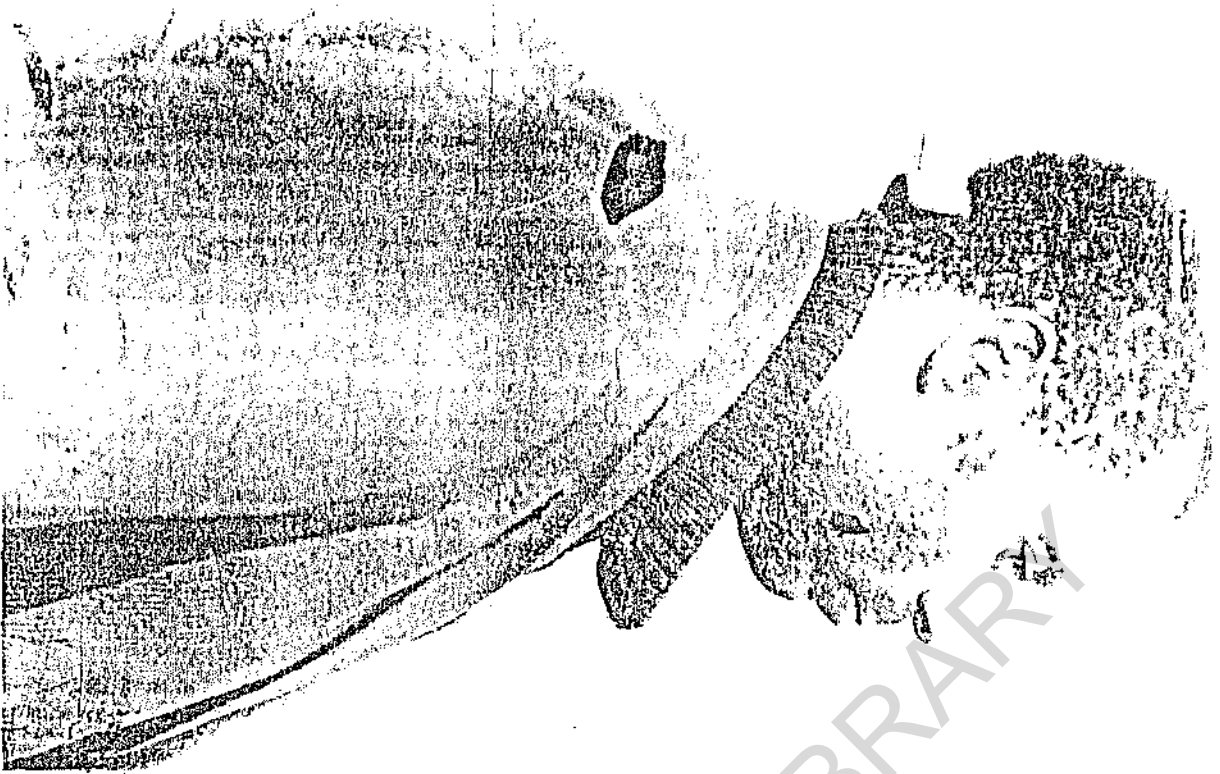
Combattant de l'ALNK dans l'attente
de son exécution.



Combattant de l'ALN dans une cellule.

Combatant de l'ALNR





29/89 Bafawastan, 29-1-69
 Tcheumf Stambol's atid
 Fieu ru Amf
 Chef Rukela Cojone

Combatant de OALNK

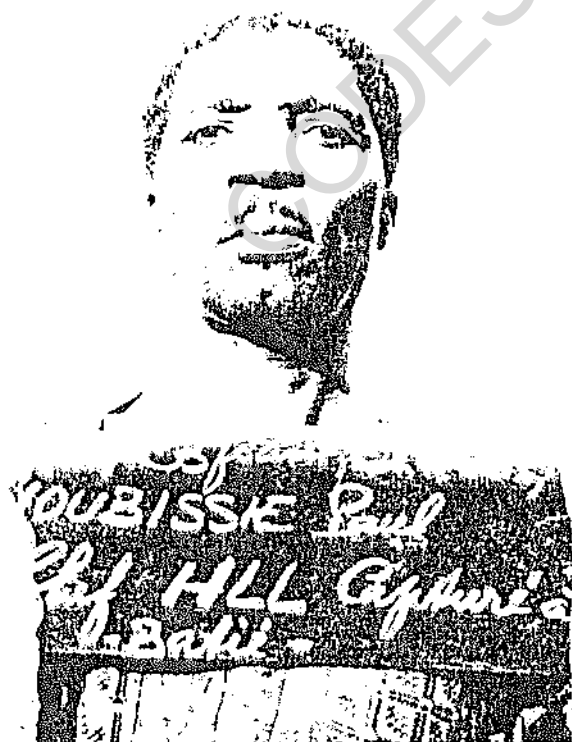
ORIA - LIBRARY



Combattant de l'ALNK



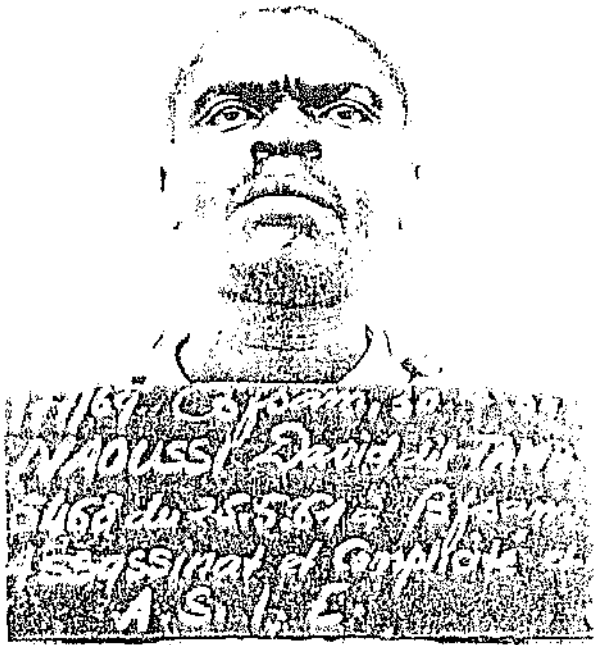
Combattant de l'ALNK



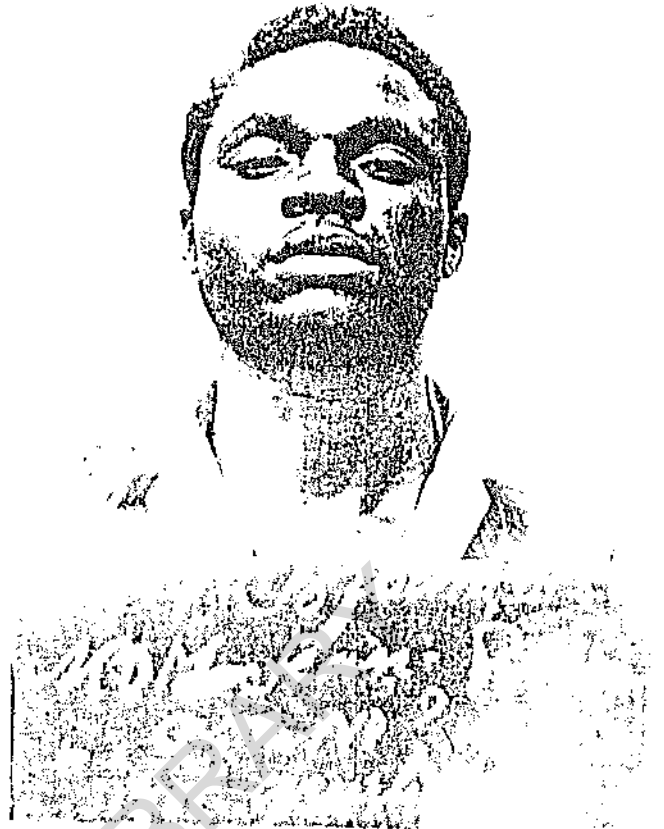
Combattant de l'ALNK



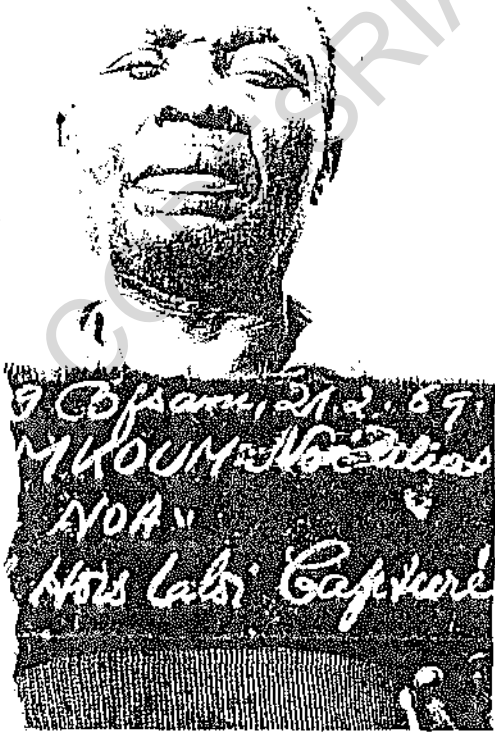
Combattant de l'ALNK



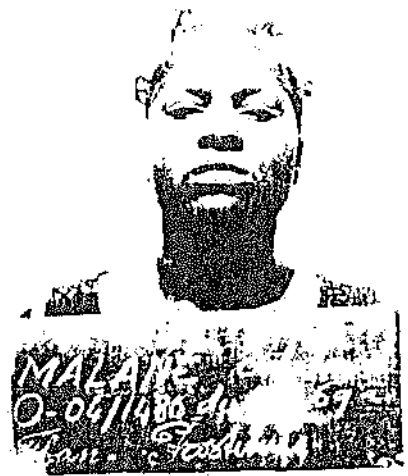
Combattant de l'ALNK



Combattant de l'ALNK



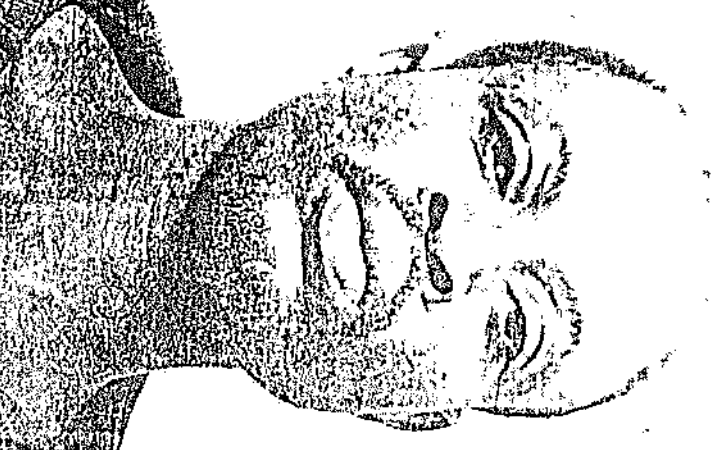
Combattant de l'ALNK



Combattant de l'ALNK

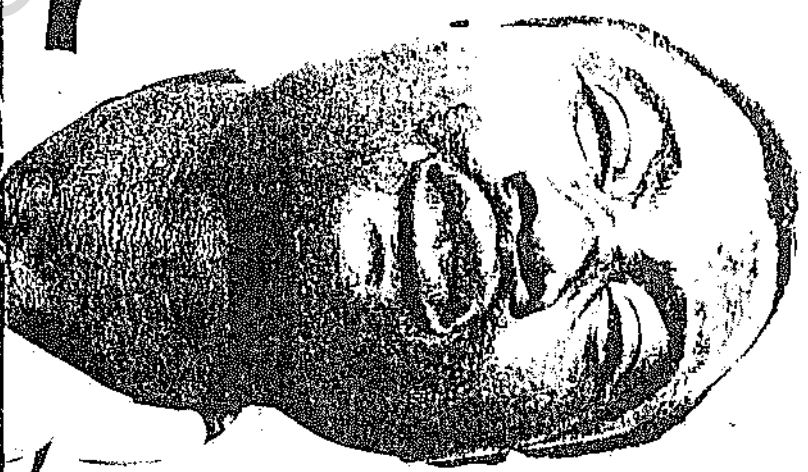
Com batant de 8 AL NK

color Bepourm...
BOUENNE B...
BREVENI
Grip Rebell Capture



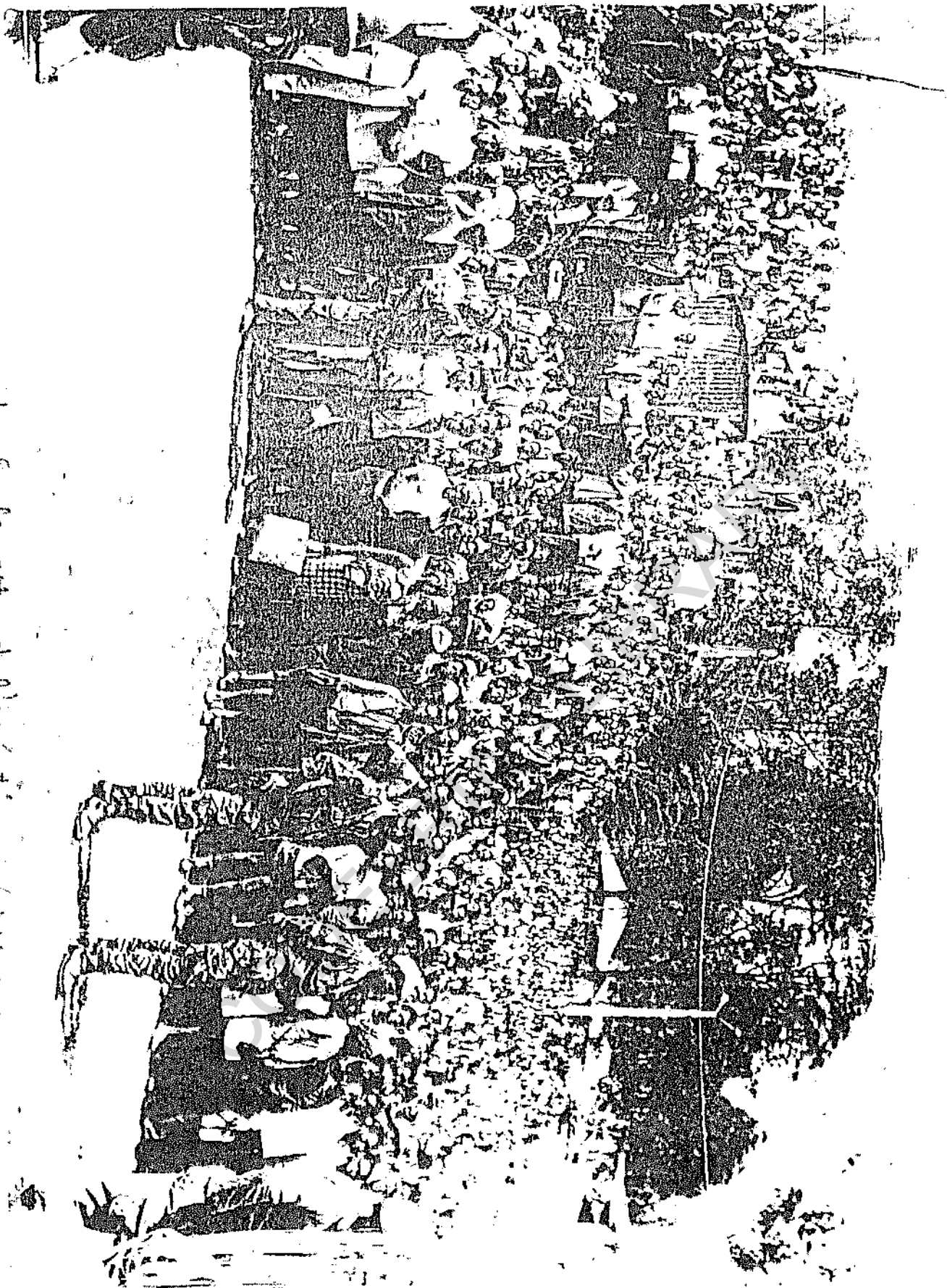
Com batant de 8 AL NK

85/65 OB... 3.2.85
NIAMI...
Grip Rebell Capture



RIA - LIBRARY

La foule attend l'exécution médiatisée des
Nationalistes Irlandais





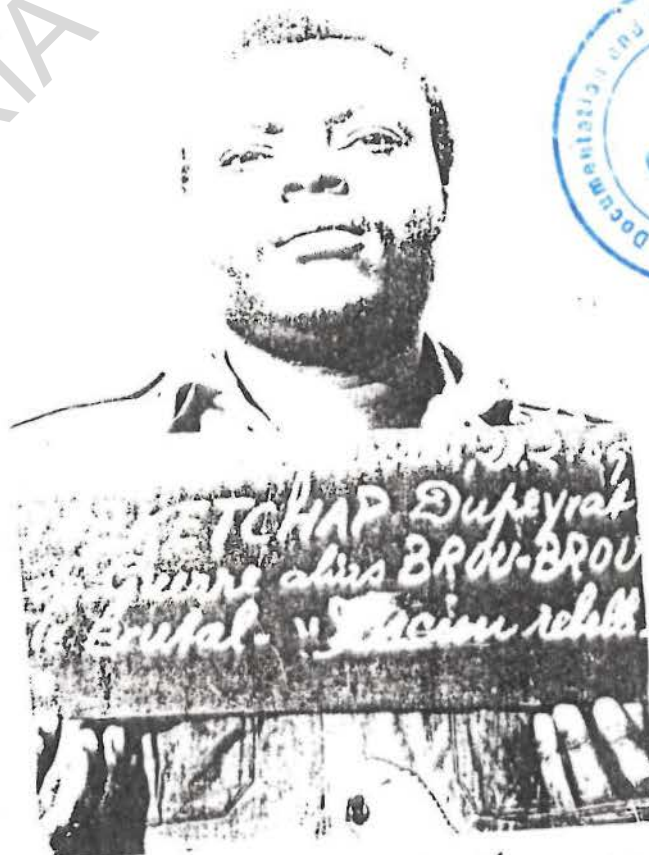
Combattante de l'ALN.K



OUANDIE ERNEST

44/R/SP/PJO

Be.D de l'U.P.C.

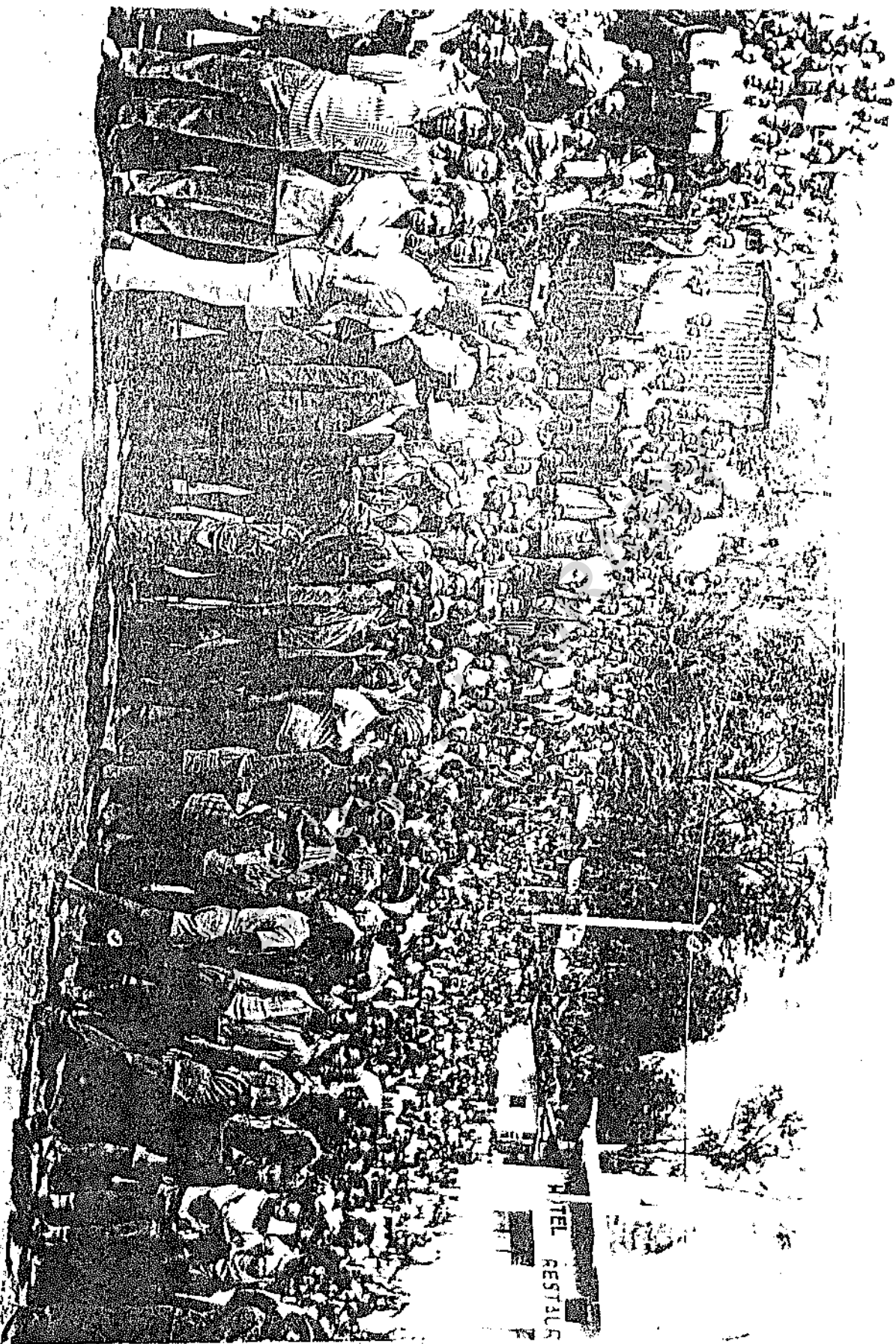


Combattant de l'ALN.K

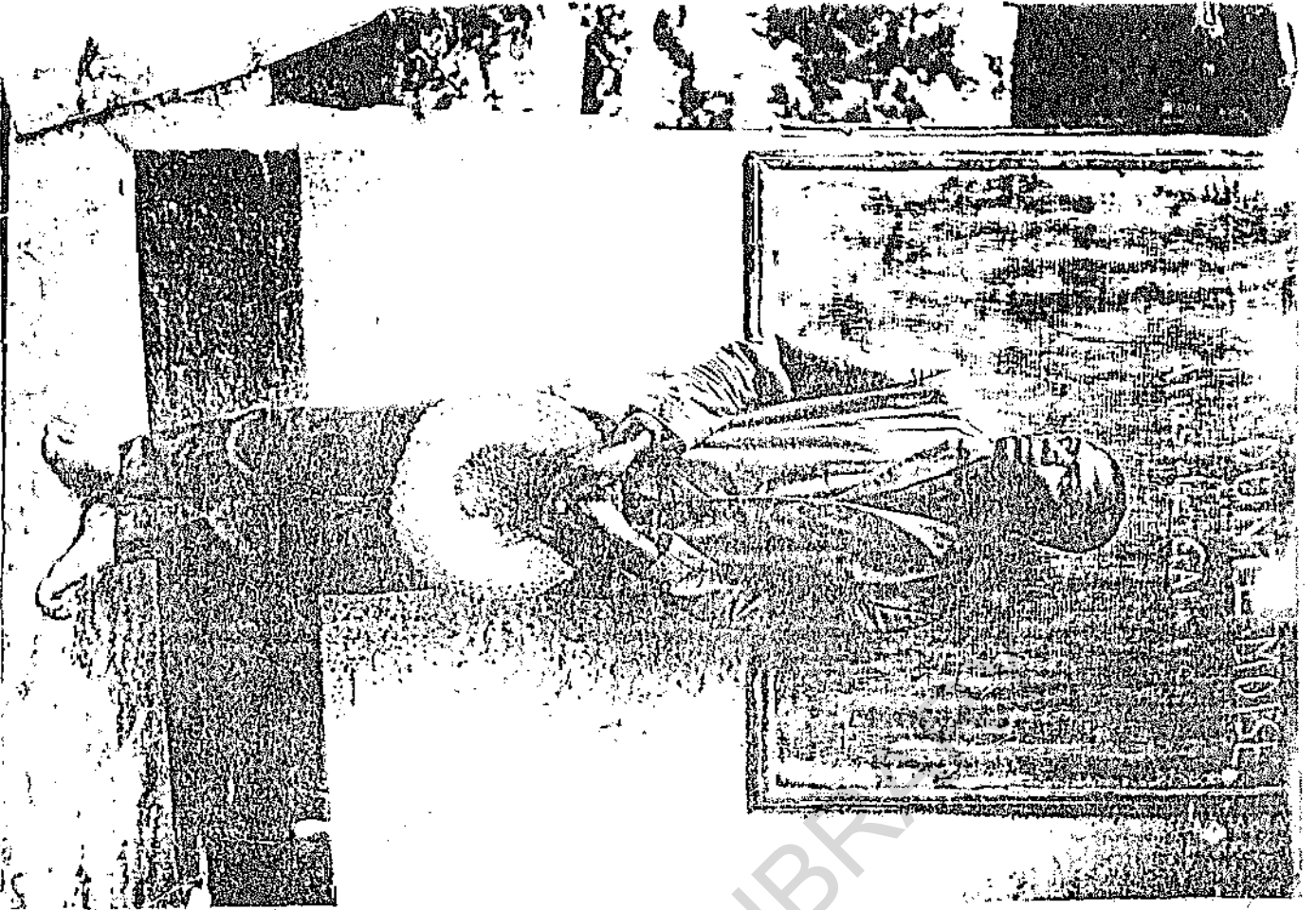


CODESRIA - LIBRARY

La foule attend l'exécution imédiate des
Nationalistes et west-Indians



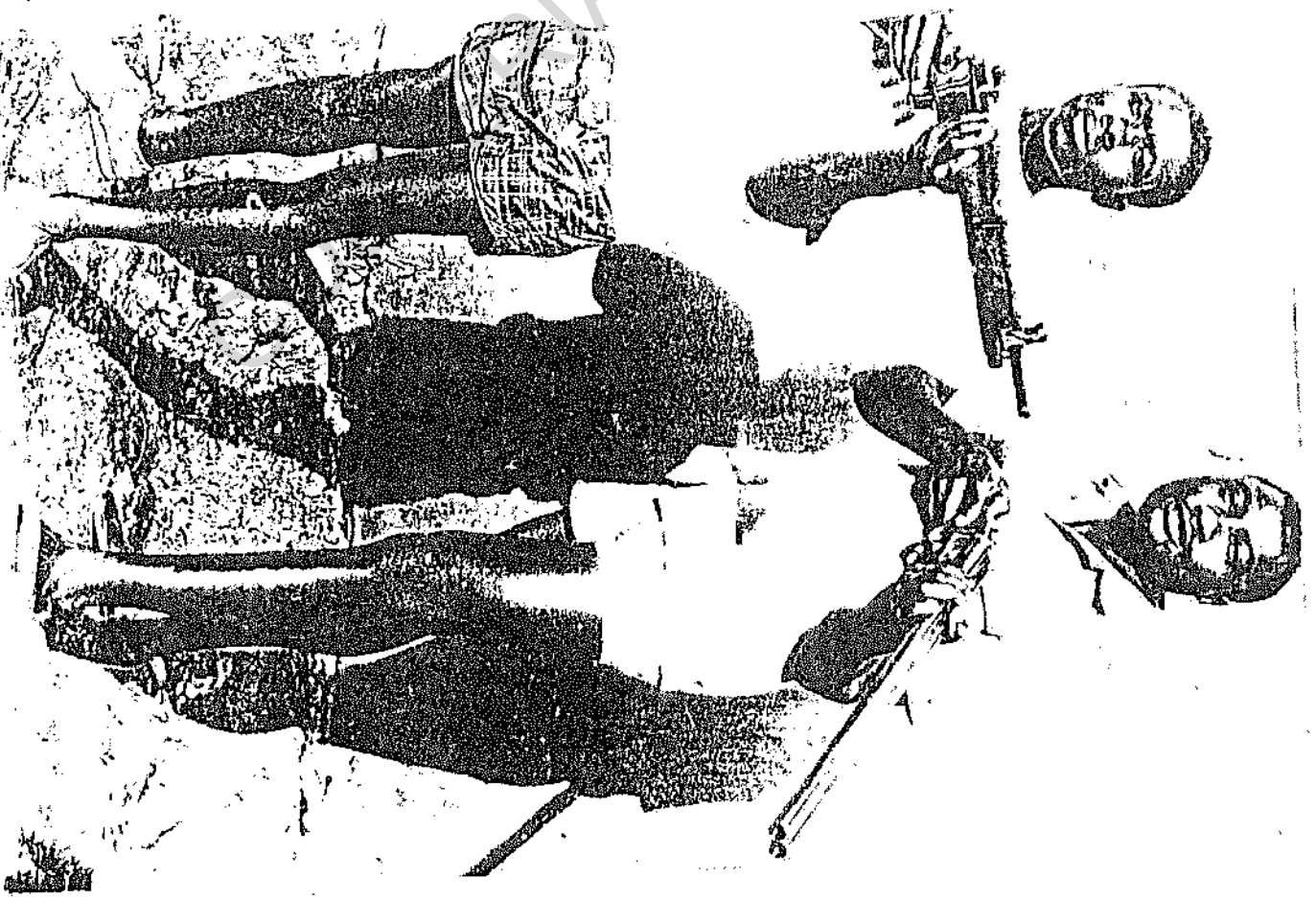
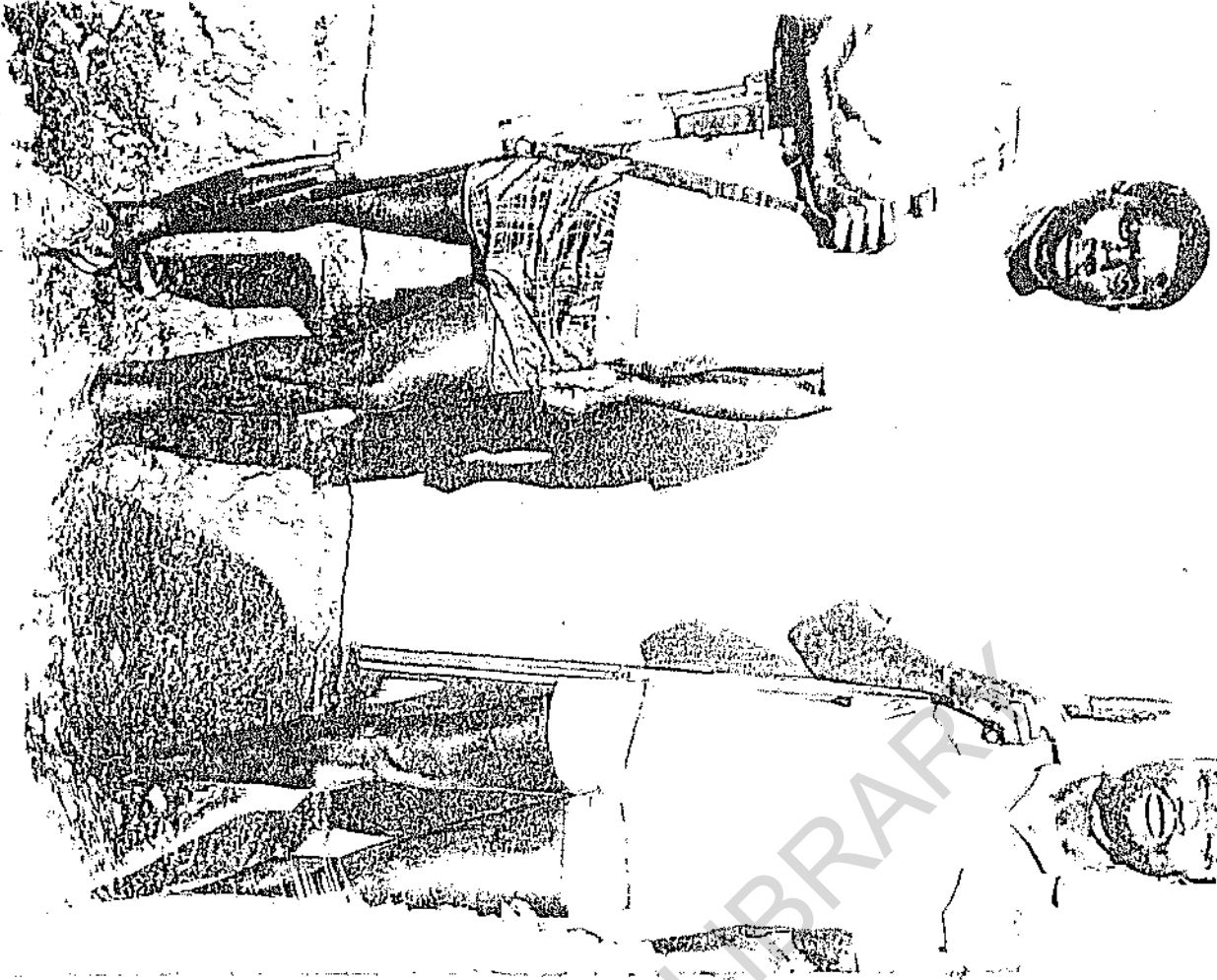
Combatant de D'ALNK



Combatant de D'ALNK



Combatants of L'ALN



Les Commandants de la Garde civique de Mbenda
en juin 1960, Archives privées G. Momo



Ce recours aux pratiques culturelles traditionnelles s'avère être une arme redoutable entre les mains de l'Administration qui le généralise. Ainsi, dans les Bamboutos, le chien noir est remplacé par un tonneau sur lequel les populations montent à tour de rôle pour prêter serment de reddition. Dès lors les maquis se vident. De nombreux combattants rallient l'Administration ¹ «afin d'échapper au verdict suprême, naturel et auto exécutoire»².

La détermination des révolutionnaires irréductibles entrave la reddition complète³ de l'A.L.N.K. dans les Bamboutos⁴. Plusieurs combattants repentis sont torturés par les «traîtres de la Révolution», après avoir reconnu leur participation dans les opérations de guérilla et dénoncé leurs compagnons de lutte. Notre informateur Jean-Pierre Namekong cite le cas du capitaine André Fometio du maquis «Ghana ville», qui est battu à mort quand il avoue son activité révolutionnaire à Bamougong, au cours de la confession publique de cette localité⁵.

L'animosité des «traîtres» à l'égard des révolutionnaires au cours des confessions publiques semble être liée au bilan négatif de la guerre de libération sur leurs biens.

C - BILAN DE LA REVOLUTION

Examiner les conséquences de la Révolution dans la localité de Mbouda revient à présenter l'impact social, politique et économique du conflit. C'est une opération rendue difficile du fait de l'indisponibilité des données statistiques. Nous pouvons cependant tenter d'ouvrir quelques pistes.

a) Les pertes économiques et démographiques

Sur le plan économique, le département sort de la guerre ruiné. Pendant quatre ans, les révolutionnaires saccagent et détruisent les plantations de café, dans l'intention de priver l'Administration des moyens logistiques⁶. Cette tactique n'est abandonnée qu'en 1960. Mais

¹ Témoignages concordants Pascal Mouafo, Batcham, 3/10/1995 et Mathieu Dalek, Batcham, 8/9/1995.

² Keutcha, *Un pays*..., p. 81.

³ La guérilla de 1967 confirme le caractère partiel de la reddition de 1965. En 1967 en le commandant "Pionnier" et ses 8 compagnons posent toujours un problème de sécurité à l'Administration, tandis que le commandant «André Temps de Guerre» et son bataillon de 32 combattants lance toujours des raids sur Bafounda. Voir A.P.O., 1AA 7 (2).

⁴ témoignages concordants, Jean Richard Zoffou, Batcham, 03/10/1995, Pierre Yemené, Balatchi, 27/09/1995.

⁵ Témoignages concordants, Jean Pierre Namekong, Bamougong, 12/9/1995.

⁶ Témoignages concordants Pierre Meff, Mbouda, 27/9/1995, Tanefogang, Babadjou, 23/9/1995.

en face, survient la tactique de la terre brûlée utilisée par l'Armée pour contraindre les populations à se regrouper dans les camps. Elle décime le bétail, le petit bétail et les oiseaux de la basse-cour. L'insécurité sur les routes ainsi que la destruction permanente des ponts qui désenclavaient la localité diminuent les échanges¹. L'implantation du poste de commandement de l'A.L.N.K. et la mobilisation entravent l'élevage dans les prairies des Monts Mangwa².

Sur le plan démographique, les pertes en vies humaines sont nombreuses mais dresser un bilan de toutes les conséquences démographiques du conflit est hasardeux. Une enquête méthodique auprès des familles pour connaître le nombre de victimes mortes, blessées et disparues et d'émigrants provoqués par les raids des guérilleros, les ratissages de l'Armée, les <<opérations de maintien de l'ordre>> et les duels fratricides entre les partisans de Singap et ceux de Momo est nécessaire. Nos informateurs soutiennent qu'en dépit de la politique de refoulement et l'institution du laissez-passer pratiquée par l'Administration, nombreux sont ceux qui se réfugient au Cameroun britannique³.

b) Les conséquences politiques et psychologiques

Sur le plan politique, la guerre favorise l'émergence et la promotion des politiciens <<modérés>>. Nos informateurs citent la promotion de Djuatio à l'Assemblée et la nomination de Josué Tetang au Ministère de l'Education en 1961. Ils ajoutent le statut de chefferie autonome accordé à la sous-chefferie de Balatchi. Nous ne saurions terminer sans insister sur les conséquences psychologiques.

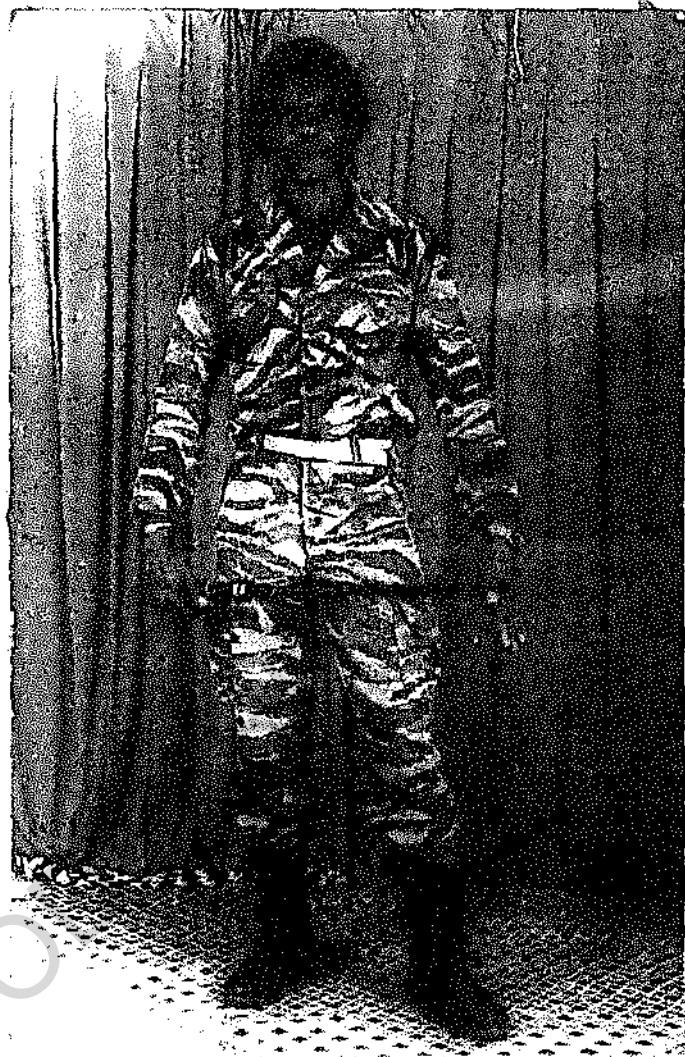
Les populations sortent de la guerre traumatisées. A l'origine de ce traumatisme il y a les violences inqualifiables et l'abomination quotidienne du couple guérilla-répression. Nos informateurs évoquent les têtes exposées dans les lieux publics, les débordements des guérilleros et de l'Armée qui n'hésitaient pas à violer les femmes et les filles⁴. Le mutisme ou la gêne de nos informateurs n'est qu'une manifestation de ce traumatisme.

¹ Entretien avec Tanefogang, Babadjou, 23/9/1995 et Pierre Mell, Mbouda, 27/9/1995.

² Entretien avec Tanefogang, Babadjou, 23/9/1995 et Pierre Mell, Mbouda, 27/9/1995.

³ Entretien avec Grégoire Momo, Foréké-Dechang, 22/9/1995; A.P.O. 1AA7(2), Rapport situation générale de Mbouda 1961, p.7.

⁴ Témoignages concordants de la majorité de nos informateurs.



offert par TANEFONGANG
Membre de plusieurs équipes de ratissage
des Monts Mangwa et de la Centrale de
Bamandjo

Sur le plan technologique, l'imagination est très vive au cours de la guerre . A Bamendjo, les fusils de fabrication locale, tirant un seul coup sont améliorés pour tirer des cartouches de calibres 12. Le bruit de détonation est augmenté par un fût ouvert dont le fond est transpercé par le canon du fusil. Cette tonalité est utilisée pour impressionner l'Armée qui croit à l'arrivée d'un nouveau type d'armement¹ . En outre, les combattants des Monts Mangwa inventent de nouvelles rations² de survie pour parer la privation de nourriture que leur impose la contre-guérilla classique.

En définitive, nous pouvons dire que la contre-guérilla se prépare du côté français avant même l'interdiction de l'U.P.C. . Car ils effectuent une mission de reconnaissance en Région Bamiléké où ils relèvent les renseignements importants sur le mouvement nationaliste et l'environnement naturel. En 1959, les autorités françaises et Britanniques collaborent dans la recherche des informations sur les cadres de la Révolution réfugiés au Cameroun britannique. Après l'Indépendance, le contrôle de la localité des Bamboutos par les révolutionnaires sème la panique au sein de l'Administration néo-coloniale qui, pour reconquérir la subdivision, utilise la tactique de la terre brûlée afin de contraindre les masses à se désolidariser des nationalistes. Pour appuyer cette action, les populations sont regroupées dans les zones de pacification encadrées par les commandos de la garde civique.

Dans le même sillage, les troupes néo-coloniales multiplient les raids sur Bamendjo, ratissent les Monts Mangwa afin de débusquer les guérilleros . Le piètre résultat de ce travail incite l'Administration à faire une concession importante en érigeant la sous-chefferie de Balatchi en chefferie autonome . On le comprend bien dès lors que le dernier carré des ultra de la révolution se recrutait parmi les jeunes dudit groupement . Mais la persistance du maquis qui a changé de fusil d'épaule en engageant une guerre subversive déstabilisatrice pour l'Administration conduit celle-ci à aller puiser dans les croyances et superstitions populaires de la localité des rites d'expiation qui portent l'estocade finale à la révolution armée . Le bilan du couple guérilla contre-guérilla est lourd sur le triple plan démographique, économique et psychologique.

¹ Témoignages concordants Joseph Tanemo, Zachée Zebong et Jean Tatsa, Bamendjo 26/09/1995

² Les guérilleros consomment du manioc séché cru, accompagné de miel qui abondait dans les forêts des Monts Mangwa.

CONCLUSION GENERALE

CODESRIA - LIBRARY

Au terme de notre étude nous avons découvert que l'implantation du mouvement nationaliste fut un événement comparable à un accouchement difficile. Les stratèges du Kumzse et de l'U.P.C., nonobstant les manoeuvres souterraines de l'Administration coloniale, surent exploiter à leur profit le ressentiment de la population des Bamboutos pour s'y implanter. Qu'il s'agisse de la colère provoquée par la spoliation des terres par les colons, de l'impasse successorale à Batcham, de la défiance des populations de Balatchi vis-à-vis de la chefferie Bangang et des brutalités colonialistes, toutes ces manifestations de l'arbitraire coloniale furent canalisées dans la haine que le mouvement de libération nationale cultivait au sein des masses Bamiléké. Mais la provocation suprême fut le bannissement de l'U.P.C, le 13 juillet 1955. Privé de son instrument privilégié de dénonciation des crimes colonialistes et d'énonciation d'une politique nationaliste au service du peuple, les masses Bamiléké encadrées par des cadres locaux très politisés entrèrent en révolte.

Les stratèges du parti instruits à l'école des révolutions chinoise, vietnamienne et algérienne, réorganisèrent clandestinement le mouvement et le dotèrent d'une branche armée, le S.D.N.K. et d'une structure politique, la Fédération de l'Ouest Cameroun, en Région Bamiléké. Ce travail de réorganisation permettait de planifier et de déclencher l'insurrection anticolonialiste. Du fait d'un environnement naturel et d'une conjoncture historique particulière, le Bamboutos joua un très grand rôle dans la guerre : installation des bases d'appui de la guérilla, recrutement de combattants, et mise à disposition de moyens logistiques. Les pratiques magico-religieuses du blindage et de la voyance sensées procurer l'invulnérabilité des combattants y aidèrent aussi.

Les premières cibles furent d'abord les collaborateurs de l'Administration qualifiés de <<valets du colonialisme>>, chefs coutumiers, notabilités dévouées à l'Administration, payèrent de leur vie ou de leurs biens le prix de leur <<trahison>>. Ainsi s'explique la démolition du palais du chef Djuatio et l'assassinat de ses proches. Les révolutionnaires et les innocents furent aussi pourchassés et abattus dans le cadre de la contre-guérilla. L'assassinat du leader du S.D.N.K., Pierre Simo et la vacance de son poste firent naître une périlleuse rivalité entre Singap et Momo. Cette opposition permit au capitaine Durot de torpiller le mouvement en attisant les dissensions internes à Mbouda.

En dépit de ce sabotage, les révolutionnaires prirent le contrôle de la circonscription de Mbouda en fin d'année 1959 et au premier trimestre de l'année 1960. Ils ne lâchèrent que devant la vigoureuse et très brutale contre-offensive de l'ennemi plus nombreux, doté d'une puissance de feu supérieure et décidé à en découdre par tous les moyens avec ceux qu'il qualifiait de bandits.

Ainsi, les révolutionnaires changèrent de stratégie et appuyèrent les actions de guérilla désormais intermittentes par la guerre subversive. L'Administration ne resta pas les bras croisés, elle se servit des commandos de la garde civique et s'appuya sur les ordonnances liberticides de mars 1962 pour combattre la propagande révolutionnaire¹. Mais l'estocade décisive portée à la guérilla vint des croyances traditionnelles du peuple Bamiléké. La cérémonie rituelle du <<cadi-chien noir>> vida le maquis de ses combattants. Mais la reddition n'était que partielle.

¹ Essor des Jeunes, n°79, octobre 1965.

ANNEXES

CODESRIA - LIBRARY

ANNEXES I

PLAN DE RENSEIGNEMENT

I - TECHNIQUE DE RECHERCHES DE RENSEIGNEMENT SUR LES REVOLUTIONNAIRES

- 1 - Arrestations,
- 2 - Extorsion des informations, confrontation générale des membres arrêtés
- 3 - Recoupement
- 4 - Identification des membres en fuite
- 5 - Reconstitution de l'organigramme de l'organisation
- 6 - Recherche des liaisons avec les organismes politico-militaires clandestins chargés de les renseigner et de subvenir à leurs besoins - leur refuge - leur composition - les complicités dont ils bénéficient.
- 7 - Mise en place d'un réseau d'informateurs avec le concours de la population.

II - ORGANISATION ET IMPLANTATION

- a - Commandements (noms des chefs et renseignements essentiels les concernant - répartition des responsabilités - luttes d'influence - rivalités)
- b - Unité: désignation - composition - effectifs - armements.
- c - Implantation: zones de passage - zones de refuge - zones d'actions (croquis).
- d - Liaison entre les unités, avec les échelons supérieurs (éventuellement à l'étranger) - itinéraire.
- e - Recrutement (normal, occasionnel) - présence d'anciens ralliés, d'anciens détenus (amnistiés ou non), d'étrangers, des membres des mouvements dissous de tendance Moumié (U.P.C, J.D.C., U.D.E.F.C.), du mouvement One Kamerun, de syndicat d'écoliers ou d'étudiants, scouts, membres de mouvement de jeunesse. Race - âge - profession - résidence habituelle des individus recrutés.

III - MOYENS LOGISTIQUES

- a - Ravitaillement - munitions - explosifs (vol, trafic à partir des grands centres ou du Cameroun britannique, de navire) - ateliers de fabrication d'armes locales - stockage - dépôts - caches d'armes.
- b - Uniformes (description, provenance) - déguisement.
- c - Soutien financier (collectes parmi la population et les minorités étrangères - envois des fonds de l'étranger ou vers l'étranger).
- d - Archives ou documents.

IV - INSTRUCTION - MODE D'ACTION - PROJETS

- a - Existence et localisation de maquis ou camp d'instruction - envoi de stagiaires à l'étranger.
- b - Méthodes de convocation - de rassemblement et de transmission des ordres.
- c - Choix des objectifs - réunions préparatoires - reconnaissance d'indices permettant de déceler une action projetée.
- d - Modes d'attaque - modes de sabotage
- e - Doctrine - propagande - renseignement (en particulier, agents placés auprès de l'Administration ou des forces de l'ordre) - <<blindages>>

Existence - création ou renforcement d'organisations politico-administratives à caractère subversif (tendance Moumié)¹.

¹ A.P.O., plan de renseignement élaboré à Yaoundé le 7 septembre 1959 par les agents de renseignement français et camerounais chargés respectivement de la défense et du maintien de l'ordre, en application des dispositions des statuts du 30 décembre 1958 sous l'appellation Comité Central de Coordination (C.C.O.), 1AA7 (2).

11 Décembre 1950

ANY AAC 168/1 Situation politique au Cameroun et
dans l'AOF proche du Cameroun 1951
NOTE

sur la SOUVERAINETE FRANÇAISE

I - Le changement de statut politique dans certains territoires relevant de la souveraineté française, notamment au Levant et Indochine, a soulevé certains problèmes touchant à la situation de la France dans ces territoires.

Les équipements, bien que réalisés souvent par des moyens financiers métropolitains, l'ont été dans le cadre des institutions locales et se sont trouvés être transférés de plein droit aux nouvelles autorités locales devenues souveraines.

Il en est ainsi des terrains d'aviation construits en Syrie et au Liban sur des crédits du budget métropolitain - (Guerre ou Travaux Publics) mais installés sur des terrains du domaine privé du territoire, et appartenant de plein droit à ce dernier. Il en est de même de tous les ouvrages et particulièrement des ports en Indochine, et cette dernière question vient d'être soulevée par les nouveaux Etats Associés à propos du Port de Saigon à la Conférence de Pau.

Bien qu'ayant investi des crédits importants souscrits souvent par le contribuable français, la France se trouve brutalement dépossédée de tout atout économique qui pourrait peser dans les négociations, lui permettre une certaine pression sur les problèmes politiques, lui donner les moyens d'assurer une défense efficace des intérêts privés français.

Ce manque de largeur de vues est à rapprocher de la politique coloniale anglaise qui, lorsqu'elle est amenée à effectuer des replis politiques (Nigeria), sait s'assurer des points d'appui économiques placés aux positions clés qui lui permettent de rester maîtresse de la situation générale, et d'assurer dans les meilleures conditions la défense de ses intérêts.

Il serait souhaitable que la France tire les leçons des expériences indochinoises et levantines.

II - Dans le cas du Cameroun, ce problème se pose d'une façon précise et sans doute urgente.

D'une part en effet, le contribuable français a investi à ce jour 30 milliards de francs métropolitains (budget de l'Etat et budget FIDES) étant entendu que le Territoire en remboursera une dizaine. Les intérêts de l'épargne française se chiffrent par ailleurs sans doute à 20 milliards de francs métropolitains.

D'autre part, il est à peu près certain que soit à la fin d'une troisième guerre mondiale, soit en 1956, c'est-à-dire dans six ans, le statut politique changera. Il est peu probable que la France verra son mandat reconduit pour une nouvelle période décennale.

En cas de victoire alliée on assistera à une nouvelle poussée des nationalismes dans le monde, et cette dernière serait attisée en Afrique par la situation politique des Territoires anglais de la côte, qu'avec plus ou moins de retard, il faudra bien se résoudre à suivre (Etats-Unis d'Afrique Occidentale de Kwame Nkrumah en Gold Coast, positions Ibo et Yombas en Nigéria).

Si la paix du monde était maintenue pendant ce laps de temps, l'incidence des mêmes mouvements ajoutée à la position de l'O.N.U. ; amènera à peu près certainement la France soit à accepter une tutelle O.N.U. sur le Cameroun, soit, dans la meilleure hypothèse, à accorder à ce dernier le statut d'Etat Associé avec les abandons très étendus de souveraineté que ce dernier comporte.

Et l'esprit généreux du FIDES risque d'aboutir aux résultats catastrophiques des emprunts russes. La reconnaissance humaine est courte, surtout chez les Bantous, lorsqu'elle n'est pas soutenue par des arguments efficaces. Le caractère généreux du FIDES ne serait en rien diminué s'il était étayé de quelques points d'appui indiscutables. Ces derniers permettraient le cas échéant, de maintenir les intérêts économiques généraux français, juste récompense de l'effort social du contribuable français dans ce territoire. Ils permettraient de défendre efficacement les intérêts privés français, rôle normal de l'Etat Outre-Mer. Ils assureraient éventuellement une certaine pression politique permettant à la France de jouer un rôle d'arbitre entre les musulmans féodaux du Nord-Cameroun et les chrétiens fétichistes du Sud-Cameroun.

Enfin, il ne faut pas oublier que la position de la France au Cameroun conditionne la position de la France dans toute l'Afrique Centrale. Il est certain que celui qui tient Douala et le Cameroun tient économiquement l'Oubangui-Chari et

le Tchad. La domination économique entraîne, surtout dans les pays neufs, la domination politique, en raison du faible champ économique de ces pays. Et la France réduite au Gabon et au Moyen Congo disparaît en tant que grande puissance Centre Africaine.>>

Il apparaît donc comme indispensable, et dès maintenant, de sauvegarder certaines positions qui permettront à la France d'être maîtresse de la situation en Afrique Centrale dans les dix années qui viennent.

0
0 0

III - Les positions-clés définies ci-dessus, peuvent être réduites à peu d'éléments dans un pays à économie primaire. Ils peuvent se résumer dans la maîtrise de l'énergie d'une part, et des points de rupture de charge entre les transports internes et les transports extérieurs d'autre part.

Plus précisément, il suffit de tenir, c'est-à-dire d'avoir sous contrôle d'intérêts français :

- a - le port de Douala,
- b - les terrains d'aviation de Douala, Bertoua, Garoua,
- c - la centrale d'Edéa.

Les intérêts français pourront alors en toute hypothèse de souveraineté, contrôler la vie économique du territoire.

La réalisation d'un tel programme n'eut présentée aucune difficulté il y a une dizaine d'années. Du fait des hypothèses O.N.U. et ARCAM elle est assez délicate actuellement. D'ailleurs point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ^{en/à l'enjeu} Un projet d'action sera étudié pour chaque point dans ^{égard} les paragraphes qui suivent.

0
0 0

IV - Le problème du Fort de Douala est dans doute le plus important et aussi le plus délicat à résoudre. La situation actuelle est des plus hétéroclites, mais le point essentiel est que, situé sur le domaine public naturel, il appartient de plein droit au territoire, ainsi que les six milliards de francs métropolitains provenant des ressources du FIDES qui vont y être investis en ouvrages et en équipements.

L'objectif à atteindre serait de le déclasser, ce qui le ferait tomber dans le domaine privé. Cette opération nécessite un décret en Conseil d'Etat, après avis de l'ARCAM. Le terrain pourrait être alors l'objet d'une vente ou d'un bail amphy-

...

théorique accordé à une société de droit privé ou d'économie mixte à prédominance d'intérêts français. Cette seconde opération exige une délibération de l'ARCA. Les deux opérations n'en font qu'une d'ailleurs. Pour aboutir, elles ne devront pas éveiller de soupçons et être conduites avec la plus grande prudence. Elles devront donc être présentées comme assurant un avantage important pour le Territoire, tant dans le domaine économique que financier, sans pour cela léser en rien les intérêts de ce dernier. Le climat, pour la constitution d'une Société du Port de Douala, est actuellement favorable. Appeler les intérêts privés et les collectivités publiques à gérer le Port, alléger les charges d'emprunt FIDES sur le budget local constitue une présentation très acceptable.

On pourrait ainsi proposer la création d'une Société d'Economie Mixte et toute la bataille se déroulera, comme pour Edén, autour de la répartition des parts qui pourrait être :

- Territoire 25 %
- Chambre de Commerce 15 %
- Ville de Douala et Regifercam 5 %
- Caisse Centrale F.O.M. 15 %
- Etat Français représenté par Y... 25 %
- Privés (maisons de Commerce ou Banques, Cies de Navigation) 15 %

Toutefois, il est possible que cette position ne puisse être tenue et la position de repli consisterait à abandonner les 25 % de l'Etat Français et à prendre par exemple :

- Territoire 30 %
- Chambre de Commerce... 25 %
- Ville de Douala et Regifercam 5 %
- Caisse Centrale F.O.M. 20 %
- Privés 20 %

Cette Société se verrait confiée la concession du Port par déclassement du domaine public. Elle accepterait en contre-partie d'exploiter le port et de prendre à sa charge la réalisation de tous les ouvrages et équipements définis dans son cahier des charges.

Le Territoire dégagerait ainsi quelques trois milliards C.F.A. qu'il pourrait consacrer à des routes, des écoles et des hopitaux, ou plus précisément la part subvention métropole serait remise à la disposition du territoire pour son équipement social et la part emprunt Caisse Centrale de la France d'Outre-

ANY IAC 48 ^{Activité de l'U.P.C.}
né naissance à l'U.P.C.

IAC 48

Du Congrès de l'UNIFRACA sortit un nouveau mouvement : le " RACAM " (Rassemblement Camerounais), qui se donnait pour but officiel de travailler au relèvement politique, économique, social et moral des autochtones, mais se proposait surtout d'alimenter une propagande anti-administrative et pro-communiste.

SOEFO PRISO, qui voulait imposer un programme modéré, fut écarté de toute fonction de direction.

Au bureau on trouvait, par contre : Kingue Jong, Pouka Louis, Etoundi Joseph, Ua Nyobé Raben, Foengen Pierre..... quelques-uns d'entre eux étaient déjà connus pour leur activité au sein de "l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun " (U.S.C.C.).

Mais, dès Septembre 1947, le " RACAM " n'était plus qu'un souvenir.

A cette époque, l'"Union des Syndicats Confédérés du Cameroun", elle-même, qui, affiliée à la C.G.T. Confédérale Française, était alors animée par des militants français : FINES, DONNAT, RIOU, SOULIER, LALANNE, BONNAVENTURE, JACQUOT, BONNE CAZE, entraît dans une phase critique.

Le mal était profond.

DONNAT, Secrétaire Général de l'"U.S.C.C.", de retour en France fin 1947, alerta la " Section Coloniale du Parti Communiste Français ".

C'est elle qui, après avoir analysé les causes de ses échecs politiques décidera, en relation avec le "R.D.A.", de retourner

ner la situation.

BARBE et DONNAT (devenus, entre-temps, conseillers communistes de l'Union Française), devaient jouer, dans ce redressement, un rôle essentiel, en mettant au service du Parti leur connaissance du Cameroun.

Voici ce qu'écrivait, le 17 Novembre 1947, Gaston DONNAT à Ernest MENES (membre du "P.C.F.", resté au Territoire) : " Il est bien évident que toute l'activité que nous avons menée, n'a pas touché la masse dans sa profondeur. Les diverses élections ont prouvé que notre influence réelle dans le pays est nulle. Il est temps de rechercher les causes de cet échec et, surtout, de redresser la situation le plus rapidement possible.

Il fallait concrétiser les aspirations profondes des Camerounais dans un grand mouvement politique de masse, dont l'objet essentiel aurait été la lutte contre l'impérialisme..... Il nous fallait aussi considérer le caractère particulier de la société autochtone dans laquelle les traditions tribales tiennent encore une énorme place et c'est pourquoi, il était très important, pour toucher de larges masses, d'amener à nous le maximum de cadres traditionnels, c'est-à-dire de chefs coutumiers..... nous devons considérer, enfin, le fait que l'immense majorité des camerounais vit dans les villages et qu'elle est essentiellement paysanne..... Pour tous ces hommes colonisés, le problème essentiel, et celui qui domine tout, est le problème politique dont les revendications qui doivent être placées en tête de toutes sont celles concernant la liberté, la démocratie . Les revendications des fonctionnaires et du prolétariat naissant doivent être considérées comme relativement secondaires.... Le redressement de la situation exige le lancement d'un nouveau mouvement

politique de masse.

Voici le plan qui apparaît comme le meilleur :

1°- Etablir immédiatement la liste des camarades susceptibles de former la base de départ du futur mouvement. Ne pas craindre d'utiliser les meilleurs éléments qui ont fait leur preuve dans l'action syndicale, à la condition qu'ils abandonnent toutes leurs responsabilités syndicales.

UM RUBEN apparaît comme le type de ce genre de militant....

2°- Toucher les éléments issus de la bourgeoisie des cadres traditionnels.

3°- Former ainsi un Comité Provisoire, qui étudiera les statuts modèles que nous avons rédigés ainsi que le programme de base que nous proposons.

4°- Déposer ces statuts, en prenant comme dénomination du mouvement : " Union Démocratique du Peuple Camerounais ", se considérant et demandant au R.D.A. sa reconnaissance, en tant que section Camerounaise du R.D.A.....

5°- Elargir d'action vers la bourgeoisie autochtone et les chefs traditionnels utilisables.....

6°- Préparer une tournée au Cameroun d'un membre connu du R.D.A., si possible HOUPHOUËT. Nos camarades de Paris feront un gros effort pour le convaincre de la nécessité de cette tournée.....

7°- Cette tournée préparera la constitution des Comités nouveaux qui devront fonctionner dans toutes les régions et dévelop-

...../.....

per en partie leur action en tenant compte des particularités locales, etc..... ".

Ces directives devaient être strictement appliquées.

ASSALE, devenu l'un des trois représentants de la C.G.T. d'Outre-Mer au Conseil Economique et UM NWOBE RUBEN qui, depuis le départ de DONNAT, en Avril 1947, assumait les fonctions de Secrétaire Général de l'"U.S.C.C." (C.G.T.), étaient plus spécialement chargés, au Territoire, de la mise au point du mouvement et avaient, à cet effet, des contacts fréquents et suivis avec DONNAT et BARBE, conseillers communistes de l'Union Française.

Le 10 Avril 1948, furent déposés les statuts du nouveau groupement qui, en leur article 1er, spécifiaient :

" Il est créé, au Cameroun, un mouvement dénommé " UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN " qui a pour but de grouper et d'unir les habitants de ce Territoire en vue de permettre l'accèsion des populations du Cameroun à la formation d'une Fédération par la réalisation du programme politique de démocratisation rapide, d'émancipation des populations exploitées par les trusts coloniaux et d'élévation de leur standard de vie ".

Parallèlement, était diffusé un appel aux Camerounais où les populations du Cameroun - dans l'ensemble opprimées et exploitées pour le plus grand profit des forces impérialistes et des trusts coloniaux - étaient invitées à ne plus admettre la politique de division menée par les forces impérialistes et leurs valets, dans le seul but de retarder l'évolution du pays.

...../.....

Cette littérature demagogique rappelle étrangement celle qui est encore de mise dans la presse communiste de la Métropole.

o

o o

L'"Union des Populations du Cameroun" allait-elle commettre les mêmes erreurs que le " RACAM ou la C.G.T :

- lutter à visage découvert?
- épouser le style, la pensée, la dialectique et les slogans du Parti Communiste Français?

allait-elle combattre

- les chefs traditionnels détenteurs d'une part non négligeable de l'autorité?
- la bourgeoisie autochtone, détentrice de l'argent et négliger la paysannerie?

Ce qui avait suscité, au "RACAM et à la " C.G.T.", une hostilité solide et un mésintérêt marqué.

L'Etat-major du Parti Communiste veillait, qui avait senti la nécessité d'adapter le style de l'U.P.C. à la conjoncture camerounaise :

a)- Le bureau provisoire de l'U.P.C. déposait bientôt une seconde et définitive édition des statuts du mouvement et lançait un nouvel appel aux camerounais. Il n'y avait plus rien dans ces textes anodins et édulcorés qui puisse effrayer le bourgeois ou repousser le chef traditionnel.

b)- Les Européens étaient écartés de toute fonction officielle de direction. Les conseillers communistes européens, tel FINES, au Territoire, restaient dans la coulisse.

c)- Etait écartée l'idée d'une affiliation officielle au Parti Communiste Français (comparable à la relation de section à Fédération existant entre l'U.S.C.C. et la C.G.T. confédérale). Mais, par contre , fut décidée l'affiliation de l'U.P.C. au R.D.A. qui, commençant à digérer le communisme à la mole africaine, trouvait dans le P.C.F. son origine et son modèle, un allié secret et un conseil occulte. Le 14 Mai 1948, UM RUBEN NYOBE recevait une lettre de DONNAT, membre du Parti Communiste Français, conseiller de l'Union Française : " J'ai bien reçu tes deux lettres des 28 Avril et 5 Mai. J'ai vu d'ARBOUSIER ce matin et nous en avons discuté... (ajoutant, d'ailleurs) Continue à me tenir au courant des événements importants. Ici, cela nous sert et nous vous épaulerons ainsi très sérieusement.. " Le 17 Juin 1948, l'U.P.C. s'intitulera " Section Camerounaise du R.D.A. ".

Au Congrès d'ABIDJAN, au cours duquel UM RUBEN NYOBE sera nommé vice-président du R.D.A., cette affiliation deviendra officielle.

d)- Etait recherchée l'adhésion des représentants les plus marquants de la bourgeoisie autochtone (SOPEO FRISO, par exemple), et des Chefs coutumiers les plus influents (tel, DJOUMESSI Mathias). Les mouvements traditionnels étaient eux-mêmes soigneusement travaillés et courtisés.

e)- L'U.P.C. menait, auprès de la masse paysanne , une propagande intense, soutenant ses revendications lorsqu'elle ne les provoquait pas.

f)- Des conférences publiques, des meetings, des réunions d'information, des tracts, s'efforcèrent de populariser l'U.P.C.

...../.....

Que valurent à l'U.P.C. cette organisation et ces méthodes à l'élaboration desquelles le Parti Communiste présida avec tant d'intérêt et de minutie?

Une vigueur plus forte qu'en connut jamais aucun autre mouvement au Territoire, des succès certains mais aussi des échecs sensibles:

1°-SES SUCCES.-

a)- La première réunion de l'U.P.C. eut lieu à DOUALA le 22 Juin 1948. UM RUBEN NYOBE, trop marqué par son activité extrémiste, n'y prit pas la parole. Elle attira 500 personnes environ et fut incontestablement un succès.

b)- L'intensité de la propagande de l'U.P.C. qui devait encore se renforcer, en Octobre 1948, avec la venue au Territoire des parlementaires communistes DOBNAT, BARBE et LISETTE, si elle n'alla pas sans difficultés, sans contre-manifestation, ni oppositions de leaders camerounais éclairés, n'en assit pas moins l'U.P.C.

Fin 1948, plus de 4.000 cartes étaient vendues.

c)- En Septembre et Octobre 1949 tournées heureuses d'Um RUBEN NYOBE, devenu secrétaire général de l'U.P.C. en Juin 1949, qu'assistait Maître BRAUN, Avocat à Paris, membre du Parti Communiste Français, dans le Nyong et Sanaga, la Sanaga-Maritime, le Mungo et le pays Bamiléké, tournées qui devaient être une préparation intensive au passage, en Novembre, de la Mission de Visite.

d)- En Novembre 1949, lancement d'un organe mensuel " La Voix du Cameroun ".

e)- Succès judiciaire de NKONGSAMBA, le 13 Février 1951

(Pandong, chef supérieur de Mbouroukou inculpé de voies de fait et de violences légères à l'occasion d'une réunion de l'U.P.C., tenue en Décembre 1949, à laquelle assistait le conseiller de l'Union Française CURABET, membre du Parti Communiste Français; y fut condamné à 2.4000 francs d'amende et 10.000 francs de dommages-intérêts; l'accusation présentée par UM NYOBE RUBEN étant soutenue par Maître BRAUN.

f)- A la suite de ses revers électoraux, en Août et Décembre 1951, participation marquée de l'U.P.C. aux Conférences de KUMBA, où fut développé le thème de l'unification des deux Cameroun (thème politique facile à populariser - l'U.P.C. n'y manquera pas), resserrément des liens avec le KUNC et, par suite, amélioration des positions du mouvement.

g)- Réapparition en Janvier 1952 de la " Voix du Cameroun".

h)- Exploitation de l'invalidation des élections du 30 Mai 1952 par le Conseil du Contentieux (des incidents avaient eu lieu à Mbouroukou le jour des élections).

i)- Organisation méthodique du "mouvement de protestations" devant se manifester en Octobre 1952, à l'occasion du passage de la Mission de Visite.

j)- Enfin, le voyage sur invitation en Décembre 1952 " diplomate camerounais " UM NYOBE RUBEN à NEW-YORK et son audition devant la 4ème commission de l'O.N.U., faits qui, surprenant les Camerounais ont soudain grossi, à leurs yeux, l'importance de l'U.P.C. et donnerait sans doute, au mouvement, une vigueur nouvelle et un dynamisme régénérateur.

2° - SES REVERS ET SES DIFFICULTES .-

a)- Constitution, dès Juillet 1948, au sein de l'U.P.C., de deux clans, l'un formé par les Bassas (mené par Bagal Guillaume et Nyobé André), l'autre formé par les Yaoundé (animé par Enyegue Pie, Essomba Apollinaire et Nkoudou Raphaël). Cette crise finit par se résoudre, en Septembre, par l'élimination à peu près totale des Yaoundé de la direction du mouvement où les Bassas devenaient prépondérants. Les DOUALAS, que cette prépondérance rendaient méfiants, deviennent circonspects : les chefs supérieurs Betote Akwa et Lobé Bell (par ailleurs, membres dirigeants du Ngondo), abandonnèrent l'U.P.C. et décidèrent le Ngondo à se confiner dans un rôle d'observation.

b)- Démissions, en mars 1949, du chef supérieur de Deïdo, Ekwalla, Essaka et de l'ancien secrétaire général du mouvement Libaï Etienne.

c)- Constitution, en Juin 1949, de l'"ESOCAM" (Evolution Sociale Camerounaise), mouvement progressiste, mais modéré et nettement anti-upéciste parce qu'anti-communiste.

d)- Démission le 9 Mars 1950 du secrétaire général du comité régional U.P.C. du Mungo, Mouso Joseph, militant acharné, accusé de mauvaise gestion financière.

e)- En Août et Septembre 1950, UM NYOBE étant malade, inactivité du Comité Directeur.

f)- Le 27 Octobre 1950, au cours d'une réunion du Comité Directeur, violente attaque de Djoumessi et de Kembou, respectivement président et vice-président du Kumase, contre Bagal et UM NYOBE.

...../.....

Le 27 Novembre, à l'occasion du 3ème Congrès du Kumzse à BUCHANG, DJOUMESSI Mathias comprenant, enfin, qu'on avait voulu lui faire jouer le jeu du Parti Communiste, démissionnait de l'U.P.C. C'était, pour l'U.P.C., une grave défection car, Djoumessi Mathias entraînait avec lui le Kumzse, ce qui équivalait presque à son élimination de la Région Bamiléké.

g)- Nouvelle crise intérieure du mouvement manifestée lors de la réunion du Comité Directeur les 14 et 15 Avril 1951.

ASSALE (qui, par ailleurs, au Congrès de l'U.S.C.C. s'était déclaré partisan de l'autonomie par rapport à la C.G.T. confédérale, c'est-à-dire, par rapport au communisme, et devait constituer, le 25 Mai 1951, l'"U.S.A.C." (Union des Syndicats Autonomes du Cameroun), parla de la crise traversée par le R.D.A. et affirma avec force que l'U.P.C. devait suivre la majorité de ce mouvement, c'est-à-dire, HOUPHOUËT Boigny. Manga Henri Richard appuya l'intervention d'Assale.

UM RUBEN répondit en faisant l'éloge de d'ARBOUSSIER (qui entraînait la minorité du R.D.A. dans le sillage communiste) et en préconisant le maintien des liens entre l'U.P.C. et la fraction d'ARBOUSSIER du R.D.A. Il déclara que, pour sa part, il considérerait toujours ce dernier " comme le seul secrétaire général du grand mouvement d'Afrique Noire.

Ces divergences devaient être à l'origine de la défection d'Assale et du détachement des Boulous (sanctionné en février 1952 par le 4ème Congrès annuel de l'Union Tribale Ntem-Kribi mouvement traditionnelle).

h)- Défaite d'UM NYOBE aux élections générales de Juin 1951 : sur 78.000 suffrages environ exprimés dans sa circonscription, il en obtient 3081, alors qu'ASSALE (dissident de la C.G.T.) et Djoumessi Mathias (démissionnaire de l'U.P.C.) réunissaient respectivement 24.500 et 20.700 voix.

i)- Malgré une préparation électorale intensive sous le signe de la "lutte contre l'impérialisme" (le mouvement, dans cette campagne, se trahissant à lever le masque en liant dans une perspective propre à la dialectique marxiste ses préoccupations économiques et sociales à ses soucis politiques), échec de l'U.P.C. aux élections de Mars 1952 à l'Assemblée Territoriale du Cameroun.

UM RUBEN dans la Sangha-Maritime, MOUMIE Félix dans la Région Bamoun et KINGUE Abel dans le Mungo, étaient largement battus, alors qu'ASSALE Charles dans le Ntem et DJOUMESSI Mathias en Région Bamiléké étaient élus.

Actuellement, la situation de l'U.P.C. peut se traduire ainsi en raccourci :

1°- Son aire géographique s'est rétrécie (perte d'influence dans le Ntem et le Pays Bamiléké);

2°- Sa propre activité extrémiste a levé des oppositions violentes et influentes (Djoumessi Mathias, Kemajou,

3°- Mais, alors que des rivalités raciales, des abandons, des dissidences, l'avaient désorganisé, l'invitation d'UM NYOBE RUBEN

par l'O.H.U. et son audition devant le Conseil de Tutelle, savamment commentées et exploitées par la presse upéciste, lui ont donné une vitalité nouvelle et ont marqué l'ébauche d'un relèvement qui pourrait être vigoureux.

4°- Enfin, l'U.P.C., liant toujours de manière aussi intime son action à celle de la C.G.T., lève le voile sur son adhésion au communisme international.

o o o

Si, connaissant les origines de l'U.P.C. et l'évolution qu'elle a marquée depuis lors, l'on pouvait garder quelque doute sur les affinités de ce mouvement avec le Parti Communiste Français et son adhésion au communisme international, l'on voudrait bien considérer :

1°- l'interpénétration de la C.G.T. et de l'U.P.C.

Au Comité Directeur et aux différents bureaux de l'U.P.C. siègent des syndicalistes cégétistes : Naom Jacques, Kinque Bell.

Des Upécistes se retrouvent aux bureaux de la C.G.T. : Nyobé André, Noubissié Louis....

Toute manifestation organisée par l'une de ces collectivités d'extrême-gauche voit affluer aussi bien cégétistes qu'upécistes.

Or, le fait que la C.G.T. soit acquise aux idées et à la politique du Parti Communiste Français ne saurait souffrir de discussion.

2° Ralliement de l'UFC derrière d'Arboussier. - c'est-à-dire derrière la tendance communiste du RDA, ralliement proclamé par UM NYOBE RUBEN à diverses reprises au cours de réunions ou par voie de tracts.

Rappelons à ce sujet, que si d'Arboussier n'a pas assisté au Congrès de l'UFC qui s'est tenu en Septembre 1952 au Cameroun, c'est parce que, à la même date, sur l'invitation de MM. Kuo-Mojo vice président du gouvernement de la République Populaire de Chine, Président du Comité Chinois de la Défense de la Paix et Liu Hong I, Président des syndicats pan-chinois, il s'était rendu à Pékin pour participer à la conférence de la Paix d'Asie et des régions du Pacifique.

C'est le même d'Arboussier qui, fidèle au parti communiste comme UM NYOBE et l'UFC sont fidèles qui s'écriait en Juillet 1952 au Congrès Mondial de la Paix à Berlin: " Mes premières paroles, et vous les comprendrez aisément, seront pour dire à mes frères de Corée et de Chine du Vietnam et de Malaisie, la solidarité de 150 millions de nègres qui vivent de Dakar à Zanzibar et du Sahara au Cap de Bonne Espérance".

3°- La participation de l'U P C aux manifestations communistes ou communistes. Le Parti communiste et le Comité des Partisans de la Paix invitent régulièrement l'U P C à leurs Congrès et Conférences. C'est ainsi que l'U P C a été amené à participer :

a)- au 2ème Congrès Mondial des Partisans de la Paix tenu à Varsovie, en Novembre 1950 : Manga Richard y fut délégué.

b)- au Festival de la Jeunesse à Berlin, tenu en Août 1951, auquel assistèrent Manga Henri Richard et Etamé Ndedi.

c)- à la Conférence Internationale pour la Défense de l'Enfance, tenue à Vienne du 12 au 16 Avril 1952 : Emma Ngom (épouse du Secrétaire Général de la C.G.T.) et NYOBE André Claude y furent "dépêchés".

d)- au Congrès de l'Union Internationale des Étudiants, tenu à Bucarest, en Septembre 1952, auquel fut délégué Bayebeg, boursier Camerounais.

.....

Bucarest, en Septembre 1952, auquel fut délégué Bayebeq, boursier camerounais.

e)- à la Commission préparatoire de la Conférence Internationale de la Sécurité Sociale, tenue à Vienne, à laquelle assista Yemi Georges, actif militant du mouvement, en même temps que dirigeant de la C.G.T. camerounaise.

f)- à l'assemblée des partisans de la paix, tenue à Montecatini (Italie) en Octobre 1952; Moumie Félix; vice-président de l'U.P.C. et l'un des plus fidèles lieutenants d'UM NYOBE RUBEN, y représentait le mouvement.

g)- le Congrès des Peuples pour la Paix, tenu en Décembre 1952 à Vienne, et auquel furent délégués Ngom Jacques, Meido Nims et Etongo François.

4°- l'aide fournie par le Parti Communiste à l'U.P.C.

Le mouvement bénéficie d'une aide financière du parti communiste de la métropole, principalement sous forme de matériel de propagande, de journaux, de déplacements payés (cas d'UM NYOBE André et d'Emas Ngom, se rendant en Avril 1952 au Congrès International de l'Enfance à Vienne).

Mais il bénéficie, surtout, de ses conseils expérimentés et de son appui doctrinal.

Parmi les conseillers les plus intimes et les plus écoutés du responsable du mouvement, UM NYOBE RUBEN, et les correspondants les plus fidèles des leaders upécistes, signalons DOMMAT Gaston et CURABE

qui furent conseillers communistes de l'Union Française, BARBE Raymond qui fut Président du Groupement communiste à l'Assemblée de l'Union Française ;

CARROUE et TOLLET, membres du bureau de la C.G.T. métropolitaine;

Pierre NERVE qui fut rédacteur en Chef de l'Humanité;

Me BRAUN, membre actif du parti communiste depuis plusieurs années.

ROCCHISANI Xavier, secrétaire de l'Union Algérienne des cheminots, membre du parti communiste algérien.

RUIZ André, secrétaire du comité de Coordination des Syndicats Confédérés d'Algérie, et membre du Comité Central du Parti Communiste Algérien.

JOILLIOT CURLE dont on connaît les idées acquises au communiste international.....

Signalons, enfin, que lorsque le Comité Directeur de l'U.F.A. C. a fait appel à des Avocats pour défendre des militants inculpés, ce sont presque toujours des avocats communistes qu'il a sollicités.

Ces Avocats ne devaient pas se cantonner dans leur rôle de défenseurs, mais déployer, parallèlement, à l'occasion de leurs déplacements, une grande activité en tant que militants d'extrême-gauche; ainsi Maître BRAUN qui, arrivé au Territoire le 2 Octobre 1949, - pour défendre Mousio Joseph, Ngam Jacques et Djoumessi Mathias, -

n'en devait repartir que le 20 Octobre après avoir fait, en compagnie d'UM RUBEN, des tournées de propagande dans le Nyong et Sanaga, la Sangha Maritime, le Mungo et le pays Bamiléké. Il devait accomplir plusieurs autres séjours où ses occupations judiciaires allaient de pair avec ses activités politiques : du 5 au 29 Décembre 1949, du 12 Janvier au 16 Mars 1951. ...

Maître COLOMBÉ qui, du 21 Avril au 8 Juin 1950, devait assister à plusieurs séances du Comité-Directeur et devait participer à de nombreuses réunions publiques à Dschang, Douala, Eséka, Nkongsamba, Bafoussam. ...

5° - La communauté de revendications manifestée par les pétitions de l'U.P.C. et des mouvements d'extrême-gauche du Territoire soumise à la Mission d'Enquête du Conseil de Tutelle de l'Organisation des Nations Unies.

«Que veut l'U.P.C.?, lit-on dans le mémorandum du Comité-Directeur de l'Union des Populations du Cameroun;

a) - Objectifs immédiats:

1° - grouper les populations du Cameroun en menant une lutte résolue contre le tribalisme, contre le racisme, contre toute discrimination basée sur les conceptions religieuses;

2° - instruire ces populations sur leurs droits, sur les libertés publiques qui leur sont reconnues aussi bien par la Constitution Française que par les actes internationaux -

.../...

3° - organiser les masses, les aider à revendiquer l'application des principes démocratiques découlant des réformes d'après-guerre, les aider également à lutter contre la violation des droits acquis et contre toute tentative de rétablissement des méthodes d'administration ou toute autre pratique rétrogrades, contraires au principe de la primauté des intérêts inscrite dans la Charte des Nations Unies.

b) Revendications nationales :

En premier lieu, l'U.P.C demande l'application loyale du régime international de tutelle qui est applicable au Cameroun. Les autorités administrantes s'opposent avec obstination, quelle que soit l'excuse des apparences trompeuses, au changement radical des méthodes d'administration qu'impose le régime international de tutelle. La meilleure preuve de cette attitude est le désir des autorités françaises et britanniques de maintenir coûte que coûte la division du pays en deux parties. L'U.P.C considère comme condition première à l'accession du Cameroun à son indépendance, la réunification du pays. Mais l'U.P.C ne se borne pas à demander la réunification du Cameroun, elle propose les méthodes d'administration du Cameroun réunifié et propose les seules étapes utiles à franchir par le Cameroun pour parvenir à son indépendance complète, c'est pourquoi nous demandons la fixation d'un délai pour l'octroi de cette indépendance..."

" La lutte pour la paix étant inséparable de la lutte pour la liberté, écrit le "bureau du Comité Camerounais des Partisans de la Paix" dans son mémorandum remis à la mission du Conse:

.../...

de Tutelle lors de son passage à Douala, le Comité soutient sans réserve les revendications nationales formulées par les populations camerounaises et dont les plus marquantes sont :

1°/ La réunification du Cameroun

2°/ La fixation d'un délai pour l'octroi de l'indépendance (sur ce point l'Assemblée Générale des Nations Unies a pris position au cours de sa 6ème session, le 18 Janvier 1952)

3°/ L'institution d'un gouvernement mixte au sein duquel sera respectée la primauté des intérêts des autochtones."

C'est ce même cheval de bataille qu'enfourche entre autres l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun :

"REUNIFICATION IMMEDIATE DU CAMEROUN ET FIXATION D'UN DELAI DE TUTELLE :

Les travailleurs estiment que conformément aux but régime international de Tutelle et pour donner au pays une entité économique et sociale qui permettra et hâtera son émancipation, les questions de la réunification du Cameroun et de la fixation d'un délai de tutelle doivent recevoir une solution adéquate.

Ils se prononcent sans réserve pour :

1°) L'UNIFICATION IMMEDIATE DU CAMEROUN -

2°) LA FIXATION D'UN DELAI DE TUTELLE -

Il est indéniable que si l'autorité chargée de l'administration ne nourrissait pas le désir d'inclure le Cameroun dans l'Union Française, beaucoup des revendications des travailleurs camerounais exposées plus haut, auraient déjà reçu satisfaction, la question de la législation du travail par exemple."

.../...

L'Union Démocratique des Femmes Camerounaises (UDEFCO) "organisation-soeur" de l'Union des Femmes Françaises (qui, comme elle le souligne d'ailleurs dans sa pétition, "avait brillamment participé à la Conférence Internationale pour la défense de l'Enfance tenue à Vienne (Autriche) au mois d'Avril 1952") ne saurait être en reste : après avoir posé des revendications qu'il était normal d'attendre d'un mouvement se donnant pour tâches essentielles "la défense de l'enfance camerounaise et l'émancipation de la femme autochtone" :

"L'Union Démocratique des Femmes Camerounaises demande :

- des maternités en nombre suffisant dans chaque région et dans chaque ville.
- L'organisation des plaisirs sains et colonies des vacances pour les enfants.
- la création des écoles ménagères et professionnelles féminines où les femmes apprendront la tenue de leur ménage et les soins pour les enfants avant et après la naissance.
- la modernisation de l'Agriculture pour permettre une production vivrière suffisante aux besoins de la population et pour libérer la femme camerounaise qui cultive encore la terre avec la daba et extrait l'huile de palme par des méthodes archaïques qui minent sa santé.
- la baisse de prix de denrées pour le même but.
- la création des écoles enfantines et la cession de renvois massifs.
- une éducation saine des enfants qui doivent être élevés dans l'amour du travail, du peuple et de la paix. Les mauvais films doivent être interdits.

.../...

- la création des centres d'orphelinat et de rééducation pour les enfants errants sans distinction de race ou de classe sociale.

- la création des centres d'apprentissage professionnels pour les enfants mineurs.

- la création de l'assistance médicale infantile obligatoire pour garantir la prévention des maladies notamment le paludisme et les poitrinaires.

- la création de la Sécurité Sociale dont la nécessité se fait sentir de plus en plus au Cameroun.

- l'abolition des dispositions qui limitent à six le nombre d'enfants pour lesquels un fonctionnaire africain doit percevoir les allocations familiales.

- la construction de logements sains accessibles aux familles modestes et permettant aux enfants leur plein développement physique et moral.

- l'affectation des crédits suffisants aux œuvres sociales indignées ci-dessus."

L'UDEFCO

"estime que si le régime de tutelle était loyalement appliqué, le Cameroun ne connaîtrait pas la misère sociale actuelle. C'est pourquoi elle se prononce pour :

- l'Unification immédiate du Cameroun

- La fixation d'un délai de Tutelle."

B-31

A

Samedi 6 Août 1955.

A/S des activités de l'UPO.

-1-1-1-

Les militants de l' UPO de Yaoundé font circuler actuellement le communiqué ci-joint relatif à la dissolution de l'UPO, ainsi qu'une circulaire de MOUMIE Félix sur le même thème. Ces documents ont été vraisemblablement apportés de Douala par le nommé : MOUMIE Jean, dit "citoyen TOHNNAM" appartenant au NFO-MUKKP qui se trouvait à Yaoundé le 4 Août et a regagné Douala le 5, par avion.

L'intéressé qui a rencontré en particulier les nommés TORENDI Gabriel, ancien permanent de MBALMAYO (UFC) et THWO Jean de la même localité (sans autre précision d'identité) chez MAPOKA TIKILA -sœur de TEFENDJOU Jacques (incarcéré) domiciliée à la BRIQUETERIE -quartier bamoun, aurait mis l'accent sur la nécessité de rédiger le plus possible de pétitions destinées à l'ONU. Ils auraient également contacté le nommé : MBOUCHE Mathieu, commis à la FAO, domicilié à WIONGRAK.

Par ailleurs, l'U.P.C. semble vouloir se servir de l'existence légale de la CGT pour y poursuivre ses activités. Le local est ouvert et un jeune permanent, sans profession, nommé : MBOOK Josué, ami d'IBANG Simon, se tient à la disposition des syndicalistes. Il convient de signaler toutefois que MBOOK Josué reçoit fort peu de visites.

Il semble utile de signaler enfin que dans l'esprit des agitateurs ou des sympathisants, est ancrée la certitude que MOUMIE Félix et les autres leaders du mouvement se présenteront au Territoire en même temps que la mission de visite de l'ONU, persuadés que celui-ci les soustraira à l'action judiciaire française.

-1-1-1-1-1-1-1-

UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN
Section Camerounaise du Rassemblement Démocratique Africain

BUREAU DU COMITE DIRECTEUR - B. P. 435 DOUALA.-

NOUS AVONS LU POUR VOUS

A partir du moment où les colonialistes ont fait connaître par leur Presse la fameuse "proclamation" du Conseil des Ministres, leurs valets et eux-mêmes ont chanté très haut la victoire des forces du Mal sur le Bien. Mais loin de là. Le Cameroun a déjà sa maturité de politique et sait lire les lignes mêmes des Kervains colonialistes.

Chers compatriotes, nous ne pouvons plus faire beaucoup de commentaires sur l'invalidité de ce maudit décret. Nous vous réaffirmons la volonté camerounaise par un extrait du Journal français l'Humanité qui traduit explicitement la volonté des vrais français :

Humanité du 14 Juillet 1955

EXTRAIT :

" Hier le Conseil des Ministres a pris la grave décision de dissoudre l'U.P.C. Pierre-Henri TEITGEN qui a toujours refusé de s'expliquer sur les multiples violations de la légalité qui se produisent au CAMEROUN a proposé lui-même cette demande d'interdiction. L'U.P.C. est dissoute en vertu d'un Décret de Janvier 1956 interdisant "les ligues armées" et les organisations dont l'activité porte atteinte à l'intégrité du Territoire français".

Or le Cameroun n'est pas un Territoire français, mais un Territoire sous tutelle de l'O.N.U. et l'U.P.C. n'est pas une ligue armée.

L'illégalité, une fois de plus, est donc flagrante. Ce n'est pas assez pour le colonialiste français d'organiser au Cameroun une répression sanglante. Elle a déjà fait des centaines de victimes; ils interdisent aujourd'hui l'U.P.C.. Elle défend les légitimes revendications de la Population qui lui manifeste sa confiance. Plusieurs dirigeants de l'U.P.C. sont déjà en prison ou menacés d'arrestations. Cette nouvelle manifestation de l'arbitraire gouvernemental n'atteindra pas son but : tenter d'intimider le peuple camerounais qui réclame l'Unité du Pays et l'Indépendance.

Chers compatriotes, vous avez assez compris. N'ayez plus peur. Car plus le mal est pressant plus la victoire est certaine.

VIVE L'UNION DES POPULATIONS !

VIVE L'UNITE ET L'INDEPENDANCE NATIONALE IMMEDIATE!

VIVE L'ETAT CAMEROUNAIS UNIFIE !

AS/TM

Activité de l'UPC
ANY IAC 49 ouest. *Raymond Bonvallet (1942)*

1 AC 105

UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN
SECTION CAMEROUNAISE DU RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE AFRICAIN
COMITE CENTRAL DE YAOUNDE-VILLE
--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

UPC en zone rurale
que annonce les cercleux de rayon

LA VERITE FAIT SON CHEMIN OU ON NOUS ACCUSE
d'ETRE COMMUNISTES.

Je suis curieux et grâce à ma curiosité, j'ai lu dans le Radio-Pressé du ~~4 Mars~~ 1955, le passage suivant, intitulé :

" Monsieur le Haut-Commissaire Roland PRE, de retour au Territoire, a fait d'importantes déclarations avant de quitter Paris "

" ...Enfin, au point de vue politique, le Gouverneur Roland PRE a été heureux de constater le calme des populations rurales, notamment dans les provinces du Nord du pays. En revanche, son attention a été attirée dans les provinces du Sud et de l'Ouest par un noyautage assez actif auquel se livre une minorité d'éléments communistes. Ceux-ci, prenant le masque du nationalisme et du syndicalisme, s'efforcent de pénétrer toutes les organisations locales, qu'il s'agisse de groupements professionnels, éducatifs, sportifs, d'associations d'entraide, etc... Ce Mouvement, qui s'est intensifié depuis six mois, n'a pas encore sérieusement mordu sur l'ensemble de la population, même dans le sud et l'ouest, mais il y fait régner une atmosphère de malaise. Le Haut-Commissaire est persuadé que l'administration aura les moyens de contrer cette action communiste "

Le réactionnaire dépeint dans un ton chronique de l'infirmité au zèle

Nous croyons, à notre sens, que dire que le Gouverneur Roland PRE a été heureux de constater le calme des populations rurales, n'est pas une déclaration digne d'un Chef envoyé par la France dans notre pays. Nous pensons quant à nous, qu'il aurait été plus heureux de dire " le calme de la population urbaine du Cameroun, car c'est précisément cette fraction de la population qui collabore avec le Gouvernement Français et peut, de ce fait mieux juger et au besoin aimer. Pourquoi donc n'y a-t-il pas calme dans les villes? Tout simplement parce que, comme a dit Alphonse Daudet dans " Chasseurs aux casquettes " " Si bêtes que soient les bêtes, elles ont fini par comprendre ". Eh oui! nous avons fini par comprendre et c'est parce que nous avons compris, on nous appelle, on nous taxe de communistes.

.....

Nous supportons cet ~~épithète~~ parce que nous revendiquons nos droits, parce que nous demandons la gestion de nos propres affaires dans notre propre Pays. Et si telle est la doctrine communiste, elle est bonne et humaine. D'ailleurs, combien y a-t-il de communistes en France, dans le propre pays de Monsieur PRE ? Nous pensons qu'il est plus intelligent de commencer par " contrer " l'action communiste en France avant de la combattre au Cameroun. Au reste, ce n'est qu'une petite minorité (Aujoulat dirait une poignée), la tâche n'offre aucune difficulté, elle a si bien réussi en Indochine.

Mais le plus curieux de l'histoire, c'est que cette petite minorité arrive à créer une atmosphère de malaise, met en branle toute l'Administration et inquiète terriblement le Gouverneur et le Ministre Aujoulat (il faut relire sa dernière lettre pour s'en rendre compte) ! Et l'on parle de " contrer " cette action ! Malheur à ceux qui, ici dans notre pays, prêchent le communisme, parce qu'ils préparent, peut être sans le savoir, le terrain aux Communistes. Et quand ils viendront, que prêcherez-vous encore, peut être le danger capitaliste ?

Et nous terminons en faisant cette déclaration : Tout Noir, quel qu'il soit, où qu'il soit, quel que soit son degré de corruption, qu'on le veuille ou non, qu'il le veuille ou pas, est ce qu'on appelle dans ce pays : communiste, c'est-à-dire, celui qui revendique ses droits car, comme disait ce poète nègre, René Maran, " on a dû construire les barrages, l'eau va vers l'eau ".

YAOUNDE, le 15 MARS 1955

ETAT DU CAMEROUN

REGION BAMILEKE

N° 40/CE/LBK

Dschang, le 8 février 1958

LE CHEF DE LA REGION BAMILEKE

à MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE
FRANCAISE AU CAMEROUN

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

19.2.58
198

En vous transmettant les rapports politiques et économiques trimestriels des cinq Chefs de Subdivision de la Région, je me permets de vous adresser, en dehors des formes habituelles qui m'auraient imposé des limites trop strictes, un compte rendu que j'essaierai de rendre aussi exact et concis que possible, des événements qui ont endeuillé le pays Bamiléké du mois d'octobre 1957 au mois de janvier 1958.

Vous trouverez, dans chacun des rapports des Chefs de Subdivision, exposés d'une manière suffisante les problèmes d'ordre politique et économiques particuliers à Bafang, à Dschang, à Bangangté, à Dafoussam et à Mbouda. Je n'y reviendrai pas, tenant essentiellement à me consacrer ici à vous présenter une synthèse de la situation d'ensemble.

Toutefois, il me paraît indispensable, pour essayer de donner à cette synthèse son caractère de stricte vérité, pour permettre une meilleure compréhension de la situation, d'effectuer un léger retour sur les années passées.

Peu développée sur le plan économique, déjà surpeuplée par rapport à ses ressources, ayant servi pendant longtemps, et en particulier de 1940 à 1945, de réservoir d'hommes, la Région Bamiléké était, au lendemain

de la guerre, le pays rêvé pour une propagande subversive... subversive, il est vrai, par rapport aux canons de la vérité de l'époque.

Le ferment de mécontentement qui n'avait fait que s'accroître, au moment où l'on règlementait encore strictement la culture du café, où l'on arrachait les pieds plantés par des paysans trop entreprenants, se concrétisa sous la forme d'un mouvement politique dont la propagande se faisait sur les thèmes alors à l'ordre du jour :

- suppression du travail forcé, révolte contre l'autorité des chefs, suppression de l'indigénat, etc ... A sa tête se trouvait le chef de Foréké-Dschang, ancien moniteur de la mission catholique, DJOUMESSI Mathias.

DJOUMESSI Mathias donna à son mouvement le nom de "KUMZSE" qui est celui d'une des assemblées traditionnelles des chefferies Bamiléké.

L'audience du Kumzse ne fut pas considérable dans l'ensemble de la Région. Toutefois, dans la Subdivision de Dschang qui englobait alors l'actuelle Subdivision de Mbouda, plusieurs milliers de personnes adhérèrent au mouvement.

A Bafoussam, à Bangangté et à Bafang, sa diffusion se fit sur une échelle plus modeste mais groupa cependant quelques centaines de partisans.

L'existence de ce parti politique à caractère strictement local dans ses origines ne tarda pas à attirer l'attention de l'U.P.C. naissante.

Et des contacts furent pris rapidement entre UM NYOBE et DJOUMESSI.

A tel point que c'est le chef de Foréké-Dschang qui fut le premier président de l'U.P.C., UM NYOBE étant secrétaire général.

Dès lors, tout ferment de mécontentement fut exploité d'une manière scientifique par un homme qui avait fait ses classes auprès du Parti Communiste en France, et aussi au-delà du rideau de fer, à Moscou, à Prague et à Varsovie.

Ce sont les conséquences de cette implantation que nous supportons encore actuellement, et il est impossible de comprendre la complexité de nos difficultés présentes sans faire ce rappel d'histoire.

Je ne m'étendrai pas sur les vicissitudes du Kumzé et de son chef. Disons seulement, pour abrégé, qu'en 1951, il abandonna UM NYOBE et rompit avec lui de façon spectaculaire.

C'est à partir de cette date que l'U.P.C. entreprit d'avoir son existence propre dans la Région.

Une propagande active fut entreprise, des comités de base créés. L'U.P.C. se servit, pour s'imposer, de tous les palabres locaux, et en particulier des affaires de terrain, de chefferies et de sous-chefferies. Il recruta sa meilleure clientèle chez les moniteurs des missions catholiques et protestantes, peu instruits, peu évolués, mal payés et toujours mécontents. Les véhicules de sa pensée furent les markets-boys, les transporteurs Bamiléké, toujours à la recherche d'idées nouvelles, juifs Camerounais des villes du Sud dont la réussite provoquait l'envie. Souvent brimés, souvent battus, ce n'est pas sans quelque raison qu'ils furent séduits par une doctrine qui leur promettait l'égalité et l'émancipation !

En mai 1955, l'U.P.C. représentait en pays Bamiléké une force incontestable. Et il s'en fallut de très peu qu'à l'annonce des bagarres de rues de Douala et du Mungo, une révolte générale n'éclate dans la Région.

L'énergie de mon prédécesseur, M. BORNE, réussit à l'éviter. Mais n'ayant à sa disposition que des forces de police ridicules, il dut, pour mater l'U.P.C., faire appel aux chefs et à leurs troupes.

Grâce à elles, on put arrêter les principaux meneurs, briser la révolte dans l'oeuf. Mais on profita aussi pour piller et incendier, pour vider des querelles personnelles.

D'où toute une série de palabres qui devaient durer plus d'une année.

Car, sous le coup de l'émotion, on fit abstraction de ces quelques exactions qu'on pouvait estimer négligeables.

Le Chef de Région déclara publiquement que personne ne serait poursuivi - que les chefs avaient bien agi et méritaient bien du Cameroun, etc..

Telle ne fut pas l'opinion de la Justice Française.

Toutes les plaintes furent reçues, entendues - des informations furent ouvertes - les chefs furent convoqués sans arrêt devant les magistrats. Certains furent condamnés, payèrent des amendes et des indemnités et firent de la prison.

Ce fut la fin de la confiance que nos amis les plus sûrs pouvaient avoir dans notre administration.

Pendant le même temps, le comité-directeur de l'UPC, au grand complet, s'était transporté à Damenda, aux limites de la Région, à 25Kms de Babadjou.

L'U.P.C. était bien dissoute, mais les hésitations des responsables de l'époque, avaient permis à tous les leaders de s'enfuir, et de s'installer confortablement sur notre frontière, sous la protection des autorités britanniques.

Face à une administration hésitante, perdue dans des difficultés sans fin avec les autorités judiciaires, l'U.P.C. ne tarda pas à relever la tête, à se réorganiser clandestinement, cette clandestinité ayant, bien entendu, un attrait particulier et connu.

Par ailleurs en mai 1955, on avait bien arrêté quelques meneurs - et surtout beaucoup de lampistes. Mais la plupart, et surtout les meneurs furent condamnés à des peines insignifiantes ne dépassant pas un an.

En outre, en février-mars 1956, 400 libérations conditionnelles environ intervinrent qui remirent dans le circuit 400 aigris, presque tous Bamiléké, endurcis et formés par quelques mois de détention.

Dès lors, l'activité de l'U.P.C. reprit de plus belles, sous des formes diverses : réunions clandestines, propagande sur le refus de l'impôt, manifestations dans certaines chefferies, etc..

En juin 1956, lorsque j'arrivai dans la Région, j'eus immédiatement à faire face à quelques troubles : le 10 juin un gendarme, quelques gardes furent matraqués sur le marché de Bamougoum, dans la Subdivision de Bafoussam - le lendemain on dispersa un rassemblement factieux devant

les bureaux de la Subdivision - Le surlendemain les prisonniers de Dschang, matraquant un nouveau gendarme s'évadaient en masse - (ils furent d'ailleurs rapidement récupérés) - deux jours après encore, révolte à la prison de Bafang - un pont était coupé sur la route de Mbouda à Babadjou !

Il apparut alors que des mesures énergiques s'imposaient, qu'une politique d'autorité devenait nécessaire si l'on ne voulait pas glisser dans l'anarchie et le désordre.

A ma demande, le Haut-Commissaire MESSMER décida de renforcer les effectifs ^{de police} de la Région et de créer, en plus des deux pelotons de Boufoussam, un peloton de gardes à Bafang et un peloton de gendarmes auxiliaires à Dschang.

Des opérations de police furent entreprises un peu partout, et en particulier dans les Subdivisions de Mbouda et de Bafang, où l'on refusait formellement de payer l'impôt.

Dans ce domaine, des résultats rapides furent obtenus.

L'un après l'autre, et avec le concours du Commissariat Spécial de Dschang dont j'avais obtenu la création, tous les principaux comités de base furent touchés. Les perquisitions se succédèrent, la Gendarmerie multiplia les barrages sur les routes.

Près de 100 individus furent incarcérés - mais condamnés, hélas, à des peines variant entre 6 mois et un an !

Ce sont eux, une fois de plus, arrêtés en 1955, libérés, arrêtés en 1956, libérés en 1957, qui formeront les cadres du terrorisme.

Quoiqu'il en soit, au cours du deuxième semestre de 1956, la situation politique s'améliora dans la Région de façon considérable. La confiance revint en même temps qu'un programme de développement économique et d'équipement, rapidement mis sur pied, commençait à porter ses premiers fruits.

La liberté totale de la culture du café, (concordant avec une action agricole efficace), ^{des} travaux d'urbanisme, l'ouverture de routes nouvelles

la mise en chantier d'écoles, de dispensaires, des hôpitaux de Dohang et de Dafoussam démontrèrent aux Bamiléké, pointilleux dans ce domaine, que leur Région n'était plus délaissée - qu'au contraire, elle passait au premier rang de la prospérité et de l'évolution.

Signalons qu'au cours de l'été 1956, des tentatives furent faites par M. SOEPO PRISO pour implanter le mouvement d'"UNION NATIONALE", - ce fut un véritable fiasco ! M. SOEPO PRISO se risqua à deux reprises en Région Bamiléké, mais il n'y revint plus jamais. Il faut dire qu'il avait trouvé en face de lui quelques ennemis décidés, et en particulier les chefs KEMAJOU, DJOUMESSI et KANGAI.

Mais, alors que se confirmait l'atmosphère de détente, un chancre continuait à s'incruster au coeur de la Subdivision de Dafoussam.

Sous la protection et sous l'impulsion du chef NINYIM, la chefferie de Baham était en train de devenir, à notre barbe, le grand centre de l'activité upéciste Bamiléké.

Ancien étudiant en France, protégé du Docteur AUJOUIAT qui avait nourri un serpent dans son sein, NINYIM, sans droit réel, avait été placé sur le trône de Baham en 1954.

Il avait eu, en France, les mauvaises fréquentations que l'on peut deviner. Peu de temps après son retour au Cameroun, il était le protecteur officiel de l'U.P.C. pour tout l'Ouest.

A Baham, l'U.P.C. tenait des réunions publiques avec des orateurs tels que NZUKAM Chrétien et Maître COLOMBÉ, envoyé spécial du Parti Communiste. Des collectes avaient lieu tous les mois, des fonds considérables étaient envoyés à Bamenda.

Sous la menace d'une bande de voyous qui entouraient leur jeune chef, des comités de base furent organisés dans tous les quartiers. On mit sur pied des séances d'endoctrinement marxiste, et d'entraînement aux manifestations séditeuses.

Mal avertis de la gravité de la situation, et persuadés d'autre

part qu'il serait possible de faire revenir NINYIM à de meilleurs sentiments, M. MONNIER, Chef de Subdivision de Bafoussam, et moi-même essayâmes au début, d'user de patience.

NINYIM parut faire quelques efforts de surface, en même temps qu'en réalité, il continuait à donner des gages formels à l'U.P.C. clandestin et au trio de Bamenda.

Nous en eûmes la preuve lorsqu'en septembre 1956, nous arrêtâmes à Babadjou deux cars de congressistes qui se rendaient au Cameroun Britannique. La plupart étaient Baham, envoyés par le chef, porteurs d'argent et de documents formellement accusateurs.

Notre conviction étant faite, ayant pris conscience du danger, il ne nous restait plus qu'à choisir le moment opportun pour essayer de vider l'abcès.

L'occasion nous en fut offerte le 22 novembre 1956, au cours d'une opération de contrôle du marché de Baham. NINYIM prit le parti et dirigea l'action des manifestants contre les forces de l'ordre.

Dès lors, sa place n'était plus à la tête de la chefferie. Il fut arrêté, destitué, condamné.

Son frère aîné, TENGULA Jean-Marie prit sa place.

Bien entendu, cette déposition ne se passa pas sans heurts, sans critiques de la part des gens mal informés. Mais le Haut-Commissaire MOSSMERE tint bon. Grâce à lui, il nous fut possible d'éviter le pire, d'éviter que la Région Bamiléké ne devienne une deuxième "Sanaga-Maritime".

En décembre 1956, les élections se passèrent dans les meilleures conditions. A une large majorité, des hommes parfaitement représentatifs de la population furent choisis. La participation électorale fut considérable (près de 60%).

Les listes upécistes ou crypto upécistes ne recueillirent qu'un nombre très limité de voix (à peine 6.000 pour l'ensemble des cinq

Subdivisions).

A partir de cette date, et pendant plus de six mois, la Région Bamiléké connut une période de tranquillité relative. Atmosphère détendue, sincère collaboration des nouveaux élus et de l'Administration.

Les discussions sur le statut furent suivies avec intérêt.

Quelques ombres à Baham, mais sans grande importance que locales.

Les élections de juin 1957 n'eurent qu'un retentissement médiocre. Elles ne passionnèrent absolument pas l'opinion. Les ^{élus} élus à l'Assemblée locales évitèrent, pour la plupart, de s'engager.

Elles furent sans incidence sur la situation politique générale.

Ce n'est qu'en juillet qu'un événement imprévisible venait réveiller les passions, troubler les esprits, redonner du courage à l'U.P.C.

La Cour d'Appel de Yaoundé, cassant le jugement rendu contre NINYEM par le Tribunal de Dschang (2 ans de prison, 5 ans d'interdiction de séjour) le remettait en liberté.

L'U.P.C. qui, bien entendu, avait fait de "l'affaire Baham" le drapeau de sa propagande auprès de beaucoup de Bamiléké, et surtout de ceux de l'extérieur, commença à crier victoire.

De grandes manifestations furent prévues. C'était le retour triomphant d'une victime du colonialisme!

Le jeune Gouvernement Camerounais, heureusement, veillait au grain.

L'affaire provoqua un scandale considérable qui décida le Président de la République à envoyer au Cameroun une mission du Conseil Supérieur de la magistrature.

Et grâce à l'action conjuguée du Premier Ministre LBIDI, (suivi entièrement par son Conseil des ministres) et de M. le Procureur Général

SAN MARCELLI, NINYIM fut à nouveau incarcéré.

Mais cette mise en liberté de quinze jours avait plongé dans le désordre tout le pays Baham. Les partisans de TENGUIA l'avaient abandonné tous les chefs de quartier s'étaient enfuis, plus du tiers de la population avait quitté la chefferie.

Des mesures énergiques s'imposaient et elles furent prises, mais elles ne purent éviter que Baham ne devint la zone d'insécurité que l'on sait, et le lieu rêvé pour la constitution et l'entraînement des maquis.

On ne tarda pas à s'en apercevoir.

En effet, dans la nuit du 13 au 14 octobre, la chefferie de Baham était attaquée et pillée par une bande d'une centaine de hors la loi. Ce n'est que l'intervention des quelques éléments du Poste de Gendarmerie qui permit d'éviter le pire.

- dans la nuit du 18 au 19 octobre, la chefferie de Bahouang était pillée, 60 cases incendiées.

- le 31 octobre, alors qu'il se rendait de Bafang à Bafoussam, l'Administrateur KAME, mon Adjoint, était attaqué sur la route du col de Batié. Il essayait des coups de fusils de chasse en poursuivant les hors la loi.

- Dans la nuit du 29 au 30 octobre, plus de 200 individus attaquaient, brûlaient et pillaient la chefferie de Batcham, massacraient l'un des femmes du chef, le Député DJUATLO, connu cependant pour sa douceur et sa modération, - tuaient son beau-frère ZACHENO, commerçant à Balessing.

Bilan : toute la chefferie pillée et incendiée, soit plus de 50 cases plus quatre concessions situées entre Batcham et Balessing.
3 tués - 5 blessés graves.

- Dans la nuit du 3 au 4 novembre, près de 200 hors la loi tuaient YUJDOM Jean, conseiller municipal de Batié et NOTCHIBONG DELFO assesseur titulaire.

- Dans la nuit du 5 au 6 novembre encore de nouveaux attentats étaient perpétrés à Bayangam. Un notable, TCHUENNE Venant, était assassiné, plu-

sieurs personnes blessées et toujours des concessions pillées.

- Dans la nuit du 6 au 7 novembre, c'était au tour du tuteur du chef de Bangou, MANKAM NDIKRO, de périr sous les coups d'une quarantaine de terroristes.

- le 8 novembre, KUI-KOUIKAM, tuteur du chef de Bamendjou, périssait à son tour.

Il est à noter que toutes ces agressions ont été faites contre des chefs et des notables dans le but d'intimider l'opinion.

Chaque fois aussi on s'est attaqué à des détenteurs de fusils calibre 12, dont 6 ont pu être ainsi récupérés par les maquisards.

Il est inutile d'insister sur l'émoi considérable que cette série de crimes provoqua dans la Région.

Au moment où se déclanchaient de nouveaux troubles, plus graves encore en Sanaga-Maritime, un deuxième front venait d'être créé au Cameroun par UM NYOMÉ.

Une peur panique s'empara de tous, africains comme européens.

Il s'en fallut alors de peu que l'opinion ne se retourne complètement.

Terrorisée, la masse de la population, les notables et les chefs eux-mêmes étaient sur le point de penser que les bandits étaient les plus forts. Les visages se fermaient, nous manquions totalement de renseignements pour engager des poursuites efficaces.

Il devenait nécessaire, par des mesures exceptionnelles d'autorité par des exemples publics, de rétablir la confiance, de ramener le calme, de rétablir l'ordre menacé.

Elles furent prises en plein accord avec le Haut Commissariat et le Gouvernement Camerounais.

C'est en constatant que l'Administration et le Gouvernement n'hésitaient pas à agir avec énergie, que les chefs décidaient de nous aider.

Cependant beaucoup étaient fort réticents. Au cours d'une réunion tenue au début de novembre à Bafoussam, l'un des chefs les plus évolués et l'un des meilleurs de la Subdivision me tint en substance le discours suivant qui traduisait parfaitement l'opinion de tous ses collègues :

"Vous nous demandez de vous aider à mettre la main sur les bandits. Nous voudrions bien. Mais en 1955 nous vous avons déjà donné la main. Vous avez relâché les bandits et c'est nous qu'on a poursuivis et condamnés. En 1956, nous avons encore travaillé avec vous, mais vous avez encore relâché les bandits. Ce sont eux maintenant qui viennent nous tuer.

"Promettez-nous maintenant qu'on ne les reverra jamais, sinon; il nous est impossible de vous aider".

Raisonnement logique, et témoignant d'une parfaite connaissance de nos méthodes de perpétuelles hésitations et de nos revirements politiques bien connus !

Quoi qu'il en soit, en deux semaines, grâce à l'action énergique des forces de police régionales auxquelles étaient venues se joindre les deux compagnies de Koutaba, de nombreuses arrestations furent opérées, des exemples furent faits. Un couvre-feu fut établi, des mesures sévères de contrôle prises sur toutes les routes avec la participation nombreuse et efficace de la population.

Un mois de paix sans incident notable nous permit de croire qu'on pouvait espérer avoir mis fin, par l'intimidation, aux sombres desseins de l'U.P.C. terroriste.

C'est pendant cette période que les tournées dans la Région Bamileké du Président NKENJOU d'abord, du Vice-Premier Ministre ^{ensuite} AHIDJO, permirent à la population et en particulier aux élites de se rendre compte que le Gouvernement Camerounais était bien une réalité, et qu'il condamnait formellement les méthodes de violence incompatibles avec toute évolution véritable et tout progrès politique réel.

La visite du Vice-Premier Ministre AHIDJO surtout, accompagné de plusieurs ministres et de tous les élus de la Région Bamiléké, fut un véritable triomphe.

Au lendemain des deuils nombreux qui avaient frappés l'opinion, c'est dans une atmosphère sérieuse et digne que furent accueillies ses paroles de fermeté et de confiance dans les destinées d'un Cameroun uni et prospère.

Malheureusement l'U.P.C. restait vigilant ! Notre action d'intimidation avait été insuffisante et n'avait pas attaqué le mal en profondeur. Nous avons cru qu'il suffisait de frapper d'une façon spectaculaire pour guérir.

L'U.P.C. se chargea de nous donner la réplique.

Et dans la nuit du 13 au 14 décembre, le jeune Député WANKO, élu de Bafoussam, colistier du chef Bandjoun, était attaqué et tué d'une façon ignoble.

L'U.P.C. signait un crime contre les élites, contre l'esprit, contre toute tentative d'évolution dans la paix et la compréhension mutuelle du Cameroun et de la France.

WANKO était un jeune homme sincère, un progressiste et un nationaliste convaincu. Des études de huit années en France lui avaient permis d'acquérir une excellente culture et une formation technique complète. Mais il était persuadé que le Cameroun ne pouvait acquérir son indépendance que par des voies légales, qu'il ne pouvait évoluer que dans le cadre de son association avec la France.

Ce sont ces idées que l'U.P.C. ne pouvait lui pardonner, ce sont elles qu'elle décida de lui faire payer.

L'assassinat de WANKO fut bien entendu assorti de quelques pillages, de brutalités, d'un règlement de compte. Bilan : 6 tués, plusieurs blessés.

L'émotion soulevée par cet odieux attentat fut considérable, tant en Région Bamiléké que dans l'ensemble du Cameroun.

Ses obsèques qui eurent lieu en présence du Haut-Commissaire MESSAÏER, du Président KEMAJOU, du Vice-Premier Ministre AHIDJO, de la plupart des élus de la Région, se déroulèrent dans une atmosphère de tristesse, de dignité et de révolte. C'est par milliers que les Camerounais vinrent lui rendre un dernier hommage... et nombreux furent les français qui l'avaient connu et apprécié qui tinrent à lui apporter un dernier gage de sympathie.

On pourrait épiloguer longuement sur le vide créé par la mort de WANKO, tant à Bafoussam que dans toute la Région et à Yaoundé. L'irréparable était commis et il est inutile d'insister.

Mais la mort de WANKO fut pour tous le levier déterminant pour la poursuite d'une lutte contre l'assassinat, le pillage, la brutalité que ni la France tutrice, ni le jeune Etat naissant pouvait admettre.

Au lendemain de la mort de WANKO, des opérations de police d'envergure furent entreprises avec le concours massif de la population. Des arrestations spectaculaires furent opérées, et en particulier celle de FOTSO Emmanuel, l'un des principaux responsables des maquis de la Région Bamiléké.

Cette arrestation et celle de plusieurs de ses comparses permit de mettre rapidement la main sur de nombreux responsables de l'organisation terroriste. Et l'on s'aperçut à quel point elle était développée ! On sut à quel péril véritable on venait d'échapper.

A la suite de plusieurs redditions, de nombreuses dénonciations, c'est plus de 270 individus qui furent appréhendés et déférés aux autorités judiciaires.

Le sort qui leur sera réservé, la rapidité de leur condamnation, conditionnement, à l'heure actuelle la tranquillité et la paix de toute la Région et des régions voisines.

Car il est impensable d'envisager un seul instant de traiter d'une façon particulière le problème de l'upécisme terroriste en Région Bamiléké.

Le problème de l'U.P.C. et de ses méthodes de violence marxiste, doit se résoudre à l'échelle du Camerou, du Sud Cameroun tout au moins.

Toute action énergique et décidée dans la Région n'a de sens à l'échelle Bamiléké, que si elle est menée avec la même décision dans tout le "monde Bamiléké", je veux dire à Douala, dans le Mungo, à Ndiki-niméki, à Foubot.

Les recherches actives menées par la Gendarmerie et par l'Armée, nous ont permis de constater qu'il existait des zones de refuge.

A la limite d'une région où les actions de police sont sans équivoque, on a tendance à se terrorer, à se cacher, à préparer les revanche du lendemain.

Il apparaît donc indispensable maintenant d'aborder le problème dans son ensemble.

Car si la tentative de la création d'un deuxième front a échoué en Région Bamiléké, il n'en reste pas moins ^{les} deux des principaux responsables de l'organisation terroriste sont encore en liberté, je veux dire SIMO Pierre, "capitaine général" et SINGAP Martin, "commissaire politique". Et aucun des fusils volés n'a encore été récupéré.

Nous devons donc rester vigilants, vider totalement l'abcès de sa substance. C'est une oeuvre de longue haleine, étroitement liée à celle qui est menée en Sanaga-Maritime dans le "monde Bassa", et dans laquelle nous devons associer l'action policière, l'action économique, l'action psychologique et l'action politique.

A ce prix nous pouvons espérer gagner.

Quelques symptômes peuvent nous encourager. A Reham, par exemple,

Region 5 des
Dachang, le 31 octobre 1957

ANY 1 AC 91 (2) Ouest (Cam) upc 1958

RAPPORT sur les agissements d'une bande de hors la loi dans les Subdivisions de Dachang et Mbouda pendant la nuit du 29 au 30 octobre 1957 -

Le 30 octobre 1957 de vers 3h, une bande de hors la loi a opéré dans les groupements de Batcham (Subdivision de Mbouda) et Balassing (Subdivision de Dachang), tuant 3 personnes, en blessant 5 et incendiant 26 cases.

Les faits se sont déroulés de la façon suivante :

Le 30 octobre 1957 vers 3 heures une vingtaine de malfaiteurs armés de machettes, de couteaux, de fusils de chasse et de gourdins ont fait irruption au King Place de la chefferie de Batcham. Pendant que certains incendiaient 21 cases appartenant au chef de groupement, d'autres s'introduisaient dans le domicile du chef et tuaient d'un coup de fusil de chasse la nommée DEANIE Sarah, âgée de 20 ans, épouse du chef. Un pillage systématique des biens était opéré par les malfaiteurs. Leur forfait exécuté, ils se dirigèrent à pied vers Balassing. En cours de route, ils tuaient le nommé TCHIEFO Joseph à coups de machettes et incendiaient sa case. Ils incendiaient 4 autres cases et blessaient 5 villageois chez qui ils s'introduisaient pour réclamer de l'argent. Arrivés au carrefour de Balassing, ils se présentaient chez le nommé KANZEU Sachée, commerçant transporteur. Après avoir défoncé portes et fenêtres, ils pillèrent la maison, s'emparaient de deux fusils de chasse, violèrent une femme et tuaient KANZEU Sachée d'un coup de fusil de chasse. Leurs crimes accomplis, ils se mettaient à danser et à chanter devant la maison.

Prévenu de ces faits vers 6h.30, le personnel de la Brigade de Dachang et du poste de Mbouda se sont transportés immédiatement sur les lieux et l'enquête a débuté aussitôt. 3 blessés ont été dirigés sur l'hôpital de Dachang, les autres soignés au dispensaire de Balassing.

Des premiers renseignements recueillis, il semble que les malfaiteurs aient envoyé 3 des leurs en reconnaissance dès le lundi 28 octobre. En effet, le gérant de KANZEU Sachée affirme avoir servi à boire ce jour-là à 3 individus armés de machettes et de sagales qui auraient refusé de payer les consommations qu'ils avaient prises. Ces individus se seraient ensuite dirigés vers Bafoussam en véhicule. La femme de KANZEU Sachée a déclaré qu'après avoir tué son mari, un des malfaiteurs lui aurait dit : "Nous sommes venus lundi soir et tu voulais nous faire payer trop cher, voilà ce qui est arrivé à ton mari".

La Gendarmerie n'a pas encore pu déterminer l'itinéraire exact suivi par les hors la loi, mais il est vraisemblable que ces derniers venant de Bafoussam ont emprunté la piste de Bamendjo pour atteindre la chefferie de Batcham. Leurs crimes accomplis ils ont rejoint Bafoussam par la route. Un témoin a déclaré qu'un car Renault les avait transportés.

La plupart de ces individus étaient jeunes, ils s'exprimaient correctement en français et parlaient également pidjin et ewondo. Ils avaient des lampes torche, des sifflets et un clairon. A noter que plusieurs sonneries de clairon ont été entendues par les villageois. Ces sonneries devaient correspondre à celle du rassemblement.

Sitôt prévenues, les autorités administratives et judiciaires locales se sont rendues sur les lieux.

Des patrouilles ont été organisées pour retrouver ces malfaiteurs et les contrôles routiers sont intensifiés.

B²

COMMISSARIAT DE LA
REPUBLICQUE FRANCAISE AU
CAMEROUN

REGION DE LA SURETE

NOTE DE RENSEIGNEMENTS

O B J E T : a/s des assassinats commis à Mantem par des upécistes Baham.

A Mantem (subdivision de Nkongsamba), dans la nuit du 19 au 20 septembre 1957 vers 22 heures, les nommés TCHITCHI André et WAMBO Isaac étaient assassinés chez eux, à coups de gourdin et de couteau. De plus, le nommé NDIFFO, qui se trouvait dans la case de KOUAM Joseph, fut victime d'une méprise - car les agresseurs visaient KOUAM - et grièvement blessé.

TCHITCHI André, WAMBO Isaac et KOUAM Joseph ayant pris récemment position en faveur du Chef Supérieur Baham TEGUIA Jean-Marie, d'emblée il apparut que cet assassinat était imputable à une bande de Bahams partisans de MINIYIM Pierre et organisés selon les méthodes de l'UPC - CNO.

L'enquête menée par les différents postes de Sûreté a abouti jusqu'à présent à l'arrestation de neuf personnes : KOUAM Maurice à Mantem; TCHOUKOUNTE alias TCHOUKONGUE alias NKEJOU François, NGUIFO Maurent et KANTE Bernard, à Nkongsamba; MINZOU Ignace alias FOTSO Ignace, KOUAM Denis, POUMEGNE Joseph, NJOKO Paul et TCHOUENKAM Michel à Douala.

De plus, KANDEM Jean était arrêté par la Gendarmerie de Dschang et transféré à Nkongsamba.

Les 5 individus arrêtés à Douala, ainsi que NKEJOU François, appartiendraient à un Comité upéciste de New-Bell, en relation semble-t-il, avec une organisation similaire à Baham laquelle serait à l'origine de divers attentats commis en région bamiléké.

Nous donnons ci-joints, les comptes rendus des commissariats Spéciaux de Douala et de Nkongsamba concernant cette affaire.

18.10.57

617/RG
6 OCTOBRE 1957.-
OUALA

NOTE DE RENSEIGNEMENTS

/s U. P. C. - BAHAM
assassinats commis à Mantem dans
la nuit du 19 au 20 septembre 57

Dans le but de regrouper les ressortissants de sa chefferie résidant dans les régions du Mungo et du Wouri, le chef supérieur TEGUIA Jean-Marie avait entrepris au mois de Septembre 1957 des tournées :

- Les 5 et 6 septembre dans le Mungo :

Le 5 il avait séjourné à N'Kongsamba et il avait passé la nuit à Mantem. Le lendemain 6, il avait réuni les Baham de Mantem pour les inciter à regagner leur village. Il avait ensuite poursuivi son voyage sur Penja, dans le sud du Mungo, où sa venue n'avait pas été appréciée par les Baham de cette localité.

- Le 7 Septembre :

Il avait regagné N'Kongsamba et sa chefferie.

Une source touchant de près TEGUIA J. Marie a rapporté que, lors de son passage à N'Kongsamba le 5 Septembre, il avait eu l'occasion de s'entretenir dans le cabaret "Cascade du Mungo Bar" tenu par KOUAN Romain, avec les nommés :

KIHZOU Ignace
TCHOU'OULE François
KEREKOGNE Innocent
TCHENMIYOU Paul

et trois autres individus non identifiés.

Le chef avait offert 13 bouteilles de bière à ce groupe puis, voulant les ramener à lui, il leur avait reproché d'être les auteurs

../. ..

ou les instigateurs des troubles qui avaient endeuillé la chefferie et il leur avait dit qu'il connaissait leur action néfaste à son égard auprès des Baham de Douala. Comme ils avaient protesté de leurs bonnes intentions, TEGUIA J. Marie avait clos l'entretien en précisant qu'ils étaient bien ceux qui étaient venus jeter le trouble à Baham en compagnie de NGUAFFO KAMDIA (non coutumier) non sous le nom de KAMDIA Michel, né vers 1931, frère de NINYIM KANDEM Pierre, mais, que leur ayant toujours fait du bien, il pensait qu'ils reviendraient à de meilleurs sentiments et rentreraient dans le rang.

La même source a précisé que ce groupe d'individus s'était présenté à Baham le lendemain du retour du chef (Le 8 Septembre) pour demander à le rencontrer. Il leur fut répondu que le chef était malade.

- Le 12 Septembre au matin, le chef supérieur TEGUIA J. Marie ainsi qu'il l'avait annoncé, est arrivé à Douala par la route dans le but de :

- rendre visite aux Baham de la ville
- inciter les notables Baham réfugiés à Douala à regagner leur village.
- s'intéresser à la question de la chefferie de famille Baham en vue d'un règlement ultérieur du différend opposant l'actuel chef de famille TEGUIA Joseph à l'ancien chef de famille NJOKO Paul.

Il était descendu chez KANDEM Jean, propriétaire du "Bamiléké-Bar" quartier Monrovia-New-Bell.

- Le 13 Septembre à 11 h. 30, TEGUIA Jean-Marie avait quitté Douala à destination de Baham déclarant qu'il se proposait de revenir prochainement.

I/ ASSASSINATS DE HANTEN :

Tandis que TEGUIA J. Marie regagnait sa chefferie le 13 septembre, le nommé KENMOGNE Innocent (voir supra) venu de Bafoussam regroupait à New-Bell plusieurs de ses co-villageois et les informait qu'une opération en brosse était décidée.

Le 14 septembre KENMOGNE Innocent, accompagné de TCHOUKOUMTE François, MINZOU Ignace, KOFAM Denis et TCHUENKAM Michel, s'est rendu par le train jusqu'à N'Kongsamba et par le car jusqu'à Baham via Bafoussam.

../..

Il semble que ce soit le 15 septembre que ce groupe ait demandé à être reçu par TEGUIA J. Marie et non le 8 comme indiqué par la source touchant de près le chef supérieur.

Les renseignements recueillis à la fois à N'Kongsamba et à Douala sur la préparation et l'exécution de l'action menée à MANTEM dans la nuit du 19 au 20 septembre 57 concordent dans l'ensemble aussi il ne paraît pas utile de les reprendre dans le détail, il suffira de se reporter à la Note n° 76I/RG du II/IO/1957 du Commissaire Spécial de N'Kongsamba.

Ce qu'il faut retenir et cela paraît capital, c'est que les ordres sont venus d'un notable de Baham qu'il reste à identifier.

II/ INDIVIDUS ARRETES :

I°) A Douala -

A la suite de l'arrestation à N'Kongsamba le 8 Octobre du nommé TCHOUKOUNTE François, alias NKEJOU, il a été possible d'identifier un certain nombre de personnes ayant participé aux assassinats de TCHITCHI André et de WAMBO Isaac ainsi qu'à la tentative de meurtre sur la personne de NDEFFO pris pour KAMDEM alias KAMDEM Joseph, qui, depuis lors, s'est réfugié à Douala.

A Douala ont donc été arrêtés :

- MINZOU Ignace alias FOTSO Ignace (1)
- KOUAM Denis (2)
- POUENIEGHE Joseph (3)
- NJOKO Paul (4)
- TCHOUERDAM Michel (5)

Les individus sur lesquels les renseignements d'identité figurent en annexe n° 2, ont été présentés devant le Juge d'Instruction de Douala le 12 Octobre 1957. Seuls les 4 premiers ont avoué leur participation aux crimes de Mantem.

On remarquera -et ceci peut-être intéressant du point de vue criminel- que les 5 personnes déférées sont toutes des bouchers.

Quatre autres individus figurant sur une Commission Rogatoire du Juge d'Instruction de N'Kongsamba, mais dont les noms n'apparaissent pas dans les déclarations recueillies, font l'objet de la liste annexe n° 3 ; il s'agit de :

- DJONA Samuel (1)
- FONGAING Daniel (2)
- KAMGUA Ferdinand (3)
- KAMDEM David (4)

..//..

2°) à N'Koussamba -

- KOUAM Maurice
- TCHOUKOUNTE (Alias NKEJOU) François
- NGUIFO Laurent
- KAMTE Bernard

Toutefois 5 autres individus, dénoncés par TCHOUKOUNTE, alias NKEJOU François, n'ont pu encore être arrêtés. La liste de leurs noms est jointe en annexe n° 4 ; il s'agit de :

- TCHOUEMBOU Paul (1)
- KENHOGUE Innocent (2)
- KAMDEM Paul (3)
- FOUAMONG Joseph (Alias FOUANJAN, alias NONO Joseph, (4)
- MOUZE Joseph (Alias KAMDEM Joseph) (5)

En ce qui concerne le nommé NONO Joseph, celui-ci se trouvant à Douala le 6 octobre, avait été l'objet de violences légères et victime d'un vol d'une somme de 6.000 fr commis sur sa personne par une bande de voyous qui l'avaient accusé d'activités colonialistes ; parmi ses agresseurs NONO Joseph avait reconnu les nommés :

- MINZOU Ignace (Arrêté le 9 octobre à Douala)
- TCHOUKOUNTE (NKEJOU) François (Arrêté le 8 octobre à N'Kong).
- KOUAM Jean-Paul
- TATCHENO Gabriel
- YEITECHIA Bernard
- KAMDEM Jean-Marie

A la suite des arrestations opérées à Douala, le Commissariat Spécial a été l'objet de plusieurs interventions, notamment de la part de TEGUIA Joseph actuel chef de famille Baham, NJOKO Paul ancien chef de famille, TATCHENO Louis secrétaire particulier du chef Supérieur TEGUIA Jean-Marie de passage à Douala, qui signalaient que la plupart des Baham arrêtés étaient des partisans du chef supérieur TEGUIA J. Marie, en particulier M^{rs}. KOUAM Denis qui héberge chez lui les partisans du chef supérieur et TCHUENKAM Michel à qui le chef vient de donner une fille en mariage.

Il faut penser que les personnes qui sont ainsi intervenues sont de bonne foi et qu'elles ont été abusées à la fois par le grand intérêt porté à KOUAM Denis et TCHUENKAM Michel par TEGUIA Jean-Marie lui-même et par l'hypocrisie des intéressés. Toute idée de connivence de leur part semble devoir être écartée encore qu'il soit bien difficile de connaître les sentiments intimes des notables Baham de Douala à l'égard de NIHYLI KAMDEM Pierre.

L'enquête administrative sur place montrera sans doute que TEGUIA Jean-Marie n'est pas seulement entouré de fidèles.

../..

III / ASPECT POLITIQUE DE L'AFFAIRE

Lors de la réunion à Baham des assassins de Nantem chez un notable (non encore identifié), il avait été estimé que le pays Baham était en danger et que la faute en incombait à certains Baham de l'extérieur qu'il fallait exécuter. Il ne s'agissait pas seulement d'une simple expédition punitive d'origine tribale, mais également d'une action commandée et exécutée par des membres de l'U.P.C.

Dans sa note n° 75I/RG du 11/10/1957, le Commissaire Spécial de N'Kongsamba ajoute à cette observation la précision suivante : laquelle un compte-rendu des opérations de Nantem avait été fait par NOUSE Joseph, alias KA'DEM, le 29 septembre vers 19 heures, aux responsables d'un comité de base upéciste de New-Bell dont les dirigeants seraient les nommés : YOUNBI Moïse, secrétaire de police en instance de jugement pour reconstitution de ligue dissoute et WANDJI Paul.

Les observations ci-dessus ont fait l'objet d'une transmission spéciale à Monsieur le Procureur de la République à Douala.

Les investigations à venir devront permettre d'établir les complicités upécistes, qui, de toute évidence, existent dans l'entourage du chef supérieur TEGUIA Jean-Marie et de mettre au jour l'organisation dont les buts consistent en la destruction systématique de l'autorité du chef actuel au profit de l'ancien par le maintien d'une atmosphère d'insécurité assortie d'assassinats spectaculaires, d'incendies de cases, etc...

Il ressort par ailleurs, de renseignements obtenus du nommé FOTSO Ignace, - qui ont d'ailleurs été consignés dans la procédure que l'organisation upéciste de Douala à laquelle appartiendrait KOUAM Denis, TCHUENKAM Michel, POUHEGNE Joseph, NJOKO Paul, ainsi que d'autres individus non identifiés, tous désignés comme militants actifs de l'U.P.C., aurait été à l'origine :

- des incidents qui se sont produits lors des élections municipales en Novembre 1956 :

tentative de meurtre envers la personne de H. NOUKAMO Antonin candidat aux élections municipales du 18/11/56, blessé au cou par couteau et manchette dans la nuit du 18 au 19 novembre 56 (cf N.R. n° 495I PS/I2/2 du 19/12/56)

- des incidents qui se sont produits lors des élections législatives en décembre 1956 :

tentative de meurtre envers la personne de E. MONFHE Paul, candidat aux élections législatives blessé d'un coup de couteau

..//..

dans la nuit du 21 au 22 décembre 1956

- de divers incendies et tentatives d'incendies dans les différents quartiers de New-Bell en 1956-57

Il est indéniable que si l'affaire des assassinats de Mantem est exploitée à fond, un coup sérieux doit pouvoir être porté à l'organisation spéciste-terroriste-Bamiléké à Douala, dans le Mungo et en région Bamiléké.

IV/ LETTRES DE MENACES ET SEVICES :

Il n'est pas permis de ne pas établir une relation entre l'action punitive de Mantem et les menaces écrites adressées le 29 septembre et le 7 octobre à KAMDEM Jean qui avait hébergé le Chef supérieur TEGUIA Jean-Marie les 12 et 13 septembre 1957 à Douala, ni les sévices dont furent les victimes les 29 septembre et 6 octobre deux jeunes gens touchant de près la chefferie Baham :

- KWIMACHI Plus, élève au Lycée Joss (connu de la subdivision de Daboussam)
- NONO Joseph, frère consanguin de TEGUIA J. Marie

Que ces lettres - car en ce qui concerne les sévices nous possédons les noms des auteurs - soient le fait de l'organisation tribale-spéciste de Douala, aucun indice ne permet de l'affirmer pour le moment ; cependant l'enquête que mène la Police Judiciaire pourrait confirmer ce qui n'est encore qu'une hypothèse.

Ce qui paraît certain c'est que l'U.P.C. en la personne de KALENI Anatole, s'est intéressé à KAMDEM Jean ainsi qu'il ressort de l'information ci-après (Source : agent valeur : B2) recueillie le 10 octobre 1957 :

- "KALENI aurait demandé à KAMDEM Jean de se séparer de sa
- "protection policière (en effet, depuis la réception des let-
- "tres de menaces, une garde de Police a été placée à son do-
- "micile) et de rompre certaines relations.
- "KALENI aurait promis de parler à quelques habitants de
- "New-Bell pour leur dire que si KAMDEM Jean avait reçu chez
- "lui l'actuel chef Baham il n'en n'approuvait pas pour autant
- "sa nomination.
- "KAMDEM aurait refusé les propositions de son interlocuteur.

Il n'a pas été jugé utile, pour le moment, de vérifier ce renseignement auprès de KAMDEM Jean lui-même dont le désir est de demeurer autant que possible, à l'écart des dissensions entre Baham.

N O T E

D E

R E N S E I G N E M E N T S

A/S/ des assassinats de TCHITCHI André et Wambo Isaac à Mantem.--

Il est désormais établi que les crimes commis le 19 septembre à Mantem (subdivision de N'Kongsamba) contre des notables favorables à TEGULA Jean-Marie chef Baham, l'ont été par une bande organisée, forte d'une vingtaine d'individus composée en majorité de BAHAM, agissant sur ordres de l'ex-chef NIN'IN et de notables Baham, de la chefferie même, de Nkongsamba et de Mantem, tous partisans du chef emprisonné. Ils ont également bénéficié de la complicité des Bahams de Nkongsamba et de Mantem.

A la suite de renseignements fournis par le poste de Bafoussam et le Commissariat Spécial de Douala, et recoupés sur place par le poste, le Juge d'Instruction de Nkongsamba délivrait une commission rogatoire et lançait des mandats d'amener contre les individus cités en particulier dans la note 243 R/G/ Bafoussam du 27.9.1957, à savoir :

- DONTCHOUENG Benoît
- MINZOU Ignace
- KAMDEM Paul
- KAMDEM Jacques
- KAMDEM CHEMBOU
- TCHOUEMBOU Paul
- DJONA Samuel
- KENMOGNE Innocent
- NKEJOU François
- KAMGUA Fernand
- KAMDEM David
- FOGAING Daniel
- NGUELA.

Le mardi 8 octobre, vers 16 heures, le nommé TCHOUKOUNGUE François signalé comme faisant partie de cette bande était appréhendé au bar Tchouaffé à Nkongsamba, par les services de Police. Ce TCHOUKOUNGUE s'identifiait avec le nommé NKEJOU François, l'un des tueurs présumés de Mantem.

L'intéressé, libéré de la prison de Douala en Avril 1957, originaire Bafang, fils de BONE Philippe et TIAKOU Martine, réparateur de bicyclettes à Douala, domicilié quartier Lagou, a passé des aveux complets sur sa

.../...

participation et celle de la bande en question aux assassinats de Mantem.

De sa déposition il ressort qu'il fait partie d'une équipe dont le chef serait le nommé NOUZE Joseph, domicilié à Bafoussam, sans profession et qui a été récemment libéré de la prison de Bafoussam où il purgeait une peine d'emprisonnement de 10 mois (Inculpation inconnue). Il a précisé que NOUZE Joseph se trouverait actuellement à Yaoundé pour rendre compte à NINYIM KANDEM Pierre, emprisonné, et prendre de nouvelles consignes.

Cette équipe est composée d'une vingtaine de membres, tous bamilékes BAHAM pour la plupart, et mise sur pied dans le but de défendre les intérêts de NINYIM Pierre et les idées politiques de l'U.P.C. Cette bande a ordre de semer la terreur par tous les moyens en particulier en assassinant les partisans de l'actuel chef Baham.

NKEJOU déclare que cette bande a déjà effectué des "opérations" à BAHAM même, mais que l'affaire de Mantem était en ce qui le concerne personnellement, sa première mission. Il ignore dit-il, quels crimes cette bande a déjà commis à Baham.

NKEJOU François, outre lui-même, cite les individus suivants comme faisant partie de cette bande et ayant participé aux crimes de Mantem : NOUZE Joseph, le Chef, TCHOUBEROU Paul, KANDEM Paul, KENNOCHE Innocent, MINZOU Ignace, FOUAMONG (ou FOUANNA), KOUAM Denis, TCHUAM Michel. Il prétend ne pas connaître les autres. (Des mandats d'amener ont été lancés, à la suite de ces révélations, contre KOUAM Denis, FOUAMONG et TCHUAM Michel, en plus de ceux cités au début de cette note). Un mandat doit être également lancé contre NOUZE Joseph (qui pourrait peut-être s'identifier avec PRUNGUE Joseph cité dans la note 3547 RG du 7.10.57 du Co-Spécial de Douala. D'après NKEJOU, NOUZE Joseph a environ 25 ans et est de petite taille).

En ce qui concerne l'affaire de Mantem elle-même, NKEJOU François déclare que KENNOCHE Innocent est venu le prévenir le 13 septembre au New-Bell-Bar à Douala, ainsi que KOUAM Denis, TCHUAM Michel et MINZOU Ignace qu'il fallait monter à Baham, car il y avait un service à effectuer. Ils ont quitté Douala le samedi, TCHUAM Michel et KOUAM Denis dans un car Renault, MINZOU Ignace, KENNOCHE Innocent et lui-même par le train. Ils ont été reçus à BAHAM chez un notable dont il pourrait indiquer la case, mais qu'il ne connaît pas, y ont retrouvé les nommés FOUAMONG et NOUZE Joseph, ainsi que d'autres bahams (une dizaine) dont TCHOUBEROU Paul et KANDEM Paul.

Après avoir estimé que le pays était en danger, que la faute en incom-
bait à certains Bahams de l'extérieur, il a été décidé qu'il fallait les
exécuter, en particulier ceux de Mantem.

Suivant les instructions de ce notable Baham (chez qui a eu lieu
cette réunion), ils sont descendus le mercredi 18 septembre sur NKongsamba
par un car et ont été reçus vers 16 heures par DOUTCHOUENG Benoît (arrêté
depuis à NKongsamba) qui les a fait manger à son domicile (quartier de la
Mission Catholique). Deux Bahams, chauffeurs, KATTE Bernard (qui a reconnu
les faits en partie) et NGUIFFO Laurent sont venus les chercher et ils se

sont rendus chez KANTE Bernard (Km 2 route de Bafang) où ils ont pris un nouveau repas ; vers 21 heures, ils sont partis sur Mantem, à bord de deux véhicules, un car Renault conduit par KANTE Bernard et une citroën traction avant, conduite par NGUIFFO Laurent. DOMTCHOUANG Benoit les accompagnait jusqu'à Mantem. Sous la conduite de NOUZE Joseph, ils se sont rendus à la case de KOUAM Maurice à Mantem. (Rappelons que l'une des victimes, NDIFFO accuse formellement KOUAM Maurice comme étant l'un de ses agresseurs.)

KOUAM Maurice les a fait coucher dans une de ses cases, Il étaient treize (NKEJOU François nous a depuis conduit à cette case qui est bien celle de KOUAM Maurice), et sont restés dans cette case sans sortir toute la journée du mercredi 19, toujours nourris par KOUAM Maurice. Vers 14 heures, KOUAM Maurice est sorti accompagné de TCHOUAM Michel, de FOUAMONG et d'un autre habitant de Mantem, afin de repérer les cases où il faudrait frapper.

Vers 19 heures, un voisin de KOUAM Maurice leur a apporté des gourdins TCHOUAM Michel, KOUAM Denis et MINZOU Ignace, tous les 3 bouchers à Douala, avaient leurs outils de bouchers, KOUAM Denis avait en plus un fusil de chasse qu'il avait apporté de Baham, démonté dans un étui de cuir.

Vers 20 heures, la troupe s'est dirigée vers le village de Mantem, conduite par KOUAM Maurice, le planteur, qui l'avait hébergée.

C'est TCHITCHI André qui a été le premier assassiné à coup de gourdins et de couteaux. KOUAM Denis et TCHOUAM Michel ont porté les coups de couteaux. NKEJOU précise qu'un dossier a été emporté de la case de TCHITCHI (ceci avait été constaté le lendemain du crime). KOUAM Denis a tiré un coup de feu en l'air pour faire fuir d'éventuels curieux.

La troupe s'est ensuite dirigée chez KAMDEH Joseph. Celui-ci étant absent, c'est le nommé NDIFFO qui a été blessé par les mêmes. KOUAM Maurice, le planteur de Mantem a pénétré avec eux dans cette case.

WAMBO Isaac a été la dernière victime. NKEJOU François qui prétend avoir reçu comme consigne de guetter, déclare ignorer qui a porté les coups à WAMBO Isaac.

Une fois WAMBO Isaac exécuté, la troupe a regagné la case de KOUAM Maurice, et l'a quittée vers 4 heures du matin, le 20 septembre, KOUAM Maurice ayant fait prévenir que la gendarmerie risquait de se rendre chez lui. KOUAM Maurice a remis à chacun la somme nécessaire au voyage sur Douala qu'ils ont regagné séparément.

En résumé, ont été arrêtés, par les Services de Police et de gendarmerie de Nkongsamba, de Douala, ou de Dschang, les individus suivants, dont la participation est établie par témoignage :

- KOUAM Maurice (arrêté à Mantem dès le lendemain du crime)
- TCHOUKOUNGUE dit NKEJOU François (arrêté à Nkongsamba)
- NGUIFFO Laurent (Arrêté à Nkongsamba)
- KANTE Bernard (Arrêté à Nkongsamba)
- MINZOU Ignace (Arrêté à Douala)
- TCHOUAM Michel (Arrêté à Douala)
- KOUAM Denis (arrêté à Douala)

A noter que MINZOU Ignace, arrêté à Douala, dénonce comme ayant participé à ces crimes les nommés NJOKO Paul et KOSAM Antoine. Ces deux individus ont été également arrêtés à Douala.

Enfin, la Gendarmerie de Douang a arrêté KANDEH Jacques et l'a transféré sur NKongsamba, mais la participation de ce dernier n'est pas encore établie par témoignage.

Précisons que NKEJOU François a déclaré qu'il faisait partie, ainsi que ses camarades de l'équipe, habitant Douala, d'un comité de base de l'U.P.C. de New-Bell, dont le président est WANDJI Paul et le secrétaire YOUNBI Moïse ex-secrétaire adjoint de police. Il a ajouté que le 20 septembre, dès leur retour à Douala, le compte-rendu des opérations de Mantem a été fait par NOUZE Joseph, lors d'une réunion de ce comité de l'U.P.C. tenue vers 19 heures chez YOUNBI Moïse, en présence de celui-ci.

Ceci tiendrait à prouver qu'il s'agit d'un CNO, ayant pour l'instant opéré dans le cadre de l'affaire BAHAM, pour le compte de NINYIM Pierre, mais aussi de l'U.P.C.

NKEJOU avait d'ailleurs confié à une information, mais s'est refusé à le reconnaître dans sa déclaration, que l'équipe en question avait ordre de liquider non seulement les bahams partisans de TEGUIA Jean-Marie, mais tout camerounais, valet du colonialisme.

Ajoutons enfin, que parmi les bahams refoulés par Douala sur leur chefferie (voir note 3547 RG/ du 9 octobre du Co- spécial de Douala), aucun n'a été reconnu par NKEJOU comme faisant partie de la bande de Mantem.

Cependant, il a désigné 3 d'entre eux, comme assistant régulièrement aux réunions du comité de l'U.P.C. auquel il appartient lui-même (Président WANDJI, secrétaire : YOUNBI).

Ce sont :

- PELAP Ambroise
- SINDJOUN Bonaventuro
- SINGO Michel
- TEGA Moïse
- FONDJO Joseph.

Individus arrêtés à Douala :1) H I N Z O U Ignace en réalité FOTSO Ignace -

né vers 1932 à Bayangam (Bafoussam)
 fils de LIENOU André et de TCHOKOUNTE Lucienne
 Célibataire
 Aide boucher au service de NYANZI Lucien
 domicilié quartier New-Bell-Baniléké case C. 731
 Dépourvu de carte d'identité
 déjà condamné en 1954 à 20 jours de prison pour coups et blessures et
 en 1956 à 3 mois de prison pour le même motif

2) K O U A M Denis

né vers 1935 à Baham (Bafoussam)
 fils de MAFFO Tchum et de TCHOUËBOU
 marié avec NYA Marie
 aide-boucher au service de NJOKO André
 domicilié à New-Bell Sevondjongo case D. 1130
 Chef TEGUIA Joseph)
 dépourvu de carte d'identité
 n'aurait jamais été condamné

3) P O U E M E G H E Joseph

né vers 1937 à Baham (Bafoussam)
 fils de NWAMBO Sop et de SINO Hélène
 Célibataire
 Aide boucher au marché Lagos
 domicilié à New-Bell Sevondjongo case sans numéro
 C.I. N° SY 405540 de Ydé le 11/1/56
 n'aurait jamais été condamné
 le père de l'intéressé est le conseiller privé de TEGUIA J. Marie,
 chargé des affaires coutumières.

4) N J O K O Paul

né vers 1935 à Baham (Bafoussam)
 fils de HOFFO et de KOUËBOU
 Célibataire
 aide-boucher au service de NJOKO André
 domicilié à New-Bell Sevondjongo chez KOUAM Denis
 case D. 1138
 Dépourvu de carte d'identité
 n'aurait jamais été condamné

5) TCHOUENKAM Michel

né vers 1931 à Baham (Bafoussam) - Illétre

Fils de feu TEGUIA et de feu SINJEU

Marié avec OUANGIA Madelaine - un enfant

aide-boucher au service de KOUAM

Domicilié à New-Bell Sevendjongo chez KOUAM Denis
case II38 D.

condamné à un an de prison en 1952 pour vol par le TC.
de Douala - pas de carte d'identité

CODESRIA - LIBRARY

Individus figurant sur la C.R. de N'Kongsamba

1) D J O N A Samuel

né vers 1938 à Pachio-Baham (Bafoussam)
fils de SENGHIADOM et de ...
Célibataire
réparateur de bicyclettes
domicilié à Bafoussam, quartier Djeleng IV
cité comme faisant partie du groupe de terroristes
commandé par KENLOGNE Innocent
se trouverait encore à Bafoussam.

2) F O N G A I N G Daniel alias FOGUE

né vers 1927 à Pachio-Baham (Bafoussam)
fils de FETO et de NGUIA
Marié
Chauffeur au service de TANGUJUA André transporteur à
Bafoussam
ferait avec un véhicule Citroën T.45 les marchés périodiques
de Dschang, Mbouda, Foumbot et Foumban

3) K A N G U I A Ferdinand

Chauffeur
domicilié à N'Kongsamba (sans autre précision)

4) K A R P E H David

Chauffeur au service de NJEPI David transporteur à Bafoussam
(car International "Deo Gratias") (ne ferait pas partie du
groupe des ... de Mantem)

Individus dénoncés par NIKEJOU François, non encore arrêtés

- 1) TCHOUEMBOU Paul Nomo?
 né vers 1932 à Bachie-Balago-Baham (Bafoussam)
 fils de PINLAF Edouard et de KOUISSOU
 Sans profession
 domicilié à Bafoussam quartier Djélong IV
 était employé en 1954-55 comme commis de bureau dans l'Administration à Dschang
 serait susceptible d'être réfugié chez son père PELAF Edouard,
commerçant transporteur à Mbounda
 formerait avec les nommés DJONA Samuel, KEMOGNE Innocent et
 KONPCHOU Jean, tous 3 domiciliés à Bafoussam un groupe de terroristes
 qui serait à l'origine des divers attentats commis en
 région Bamiléké, et dont le chef serait KEMOGNE Innocent.
- 2) K E N M O G N E Innocent
 né vers 1939 à Bafoussam-Baham (Bafoussam)
 dit PA'DO
 employé comme aide chez le nommé DJONA Samuel, réparateur de
 bicyclettes à Bafoussam
 domicilié à Bafoussam, quartier Djélong IV
 serait titulaire d'une C.I. délivrée à Yaoundé
 * (infirme des deux pieds)
- 3) K A M D E H Paul
 né vers 1936 à Kaffo-Baham (Bafoussam)
 fils de HATO Desping et de NGUENEGNE
 Célibataire
 a travaillé à Douala comme chauffeur de taxi pendant un mois en
 Aout 1957 chez KEMOU Ambroise puis a regagné Bafoussam. Est re-
 venu à Douala où il est resté 3 jours avant de repartir à Yaoundé
 où il se trouverait actuellement chez KAKTO Georges, transporteur
 domicilié quartier Nkolé
 Son ex-employeur KEMOU Ambroise doit pouvoir donner des rensei-
 gnements plus précis sur son refuge : a quitté Douala le 8 octobre
 1957. Serait titulaire d'une C.I. délivrée à Dschang.
- 4) F O U A H O N G - en réalité FOUAÏYAN (non coutumier) Joseph
 alias N O H O Joseph
 né vers 1939 à Baham
 fils de feu KANTIA Max et de HOGOUN
 Frère de TEGUIA Jean-Marie, secrétaire de celui-ci
 domicilié à Baham - Bafoussam

817/
6 0'
DU

ANNEXE N° 4 (Suite)

(suite : NONO J.)

aurait été dénoncé par NKEJOU François comme ayant participé aux assassinats de Mantom, il semble que cela soit par vengeance, NONO Joseph ayant porté plainte contre NKEJOU François à la suite de l'agression qui a été commise contre lui au marché de Nkolleloum Douala par FOTSO Ignace.
par ailleurs, le nom de FOUAHWAM (ou NONO) n'apparaît pas dans les déclarations de FOTSO Ignace, KOUAM Denis, POUETIEGNE Joseph et DJOKO Paul

5) H O U Z E , en réalité KARDEN Joseph

né vers 1931 à Batsoum-Baham (Bafoussam)
commerçant de Kolas
domicilié à Yaoundé quartier Briqueterie chez un originaire de Baham
C.I. Délivré à Nkongssamba en 1956
A été vu à Douala après le double assassinat de Mantom. Militant épéciste

CODESRIA - LIBRARY

Wankou

e DSCHANG

e BAFUSSAN

P.V. N° 216 / DEP. du 14-12-57

X.....

Dix

sept

cinquante

20 dix-huit Décembre

BERTHARD, Alfred, Chef de Poste de Logis-Chef-
GDE Bafoussam (Cameroun)

BERTHARD, Urbain, Gendarme
Bafoussam

Décembre 1957, N° 232

Maître TANGISSIN

quatre

DSCHANG

X.....

Association de malfaiteurs, homicide volontaire sur la personne de Mr. WANKO

D'association de malfaiteurs, homicide volontaire sur la personne de Mr. le Député WANKO, Cameroun.

PENIAP, Edouard.

PENIAP
Edouard
sans profession, au magasin du camp de Banka

45

environ

est inculpé d'association de malfaiteurs.

Le 2 décembre 1957, POIRO Emmanuel qui est Commandant d'armes de notre magasin de Bahem est venu au camp de Banka. Il m'a remis un fusil de chasse calibre 12 à deux canons et 10 cartouches de chasse de même calibre, ainsi qu'un fusil de traite. — Le 13 décembre 1957, dans le courant l'après-midi, SOP KOHAM qui est Chef de Groupe est venu me demander mon fusil de chasse à deux coups et 5 cartouches. Je les lui ai remis. — Je nie avoir participé aux meurtres de l'infirmier vétérinaire de Nkams, de Mr. WANKO et des villageois de Bafoussam. — Je reconnais que c'est notre équipe de magasiniers qui a commis ces meurtres. Parmi les auteurs se trouvaient les nommés:

Le témoin,

Le greffier,

L'O.P.J.A.

- FONDOP, Joseph, de Baham- du camp de Banka.
 - KOUAM, Boniface, de Baham - -id-
 - KENMOGNE, Innocent, de Baham- -id-
 - SIMO, Pierre, Capitaine général / -id-
 - SOP, Jean, de Bamougoum.
 - TALLA, Mathias, de Bamougoum.
 - KAMEGNI, Mathieu, de Bamougoum.
 - NGONYAP, François, de Batié, quartier Bafangoum II.
 - FONDIA dit LANKAM, Maurice, quartier Bafangoum II.
 - FONGANG, de Batié, quartier Bafangoum sous quartier Bakagoué.
 - J'ignore qui a tiré les coups de fusil sur le député WANKO.
 Je commande un groupe de soldats qui se compose de:

- KENMOGNE, Innocent.-
 - FONDOP, Joseph.-
 - TAMO, Jean.-
 - KOUAM, Boniface.-
 - KANGUIA, Alphonse.-
 - PENLAP, Maurice.-
 - TOWAFO, Joseph.- qui n'est pas militaire mais fait partie de l'U.P.C. Il est toujours avec moi. Il fait partie du Bureau Politique.

- Le 13 décembre 1957, dans le courant de la matinée, SIMO, Pierre, capitaine général m'a envoyé FONDOP, Joseph. Il m'a fait dire que je devais envoyer trois hommes armés d'un fusil pour aller en délégation le soir.

- J'ai remis mon fusil à SOP KOUAM avec 5 cartouches. J'ai désigné FONDOP, Joseph, DJONA, Samuel et KENMOGNE Innocent. Ceux-ci ont rejoint le camp de Banka à 10 heures le même jour. Ils étaient porteurs d'une casquette genre armée anglaise ou de chapeau de brousse - Les vêtements étaient différents. Ils étaient porteurs de matraques, de longs poignards ou de machettes.

- C'est FOTSO, Emmanuel qui est directeur des camps de Banka et de Tchagnéié. C'est lui qui donne les ordres.

- SIMO, Pierre, capitaine général, commandant les équipes conduit les soldats au maquis au lieu où les meurtres doivent être commis. Je ne sais si le fusil de chasse qui m'était affecté était un fusil volé lors des meurtres de Batié ou de Bamendjou.

- Ce fusil m'a été remis car j'ai été désigné chef de groupe par SIMO, Pierre en présence de tous les soldats du maquis. Je ne sais pourquoi j'ai reçu ce titre. Il y a de nombreux mois que je suis au maquis. Je possédais 5 cartouches de chasse de marque "Coopal". Il ne m'en reste que 3. J'en avais 5 autres d'autres marques. SOP KOUAM m'avait remis les siennes et je les ai mélangées avec les miennes.

- Je ne saurais vous dire où se trouvent les deux cartouches de marque "Coopal" qui manquent. Les deux douilles de cartouches "Coopal" qui ont été découvertes à proximité du lieu du meurtre de Monsieur WANKO n'ont pas été tirées par moi. J'ignore qui les a tirées.

- Au retour de la délégation de Batoufam, SOP KOUAM ne m'a pas dit que le député WANKO avait été tué. Il m'a uniquement dit de conduire dix hommes de Bamougoum qui avaient participé aux meurtres. Je ne connais que les noms des trois que je vous ai cités. J'ignore le nom des sept autres. Après le retour d'avoir commis les meurtres de Batoufam, une chèvre nous a été remise par SIMO, Pierre. C'est PENLAP Maurice qui l'a fait cuire. Celle-ci avait été tuée

au camp de Bayoussé.

—J'ai ordonné à un homme de Bamougoum dont j'ignore le nom de partir
par cette chèvre.

—J'ai mangé de cette bête avec PENLAP Maurice, et toute mon équipe
à l'exception de FONDOP qui avait été tué sur place, et KIENMOUNE,
Innocent qui n'était pas revenu de la délégation.

—En cours de route, ces hommes m'ont déclaré qu'ils étaient très
contents car ils avaient fait bonne guerre.

—J'ai laissé ces hommes dans l'échoppe de NGHOMSI, Elie à Bamougoum.
Nous avons bu du vin de papéa.

—Je nie avoir reçu l'ordre de tuer NGHOMSI, Elie.

—Je n'étais pas lorsque je suis allé à Bamougoum avec les dix origi-
naires de ce village.

—Pour arriver dans ce groupement, nous avons quitté Banka à 7 heures
du matin, nous sommes passés par Damendjou et Dansoa.

—PENLAP, Maurice et TOWAFO m'ont accompagné. En cours de route nous
ne nous sommes pas arrêtés à Dansoa et Damendjou.

—Nous avons emprunté la grande route de Datic puis ensuite nous av
suivi la piste de Damendjou et avons rejoint Dansoa.

—Lecture faite à PENLAP, Edouard, celui-ci reconnaît ses réponses
fidèlement transcrites et sur notre demande déclare n'avoir rien à
trancher ou à ajouter.

—De tout quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal que nous
avons signé avec le témoin et notre greffier.

LE TEMOIN

LE GREFFIER

L'O.P.J.A.

CODESRIA - LIBRARY

JUGEMENT AFFAIRE ASSASSINAT WANKO-KOUNGOUROU

AUDIENCE DE LA COUR CRIMINELLE DU 6 NOVEMBRE 1958

- V E R D I C T -

PEINE DE MORT : 7

N° 11 - FOTSO-KAMWONA	Emmanuel
N° 29 - WANA	Lucas
N° 50 - FENIAP	MAURICE
N° 55 - SIMDJONG	Michel
N° 92 - KAMGAING DIESSE	
N° 107 - SIMO	Pierre
N° 111 - TCHOUEMBOU	Maurice

TRAVAUX FORCES A PERPETUITE : 3

N° 39 - NJOYA	Pierre
N° 41 - NIKEZEMBOU	Thomas
N° 62 - TALOAFRE	Joseph

20 ANS DE TRAVAUX FORCES : 7

N° 18 - KOUTCHA	André
N° 20 - MAMBOU SOE	
N° 52 - POU DJIE	Ignace
N° 57 - SOKKOUNDJOU-TCHÉDJOU	
N° 61 - TAGNE	Joseph
N° 68 - TCHONIA	Michel
N° 72 - TENTO	Jean

10 ANS DE TRAVAUX FORCES : 19

N° 1 - CHIENDJOU	Bonaventure
N° 6 - DJOURNANG	Mathieu
N° 8 - FOKA	Philippe
N° 9 - FOSSI	Jacob
N° 10 - FOTSO	Gabriel
N° 12 - GAMBOU	Pierre
N° 13 - KAPTCHUANG	Moïse
N° 19 - LITCHIKOU	François
N° 21 - MEA	Augustin

10 ANS DE TRAVAUX FORCES (suite)

N° 22 -	MIV. LOUMBE	
N° 23 -	MELI-NONKUIGNIE	
N° 28 -	MAMA	Benjamin
N° 30 -	MATECHOMANG-NGASSA	
N° 35 -	NGASSA	Pierre
N° 38 -	NGOMO	Pierre
N° 44 -	NOUMI	Jacob
N° 46 -	OUMBE	André
N° 64 -	TCHICKIE	David
N° 66 -	TCHOMANG	Paul

5 ANS DE TRAVAUX FORCES : 9

N° 34 -	NGANDJUI	Bernard
N° 40 -	NJYAMPOU	Paul
N° 42 -	NKONAH	Zacharie
N° 43 -	NKOUNKAM	Pierre
N° 47 -	PADJIP	Zacharie
N° 48 -	PAJUE	Thomas
N° 59 -	TACHILLANG	
N° 70 -	TENCHOU	Jean
N° 75 -	WAMBO	Moïse

3 ANS DE PRISON : 1

N° 16 -	KOUAM-MAKUISSOU	
---------	-----------------	--

6 MOIS DE PRISON : 5

N° 4 -	DJONGHE SOF	Fonkam
N° 14 -	KEMOGHE	David
N° 27 -	MILIE	André
N° 54 -	SIMO	Théodore
N° 56 -	SOB	David

RELACHE : 21

N° 2 - DJOMO	Mathieu
N° 3 - DJOMSEU	Alexis
N° 5 - DJONKEU	Famboy
N° 7 - DZIELE	Germain
N° 15 - KEGNE	David
N° 25 - MEKWANG	André
N° 32 - NDEHO	Joseph
N° 36 - NJAMKWA KUIFOU	
N° 37 - NJIMEGNE	Théophile
N° 45 - NYBUGUEU	Paul
N° 53 - SEWA	Etienne
N° 63 - TCHASSIE	Joseph
N° 65 - TCHIMI	Pierre
N° 67 - TCHOMBA NZINIKOUA	
N° 69 - TEIKBUDA	François
N° 73 - TEWONENG	Joseph
N° 77 - YAKSU	Joseph
N° 79 - YOUNBI	Ignace
N° 80 - ZANGUIM	Edouard
N° 81 - ZEBANG	Jacob
N° 102 - KUETCHE	Jean

ACCUSES EN FUIITE ET JUGES PAR CONFUCLACE : 25PEINE DE MORT : 10.

N° 83 - DJONA	Samuel
N° 90 - KANDEM	Jérémie
N° 93 - KANGAING	Jean-Paul
N° 94 - KEMMOGNE	Innocent
N° 99 - MEAH	Abraham
N° 101 - MOMO	Paul
N° 103 - NOUMBI	Joseph
N° 105 - NOUTCHEWO	Alphonse
N° 108 - TALIOM-MOYOUN	
N° 110 - TCHINDI	Paul

TRAVAUX FORCES A PERPETUITE : 5

N° 87 - KAMDEM	Elias
N° 91 - KAMDEM	Timothéo
N° 95 - KOUM	Ambroise
N° 106 - SIMO	François
N° 109 - TCHEDJE	Abel

20 ANS DE TRAVAUX FORCES : 6

N° 82 - DJIKAM	Abel
N° 85 - FOSSI	Thomas
N° 96 - KOUM	Timothée
N° 97 - KOUANANG	Joseph
N° 98 - MEMBOU	Joseph
N° 104 - NOULBI	Richard

10 ANS DE TRAVAUX FORCES : 2

N° 84 - FONDJO	Jean
N° 86 - FOTSO	Elias

RELAXE : 2

N° 88 - KAMDEM	Jean	de Baham
N° 89 - KAMDEM	Jean	de Bardenkop

CODESRIA - LIBRARY

ATTENTATS TERRORISTES

REGION DU WOURI -

30.12.59 - Plusieurs commandos terroristes ont attaqué en plusieurs points à Douala.

Le premier à 19 heures fort de 4 hommes a tenté de pénétrer dans le quartier haoussa à hauteur du NDJIKI-BAR mais a été intercepté par les haoussas. Pertes ennemies : 1 tué et 2 blessés. Pertes amies : néant.

Vers 20 heures des commandos ont alors attaqué simultanément :

- a) le Commissariat du 2ème arrondissement. Les terroristes au nombre d'une trentaine ont attaqué le poste de police et ont tué un agent et en ont blessé deux autres. La prise du Commissariat de New-Bell n'a été signalée par des civils que 15 minutes après le début de l'attaque.
- b) Le Camp Mboppi où plusieurs commandos forts au total de 300 hommes ont encerclé et pénétré en partie dans le camp, et ont été très rapidement repoussés par la Garde.
Pertes amies : 2 gendarmes européens tués
1 auxiliaire et 2 gardes camerounais tués
Pertes ennemies : 17 terroristes tués et de nombreux blessés emportés par les assaillants.
- c) Un commando d'une trentaine de terroristes a été intercepté près du DOMINO-BAR par l'officier principal de paix. Il a tiré, il en a blessé deux à coups de revolver et 3 autres à coups de mitraillette.
Ce même commando a été intercepté 10 minutes plus tard, Avenue du 27 Août, par le Commissaire Central de Police et un brigadier de Police européen. Ils ont tiré, ont tué 3 terroristes et en ont blessé 3 qui n'ont pu être récupérés.
- d) un commando d'une trentaine de terroristes a attaqué les bureaux de la Meteo au pied de la tour de contrôle du terrain d'aviation. Dégâts très importants à la Meteo où tout le matériel a été détruit. Tour de contrôle n'a rien.
Un avion d'AIR FRANCE endommagé à coups de machettes.
Pertes amies : 1 tué camerounais
1 blessé du service Meteo; 3 employés de ce service ont disparu.
Pertes ennemies : 1 tué, 2 blessés.

e)...

- e) un commando d'une vingtaine de terroristes a été intercepté par le Commissaire de Police du 4ème arrondissement. Ces individus ont fait demi tour et ont attaqué le GINI-BAN où ils ont tout saccagé blessant mortellement M. BARRIER, transporteur européen.
- f) Les Haoussas ont tué à coups de machettes 3 terroristes au quartier Congo.
- g) Un militaire camerounais de l'Armée de l'Air a été tué par des terroristes avenue des Palmiers.

REGION DU NIUNGO -

2.I.60 - La gare de Loum-Ochantiers a été incendiée par des terroristes. Pas d'accident de personnes.

REGION DU NYONG & SANAGA -

Nuit du 31.I.59 au I.I.60

- quartier de Nlong-Kack : 3 tués à coups de machettes et 7 blessés
- route de MBalmayo : 2 tués et 3 blessés à coups de machettes
- Messa II (marché) : 1 tué et 1 blessé
- Briqueterie : 1 blessé

Nuit du I.I.60

- quartier de Maka (Messa) : 3 tués et 2 blessés à coups de machettes
3 blessés par armes à feu.

Y.oundé le 4.I.60

3

ANY VI 1/14 UCA/14

ATTENTATS TERRORISTES

2

REGION DU WOURI

Le 10 octobre 1959 à 19 h, M. MEIDO Nicolas, né à BACHINGOU (région Bamiléké) a été tué à coups de pistolets 7,65 par un groupe d'une douzaine d'individus, devant le " CAMEROUN BAR " dans le quartier Bamiléké à NEW-BELL (Douala).

REGION BAMILLEKE -

8.10.59 - Entre 18 h 30 et 20 h, une patrouille de gendarmerie en embuscade sur la route de FOUTOUNI a, successivement, intercepté deux groupes de deux individus chacun. Trois individus ont été capturés donc deux blessés.

Nuit du 8 au 9.10.59 - A BABADJOU, une bande semblant venir du Cameroun britannique, a envahi la concession de M. TCHOFFO Boniface chez lequel se trouvait le député PYTHON.

M. TCHOFFO s'est défendu, des coups de feu ont été échangés. Du côté de M. TCHOFFO, 3 hommes et 2 femmes ont été blessés, dont M. TCHOFFO; du côté assaillants un individu a été tué et un fusil de traite a été récupéré.

La même nuit, MM. ZONTIDIA David et TEFEU Jean domiciliés au groupement FOTOMENA au sud de Dschang, ont été assassinés à coups de machettes.

La même nuit, une bande d'environ 100 individus ont incendié la chefferie de BANFELOUK à 7 kms environ de Dafang (6 cases et 3 concessions brûlées) et dans la chefferie de FOLEUTCHA, 7 cases et 4 concessions brûlées. Des plantations ont été saccagées. Aucune victime.

Yaoundé le 12 Octobre 1959.

MINISTÈRE D'ÉTAT
Courrier Arrivé le 14. OCT. 1959
Sous N° 36 ef

ANY-VH/14

DIRECTION DE LA SURETE
NATIONALE DU CAMEROUN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Courrier Arrivé 19 JANV. 1960
N° 13 /

ATTENTATS TERRORISTES.

REGION DU MUNGO -

17-I-60 - Vers 23 h30, au village de NDON à 2 kms à l'ouest de MBANGA, M. MOUKOTE KOUS, de race BALONG, a été victime d'une tentative d'assassinat par une bande de terroristes non dénombrée. La victime a été traînée hors de sa case et a été grièvement blessée à coups de machettes et d'arme à feu. L'intéressé a été transporté à l'hôpital de DOUALA.

A signaler que la case de M. MOUKOTE avait déjà été incendiée dans la nuit du 6 au 7 Janvier.

REGION BAMILLEKE -

Le 17 et 18-I-60 - Au cours d'une opération de dégagement de la route MBOUDA-BATCHAM menée par les forces de l'ordre stationnées à MBOUDA, trois à quatre cents rebelles ont attaqué la colonne - Sur intervention des troupes stationnées à DSCHANG et de l'aviation, les rebelles ont décroché vers le Nord-Est -

Les pertes rebelles ont été nombreuses quoique non dénombrées.
Pertes allies : Néant.

YAOUNDE, le 19 JANVIER 1960.

ATTENTATS TERRORISTES.

REGION DU MUNGO -

22-II-59 - Vers 20 heures, une vingtaine d'individus qui s'approchaient du campement PALLIER à l'est de PENJA à 1 km 500 de la frontière anglaise ont essuyé de la part des habitants du campement, une douzaine de coups de feu - Les forces de l'ordre alertées se sont rendues sur les lieux. Aucun agresseur n'a été découvert, mais des traces de sang ont été relevées.

22-II-59, vers 21 heures, il a été signalé sur la plantation WILSON, au lac PIADIA, à proximité de la frontière un passage de maquisards. Ils ont pillé la case du chef de plantation NYAMSI Jacques et ont volé une lampe tempête au gardien qui n'a reconnu personne.

La brigade de MBANGA a été prévenue que le marché de MBANGA était fermé ce matin - Un individu soupçonné de s'opposer à l'ouverture des boutiques a été arrêté par la gendarmerie.

REGION BAMILIÈKE -

23-II-59, vers 13 heures, un car Renault appartenant à feu KENGNE OUAFKO, assassiné au quartier TAMDJIA à BAFOUSSAM dans la nuit du 18-II-59, conduit par le chauffeur NJILLIO PIE a été intercepté sur la piste de BAHOUANG en effectuant le transport des 6 veuves et des 2 garçons de la victime, par une bande de terroristes commandée par MOMO Paul en personne qui a parfaitement été reconnu par le chauffeur du véhicule. Les épouses et les enfants du défunt ont été emmenés par les malfaiteurs en direction de la chefferie de BAHOUANG. Le chauffeur NJILLIO PIE a été épargné grâce à l'intervention en sa faveur de MOMO Paul dont il est un ancien camarade. L'autocar a été incendié par les terroristes vers 16 h. au carrefour BANDJOUN-BAHOUANG.

Deux patrouilles de la brigade de BAFOUSSAM passant incidemment sur les lieux vers 16 h30 ont immédiatement entamé la poursuite et les recherches sans succès.

Les individus composant le groupe terroriste étaient tous porteurs de fusils de chasse, calibre 12 et de pistolets de traite à 2 canons.

YAOUNDE, le 25 NOVEMBRE 1959.

MINISTÈRE D'ÉTAT

Commissariat le 25 NOV. 1959

49.47

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I - SOURCES ORALES

- 1 - DALEK Mathieu, 72 ans, ancien catéchiste, propagandiste anti-UPC, Batcham, 8/09/1995.
- 2 - DIFFO Christine, 70 ans, rescapée des campagnes de ratissage de Baletsi Batcham, 28/09/1995.
- 3 - DJATSA Félix, 65 ans, ancien secrétaire de l'UPC du comité de Baméte de 1951 à 1953, Batcham 09/09/1995.
- 4 - FOMEKONG Samuel, 56 ans, ancien sinistré des pillages de Djuatio de 1955, combattant de l'A.L.N.K, Batcham 28/09/1995.
- 5 - TANEFONGANG Etienne, 58 ans, ancien commando de la garde civique ayant participé aux campagnes de ratissage des Monts Mangwa et de Bamendjo.
- 6 - FOUJIO Elie, alias camarade Tahiti, 55 ans, ancien officier de l'A.N.L.K., adjoint du "chef 60", groupe 9 capitaine Zonteu Jean, maquis Sanaga-Maritime(Moungo), rallié en 1965, Batcham 27/09/1995.
- 7 - KEMBOU Marius, 69 ans, ancien chef d'unité du S.D.N.K, branche de Momo Paul, adjoint du capitaine Ndewang Thomas, prince et notable, Babadjou 24/09/1995.
- 8 - KONLACK Jules, 85 ans, chef du groupement Bamessingué, ancien président de la section locale du Kumzse, prisonnier politique, déporté à Bafoussam, Bamessingué 12/10/1995.
- 9 - LAKMAGO TAGNIDAP Bernard, 60 ans, sous-chef du quartier Bashua(Totchi), Babadjou 29/09/1995.
- 10 - LONTSI Moise, 76 ans, chef intérimaire de Batcham, membre actif du Kumzse et de l'U.P.C. Victime des persécutions de Djuatio, exilé à Foréké-Dschang depuis 1951, Dschang 21/09/1995.
- 11 - MAKO Marie Louise, 58 ans, cultivatrice, fille du feu Wagoum mutilé au cours de la deuxième attaque de la chefferie de Djuatio, épouse de Mouafo Charles grièvement blessé en 1957, Batcham 03/10/1995.

- 12 - MATO Madeleine, 72 ans, ancienne résidante du camp de regroupement de Toumaka et des zones d'occupation de l'A.L.N.K., Babadjou 23/09/1995.
- 13 - MELI Pierre, alias Fra Ledoux Etienne, 65 ans, ancien capitaine de l'A.L.N.K., membre du groupe des révolutionnaires irréductibles, dernier rallié du maquis Kongo-Brazzaville, chef du coup de main contre les camps commando, Mbouda, 27/09/1995.
- 14 - MOMO Grégoire, 76 ans, ancien secrétaire du Kumzse, commissaire de la garde civique, collaborateur de Mathias Djoumessi, Foréké-Dschang, 22/9/1995.
- 15 - MOUAFO Charles, 76 ans, ancien serviteur de Djuatio, blessé au cours du raid de 1957 contre le palais de Batcham, Batcham 03/10/1995.
- 16 - MOUAFO Pascal, 72 ans, ancien catéchiste, membre de la milice de Djuatio en poste à Fiala au cours de l'attaque de 1959, Batcham 19/09/1995.
- 17 - NAMEKONG Jean Pierre, 46 ans, chef du groupement Bamougong, rescapé du maquis Bafoussam au cours de l'Opération Alpha5, Bamougong 12/09/1995.
- 18 - NOGNING Martin, 54 ans, ancien membre de la milice d'autodéfense, prisonnier politique pour propagation de fausses nouvelles, Balessing 11/09/1995.
- 19 - NZE Thomas, 65 ans, ancien chef d'unité du S.D.N.K. tendance Momo Paul, instigateur du rapport écrit de la réunion de réconciliation avec la tendance Singap, Babadjou 29/09/1995
- 20 - NZOFOU Jean Richard, 53 ans, ancien éclaireur de l'Armée Française à Batcham, Batcham 14/08/1995.
- 21 - TALA MIBA, 73 ans, ancien agent double au maquis Ndélééné et au camp de regroupement de Batcham, Batcham 07/08/1995.
- 22 - TANEMO Joseph, 54 ans, ancien combattant au maquis Ndélééné, Bamendjo 26/09/1995
- 23 - TATSA Jean, 58 ans, ancien combattant au maquis Ndélééné, Bamendjo 36/09/1995.
- 24 - TATSIMO Jean, 58 ans, ancien "traître" incarcéré dans la cellule Tcha-tcha du maquis Singap, libéré au cours de l'opération Alpha5, Balatchi 29/09/1995

- 25 - TATSITSA Jean Baptiste, 56 ans, ancien commando de la garde civique, Batcham 14/08/1995.
- 26 - TCHOFFO Martin, 62 ans, ancien secrétaire du Kumzse-UPC, secrétaire du feu chef Sabankeng Boniface du groupement Babadjou, ancien employé de Darmagnac, Babadjou 23/09/1995.
- 27 - YEMENE Pierre Marie, 52 ans, ancien serviteur du chef du groupement Balatchi, Tanga Samuel au cours de son incarcération, Balatchi 30/09/1995
- 28 - YEMDJI MANTRO, 92 ans, serviteur à la cour de la chefferie Batcham depuis 1934, Batcham 08/09/199
- 29 - YEMPIE Johannes, 65 ans, veuve du feu Wagoum David, abattu au cours de la deuxième attaque du quartier King-place de Batcham, Batcham 07/09/1995.
- 30 - ZEBONG Zachée, 55 ans, ancien chef d'unité au maquis Ndélééné, Bamendjo 26/09/1995.
- 31 - ZINTIA Thomas, 59 ans, ancien prisonnier politique réfugié à Balikumbat (Bamenda), Bamougong 07/09/1995.

II - LES SOURCES D'ARCHIVES

I- Archives Nationales de Yaoundé (ANY)

- 1AA 7 Surêté. Renseignement 1963-1969. Synthèse (Bulletin mensuel).
- 1AA 8 Sécurité 1963-1965
- 1AA 24 Sécurité (Mifi - Moungo) 1955
- 1AA 26 Rébellion 1967-1971- Activité et lutte, 1967-1971.
- 1AA 68 Rébellion Procès 1970. Procès Sainte Croix décembre 1970
- 1AA 128 Bamiléké (Région) Rébellion éradication 1960
- 1AA 152 Rébellion répression
- 1AA 166 Ouest (Cameroun) rapport 1963-1966.
- 1AA 224 Sécurité 1968-1969
- 1AA 278 Ouest (Cameroun) Rébellion, 1963
- 1AA 312 Police Renseignements généraux 1963.
- 1AA 348 Rébellion Subversion 1963.
- 1AA 366 (1) Sûreté... 1963-67

- IAA 366 (2) Rapport quotidien de sûreté 1963-1965
- IAA 416 (4) Sécurité Ordre Public- Etat d'urgence 1963-1965
- IAA 434 Ouest Sécurité dans le pays Bamiléké 1964-1965
- IAA 450 (1) Publication de « la Voix du Cameroun »
- IAA 450 (16) UPC. Presse écrite « Etoile »
- IAA 450 (17) Rébellion – Eradication 1961
- IAA 609 Sûreté Nationale 1961
- IAA 648 Yaoundé (Cameroun) Terrorisme 1964
- IAA 665 Batcham (Cameroun) Terrorisme 1964
- IAA 1002 Etat d'urgence 1961-1962-1964
- IAA 1025 Opération Yabassi-Bafang 1964-68 (Colonisation)
- IAA 1084 Opération Cadi-Chien Noir 17/10/1970 (Meeting clôture)
- IAA 1438 Bamenda + Kumba sûreté 1963.
- IAA 1537 Kemayou / Seke, 1961 (Révoltés)
- IAA1541 Mendjo (Cameroun) Chef de district Assassinat. 1961
- IAA1564 Association Bamiléké Dissolution 1961
- IAA 1600 Moungo (Cameroun) 1961 Situation
- IAA 1619 (Cameroun) Rébellion 1963. (Attentats)
- IAA 1624 Nkam (Cameroun) Terrorisme 1962.
- IAA6365 Moungo (Cameroun) 1961 (situation)
- IAC (2) Ouest (Cameroun) UPC 1958
- IAC 016 Rébellion . Propagande 1957
- IAC 19 (5) Activité UPC (1947-57 (La CGT au Cameroun)
- IAC 19(10) UPC 1950-1954 (Activités)
- IAC 19(11) Nkongsamba UPC 1952 (Activités des Chefs upécistes)
- IAC 19(18) UPC 1956.
- IAC28 Bamiléké Emigration 1955-1956
- IAC 35 (c) UPC Congrès de Kumba du 21 au 23 Février, 1956.
- IAC49 Activité de l'UPC

- IAC 49(8) Ouest-Cameroun Renseignements généraux 1960
- IAC49 (11) Sanaga-Maritime (Cameroun) village ravitaillement 1958
- IAC 91 (2) Ouest (Cameroun) UPC 1958
- IAC 125 Grève 1952-1953 (transporteurs)
- IAC 134 Rapport de politique générale de la Région Bamiléké 1950.
- IAC 158 (1 et 2) Bamiléké (région) Police activité 1957/1959.
- IAC 168(3) Partis politiques activités 1957. (Repressions)
- IAC 242 Bamiléké (Région) Politique 1956-1961
- IAC 306 UPC 1948-1955 (correspondance et Rapport adm. 48-55)
- IAC 306 UPC (Activités 1948-1955
- IAC 306 (1) UPC et anti upécisme 1953-1955. (Méthode de combat)
- IAC 324 Neimbot / Dzukam 1955
- IAC 454 Défense Nationale 1958, (Note de service)
- IAC 480 Opération Bafang Yabassi Ndokoua 1964
- IAC 493 Prisonnier 1955-1957 (Etat)
- IAC 500 Bamiléké Dschang 1951-1956
- IAC 522 Bafoussam (Cameroun), Bâtiments – Construction 1949.
- IAC 527 Villes – Electrification 1951
- IAC 562/A Bafoussam-Artisanat 1949-1953
- IAC 564 Bafoussam Centre d'Apprentissage 1952-1954.
- IAC 760 Sécurité publique 1955.
- IAC 792 Villes – Adduction d'eau, 1951.
- IAC 1055 Sécurité publique 1954-1955.
- IAC 1618 Moungo (Cameroun) Rebellion 1962 Note Seder.
- IAC 1701 Baham (Cameroun) Gendarmerie
- IAC 1718 Moungo 1935-1955 (Affaires diverses)
- IAC 1723 Gendarmerie P.V 1952 lettre Haut Commissaire
- IAC 1755 Rapport annuel pour la Bénoué 1952.
- IAC 1764/2 Haut Commissaire correspondance 1953-1969

- IAC 1832 Dschang Gendarmerie
- IAC 1949 Bamiléké (Cameroun) Association Chefs traditionnels (Note)
- IAC 1955 Associations des chefs Bamiléké (requêtes 1953)
- IAC 1963 Circulaire sur la politique générale de lutte contre le parti communiste.
- IAC 1969 Cameroun anticommunisme 1963
- IAC 2321 Saugmélina Economie
- IAC 2625 Club Bamiléké de la Benoué (1949-1950)
- IAC 2697 Moungo (Cameroun) Justice 1948.
- IAC 2932 Bamiléké (Cameroun) Politique 1952-1953.
- IAC 2934 Bamiléké (Cameroun) politique 1957-1958.
- IAC 3378 Rapport annuel Tibati (Cameroun) administration 1954.
- IAC 3454 Rapport annuel Tibati (Cameroun) administration 1956.
- IAC 3457 Rapport annuel Ngaoundéré (Cameroun) Administration 1955.
- IAC 3462 Rapport annuel Ngaoundéré (Cameroun) Administration 1955.
- IAC 3463 Rapport annuel Tibati (Cameroun) administration 1952.
- IAC 3487 Passation de service 1952.
- IAC 3726 Dschang – Rapport annuel 1956.
- IAC 3727 Bafoussam (Cameroun) administration 1957.
- IAC 3728 Bangangté (Cameroun) administration 1956.
- IAC 3819 Douala (Cameroun) UPC réorganisation 1956.
- IAC 3828 Cameroun problèmes sociaux 1950.
- IAC 3890 Migration réglementation 1951.
- IAC 3922 Couturier (Moungo) Racisme 1952
- IAC 4695 Association dissoute, membre arrestation 1956.
- IAC 4998 Rapport annuel Tibati (Cameroun) Administration 1954.
- IAC 5021 Nord (Cameroun) Fonctionnaires (sudistes) requêtes 1946.
- IAC 6358 UPC Congrès 1952 (Douala 28/3/1952.
- IAC 6359 Mbalmayo Activité octobre 1952.

- 1AC 6360 UPC Congrès 1952 (Eséka)
- 1AC 6365 Essocam Motion 1952 Motion à l'ONU
- 1AC 6369 Moumié (Félix Roland) Démenti 1952.
- 1AC 7577 Fonctionnaires syndicalisme Revendications, 1955
- 1AC 7590 Bamiléké (Cameroun) Manceuvres militaires 1955
- 1AC 8045 Activité de l'UPC 1955.
- 1AC 8354 Bafoussam – Commune mixte – création 1957.
- 1AC 9118 Activités des partis politiques et production agricole en Sanaga Maritime 1955.
- 1AC 9503 Bafoussam brigade de gendarmerie –création
- 1AC 9702 Nkongsamba (Cameroun) CGT Activités 1953 (Renseignement)
- 2AC 12 Kingué Abel Déclaration 1955
- 2AC 31 Manjong (Parti Bamiléké anti-péciste) 1955.
- 2AC 79 Union des Populations du Cameroun. Programme d'action 1951.
- 2AC 346 (8) UPC Comité National d'Organisation 1957.
- 2AC 489 Yaoundé 1958.
- 2AC 496 Cameroun Partis politiques 1940-1960.
- 2AC 497 Sangmélina (Cameroun) tribalisme
- 2AC 1490 UPC Activité 1956 (Réactivité 1956)
- 2AC 1515 Ouandié (Ernest) marxisme 1955
- 2AC 1515 Comité national d'organisation section 1956 (Relation avec l'UPC et étude)
- 2AC 1531 Mbalmayo (Cameroun) UPC Activité 1953
- 2AC 1621 « CNO 1956 »
- 2AC 3380 Administration -- Bâtiments 1916/1936
- 2AC 4185 Bafoussam (Cameroun) terrains urbains expropriation 1951.
- 2AC 4193 ESSOCAM 1952-1955
- 2AC 4207 Association des Etudiants camerounais de France Activités 1952-1953.

- 2AC 4306 (3) Sangmélina Incident tribal 1956.
- 2AC 4333 Kumze Activité 1948-1956 (Rôles et Activités)
- 2AC 4378 Détenus Libération 1955.
- 2AC 4409 Benoué politique 1956 (Tournée politique 1956)
- 2AC 4429 Kemajou Mémoire 1950.
- 2AC 4481 Mba Mfeutchada (Augustin) Expulsion 1956.
- 2AC 4482 Miafo Kala Assassinat 1958-1959.
- 2AC 4487 Kamdem – Biegue 1950 Pétition chefferie Baham.
- 2AC 4820 Détenus libération 1959
- 2AC 4822 UPC Vie
- 2AC 5608 Jeunesse de l'Ouest Cameroun Pétitions 1949
- 2AC 5673 Bamiléké (Cameroun) Extension 1956.
- 2AC 5677 Missions catholiques antiupécisme.
- 2AC 5681 Yagoua (Cameroun) Administration (passation service) 1952
- 2AC 5882 Bafoussam – Chefs – Contrôle – 1927.
- 2AC 5928 Ouest – Cameroun – Travail 1944 –1945
- 2AC 6479 EboLOWa (Cameroun) Conseil de Notable 1955 (PV).
- 2AC 6680 Trafic de passagers clandestins (Tibati Bamiléké) 1956.
- 2AC 6821 Bafia (Cameroun) colonialisme et racisme 1957.
- 2AC 6862 Bangang – Fondji (Cameroun) chefferie 1956.
- 2AC 6925 Sangmélina (Cameroun) Tribalisme 1956 (Incident du 14/4/56)
Boulou-Bamiléké.)
- 2AC 6926 Agissement de certains fonctionnaires Boulou de Sangmélina.
- 2AC 7006 MOUNGO (Cameroun) UPC 1957 Activités arrestation membre UPC
dans le MOUNGO 1957.
- 2AC 7115 (1) Yaoundé (Cameroun) administration 1957.
- 2AC 7710 Veuve Revendication 1951.
- 2AC 7773 MOUNGO(Cameroun) Jeunesse Bamiléké Motion 1952.
- 2AC 8044 Garoua (Cameroun) UPC Manifestation 1955.

- 2AC 8045 Activité UPC 1958.
- 2AC 8053 « Koupé » Activité 1957.
- 2AC 8060 Amnistie 1955.
- 2AC 8182 « Espérance des Jeunes Bamilékés » activités 1956.
- 2AC 8278 Tribunaux indigènes – Peine – Codification 1943-1946.
- 2AC 8341 Synthèse sur implantation de l'UPC 1947.
- 2AC 8342 Cameroun 1955 Emeute de Mai
- 2AC 8524 Mouvement des paysans camerounais activités 1956.
- 2AC 8540 Rapport annuel Ngaoundéré (Cameroun) Administration 1954.
- 2AC 8545 Rapport annuel Ngaoundéré (Cameroun) administration 1953
- 2AC 8552 Tibati (Cameroun) Administration 1954.
- 2AC 8628 Sangmélima administration 1956.
- 2AC 8637 Evénements de sangmélima 1957.
- 2AC 8650 Rapport sur les événements du 14 avril 1956 à Sangmélima NC cf. (N° 372) CF/RDC.
- 2AC 8805 Bafoussam UPC 1954.
- 2AC 8805 Bafoussam UPC 1955.
- 2AC 8839 Activités clandestines.
- 2AC 8941 Association Bamiléké 1953.
- 2AC 8956 Mbouda (Cameroun) Population mentalité 1955.
- 2AC 8956 Tinking (Simon Pierre) 1953 Kunze manifestation
- 2AC 8961 Fongou (Cameroun) Bagarre 1956 (chefferie)
- 2AC 8963 Ninyim Kamdem (Pierre) politique 1956.
- 2AC 8964 Bafoussam UPC 1955.
- 2AC 8968 Bamenda (Cameroun) siège soccage 1957
- 2AC 9871 Sangmélima Politique 1958
- 2AC 9913 Sangmélima administration 1953.
- 3AC Garoua (Cameroun) Politique 1956.
- 3AC 238 Bamiléké, Justice coutumière Réorganisation 1957.

- 3AC 728 "Comité de liaison des associations d'Etudiants anticolonialiste 1951" (lettre).
- 3AC 738 Garoua (Cameroun) politique 1953.
- 3AC 1225 Ouest – Cameroun Administration Réorganisation 1959.
- 3AC 1229 Ouest et Moungo (Cameroun) Attentats politiques 1958.
- 3AC 1229 Ouest et Moungo 1957.
- 3AC 1418 Rapport annuel de la subdivision de Dschang 1957.
- 3AC 1480 Rapport annuel Dschang (Bamileké) politique 1956.
- 3AC 1480 Rapport région Bamileké.
- 3AC 1755 Garoua (Cameroun) Insécurité des originaires du Sud – Cameroun 1957 Rapatriement abusif.
- 3AC 1823 Communauté villageoise 1948. Développement zone rurale.
- 3AC 3270 Ndikiminiki (Cameron) politique 1952-1955 – 1958-1959.
- 3AC 3288 Mbouda (Cameroun) Politique 1952-1953.
- 3AC 3292 Bamileké (Région) politique 1952-1953.
- APA 10184/6 Les évolués mentalités. Document 1945-1948.
- APA 10306 Dossiers des affaires traitées. Evénement de Douala le 24 septembre 1945.
- APA 11367/A Vagabondage 1918-1946.
- APA 11521/B Nana Lucas sorcellerie 1952 Incident Loum
- APA 11522/M Mission Protestante française – Etat des écoles en pays Bamileké 1957.
- APA 11526 Sûreté renseignements généraux DI 1950-1957.
- APA 11528 Sûreté Renseignements généraux DI 1946 –1957.
- APA 11535 Sûreté Renseignements généraux DI 1946-1957.
- APA 11536 Sûreté Renseignements généraux DI 1948-1957.
- APA 11537 Sûreté Renseignements généraux DI 1949-1956.
- APA 11538 Sûreté Renseignements généraux DI 1952-1958.
- APA 11539 Sûreté Renseignements généraux DI 1948-1957.

- APA 11540 Sûreté Renseignements généraux DI 1947-1957.
- APA 11541 Sûreté Renseignements généraux DI 1949-1957.
- APA 11542 Sûreté Renseignements généraux DI 1948-1957.
- APA 11655 Bafang (subdivision) Exode
- APA 11745 Rapport Annuel de la subdivision de Bafoussam 1951.
- APA 12075/M Discrimination raciale 1952
- APA 1215 (3) Troublions
- APA 12404 Assobake Kunze 1951-1954.
- VII/14 Terrorisme 1959-1960
- Vt 39/576 Mifi (Département) subdivision 1962 lettre 14 sept 1962
- Vt39/440 Sûreté Décisions correspondance 1956.
- Vt 39/370 Indochine (campagne d') 1958, 18 janvier
- Vi 8/189 Sûreté
- Vi 7/ 93/E Préfets Décision 1958. Bamiléké
- Vi 7/93/0 Décision des chefs de Région 1959 (Bamiléké)
- Vi 7/93/A Correspondances diverses 1957-1959.

2- Archives provinciales de l'Ouest

- 1AA 7. Mesures prises par les autorités administratives en vue d'éradiquer le terrorisme dans l'Ouest.
- 1AA 112 Menoua agriculture
- 1AA 136 Terrorisme -- éradication P.V sur la lutte contre le terrorisme à Dschang
- 1AA 136/1 Eradication du terrorisme dans la province de l'Ouest Cameroun 1960/67
- 1AA 143 Menoua --Agriculture 1960.
- 1AA 156 Département Menoua Gendarmerie 1969. Exploitation des fonds des rebelles
- 1AA 167 Département Menoua police 1967

- 1AA 170 Département Menoua police 1963.
- 1AA 173 Département Menoua police 1960
- 1AA 185 Département Menoua police 1964
- 1AA 186 Département Menoua Réunion Comité Coordination de l'Ordre (CCO) 1963-1967.
- 1AA 192 Rebellion Activités 1962.
- 1AA 193 Département Menoua Activités Gendarmerie 1960
- 1AA 209 Cameroun-Justice militaire (1962-1963)
- 1AA 211 Cameroun situation 1962-1963.
- 1AA 212 Menoua Justice militaire 1962
- 1AA 233 Ouest (Province de), Député curriculum politique 1960
- 1AA 267 Proclamation de l'Etat d'urgence. Rép. Du Cameroun 1965.
- 1AA 342 Momo (Paul) terrorisme 1960
- 1AA 344 Récepteur Recensement 1962.
- 1AA 465 Haut Nkam. Campagne antiterroriste 1968.
- 1AA 508 Haut Nkam Terrorisme 1958-1970.
- 1AA 588 Tonga Gendarmerie Activités 1970
- 1AC 24 Bafoussam (subdivision de) Politique 1957 – 1958
- 1AC 35 Bamiléké (Région) Gendarmerie Activités 1959
- 1AC 46 Bafoussam ville, hôpital construction 1952
- 1AC 48 Bafoussam (subdivision de) administrateurs 1926-1939.
- 1AC 52 Ouest (Région) Police Activités 1957-1959.
- 1AC 52 Bulletins de renseignement Police activités 1953.
- 1AC 62 Bamiléké (Région) routes 1958
- 1AC 67 Bamiléké (Région) artisanat 1949-1958
- 1AC 72 Bafoussam –ville – Etat civil 1930-1960
- 1AC 96 Police Activités 1957-1959.
- 1AC 111 Région Bamiléké Gendarmerie Activités 1957-60.

- IAC 112 Bafoussam (subdivision de) Justice 1940-1952
- IAC 117 Bamiléké visite des personnalités 1957-1960.
- IAC 128 Région Bamiléké Rebellion Eradication 1960.
- IAC 134 Région de Bafoussam Gendarmerie Renseignement 1957.
- IAC 158/1+2 Région Bamiléké Police Activité 1957-1958
- IAC 163 Région Bamiléké Police 1953-1954.
- IAC 165 Wanko Samuel Assassinats 1957
- IAC 180 Région Bamiléké Police 1953-1954.
- IAC 180 (2) Ouest (Cameroun) Police Activité 1957-1959
- IAC203/0 Mbouda Domaines 1956
- IAC 217 Cameroun Sûreté Activités 1953
- IAC 220 Activités de l'UPC à Bafoussam 1958
- IAC 223 Rapport Annuel 1941-1946.
- IAC 225 Bafoussam Population 1947
- IAC 242 Bamiléké Bamiléké (Région) 1956-1961
- IAC 272 (2) Bamiléké Région) 1960
- IAC 282 Indigénat – définition 1937
- IAC 285 Rapports retraçant la vie des différentes subdivisions de la Région Bamikélé (1950-1967)
- IAC 286 Bamiléké (Région) Haut Commissaire tournée 1958.
- IAC 292 Correspondance 1959. A l'arrivée et au départ de la subdivision de Dschang
- IAC 328 Bamboutos Gendarmerie Activités 1965-1968.

Le Courrier 131, Janvier - Février 1992.

Le Courrier 126, Mai - Juin 1992.

Les livres

- Abwa, Daniel. André-Marie Mbida premier Premier Ministre camerounais 1917-1980. Paris : l'Harmattan, 1993.
- Abwa, Daniel. Commissaires et Hauts commissaires de la France au Cameroun (1916-1960) : Ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun. Yaoundé : presses universitaires de Yaoundé - presse de l'UCAC, 1998.
- Albert-André. Au Cameroun français. Bandjoun 2^e ed. Montréal : ed. De l'Arbre, 1943.
- Atem Endaman. Ernest Dr. Pour une réorganisation de la chefferie au Cameroun. Yaoundé : MINREST, 1992.
- Balandier, G. Sociologie actuelle de l'Afrique Noire. Paris : 1955.
- Barbier, J.C. Femmes du Cameroun. mères pacifiques femmes rebelles. Paris : Karthala 1985.
- Barbier, J.C. Courade G., Gubry p. L'exode rural au Cameroun Yaoundé : ONAREST-ISH, 1978
- Barbier, J.C. Champaud, J. Manjo et le Mounjo central, introduction à une étude de l'immigration (Cameroun) ONAREST-ISH, 1978.
- Barbier, J.C. Champaud J., Gendreau, F. Migrations et développement : La région du Mounjo au Cameroun S.L.P. 1983.
- Bardet, Max et Nina Thellier Ok cargo ! La saga africaine d'un pilote d'hélicoptère. Paris : Edition Grasset, 1988.
- Barra Clough G. Tendances actuelles de l'histoire Paris : Flammarion, 1980.
- Bassek Ba Kobio. Cameroun la fin du Maquis ? « Presse, livre et ouverture démocratique. Paris : l'Harmattan, 1993.
- Bassomb Noug. Le Quartier spécial. Detenu sans procès au Cameroun. Paris : l'Harmattan, 1992.
- Biankeu, Grégoire. La modernisation d'un ordre social traditionnel : la chefferie Bamiléké. Paris : 1988.
- Biyili Biessam. Cameroun : Complots et bruits de bottes. Paris : l'Harmattan, S.d.
- Bloch M. Apologie pour l'histoire ou métier d'historien. Paris : Armand Colin, 1961.
- Bouchard Joseph. Histoire et géographie du Cameroun sous Mandat français. Douala : procure du vicariat Apostolique, 1944.
- Braudel, F. Écrits sur l'histoire. Paris : Flammarion, 1963.
- Braun J. Von, H de Haen and J. Blaken. Commercialization of Agriculture under population pressure : Effets on production, consumption and Nutrition in Rwanda. IFPRI Research Report 85, Washington : IFPRI, 1985.
- Bouthoul. Les mentalités. Paris : P.U.F, 1952.
- Boserup. E. Woman's Role in Economic Development (1970). London : Earthscan publication Ltd, 1989.
- Boserup. Population and Technology. Oxford : Basil Blackwell, 1981.
- Bryceson, D.F. Liberalizing Tanzania's Food Trade : Public and private Faces of Urban Marketing: policy 1939-1988. London : James Currey publishers 1993.
- Bryceson, D.F. Urbanization and agrarian development in Tanzania with special référence to secondary cities. London : I.I.E.D., 1984.
- Bryceson, D.F. Food security and the social Division of Labour, 1919-1985. London : Macmillan, 1990.
- Buijtenhuis, R. and Rijmersse, E. Democratization in sub-saharian Africa (1989-1992) : An Overview of the Literature. Leiden Studiencentrum, 1993.

- Carlsen, J., Economic and social Transformation in Rural Kenya. Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies, 1980.
- Carr, E.H., Qu'est ce que l'histoire ? Paris : La Découverte, 1988.
- Carr, M., "Women in small - Scale industries : Some lessons from Africa" Small Enterprise Development. Vol1, 1990.
- Citroën, Les Migrations internationales. Un problème économique et social. Paris : 1948.
- Chaffard, G., Les Carnets secrets de la décolonisation. Paris : colmann-Levy, 1965.
- Champaud Jacques, Croissance démographique et migration au Cameroun. Washington : Banque Mondiale, 1975.
- Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest. Paris : O.R.S.T.O.M., 1983.
- Chilver E.M., Chronological synthesis : the western Region, comprennent the western Grassfields, Bamoun, the Bamileke chiefdoms and the central Mbam. Paris : 1973.
- Cohn, N., Histoire d'un mythe, la « conspiration » juive et les protocoles des sages de Sion. Gallimard 1967.
- C.I.C.I.B.A., Facteurs culturels et projets de développement rural en Afrique centrale. Paris : L'Harmattan, 1989.
- Coquery - vidrovitch, Cathérine. Afrique Noire. Permanences et ruptures. 2^e ed. Paris : L'Harmattan, 1992.
- Costeoat, R., Le Mandat français et la réorganisation du territoire du Cameroun. Besançon : imprimerie Jacques et Demontrand, 1930.
- Courgeau, D., Analyse quantitative des Migrations humaines. Paris : Masson, 1980.
- Deborge, J., La mission médicale au Cameroun. Paris : Société des Missions évangéliques, 1934.
- Delarozière, R., Les institutions politiques et sociales des populations dites bamiléké. Douala : IFAN, 1950.
- Descendre, Daniel, L'autodétermination paysanne en Afrique : solidarité ou tutelle des ONG partenaires ? Paris : L'Harmattan, 1981.
- Diop, Cheik Anta, Alertes sous les tropiques. Culture et développement en Afrique noire. Paris : présence Africaine, 1990.
- Diop, Louis Marie, Le sous développement de l'Afrique Noire. Dakar : IFAN, 1980.
- Djache Nzefa, Sylvain, Les chefferies Bamiléké dans l'Enfer du Modernisme. Paris : 1994.
- Dongmo Jean Louis, Le dynamisme Bamiléké (Cameroun) Vol 1 et 2. Yaoundé : CEPER 1981.
- Donnat, Gaston, Afin que nul n'oublie. L'itinéraire d'un anti-colonialiste : Algérie-Cameroun-Afrique. Paris : L'Harmattan, 1986.
- Dupuis, Xavier, Culture et développement. Paris : UNESCO, 1991.
- Etounga Manguelle, Daniel, L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ? Paris : ed. Nouvelles du Sud, 1993.
- Franqueville, A., Les immigrés du quartier de « la Briqueterie » à Yaoundé (Cameroun). La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. Paris : CNRS, 1972.
- Fogui Jean Pierre, L'intégration politique au Cameroun : une analyse centre-périphérie. Paris : I.G.D.J., 1990.
- Fopoussi Fotso Evariste, Faut-il brûler les chefferies traditionnelles. Yaoundé : : SOPECAM, 1991.
- Gaudenz, K. et Schindler, H., Die Deutschen Kolnien. München : Sudverlag, 1983.
- Gendreau Francis, La population de l'Afrique. Paris : Karthala, 1993.
- Ghoms, E., Les Bamiléké. Paris : Editions Africaines, 1953.
- Grawitz, M., Méthode des sciences sociales. Paris : Dalloz, 1986.
- Groupe d'intellectuels camerounais, Chefferie traditionnelle et démocratie. Ed Lakam 199.



- Guenier, Maurice. La dernière chance du Tiers-Monde. Paris : Robert Laffont, 1968.
- Gulliver P. Labour Migration in a Rural Economy : A study of the Ngoni and Nlendenli of Southern Tanganyika. Nairobi : East African Literature Bureau, 1955.
- Guillaumont. Économie et Développement. Le sous-développement. Paris : P.U.F. 1985.
- Hallden, Erik. The culture policy of the Basel Mission in the Cameroon, 1886-1905. Uppsala : 1968.
- Hans Dominik. Von Atlantic Zum Tschadsee. Berlin, 1908.
- Havnevik, K.J. Tanzania : The Limits to Development from Above : Sweden : Nordiska Afrika institut, 1993.
- Helmut, C. Kolonialgeschichte. München, 1975.
- Henry, A. Tchente G.H. et Guillaume Dieumegard Ph. Tontines et banques au Cameroun : les principes de la société des amis. Paris : Karthale, 1991.
- Herskovits M.J. Les Bases de l'anthropologie culturelles. Paris : payot, 1967.
- Kamga, V. Duel camerounais : démocratie ou barbarie. Paris : L'Harmattan.
- Kange Ewane Fabien. Semence et Moisson coloniale. Yaoundé : édition élé, 1985.
- Kaptue, L. Cameroun. Travail et main d'œuvre sous le régime français, 1916-1952. Paris : L'Harmattan.
- Kayo, Patrice. Lettre ouverte à un roi Bamiléké. Yaoundé : Librairie panafricaine, 1984.
- Kengné Pokam. La problématique de l'unité nationale au Cameroun. Paris : L'Harmattan.
- Keutcha, Jean. Un pays, des Hommes, Un Continent. Noisiel : Les presses du Management, 1991.
- Keutchoua, Thomas. Les peuples de l'Ouest Cameroun en diaspora depuis 3000 ans. Yaoundé : Les presses de l'Imprimerie Nationale sd.
- Kum'a Ndumbe III ed. L'Afrique et l'Allemagne de la colonisation à la coopération 1884-1986 : le cas du Cameroun. Yaoundé : Africavenir, 1986.
- Kuper Hilda ed. Urbanization and Migration in west Africa. Berkeley : University of California press, 1965.
- Kwayep Enoch Katto. Les institutions du droit public du pays bamiléké (Cameroun) : Evolution et régime actuel. Paris : R. Pichon and R. Durand Auzias, 1960.
- Lancelot, A., Les attitudes politiques. Paris : 1974.
- Lê Than Khôi culture, créativité et développement. Paris : L'Harmattan, 1992.
- Lecadir. Traité de sciences politiques. Vol III, Paris : PUF, 1985.
- Lecoq, Raymond. Les Bamiléké : une civilisation africaine. Paris : présence Africaine, 1953.
- Le vine Victor T. Le Cameroun : du mandat à l'Indépendance. Vol I. Paris : Nouveaux Horizons, 1970.
- Lewin, Evan. The Germans and Africa : their Aims on the Dark continent and How they acquired African colonies. London : Cassel 1915.
- Lombard, Jacques. Autorités traditionnelles et pouvoir européens en Afrique Noire. Le déclin d'une aristocratie sous le régime colonial. Paris : 1967.
- Madiba Essiben. Colonisation et évangélisation en Afrique. L'héritage scolaire au Cameroun. Berné, 1980.
- Mainet, G. Douala, croissance et servitude. Paris : L'Harmattan.
- Metangmo Pierre Marie. Développer pour libérer l'exemple de Bafou. Une communauté rurale africaine. Paris : L'Harmattan, 1986.
- M.I.N.U.J.I. Régime foncier et Domanial, Land Tenure and State Land. Yaoundé Imprimerie Nationale, 1981.
- Mbembe. D.A., Le problème national Kamerounais : Ruben Um Nyobe. Paris : L'Harmattan, 1984.
- Mbuyenga Elenga. Tribalisme et problème national en Afrique Noire : le cas du Cameroun. Paris : L'Harmattan.

- Mouchez. Démographie. Paris : PUF, 1964.
- Mveng Engelbert. Histoire du Cameroun. Tome I Yaoundé : Présence africaine, 1963.
- Ngandjeu, Jean Le Cameroun et la crise. Renaissance ou blocage ? Paris : L'Harmattan, 1988.
- Ngayap, P.F. Cameroun qui gouverne ? De Ahidjo à Biya : L'héritage et l'enjeu. Paris : L'Harmattan.
- Ola Balogun, Aguessy Honorat et Diagne Pathé. Introduction à la culture africaine Paris : 1977.
- Oyono, D. Colonie ou Mandat international ? La politique française au Cameroun de 1919 à 1946. Paris : L'Harmattan, 1992.
- Poirier, J. Questionnaire d'ethnologie juridique appliqué à l'enquête du droit coutumier. Bruxelles, 1963.
- Priso Moukoko. Cameroun/Kamerun. La transition dans l'impasse. Paris : L'Harmattan.
- Quesnel A, Vimar, P. ed. Migration, changements sociaux et développement. Paris : ORSTOM, 1991.
- Rencontres internationales de Bouaké. Les religions de l'Afrique traditionnelle. Jospin, 1965.
- Riesman. La foule solitaire, Paris 1964.
- Richard Joseph. Le mouvement nationaliste au Cameroun. Traduit par D. Michel Chich, Paris : Karthala, 1986.
- Rudin, Harry Rudolph. German in the Cameroons 1884-1917. A case study in modern imperialism. New haven : Yale University press, 1938.
- Russel S.S, Jacobsen, K., Stanley W.D. International migration and development in sub-sahara Africa World Bank, 1990.
- Segalen. P. Les sols de la vallée du Noun. Paris : ORSTOM, 1967.
- Serageldin Ismaël et Tabaroff J. dir Culture et développement en Afrique. Washington : Banque mondiale, 1994.
- Schopp, E. Kamerun Bananen. Berlin : Winckelman 1975.
- Sob Nkamgang, M. Le roi, la patrie et la guerre dans la tradition bamiléké, Yaoundé, 1975.
- Sorre M. Les Migrations des peuples. Essai sur la mobilité géographique. Paris : 1955.
- Stoecker, H. Kamerun unter deutscher kolonialherrschaft. Berlin : Ruttien - Leoning, 1960.
- Tagne, Rene. Journal d'une succession, Yaoundé : CEPER, 1984.
- Tardits, Claude. Les Bamiléké de l'Ouest-Cameroun. Paris : ed. Berger Levrault, 1960.
- Tardits, Claude. (SS.dr.) Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun. Paris : CNRS, 1981.
- Testaff, R. Entwicklung und Aubeutung und wirtschafts social Geschichte Deutsch-Ostafrikas 1885-1914. Berlin : 1970.
- UEPA. Literature on migration studies in Africa. Dakar, 1990.
- Un groupe de chercheurs Africains: Réligion coloniale et phénomène de déculturation. Paris : collection africaine, C.A.P.O, 1968.
- UNESCO Tradition et développement dans l'Afrique aujourd'hui. Paris : P.U.F., 1990.
- Vernan, J. Les réfugiés dans l'après-guerre, Monaco, 1953.
- Verchave François Xavier. La Francafrique : le plus long scandale de la République. Edition stock, 1998.
- Warnier J.P. L'esprit d'entreprise au Cameroun. Paris : Karthala, 1993.

Thèses

- Abwa, Daniel. « Commandement européen-Commandement indigène au Cameroun sous administration française de 1916 à 1960 » 2 Tomes Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Yaoundé I, 1994.

- Mengue, Paul. « Le phénomène d'urbanisation à l'Ouest Cameroun : F'oumban et Bafoussam ». Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Université de Yaoundé, 1984.
- Kanguelieu Tchotake, Mesmin. « La région du Moungo sous régime français (1916-1960) : essor économique et social ». Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Université de Yaoundé I, 1991.
- Kaptué, Léon. « L'expérience syndicale au Cameroun des origines à 1960 », Vol. I, II, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Yaoundé, 1989.
- Nodem, Jean Emet. « L'implantation de la C.D.C. à Djuttisa et son incidence sur le développement du milieu rural environnant ». Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Université de Yaoundé, 1990.

Mémoires et articles

Mémoires

- Abwa, Daniel. « La politique et le commerce dans le Pays-Banen de 1883 à 1914 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1977.
- Boutchueng, Mélanie Clarisse. « Ernest Ouandie. 1924-1971. L'homme et son action politique ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé I, 1995.
- Cheyip Protus N. « Bamileke immigrant in Victoria Division CA 1920-1972 : A migration history ». Mémoire des DIPES II, Université de Yaoundé I, 1994.
- Datchoua, Léopold. « L'impact des pratiques funéraires sur les institutions sociales : Le cas des Bamiléké de l'Ouest Cameroun à la lumière de l'Égypte pharaonique ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1993.
- Dizeu, Isaac. « Le conseil des notables et l'évolution socio-économique de la région du Moungo (1927-1938). Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1979.
- Djampou, Serge. « S. Exc. Mgr. Albert Ndongmo. Une figure historique controversée (1926-1992) ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé I, 1995.
- Dongmo, Frédéric. « Activités féminines du secteur informel dans l'économie urbaine de Douala : l'exemple de New-deido et de la zone portuaire ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1989.
- Ekani, Atangana. « L'économie des plantations du Cameroun sous administration allemande ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1986.
- Ekwèlè Tile, Richard. « La caféiculture dans la région de Nkongsamba de 1930 à 1965. Une analyse historique ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1982.
- Etame, Jules Marcel. « Au Cameroun : les revendications coloniales allemandes et l'organisation du territoire 1931-1939 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1995.
- Faha, Job. « L'entraide socio-économique en pays Bamiléké : l'exemple de Baleng. Aperçu historique des origines à 1970 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1988.
- Fohom, Fabien. « L'usine à café dans le Moungo de 1935 à 1986 : une analyse historique ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1988.
- Fokoun, née F.N. Véronique. « Les transports routiers au Cameroun de 1945 à 1960 : le cas de l'Ouest et du Littoral ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1993.
- Guematcha. « Fondements socio-historiques des migrations de la main d'œuvre du

- département du Haut-kam vers celui du Moundou de 1900 à 1950 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1981.
- Kengne, Jean. « Contribution à l'étude du fondement du dynamisme Bamiléké (une étude anthropologique) ». Mémoire de DES, Université de Yaoundé, 1979.
- Kengne. « Les relations commerciales entre "Njo" (Bandjoun) et les régions voisines, des origines à 1945 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1988.
- Kouam, Etienne. « Djoumessi Mathias : Le chef traditionnel, le député et son œuvre, 1925-1960 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1981.
- Kouesseu, Jules. « Les populations autochtones, populations allogènes et l'administration coloniale française, 1916-1960 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1989.
- Koutang, Christophe. « Un des pionniers de la vie politique camerounaise : Daniel Kemayou 1946-1984 ». Mémoire de DIPES II, Université de Yaoundé, 1995.
- Kwongang, François. « Structure de soins et évolution démographique du Cameroun sous administration française : le cas de la région du Moundou, 1945-1960 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1995.
- Lontcha Deutou, Emmanuel. « Action syndicale et formation politique dans l'Ouest Cameroun, 1944-1960 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1985.
- Manda Mvondo G. « Conscience ethnique et conscience nationale camerounaise (Essai sur la reproduction d'une société tribale) ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1988.
- Mandjou, Marthe Corinne. « Urbanisme et habitat au Cameroun sous administration française, 1916-1960 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1980.
- Menkam, Guy Flaubert. « Guerre et paix en Afrique noire précoloniale : l'exemple des chefferies Bamiléké de l'Ouest-Cameroun ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1995.
- Menye Ngonu, Simon. « La question foncière au Cameroun : le cas de la Lekie ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1986.
- Mbah, David. « La société « PII » chez les Bamiléké de l'Ouest du Cameroun : le cas du groupe « Ngemba » ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1981.
- Mbengué N. Martin. « Les étudiants camerounais et la question coloniale et nationale au Cameroun, 1945-1960 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé I, 1991.
- Monkam, David. « Le conseil des Notables et le pouvoir traditionnel Bamiléké dans le circonscription de Dschang sous administration française de 1925 à 1945 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1989.
- Mandjo, Jean-Daniel. « L'investissement public français au Cameroun de 1945 à 1960 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1991.
- Mukete. « The problem of labour in the development of plantation in Cameroon. A case study of the Cameroon Development Corporation (C.D.C), 1947-1975 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1981.
- Napa, Séraphin. « L'introduction, l'extension des cultures de rente et leurs incidences sur l'évolution socio-économique des peuples du Nde et du Haut-Nkam, 1930-1958 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1993.
- Negha, Jacques. « L'ascension dans la société traditionnelle : étude de la chefferie Bansa en pays Bamiléké (Ouest-Cameroun) ». Mémoire de DES, 1976.
- Ndadjo, Etienne. « Les parlementaires Bamiléké et la politique de 1945 à 1960 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1991.

- Ngalle Bruneau, Félix. « L'instabilité des régimes politiques en Afrique noire francophone pendant la première décennie des indépendances ». Mémoire de DES, Université de Yaoundé, 1979.
- Ngo Bayiba. « Croissance démographique et besoin en matière de logement : le cas de la ville de Yaoundé ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1987.
- Nganké, Maurice. « Les relations commerciales entre la région Bamiléké et celle du Nord-Moungo de 1911 à 1958 : une analyse historique ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1988.
- Ngongang, Henri. « La compagnie Ouest-Cameroun dans la région de Foumbot de 1930 à 1960. Une analyse historique ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1987.
- Nguimnzang, J.A. « Foréké-Dschang (Impact des interventions allemandes et britanniques, 1900-1920) ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1977.
- Njomkap Jean Claude. « Crise économique » et modes d'adaptations sociales dans l'environnement urbain : le cas de Douala » Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1989.
- Ntsafack, Véronique. « Les oeuvres sociales et la politique nataliste au Cameroun ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1975.
- Nzikam Djomo Esther. « Les rites relatifs à la naissance chez les Fe'e Fe'e de Babouantou (Puantù) » Mémoire de DES, Université de Yaoundé, 1977.
- Offiala, Hubert. « L'équipement du Cameroun et le problème de main d'œuvre sous l'administration allemande (1884-1914) le cas de la circonscription administrative de Yaoundé » Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1991.
- Saha, Zacharie. « Le Bezirk de Dschang : relations entre l'administration coloniale allemande et les autorités traditionnelles (1907-1914) ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1993.
- Sœpa, Antoine. « Les camps de regroupements dans la chefferie de Babadjou (Ouest-Cameroun) 1960-1976 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1989.
- Tachago, « Travail et main d'œuvre. Transport des Bamiléké dans le Moungo, 1916-1946 » Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1982.
- Tatioudjio, Martin. « Les conflits armés dans la chefferie de Batcham de 1903 à 1959 ». Mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé, 1990.
- Tatsitsa, Jacob « U.P.C., tensions sociales et guerre révolutionnaire dans la subdivision de Mbouda de 1950 à 1965 ». Mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé, 1997.
- Tehuenkam. « Le pont sur le Wouri. Une nécessité socio-économique. Approche historique ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1983.
- Tsala, Alphonse. « Le rôle politique et social des premières élites camerounaises issues de l'École Primaire Supérieur de Yaoundé, 1923-1957 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1995.
- Tsiaze, Thomas. « Les populations des Bamboutos dans la mouvance coloniale au Cameroun : 1916-1960 ». Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé, 1990.

Les articles

- Barbiër, J.C. « Colonisation agricole et référence au milieu urbain. Exemple des villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang, au Nord-Est de Douala (Cameroun) » Cahiers de l'ORSTOM Série Sciences Humaines X, 2-3, 203, 1973.
- Barbiër, J.C. et Champaud, J.C. « Manjo et Moungo central, introduction à une étude de l'immigration (Cameroun) » ONAREST/ISH Yaoundé, 1978.

- Binet, J.C. « L'Habitation dans la subdivision de Nkongssamba ». Etudes camerounaises 21-22 Juin-Septembre 1948 : 34-48.
- Binet, J.C. « L'Habitation dans la subdivision de Foumbot ». Etudes camerounaises 31-32, Septembre-Décembre 1950 : 189-199.
- Carton, C. « Etude démographique comparé des Bamiléké et Bamoun. Annale de Médecine et de pharmacie colon, XXII 1934 : 350-63.
- Champaud, J. « L'espace commercial des Bamiléké » L'espace géographique X ; 3, 1981 : 198-206.
- Couret, Gorse, Gillet et Pottier. « Les regroupements en pays Bamiléké » brochure, République Fédérale du Cameroun, Octobre 1962, Janvier 1963.
- Delancey, M.W. « Plantation and Migration in the Mt Cameroon region. Kameron Structuren und probleme der Sozio ökonomischen Entwicklung » Maining. Hase und koelher verlag 1974 : 181-236.
- Dizaïn, R. « Cartes de la densité de population et de l'élevage en pays Bamiléké ». IRCAM, Décembre 1952.
- Dizaïn, R. « Les facteurs de l'expansion bamiléké du Cameroun » Bulletin Association des Géographes français n° 235-236, Mai-Juin 1953 : 117 - 126.
- Dongmo, J.C. « La colonisation agricole des Bamiléké dans le Mounjo : l'exemple de l'arrondissement de Manjo » Cahier du Département de Géographie FLSH Yaoundé, n°1, Mai 1977 : 59-97.
- Guilbot, J. « Les conditions de vie des indigènes de Douala » Etudes camerounaises, 27-8. Septembre-Décembre 1949 : 179-239.
- Tallon, F. « La pression démographique : un facteur de déstabilisation politique, » Famille et développement 64 (Avril 1993) : 9-14.

CODESRIA - LIBRARY